
L'économie française

Comptes et dossiers

Édition 2014

Rapport sur les comptes
de la nation 2013



Coordination	Anne Maurellet
Contribution	<p><i>Insee :</i> Vincent Alhenc-Gelas, David Audenaert, Ourida Ayad, José Bardaji, Emmanuel Berger, Anne-Juliette Bessone, Vincent Biauxque, Claire Bidault, Yacine Boughazi, Karine Boutier, Sébastien Durier, Alban Guichard, Marie Hassan, Rafaël Lardeux, Sylvain Larrieu, Thomas Laurent, Marie Leclair, Matthieu Lequien, Ronan Mahieu, Élodie Martial, Anne Maurellet, Kevin Milin, Nathalie Morer, Michaël Orand, Claire Plateau, Aurélien Poissonnier, Sébastien Pons, Marie Rey, Dorian Roucher, Michaël Sicsic, Adrien Zakhartchouk, ainsi que l'ensemble des comptables du département des comptes nationaux et du département Synthèses sectorielles.</p> <p><i>Direction générale du Trésor :</i> Cristian Ciornohuz, Fabien Gonguet, Claire Jolly, Alexis Loublier, Harry Partouche</p> <p><i>Banque de France :</i> Maurice Beaujour, Pierre Buiquang, Bertrand Collès, Emmanuel Gervais, Bruno Longet, Fabienne Monteil, François Mouriaux</p>
Directeur de la publication	Jean-Luc Tavernier
Directeur de la collection	Stéphane Tagnani
Rédaction	Sophie Planson, Jean-Philippe Rathle
Composition	<p>Coordination Édith Houël</p> <p>Maquette Sylvie Couturaud, Édith Houël, Catherine Kohler, Pascal Nguyen, Rose Pinelli-Vanbauce, Brigitte Rols</p>
Couverture	<p>Coordination Sophie Planson</p> <p>Conception et réalisation Ineiaki Global Design</p>
Éditeur	Institut national de la statistique et des études économiques 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 PARIS CEDEX 14 www.insee.fr

Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2010 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte).

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Édition
2014

L'économie française

Vue d'ensemble

La reprise s'amorce en Europe	9
<i>Encadré</i>	
Dans la zone euro, les tensions se relâchent, mais les déséquilibres financiers persistent	16
L'économie française tourne encore au ralenti en 2013	19
<i>Encadrés</i>	
1. S'approcher du bien-être économique de la Nation : au-delà du PIB, le revenu national disponible	20
2. Le traitement en comptabilité nationale du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	24
3. L'inflation baisse en France comme dans les principales économies de la zone euro	29
4. Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitrable » par unité de consommation	33
5. Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2013	40
6. Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2011 et 2012	42

Dossiers

Les comptes nationaux passent en base 2010	49
La consommation des ménages français depuis 2009 : rôle du système fiscal-social	69
La résistance des salaires depuis la grande récession s'explique-t-elle par des rigidités à la baisse ?	87

Fiches thématiques

1. Emploi	106
2. Chômage	108
3. Revenu et épargne des ménages	110
4. Consommation des ménages	112
5. Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne	114
6. Branches d'activité	116
7. Investissement	118
8. Compétitivité et parts de marché	120
9. Relations avec le reste du monde	122
10. Compte financier de la balance des paiements	124
11. Sociétés non financières	126
12. Prélèvements obligatoires	128
13. Besoin de financement des administrations publiques	130
14. Dette des administrations publiques	132
15. Intermédiaires financiers	134
16. Sociétés d'assurance	136
17. Émissions de titres des agents résidents	138
18. Endettement des agents non financiers	140
19. Indicateurs de développement durable	142

Annexes

Tableaux de référence de la comptabilité nationale	147
Chronologie 2013	149
Lexique	155

Vue d'ensemble

La reprise s'amorce en Europe

Dorian Roucher*

En 2013, l'activité mondiale ralentit légèrement sous l'effet de l'intensification de la consolidation budgétaire, notamment aux États-Unis, et de turbulences monétaires dans certaines économies émergentes (figure 1). Dans les économies avancées, la progression de l'activité reste modeste comme en 2012 (+ 1,3 % après + 1,4 %). Cette croissance limitée masque un profil trimestriel marqué : l'activité a stagné durant les trois derniers trimestres 2012, alors que depuis début 2013 elle progresse assez vigoureusement. Dans les économies émergentes, l'activité pâtit des turbulences monétaires et des forts mouvements de change qui les ont accompagnées.

Dans la zone euro, l'activité se contracte de nouveau sous l'effet de la crise des dettes souveraines et de la consolidation budgétaire. La zone euro sort toutefois de la récession mi-2013, y compris l'Europe du Sud. Néanmoins, les hétérogénéités restent fortes : en moyenne annuelle, l'activité progresse légèrement en Allemagne, en Belgique et en France, alors qu'elle se contracte encore très fortement en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas. Hors zone euro, l'année 2013 est par

1. Taux de croissance du produit intérieur brut

en volume, en % par rapport à l'année précédente

	2009	2010	2011	2012	2013
Économies avancées	- 3,4	3,0	1,7	1,4	1,3
Zone euro	- 4,4	1,9	1,6	- 0,6	- 0,4
Allemagne	- 5,1	3,9	3,4	0,9	0,5
Espagne	- 3,8	- 0,2	0,1	- 1,6	- 1,2
France¹	- 2,9	2,0	2,1	0,3	0,3
Italie	- 5,5	1,7	0,6	- 2,4	- 1,8
Pays-Bas	- 3,7	1,5	1,0	- 1,3	- 0,8
Belgique	- 2,8	2,3	1,8	- 0,1	0,2
États-Unis	- 2,8	2,5	1,8	2,8	1,9
Japon	- 5,5	4,7	- 0,4	1,4	1,5
Royaume-Uni	- 5,2	1,7	1,1	0,3	1,7
Suède	- 5,0	6,3	3,0	1,3	1,5
Suisse	- 1,9	3,0	1,8	1,0	2,0
Canada	- 2,7	3,4	2,5	1,7	2,0
Australie	1,5	2,2	2,6	3,6	2,4
Corée du Sud	0,7	6,5	3,7	2,3	3,0
Économies émergentes	3,1	7,5	6,3	5,1	4,7
Turquie	- 4,8	9,2	8,8	2,1	4,0
Fédération de Russie	- 7,1	4,1	4,3	3,5	1,3
Brésil	- 0,3	7,5	2,7	1,0	2,3
Mexique	- 4,5	5,1	4,0	3,7	1,3
Chine	9,2	10,4	9,3	7,7	7,7
Inde	5,0	11,2	7,7	4,8	3,9
Indonésie	4,6	6,2	6,5	6,3	5,8

1. Données non-CJO pour la France.

Sources : Insee, FMI, Instituts statistiques nationaux.

* Dorian Roucher, Insee.

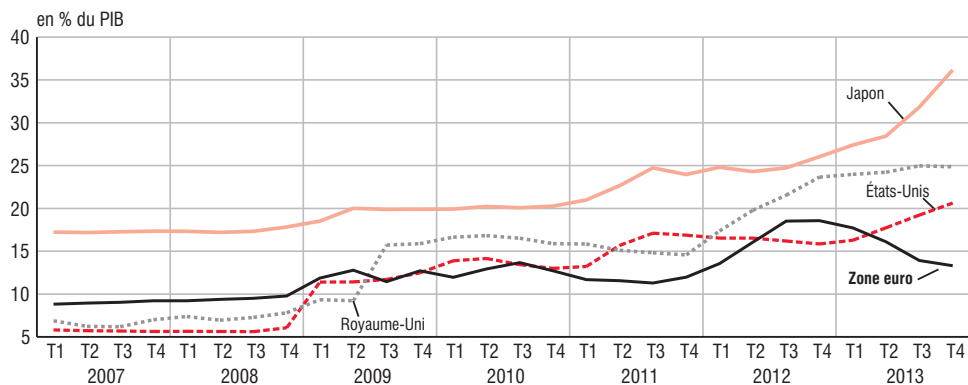
ailleurs marquée par un soutien exceptionnel des politiques monétaires non conventionnelles, que ce soit aux États-Unis, au Japon, au Royaume-Uni ou en Suisse. Ainsi, malgré une consolidation budgétaire de 2,6 points de PIB, l'activité américaine ne ralentit que modérément. L'économie britannique rebondit de façon marquée et affiche une croissance de 1,7 %, soit la meilleure performance enregistrée depuis 2007. Au Japon, les politiques macroéconomiques volontaristes mises en place par le gouvernement Abe provoquent également une accélération de l'activité, mais celle-ci est somme toute modeste.

Assouplissements monétaires supplémentaires dans les économies avancées

Début 2013, les banques centrales des économies avancées possèdent des marges de manœuvre réduites. Le niveau des taux directeurs y est en effet très bas depuis 2009 : ils s'établissent à 0,25 % aux États-Unis, 0,5 % au Royaume-Uni, 0,1 % au Japon et 0,75 % dans la zone euro. En mai et en novembre, pour soutenir l'activité, la Banque centrale européenne abaisse son taux de refinancement qui s'établit ainsi à 0,25 % à la fin de l'année. En dehors de la zone euro, les banques centrales mobilisent de plus en plus d'instruments non conventionnels. La Réserve fédérale américaine achète, dès novembre 2012, 45 milliards de dollars de titres adossés à des créances hypothécaires chaque mois auxquels s'ajoutent 45 milliards de dollars de bons du Trésor à partir de janvier 2013. Au Royaume-Uni, la banque centrale a accumulé 375 milliards de livres de bons du Trésor (26 % de la dette publique totale) et reverse au Trésor, depuis novembre 2012, les intérêts reçus (soit environ 12 milliards de livres par an). Par ailleurs, le *Funding for Lending Scheme* (FLS), lancé en 2012, est étendu en 2013 et permet aux banques de se refinancer à moyen terme en échange de créances sur les entreprises ou sur les ménages. Au Japon, dans le cadre de la politique macroéconomique volontariste mise en place par le gouvernement Abe pour combattre la déflation, la banque centrale annonce des mesures de très grande ampleur début 2013, en relevant sa cible d'inflation à 2,0 % et en annonçant le doublement de la base monétaire d'ici fin 2014.

Ainsi, parmi les grandes banques centrales, seul le bilan de la BCE s'inscrit en recul en 2013, les banques commerciales remboursant les prêts accordés dans le cadre des opérations exceptionnelles de refinancement (*figure 2*). À la fin de l'année, à la faveur de l'amélioration conjoncturelle et pour contenir la hausse des prix des actifs, la Réserve fédérale annonce une réduction de ses achats et la Banque d'Angleterre restreint le programme FLS aux seuls prêts accordés aux entreprises.

2. Les bases monétaires augmentent au Japon, aux États-Unis et au Royaume-Uni

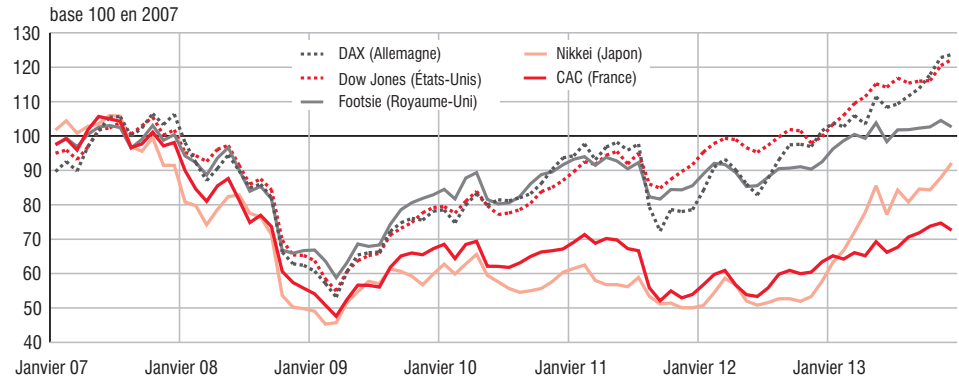


Sources : Fed, BoE, BCE, BoJ.

Apaisement des tensions financières et hausse des prix des actifs

Parallèlement à ces assouplissements monétaires, les tensions financières dans la zone euro s'apaisent nettement en 2013 (*encadré*) et les marchés boursiers mondiaux progressent fortement : en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les cours des actions dépassent leur niveau d'avant-crise et s'en rapprochent fortement au Japon (*figure 3*). Sur les marchés obligataires, la perspective d'une modération du soutien monétaire de la FED provoque une remontée légère des taux souverains mondiaux à partir d'avril. Sur les marchés immobiliers, la reprise du crédit se traduit par une progression marquée des prix aux États-Unis et au Royaume-Uni.

3. Les cours boursiers s'envolent en 2013



Crises de change pour les économies émergentes

Du côté des taux de change, les assouplissements monétaires provoquent une appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, de la livre et, surtout, du yen qui se déprécie d'environ 25 % contre l'ensemble des grandes devises internationales. Dans les économies émergentes, les monnaies des pays à fort déficit courant (Inde, Brésil, Indonésie, Turquie) se déprécient fortement, une première fois à l'été en lien avec la sortie anticipée de l'assouplissement quantitatif américain. Fin 2013, l'annonce effective de la modération du soutien de la FED provoque une nouvelle dépréciation, notamment du rouble russe, de la roupie indonésienne et de la livre turque. Confrontées à cette glissade, les banques centrales interviennent directement sur le marché des changes et resserrent fortement leurs politiques monétaires, sur fond de tensions inflationnistes.

Restrictions budgétaires dans les économies avancées, sauf au Japon

Accommodante en 2009 et en 2010, l'orientation des politiques budgétaires a pris un tour plus restrictif depuis 2011. Selon l'OCDE, les déficits structurels diminuent de 1,4 point de PIB en 2013 après une baisse de 0,7 point en 2012. Notamment, la politique budgétaire américaine se durcit fortement avec une réduction du déficit structurel de 2,6 points de PIB : dans le cadre de l'accord trouvé fin 2012, les impôts sur les ménages augmentent dès le 1^{er} janvier, tandis que les dépenses publiques reculent nettement avec la mise en œuvre de coupes automatiques. En Europe, la consolidation budgétaire se poursuit, notamment en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni et en France.

L'inflation baisse encore en 2013 dans les économies avancées

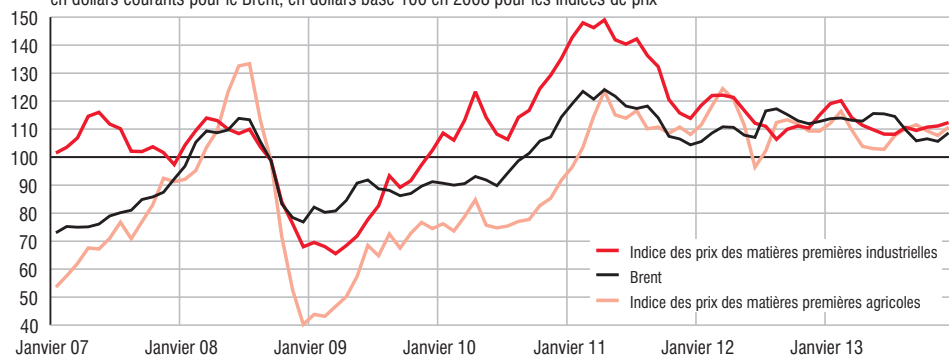
L'inflation se modère depuis fin 2011 grâce au reflux des prix des matières premières. En 2013, la progression des prix à la consommation dans les pays avancés tombe à + 1,3 % après + 1,9 % en 2012 et + 2,6 % en 2011.

Après avoir beaucoup augmenté pendant deux ans, le prix du baril de pétrole est en effet stable autour de 110 dollars depuis la mi-2011 : en moyenne en 2013, il s'établit à 109 dollars, en très léger recul par rapport à 2012 (112 dollars) et 2011 (111 dollars). La baisse de la production de l'Opep, notamment libyenne et iranienne avec l'entrée en vigueur des sanctions internationales, soutient les cours, mais ces pressions haussières sont contrebalancées par la faiblesse globale de la demande et le dynamisme de l'offre nord-américaine. De même, les cours des matières premières industrielles et agricoles reculent légèrement en moyenne en 2013 (figure 4).

En outre, même s'il s'inscrit plutôt en recul dans les pays avancés en 2013, le niveau du chômage reste élevé (figure 5), ce qui pèse sur les évolutions salariales, et l'inflation sous-jacente tombe à + 1,2 % en 2013. Malgré les différences de conjoncture, l'inflation reste comparable aux États-Unis et dans la zone euro. L'inflation sous-jacente est moins dynamique en Europe mais les prix alimentaires et énergétiques augmentent moins rapidement aux États-Unis, notamment grâce à l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels.

4. Les prix des matières premières fléchissent légèrement en 2013

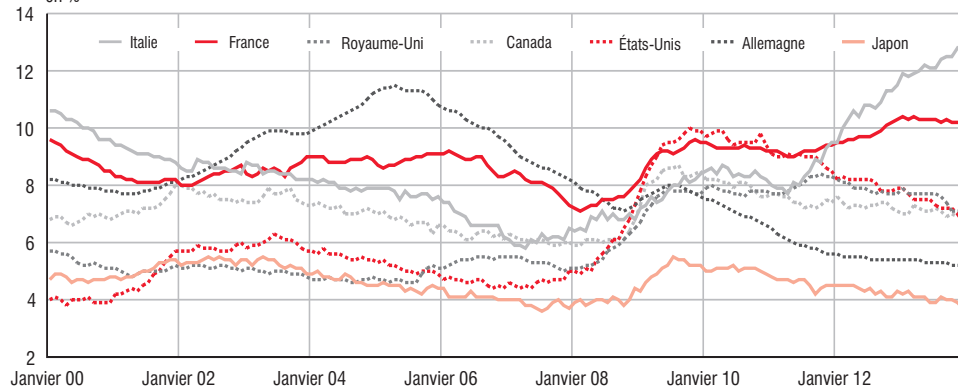
en dollars courants pour le Brent, en dollars base 100 en 2008 pour les indices de prix



Source : FMI.

5. Les taux de chômage divergent au sein des pays du G7

en %

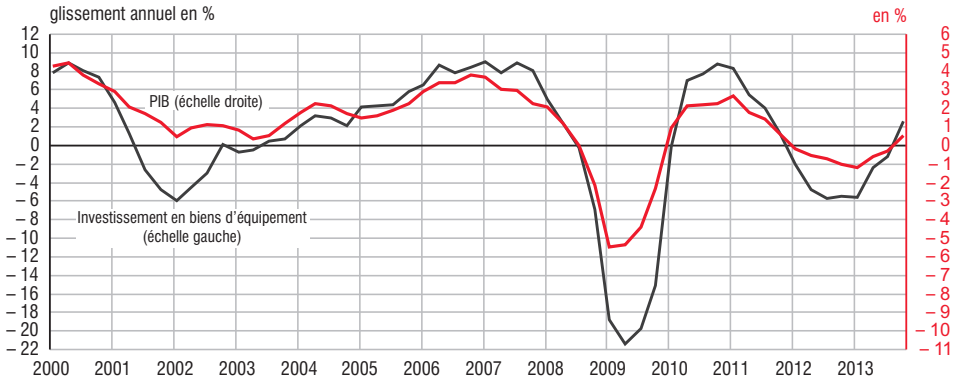


Sources : Instituts statistiques nationaux.

L'activité baisse de nouveau dans la zone euro

Après deux années de reprise relativement vigoureuse (+ 1,9 % en 2010 et + 1,6 % en 2011), la zone euro est entrée en récession en 2012 (- 0,6 %), et n'en sort qu'à partir du deuxième trimestre 2013, notamment grâce à l'apaisement des tensions financières qui réduit l'incertitude et dégèle en partie les comportements d'achats des entreprises et des ménages. Sur l'ensemble de l'année 2013, l'activité recule de nouveau (- 0,4 %). D'une part, la consommation des ménages se replie moins fortement (- 0,5 % après - 1,4 %) à la faveur notamment d'une consolidation budgétaire un peu moins forte qu'en 2012, et les dépenses publiques progressent légèrement après deux années de baisse (+ 0,3 % après - 0,6 % en 2012 et - 0,1 % en 2011). D'autre part, le besoin de renouvellement des capacités limite la chute de l'investissement en biens d'équipement (- 2,2 % après - 4,5 % en 2012) qui repart progressivement à partir du deuxième trimestre 2013 (figure 6). L'activité restant en retrait dans la zone par rapport au reste du monde, le commerce extérieur contribue positivement à l'activité pour la 4^e année consécutive et l'excédent de la balance des biens et services atteint 3,5 % du PIB, au plus haut depuis 20 ans.

6. L'investissement repart dans la zone euro à partir du deuxième trimestre 2013



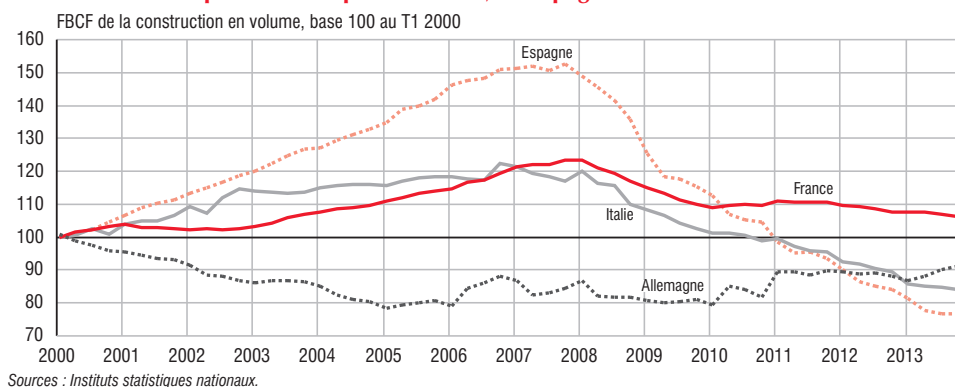
Source : Eurostat.

Cette performance globale masque toujours de profondes hétérogénéités. En Allemagne et en France, mais aussi en Belgique, l'activité progresse légèrement en 2013 grâce à la résistance de la consommation privée. En revanche, en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal et en Finlande, la consommation décroche sous l'effet des mesures de consolidation budgétaire et de la dégradation du marché du travail, et l'activité se replie fortement. Par ailleurs, ces pays subissent toujours les conséquences de l'explosion des bulles immobilières et la construction contribue très négativement à l'activité (figure 7). À l'inverse, en Allemagne, le secteur de la construction repart après une décennie de repli de la fin des années 1990 à 2007.

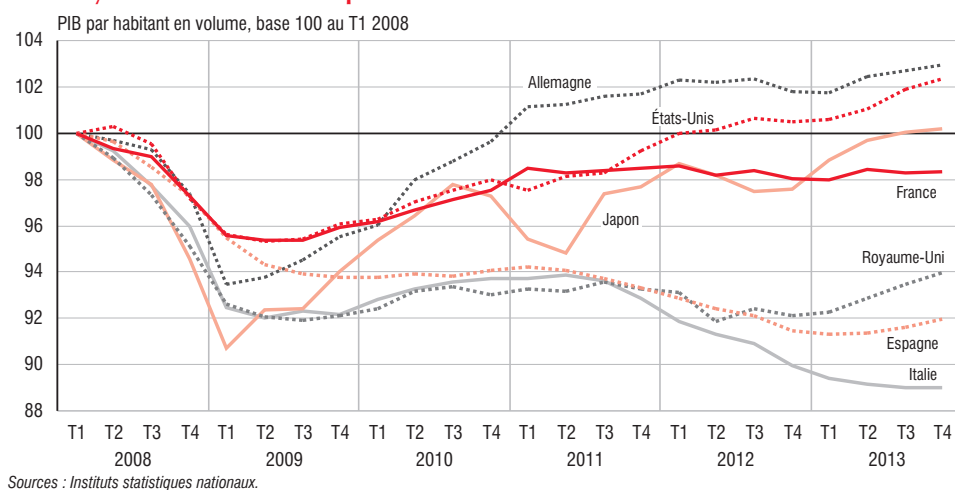
Reprise spectaculaire au Royaume-Uni

L'Europe hors zone euro connaît une reprise plus vigoureuse : en Suède, en Suisse et surtout au Royaume-Uni, l'activité accélère franchement en 2013 (figure 8). Dans ces trois pays, la consommation des ménages est très dynamique, soutenue par les effets de richesse et l'amélioration progressive du marché du travail. De plus, la consommation publique contribue positivement à l'activité. Enfin, soutenu par les programmes gouvernementaux et des taux d'intérêt très bas, l'immobilier résidentiel repart très vigoureusement au Royaume-Uni.

7. La construction pèse sur la reprise en Italie, en Espagne et en France



8. Le Royaume-Uni comble une partie de son retard en 2013



Les États-Unis résistent au choc budgétaire

Parmi les grandes économies avancées, les États-Unis connaissent en 2013 la consolidation budgétaire la plus marquée selon l'OCDE (2,6 points de PIB). Suite à l'accord entre le Congrès et le président fin décembre 2012, les prélèvements sur les ménages augmentent fortement au 1^{er} janvier et les coupes automatiques sont mises en œuvre dans les budgets publics à partir de mars. Enfin, l'absence d'accord sur le budget provoque une fermeture de l'ensemble des services publics fédéraux pendant deux semaines en octobre (*shutdown*). Au total, les dépenses publiques se replient fortement en 2013 pour la troisième année consécutive. Le ralentissement de l'activité n'en reste pas moins modéré (+ 1,9 % après + 2,8 % en 2012). En effet, grâce à l'amélioration du marché du travail et aux effets de richesse générés par la hausse des prix des actifs, le taux d'épargne recule et la consommation des ménages résiste au choc fiscal. En outre, la reprise de la construction résidentielle, amorcée mi-2011, se confirme en 2013. En revanche, l'investissement en biens d'équipement ralentit nettement.

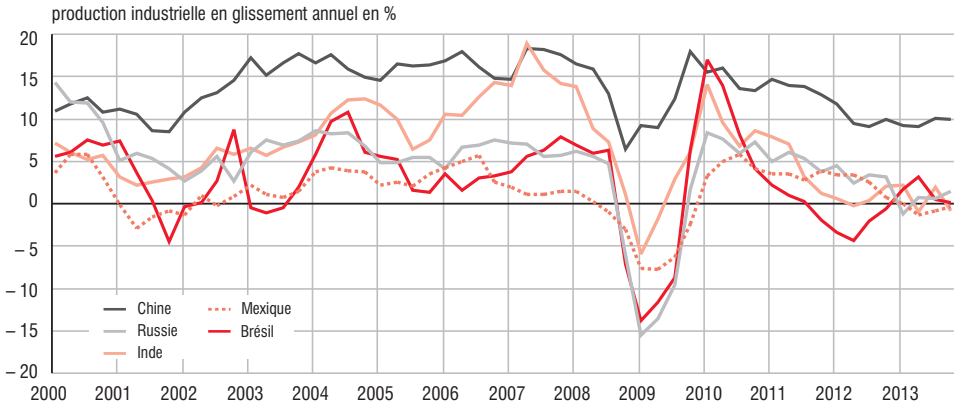
Accélération modeste au Japon malgré les « Abenomics »

Élu fin 2012, le gouvernement de Shinzo Abe engage une politique de relance macroéconomique volontariste comprenant trois leviers : une politique monétaire très expansionniste, une relance budgétaire et un ensemble de réformes structurelles visant à améliorer la croissance potentielle. Dopées par les effets de richesse, les dépenses de consommation et d'investissement des ménages accélèrent nettement début 2013 et l'investissement public rebondit sous l'effet des plans de relance. En revanche, les exportations ne bénéficient que modestement de la très forte dépréciation du yen, les entreprises en profitant pour reconstituer leurs marges, et le déficit commercial s'alourdit pour culminer à 2,4 % du PIB en 2013, au plus haut depuis 50 ans.

Les économies émergentes ralentissent de nouveau

Pénalisée par les resserrements monétaires, l'activité ralentit de nouveau dans les économies émergentes (+ 4,7 % après + 5,1 % en 2012). En dehors de l'année 2009, il s'agit de la plus faible croissance enregistrée depuis 2002. À l'exception du Brésil où l'activité a bénéficié en début d'année des plans de relance budgétaire, ce ralentissement est général (figure 9).

9. Les économies émergentes ralentissent encore en 2013



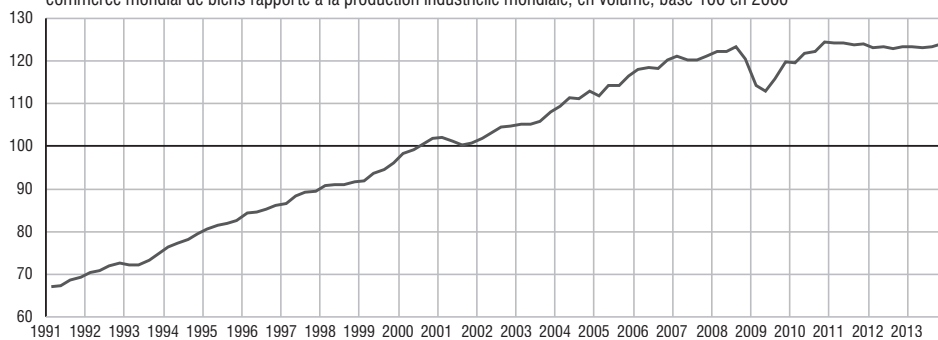
Alors que le ralentissement de 2012 s'expliquait par le coup d'arrêt de l'investissement, c'est la consommation des ménages qui freine l'activité en 2013 : elle progresse de 2,3 % après 3,2 % au Brésil, de 4,2 % après 5,0 % en Inde, de 4,7 % après 7,9 % en Russie. En Chine, les ventes au détail progressent de 13,1 % après 14,3 % en 2012.

Le commerce mondial reste peu dynamique

La faiblesse de la demande intérieure en Europe et dans les économies émergentes continue d'affecter les importations mondiales. La croissance des échanges mondiaux de biens s'établit à + 2,7 % en 2013, après + 1,9 % en 2012, très en deçà de la progression annuelle moyenne enregistrée de 1999 à 2008 (+ 6,3 %). Cette progression est comparable à celle de la production industrielle mondiale : au total, depuis 2011, le degré d'ouverture global stagne à un niveau proche de celui de 2007 (figure 10). ■

10. Le degré d'ouverture des économies ne progresse plus

commerce mondial de biens rapporté à la production industrielle mondiale, en volume, base 100 en 2000



Source : Centraal PlanBureau.

Encadré

Dans la zone euro, les tensions se relâchent, mais les déséquilibres financiers persistent

Vincent Alhenc-Gelas*

En 2013, les tensions sur les marchés financiers perdent de leur intensité, alors que la zone euro sort de récession dès le deuxième trimestre. Les dispositifs mis en place par les gouvernements et la Banque centrale européenne (BCE) à la fin de l'année 2012 pour réduire les primes de risque souverain, et la consolidation budgétaire à l'œuvre dans plusieurs pays ont en effet contribué à améliorer les conditions de financement des États. Mais si les risques pesant sur la stabilité de la zone euro sont amoindris, les déséquilibres financiers persistent au sein de l'union monétaire. En particulier, les conditions de refinancement accommodantes que la BCE maintient – et accentue même – se transmettent de manière imparfaite aux différents pays de la zone euro, car le marché interbancaire reste fragmenté. En conséquence, mais aussi parce que la demande émanant du secteur privé reste faible, le marché du crédit se replie de nouveau nettement dans la plupart des pays.

La crise des dettes souveraines perd de son acuité, mais les risques demeurent

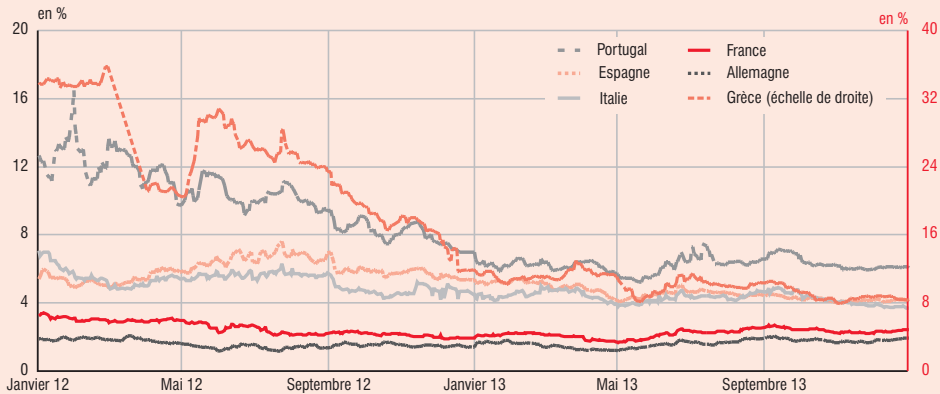
Au deuxième semestre 2012, la mise en place de mécanismes de gestion des crises financières au sein de la zone euro (Mécanisme européen de stabilité, Opérations monétaires sur titres) avait permis de faire baisser les tensions sur le marché obligataire. Ces mécanismes d'aide financière aux États en difficulté, mais également la poursuite des efforts de consolidation budgétaire dans la plupart des pays de la zone euro maintiennent les tensions sur le financement des dettes souveraines européennes à un bas niveau durant l'année 2013 (figure 1). Ainsi, la plupart des États européens connaissent des conditions d'emprunt stables ou en amélioration et, pour la première fois depuis 2007, la dette publique agrégée des États de la zone euro diminue au troisième trimestre 2013.

Les pays du cœur de la zone, et en particulier l'Allemagne et la France, connaissent en 2013 d'excellentes conditions de financement de leur dette souveraine, malgré une légère hausse de taux à l'été provoquée par l'incertitude entourant la poursuite de l'assouplissement monétaire américain. Ces deux pays empruntent à 10 ans à des taux d'intérêt ne dépassant pas 3,0 %. En Italie et surtout en Espagne, les taux sur la dette souveraine continuent d'évoluer favorablement, et reviennent à un niveau proche de 4,0 % fin 2013. En Espagne, où la corrélation entre risque bancaire et risque souverain est forte, le système bancaire a été partiellement recapitalisé à hauteur de 63 milliards d'euros, l'État espagnol ayant bénéficié en contrepartie d'un prêt de ses partenaires de la zone euro au travers du Fonds européen de stabilité financière (100 milliards d'euros dont 41 ont été effectivement utilisés).

* Vincent Alhenc-Gelas, Insee.

Encadré (suite)

1. Taux souverains à 10 ans des principaux pays européens



Source : Datainsight.

En dépit de cette amélioration, certains pays restent fragiles sur le plan financier en 2013, sans toutefois menacer la stabilité de la zone euro. En mars, une crise financière se déclare à Chypre, ce qui conduit la zone euro à octroyer une aide de 10 milliards d'euros à cet État à des fins de recapitalisation de ses banques. Cet événement ne fait cependant monter les taux d'emprunt souverain des autres pays de la zone euro que modérément et transitoirement, ce qui, pour partie, est dû à la crédibilité des mécanismes de régulation mis en place au sein de l'union monétaire, même si le secteur financier chypriote reste modeste à l'échelle de la zone euro. Dans les autres pays en difficulté de la zone euro, qui bénéficient en 2013 d'un programme d'assistance supervisé par la Troïka¹, la situation reste contrastée. En décembre 2013, le programme d'assistance irlandais prend fin, avec le retour de ce pays sur le marché primaire de l'émission de dette de long terme. Le Portugal voit ses conditions de financement s'améliorer nettement à la fin de l'année. La situation de la Grèce s'améliore également.

Malgré une amélioration globale, les conditions de financement des pays de la zone euro restent hétérogènes au long de l'année. Ainsi, les écarts de rendement entre les dettes des pays européens et celle de l'Allemagne restent nettement supérieurs à leur niveau d'avant-crise, signalant la persistance de déséquilibres financiers. De plus, la corrélation entre risque souverain et risque bancaire demeure forte dans les pays « périphériques » de la zone euro, dont les banques conservent à leur actif de grandes quantités de bons du Trésor de leur pays respectif, achetés à la faveur des opérations de refinancement de très long terme menées par la BCE à la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012.

Les conditions de financement des agents privés restent préoccupantes malgré une politique accommodante menée par la Banque centrale européenne

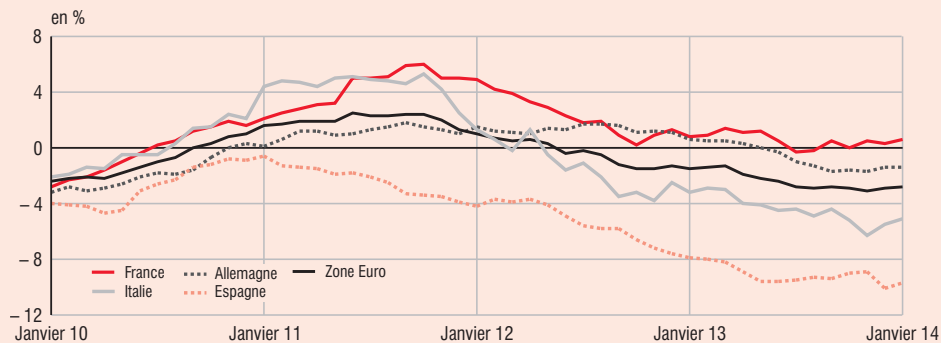
Si les conditions de financement des dettes souveraines s'améliorent sensiblement, celles des agents privés des économies européennes restent difficiles tout au long de l'année 2013. Ainsi, dans la zone euro, les encours de crédit aux sociétés non financières se replient continuellement au cours de l'année, en particulier dans les pays du Sud (figure 2). De plus, les enquêtes menées auprès des banques restent mal orientées, tant en ce qui concerne l'offre que la demande de crédit. Cette situation reflète la faiblesse de la demande de financement externe dans un contexte de reprise lente, mais également une mauvaise transmission de la politique monétaire très accommodante mise en place par la BCE.

La BCE, en effet, assouplit sa politique monétaire, déjà accommodante, au cours de l'année 2013. Elle baisse ainsi deux fois son taux directeur (de 0,75 % à 0,50 % en mai, puis à 0,25 % en septembre 2013) et maintient sa procédure d'attribution de liquidité illimitée à taux fixe lors des opérations principales de refinancement des banques. En juillet 2013, elle renforce ses indications

1. La Troïka désigne les experts représentant la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international.

Encadré (suite)

2. Glissement annuel des encours de crédit bancaire aux sociétés non financières dans la zone euro



Note : corrigé des cessions et titrisations de prêts.

Source : Banque centrale européenne.

prospectives sur l'évolution future de la politique monétaire, indiquant que son taux directeur devrait rester à un niveau très bas « pour une période prolongée ». L'impact de cette politique monétaire est cependant affaibli par la fragmentation du marché interbancaire, dont les conditions de fonctionnement s'améliorent peu en 2013. Les circuits de financement interbancaires transnationaux ne sont que partiellement rétablis, et les banques des pays les moins solides de la zone euro conservent de larges excédents de liquidité provenant des prêts à 3 ans accordés par la BCE fin 2011 et début 2012. Ainsi, malgré l'abondance de liquidités, la transmission de la politique monétaire européenne reste altérée : en Espagne et en Italie, les taux d'intérêt accordés aux agents privés, en particulier aux PME, ne suivent que partiellement la baisse du taux directeur et la résorption du risque souverain.

La zone euro continue de renforcer ses mécanismes de stabilité financière

En 2013, la stabilité financière de la zone euro est renforcée par l'approfondissement de réformes ayant trait à deux domaines : les mécanismes de coordination budgétaire d'une part, et la mise en place d'un mécanisme de surveillance bancaire européen d'autre part. En mai 2013, de nouvelles règles de surveillance budgétaire au niveau européen, introduites sous le nom de « *Two-pack* », sont adoptées, et renforcent le pouvoir de contrôle de la Commission européenne sur les budgets nationaux. Ces nouvelles règles viennent s'ajouter à la réforme du Pacte de stabilité et de croissance entrée en vigueur en janvier 2013. D'autre part, des progrès sont réalisés en matière d'exigences prudentielles et de régulation du système bancaire. Ainsi, la directive CRD IV, qui traduit dans le droit communautaire les exigences de fonds propres applicables aux banques introduites par l'accord de « Bâle III », entre en vigueur en juillet 2013. De plus, un Mécanisme de supervision unique des banques européennes placé sous la responsabilité de la BCE est créé en novembre 2013 et concrétise le projet d'union bancaire lancé à l'été 2012. En conséquence, la BCE commence à partir de cette date une évaluation complète des bilans des banques (*Assets quality review*) qui seront placées sous son contrôle à partir de novembre 2014.

L'économie française tourne encore au ralenti en 2013

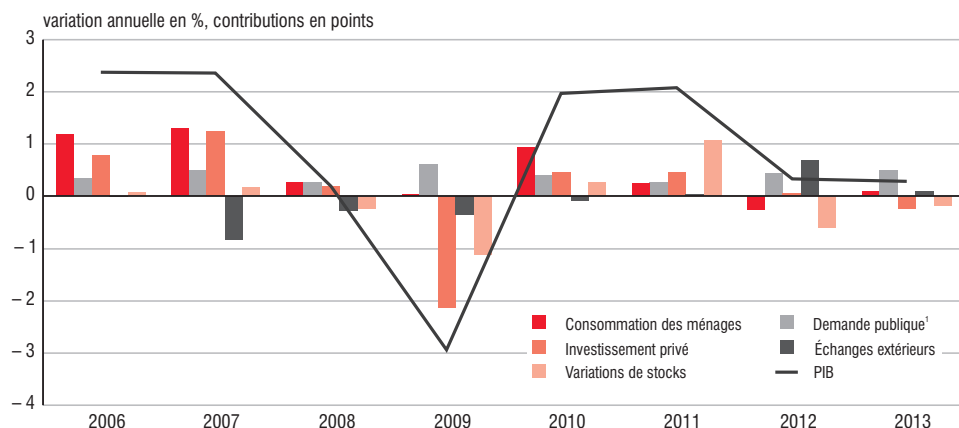
Sylvain Larrieu, Vincent Biaisque, Adrien Zakhartchouk*

L'économie française n'accélère pas en 2013, contrairement au reste de la zone euro. Le PIB progresse légèrement, de +0,3 %, comme en 2012, après une croissance de 2,1 % en 2011.

La demande intérieure hors stocks croît de nouveau faiblement et contribue à hauteur de +0,4 point au PIB, après +0,3 % en 2012 (*figure 1*). La consommation des ménages progresse de 0,2 % après un repli de 0,5 % en 2012, aidée par la stabilisation du pouvoir d'achat du revenu des ménages alors qu'il avait reculé de 0,9 % en 2012 et par une légère baisse du taux d'épargne. En effet, si le revenu nominal des ménages accélère à peine, l'inflation baisse en revanche nettement (+0,6 % en moyenne annuelle après +1,4 % en 2012). De plus, la demande intérieure reste soutenue par la progression des dépenses de consommation des administrations publiques (APU) (+2,0 %, après +1,7 % en 2012). L'investissement des APU progresse également, de 1,0 % après +1,6 % en 2012. En revanche, l'investissement des entreprises non financières (ENF) se replie (-0,9 % après +0,1 %) et l'investissement des ménages continue à baisser fortement (-3,1 % après -2,2 %). Au total, l'investissement baisse de 1,0 % alors qu'il progressait légèrement en 2012 (+0,3 %).

Les exportations accélèrent nettement à +2,2 % après +1,1 %. Cette progression contribue au retour à la croissance des importations *via* le contenu en importations des exportations. Elles progressent de 1,7 % après -1,3 % en 2012, également soutenues par l'accélération de la demande intérieure. Les échanges extérieurs contribuent à peine à la croissance de l'activité, de +0,1 point.

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

* Sylvain Larrieu, Vincent Biaisque, Adrien Zakhartchouk, Insee.

Enfin, le mouvement de déstockage a contribué négativement à la croissance de l'activité en 2013, à hauteur de - 0,2 point.

La légère progression du PIB est portée par les services marchands et, dans une moindre mesure, l'énergie-eaux-déchets : leur production croît respectivement de 0,7 % (après + 0,9 % en 2012) et + 1,2 % (après + 2,1 % en 2012). L'activité de l'industrie manufacturière recule de nouveau en 2013 (- 0,8 % après - 2,2 % en 2012) ainsi que celle de la construction, (- 1,4 % après - 1,7 % en 2012).

En lien avec la faiblesse persistante de l'activité, l'emploi s'est légèrement replié de 0,3 % alors qu'il était stable en 2012, et le taux de chômage s'est stabilisé (9,8 % au quatrième trimestre, comme un an auparavant).

Le déficit public recule à 4,2 % du PIB après 4,8 % en 2012, sous l'effet de la poursuite des mesures de consolidation budgétaire. Les prélèvements obligatoires progressent ainsi plus rapidement que les dépenses alors que leur poids dans le PIB aurait diminué de 0,5 point hors mesures nouvelles. Le poids de la dette publique dans le PIB augmente de 3,1 points pour atteindre 91,8 % (*encadré 1*).

Encadré 1

S'approcher du bien-être économique de la Nation : au-delà du PIB, le revenu national disponible

*Anne-Juliette Bessone, Ronan Mahieu**

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité productive sur le territoire d'un pays ; c'est à ce titre qu'il est privilégié dans le suivi de la conjoncture économique, mais une partie de cette activité sert à rémunérer des capitaux étrangers, ainsi que le travail transfrontalier effectué en France par des non-résidents. À l'inverse, une partie des ressources des résidents en France provient de revenus de placements à l'étranger, ainsi que de salaires reçus par des résidents qui travaillent à l'étranger. C'est la raison pour laquelle la commission « Stiglitz » sur la mesure des performances économiques et du progrès social a recommandé de mettre l'accent sur le revenu national (RNB) plutôt que sur le produit

intérieur. Cette démarche peut s'étendre jusqu'au revenu national disponible (RNDB), qui prend également en compte d'autres flux de revenus avec l'extérieur (impôts versés à l'Union européenne, prestations sociales versées à des non-résidents, ou reçues par les résidents en provenance de l'étranger).

En 2013, le PIB croît de 1,1 % en valeur. La progression du RNB est plus dynamique (+ 1,3 %) du fait de l'amélioration du solde des revenus de la propriété (reçus moins versés au reste du monde). La progression du RNDB (+ 1,1 %) est plus faible que celle du RNB, principalement du fait de la hausse des versements au titre des ressources propres de l'Union européenne.

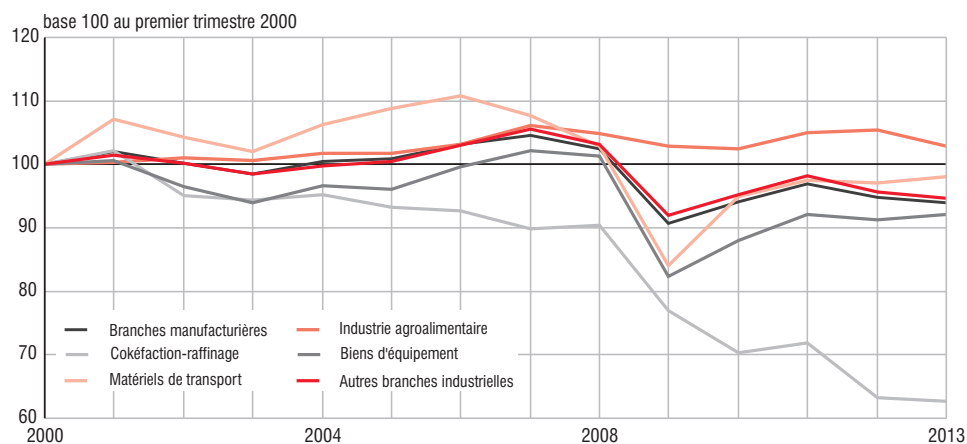
* Anne-Juliette Bessone, Ronan Mahieu, Insee.

L'activité croît à un rythme toujours faible

Repli de l'activité manufacturière

La production manufacturière s'était repliée en 2012 (- 2,2 %) après deux années de progression en 2010 et 2011 (*figure 2*). Si le repli se poursuit en 2013 (- 0,8 %), la baisse est globalement moins forte que l'année précédente. En revanche, la valeur ajoutée manufacturière se replie également de 0,8 %, alors qu'elle progressait de 0,5 % l'année précédente. En effet, les consommations intermédiaires de la branche manufacturière avaient plus chuté que la production en 2012 alors qu'elles connaissent une évolution parallèle à la production en 2013.

2. Évolution de la production manufacturière par branche



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La consommation des ménages en biens manufacturés continue à se replier, mais moins fortement que l'année passée (– 0,8 % après – 1,5 % en 2012). De plus, les entreprises des branches manufacturières ont restocké en 2013 pour la première fois depuis 2007. En revanche, le ralentissement des exportations (+ 1,3 % après + 2,1 %) et la chute de l'investissement (– 1,4 % après + 0,8 %) pèsent sur l'activité manufacturière.

Au sein des branches manufacturières, la production de produits agroalimentaires chute après avoir résisté en 2012 (– 2,4 % après + 0,4 %) tandis que la production de la branche cokéfaction et raffinage, orientée nettement à la baisse en moyenne depuis 2009, recule de nouveau (– 0,9 % après – 12,0 %). La production des autres produits industriels connaît également une nouvelle baisse après celle de 2012 (– 1,1 % après – 2,6 %). En revanche, la branche des biens d'équipement rebondit en 2013 (+ 1,5 % après – 0,9 %), ainsi que la branche des matériels de transport (+ 1,0 % après – 0,4 %).

La production d'énergie-eau-déchets ralentit (+ 1,2 % après + 2,1 % en 2012) : l'impact défavorable du recul de la consommation des ménages en énergie est atténué par la progression des consommations intermédiaires en produits énergétiques. Ces dernières avaient reculé en 2012 en lien avec la nette baisse de la production manufacturière.

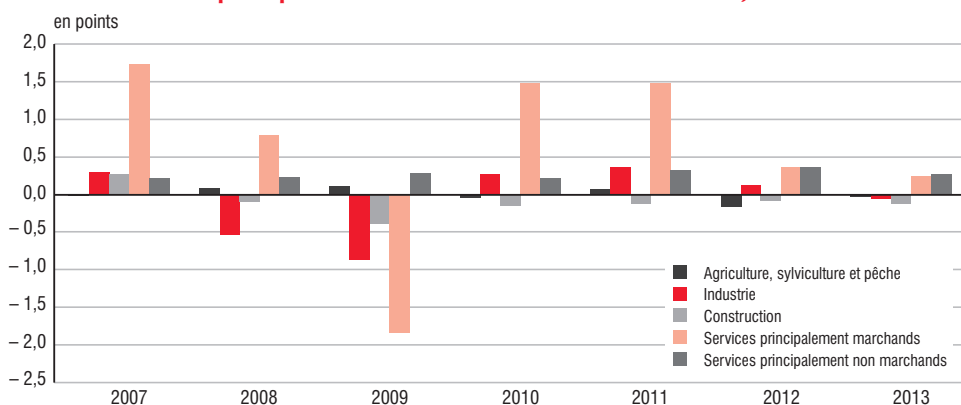
Baisse de l'activité dans la construction

L'activité baisse de nouveau dans la construction (– 1,4 % après – 1,7 % en 2012). L'investissement en construction recule en effet sensiblement, du fait de la forte baisse de celui des entreprises non financières (– 2,7 % après – 4,0 %) et malgré le rebond de celui des administrations publiques (+ 1,3 % après – 0,1 %).

La production de services marchands accélère

La production de services marchands ralentit légèrement : elle progresse de 0,7 %, après + 0,9 % en 2012. Avec un poids très important dans la valeur ajoutée, les services marchands apportent ainsi la principale contribution à la croissance du PIB (figure 3).

3. Contribution des principales branches à la croissance de la valeur ajoutée totale



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'activité dans les services profite de la moindre baisse de l'activité dans les branches industrielles, *via* la demande de ces branches en services. Elle souffre toutefois d'une forte baisse des investissements de services marchands. Les autres composantes de la demande sont stables.

Si l'activité continue à reculer dans les services d'hébergement-restauration (-1,8 % après -1,1 %), elle progresse en revanche dans la branche transport (+0,6 % après +0,8 % en 2012), dans le commerce (+0,3 % après +0,0 %) ainsi que dans les services d'information-communication (+1,4 % après +3,8 %). Elle accélère en outre dans les services aux entreprises (+1,2 % après +0,8 %). La croissance de la production de services non marchands des APU est assez stable : +1,5 % après +1,6 % en 2012.

Recul des investissements et des stocks, baisse des marges des entreprises

Face à une demande toujours dégradée, les entreprises ont réduit leurs stocks et leurs investissements se sont repliés. Ces deux facteurs pèsent sur l'activité.

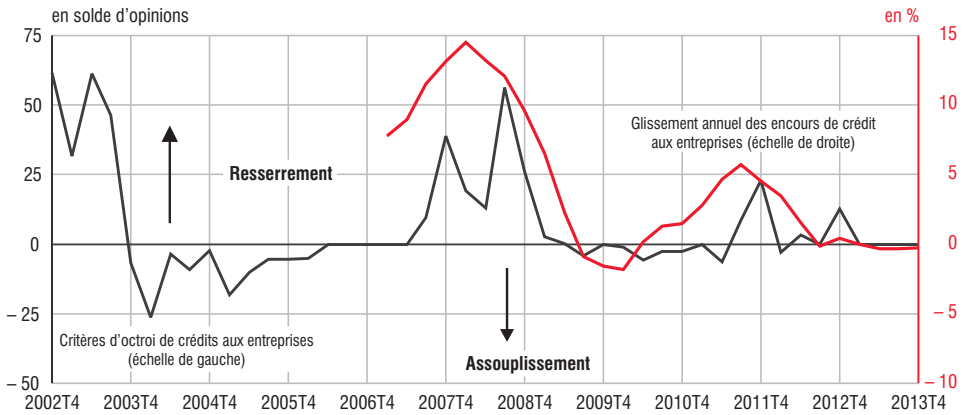
Les investissements baissent sensiblement

L'investissement réagit généralement aux évolutions de l'activité en amplifiant leurs mouvements. Cet effet, appelé « effet accélérateur », implique qu'une faible variation de la demande entraîne une variation plus importante de l'investissement. De plus, l'investissement des entreprises a tendance à s'ajuster avec retard aux variations de la demande, si bien que la reprise de l'investissement est décalée par rapport à celle de la valeur ajoutée. Ainsi, suite à la faiblesse de l'activité en 2012, l'investissement des entreprises non financières baisse sensiblement en 2013 (-0,9 % après +0,1 %). Leur taux d'investissement recule pour atteindre 20,9 % de la valeur ajoutée, après 21,0 % en 2012.

Malgré la faiblesse des taux d'emprunt réels, les encours de crédit en France baissent légèrement (-0,2 %), après avoir progressé en 2011 et 2012 de respectivement +4,0 % et +1,6 % (figure 4). En effet, les perspectives de production stagnent après s'être fortement dégradées en 2012. De plus, le taux d'utilisation des capacités se replie légèrement (-0,5 point dans l'industrie) après avoir déjà une baisse en 2012 (-1,2 point dans l'industrie). Il est inférieur de plus de 4 points à sa moyenne de long terme.

L'investissement des entreprises non financières (ENF) en produits manufacturés se replie de 1,3 %, après -1,7 % en 2012. Le recul des achats de matériels de transport et d'autres

4. Conditions d'octroi de crédits et encours de crédit aux entreprises



Champ : France.

Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. *A contrario*, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Source : Banque de France.

produits industriels est particulièrement prononcé : respectivement $-3,5\%$ et $-2,0\%$. De même, l'investissement en construction se replie fortement ($-2,7\%$ après $-4,0\%$ en 2012). En revanche, l'investissement des ENF en services marchands croît mais à un rythme fortement ralenti ($+0,6\%$ après $+4,7\%$), notamment en raison de la faible progression de l'investissement en information-communication ($+0,3\%$ après $+7,3\%$ en 2012) et en services aux entreprises ($+1,0\%$ après $+2,2\%$).

Les variations de stocks contribuent négativement à la progression de l'activité

Au cours de la récession de 2009, les entreprises avaient considérablement réduit leurs stocks et ce mouvement s'était poursuivi de 2010 à 2012. Ce destockage s'amplifie en 2013. La contribution comptable des variations de stocks à la croissance de l'activité s'élève ainsi à $-0,2$ point après $-0,6$ point en 2012.

Le taux de marge baisse

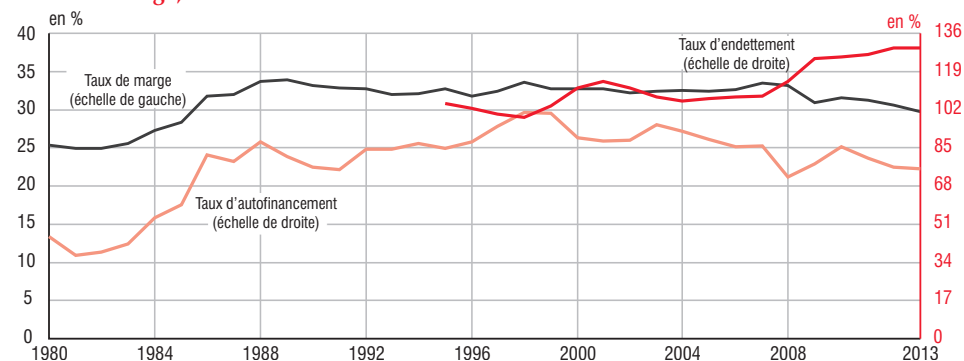
La situation financière des sociétés non financières (SNF) se dégrade en 2013 : l'excédent brut d'exploitation se replie nettement ($-2,6\%$ après $-0,4\%$ en 2012). En effet, la valeur ajoutée des SNF ralentit fortement en valeur ($+0,3\%$ en euros courants après $+1,6\%$ en 2012) alors que les dépenses de rémunération des salariés, bien qu'en ralentissement (du fait à la fois de la contraction de l'emploi et de la décélération du salaire moyen par tête), sont nettement plus dynamiques ($+1,1\%$ après $+2,2\%$).

Les divers impôts sur la production (nets des subventions) sont de même plus dynamiques que la valeur ajoutée ($+8,6\%$) et continuent de peser sur les charges d'exploitation des entreprises. Les impôts sur la production en particulier restent dynamiques ($+5,6\%$) car portés par la mise en œuvre de mesures nouvelles : le relèvement du forfait social à 20% en août 2012 qui joue pour la première fois en année pleine, l'ajout d'une tranche d'imposition ainsi que l'élargissement de l'assiette pour la taxe sur les salaires sont les mesures qui contribuent principalement à cette hausse.

Au total, le taux de marge des SNF se replie fortement, à $29,7\%$, après $30,6\%$ en 2012. Il revient à un niveau tout juste supérieur à celui de 1984.

En revanche, même s'il reste structurellement négatif, le solde des revenus de la propriété des SNF s'améliore de 10,0 milliards d'euros. Cette amélioration provient principalement des intérêts versés en 2013 qui reculent sous l'effet de la baisse des taux (- 12,3 milliards d'euros). Par ailleurs, soutenus par des mesures nouvelles, les impôts sur le revenu et sur le patrimoine des SNF affichent une forte hausse (+ 10,1 %). En particulier les mesures nouvelles portant sur l'impôt sur les sociétés (*encadré 2*) ont pesé *in fine* sur l'épargne des entreprises, qui recule de nouveau (- 1,4 % après - 3,5 %). On peut notamment citer la hausse de 10 % à 12 % de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values à long terme, la limitation de la déductibilité des charges financières et de l'imputation des déficits, la réforme du cinquième acompte et la nouvelle contribution additionnelle sur les dividendes distribués (*figure 5*).

5. Taux de marge, taux d'autofinancement et taux d'endettement des sociétés non financières



Champ : France.

Note : le taux d'endettement est mesuré par l'endettement moyen de l'année rapporté à la valeur ajoutée de l'année.

Sources : Insee, Banque de France.

Encadré 2

Le traitement en comptabilité nationale du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Ronan Mahieu*

À compter du 1^{er} janvier 2013, les salaires versés par les entreprises ouvrent droit à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE. L'assiette du CICE est constituée des rémunérations brutes soumises aux cotisations sociales versées au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le salaire minimum légal (Smic). Le taux du crédit d'impôt est de 4 % pour les rémunérations versées au titre de 2013 (première année d'application), et de 6 % pour celles versées au titre des années suivantes. Le CICE s'impute sur les sommes dues par les entreprises au titre de l'impôt sur les sociétés (IS).

De manière générale, le CICE dû au titre d'une année donnée s'impute sur l'IS dû au titre du même exercice. Ainsi, le CICE calculé au titre des

rémunérations versées en 2013 doit être imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice 2013. Si le CICE ne peut pas être utilisé intégralement (parce qu'il excède le montant dû au titre de l'IS), il peut servir au paiement de l'impôt dû au cours des 3 années suivantes. La fraction non imputée au terme des 3 ans est remboursée à l'entreprise. Par exception, le remboursement immédiat et intégral de la créance peut être demandé par certaines entreprises (PME, entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, entreprises en difficulté).

Compte tenu de ces caractéristiques, le CICE dû au titre de l'année 2013 est enregistré dans les comptes 2013 des entreprises, mais ne commence à jouer sur leur trésorerie qu'à partir du règlement du solde d'IS dû au titre de l'exercice 2013,

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 2 (suite)

soit en 2014. Dans les comptes des entreprises, il peut apparaître en déduction des charges de personnel, mais aussi en déduction de l'IS.

Le traitement du CICE en comptabilité nationale est très différent. Conformément aux dispositions du nouveau Système européen de comptes (SEC 2010) relatives aux crédits d'impôt, le CICE doit être enregistré en dépense en une seule fois, l'année où l'entreprise fait valoir sa créance sur l'État. En comptabilité nationale, le CICE ne vient donc en déduction ni des rémunérations salariales ni des impôts versés, mais est enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391). En outre, le CICE dû au titre de l'année 2013 est enregistré en une fois en 2014, bien que l'impact du CICE sur les recettes budgétaires s'étale sur plusieurs années.

Ce mode d'enregistrement du CICE induit donc un décalage temporel en termes d'impact sur le déficit de l'État, selon que l'on considère le solde d'exécution budgétaire ou le déficit en comptabilité nationale notifié à la Commission européenne : le CICE dû au titre de l'exercice 2013 pèse en totalité sur le déficit notifié pour

l'année 2014, tandis que l'impact sur le solde d'exécution budgétaire est étalé sur plusieurs années à partir de 2014. De plus, le CICE améliore les comptes publiés par les entreprises dès 2013, tandis que le compte des sociétés non financières (SNF) en comptabilité nationale n'est affecté qu'à partir de 2014. En comptabilité nationale, compte tenu de son enregistrement en subvention sur les rémunérations, le CICE ne modifie pas le total des rémunérations versées par les SNF, mais améliore leur taux de marge et leur taux d'autofinancement.

À noter que les entreprises peuvent bénéficier en trésorerie du CICE dès l'année 2013. Le « pré-financement » du CICE repose sur la cession à un établissement bancaire de la créance détenue sur l'État au titre du CICE : l'établissement bancaire avance alors les sommes à l'entreprise puis récupère les années suivantes le montant de la créance auprès de l'État. Ce mécanisme de pré-financement n'impliquant aucun débours pour le fisc pendant l'année 2013 (ni même la reconnaissance formelle d'une créance au titre du CICE), les montants préfinancés de CICE n'affectent pas le déficit notifié pour l'année 2013.

L'activité des sociétés financières progresse à un rythme modéré en 2013

Malgré une reprise de l'activité, l'épargne des sociétés financières se replie

En 2013, la valeur ajoutée des sociétés financières se redresse en euros courants après avoir reculé en 2012 (+ 5,7 %, après - 0,9 % en 2012).

L'année 2013 est marquée par une forte baisse des taux d'intérêt : le taux directeur de la BCE diminue de 50 points de base entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 pour s'établir à 0,25 %. Dans ce contexte, les institutions financières augmentent leurs marges sur les taux des crédits octroyés aux différents agents économiques tandis que leurs marges sur les taux des dépôts diminuent. Le premier effet l'emportant sur le second, la production non facturée des institutions financières, appelée production de Sifim¹, augmente de 3,0 milliards d'euros (+ 6,5 %). Compte tenu du recul simultané de leurs consommations intermédiaires (- 0,7 %), la valeur ajoutée des institutions financières augmente de près de 4,0 milliards d'euros (+ 6,4 %).

En outre, la rémunération des salariés du secteur connaît une baisse importante (- 1,5 %), notamment parce que certains grands établissements bancaires mettent en œuvre des plans de réduction des effectifs. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des institutions financières augmente très fortement (+ 19,8 %).

En revanche, le solde des revenus de la propriété de ce secteur est fortement affecté par la baisse des intérêts reçus (- 31,8 milliards d'euros). Les intérêts versés, en forte baisse aussi (- 20,2 milliards d'euros), ne permettent pas de compenser cette diminution. Au total, le solde des revenus primaires des institutions financières recule de - 5,8 milliards d'euros.

1. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

La hausse des impôts courants et des investissements contribue également à la dégradation, finalement importante, de la capacité de financement des institutions financières (- 6,9 milliards d'euros).

Après une année 2012 marquée par la forte baisse de la valeur ajoutée des sociétés d'assurance (- 12,9 %) et par la première décollecte annuelle d'assurance-vie, l'activité du secteur retrouve des couleurs grâce à l'ensemble de ses composantes : assurance-vie (+ 5,7 %), assurance-dommages (+ 2,1 %) et réassurance (+ 13,9 %). L'assurance-vie bénéficie en effet d'un contexte de faible inflation, d'une baisse des taux d'épargne réglementés ainsi que d'une fiscalité stabilisée qui rendent ce type de placement de nouveau attractif. Les consommations intermédiaires (+ 2,0 %) croissant moins rapidement que la production (+ 4,0 %), la valeur ajoutée de ce secteur connaît un fort rebond (+ 9,7 %). Néanmoins, la baisse des revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissement (- 0,8 milliard d'euros), associée à la reconduction de la taxe exceptionnelle sur les réserves de capitalisation, pèse sur le besoin de financement des sociétés d'assurance qui se creuse de plus d'un milliard d'euros.

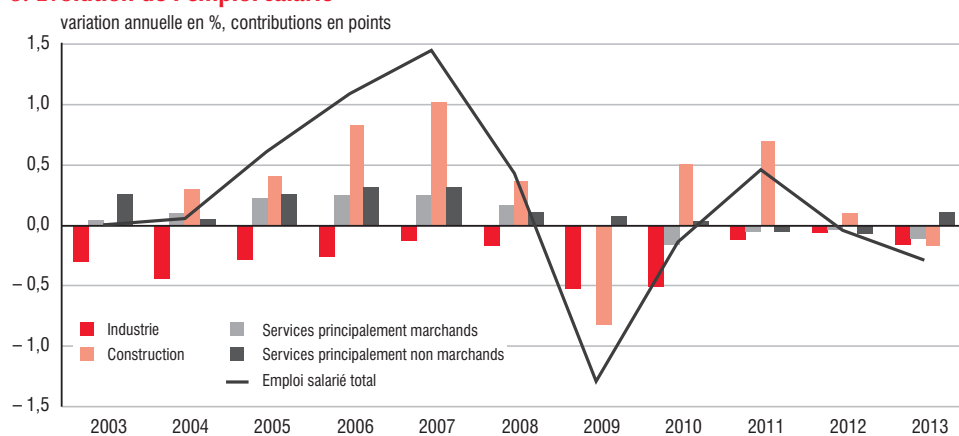
L'emploi recule

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,7 %) en raison de la stagnation de l'activité. L'emploi total recule toutefois plus légèrement (- 0,3 %) grâce à la progression de l'emploi non marchand (+ 0,4 %) soutenu par les emplois aidés et à celle de l'emploi non salarié. Le taux de chômage progresse ainsi en moyenne annuelle (+ 9,9 % après 9,4 %).

L'emploi salarié s'inscrit en baisse

Après la récession de 2009, le redressement de l'emploi avait été relativement précoce au regard des pertes de productivité accumulées (figure 6). Toutefois, depuis l'année 2011, l'emploi a renoué avec des comportements plus proches de ceux observés par le passé. Face à la stagnation de l'activité, l'emploi marchand non agricole se replie en 2013 (- 0,7 % en moyenne annuelle). Au total, l'emploi salarié recule de 0,3 %, soit 71 000 pertes nettes, après 9 000 pertes nettes en 2012. L'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole (SMNA), qui représente plus

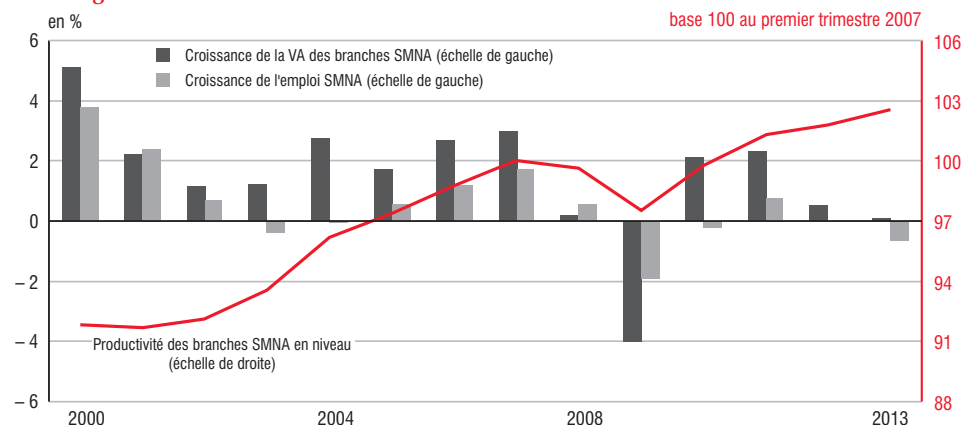
6. Évolution de l'emploi salarié



de 60 % de l'emploi salarié total et qui explique la majeure partie de ses variations, recule de 109 000 postes en moyenne annuelle², après avoir augmenté de 2 000 postes en 2012 (figure 7).

Ce nouveau recul de l'emploi touche l'industrie (- 39 000 emplois en moyenne annuelle) comme les services marchands (- 41 000 emplois). En particulier, la chute de l'emploi dans la construction se poursuit (- 29 000 après - 7 000 en 2012). Le recul de l'emploi marchand est en partie compensé par la progression de l'emploi non marchand (+ 27 000 emplois).

7. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Le chômage progresse en moyenne annuelle mais se stabilise en fin d'année

Après avoir progressivement reflué en 2010 puis début 2011, le chômage, en France métropolitaine, était reparti à la hausse en 2012. Au quatrième trimestre 2012, il s'établissait à 9,8 % de la population active, au sens du BIT. Depuis, après avoir très légèrement augmenté au premier semestre 2013, le taux de chômage a retrouvé son niveau de fin 2012 et s'est stabilisé à 9,8 % au quatrième trimestre 2013.

Ainsi, si en moyenne annuelle le chômage progresse (9,9 % après 9,4 %), il est quasi stable durant les 4 trimestres de 2013. La dégradation de l'emploi est en effet contrebalancée par une légère baisse de la population active.

Les salaires réels accélèrent

En 2013, le salaire moyen par tête (SMPT) des branches marchandes non agricoles (SMNA) progresse de 1,3 %, en ralentissement par rapport à 2012 (+ 1,8 %). Le repli de l'inflation (+ 0,7 % fin 2013 contre + 1,3 % fin 2012 en glissement annuel) ne s'est que partiellement transmis aux salaires et les salaires accélèrent donc quelque peu en termes réels dans l'ensemble SMNA : ils augmentent de 0,7 % contre 0,4 % en 2012.

Dans les administrations publiques (APU), la masse salariale ralentit légèrement (+ 1,1 % après + 1,4 %), en raison notamment de la faible revalorisation du Smic en 2013. Ceci serait toutefois en partie compensé par la stabilisation de l'emploi dans les APU en 2013, soutenu par la hausse des emplois aidés, après deux années de baisse, en 2011 et 2012.

2. L'emploi calculé au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi publié habituellement par l'Insee, principalement par la période qu'il recouvre : il est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que l'emploi publié habituellement par l'Insee est un emploi en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année). Ce dernier a ainsi reculé de 62 000 postes entre fin 2012 et fin 2013 dans les secteurs principalement marchands.

Stabilisation du pouvoir d'achat et légère hausse des dépenses de consommation des ménages

En 2013, le pouvoir d'achat du revenu des ménages se stabilise à la faveur de la faiblesse de l'inflation alors qu'il reculait en 2012. Dans ce contexte, la consommation progresse faiblement après avoir reculé en 2012.

La progression du revenu disponible brut des ménages se stabilise en valeur

En 2013, la croissance du revenu disponible brut (RDB) des ménages se stabilise à + 0,6 % après + 0,5 % en 2012. D'une part, les revenus d'activité ralentissent : la masse salariale brute reçue par les ménages progresse de 0,8 % après + 1,8 % en 2012, ce ralentissement reflétant essentiellement celui de l'emploi. L'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels stagne (- 0,1 % après + 0,8 %) en ligne avec la faiblesse de l'activité, et celui des ménages purs³ ralentit (+ 0,9 % après + 1,8 %).

Mais, d'autre part, le solde des revenus de la propriété des ménages repart à la hausse en 2013 (+ 1,0 % après 4,4 % en 2012, soit + 1,1 milliard d'euros contre - 5,0 milliards d'euros en 2012) grâce aux revenus distribués des sociétés (+ 1,7 milliard d'euros en 2013). Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des achats d'actions par les ménages en 2012, qui se traduit dans les dividendes reçus avec une année de décalage. En revanche, en raison de la baisse des taux d'intérêt, les intérêts et les revenus d'investissements diminuent de 1,0 milliard d'euro.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine continuent de progresser, mais à un rythme moins soutenu (+ 3,9 % après + 9,0 %, soit + 7,8 milliards d'euros contre + 16,5 milliards d'euros en 2012). Cette nouvelle hausse vient en quasi-totalité du relèvement de l'impôt sur le revenu (création d'une nouvelle tranche d'imposition à 45 %, abaissement du plafond du quotient familial, fin de la déductibilité des heures supplémentaires), de la hausse de la CSG et de celle de la taxe d'habitation. En revanche, l'impôt de solidarité sur la fortune recule de 0,7 milliard d'euros par contrecoup de la contribution exceptionnelle de 2012.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages ralentissent (+ 12,6 milliards d'euros contre + 16,1 milliards d'euros en 2012). Après la revalorisation exceptionnelle de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire 2012, cette inflexion s'enregistre notamment dans la branche famille qui voit ses prestations ne progresser que de + 1,2 % après + 3,0 % en 2012. De même, bien qu'elles continuent de progresser à un rythme soutenu du fait de la situation dégradée du marché du travail, les prestations de l'Unedic ralentissent également (+ 4,5 % après + 5,9 %).

L'inflation se replie nettement

En moyenne annuelle, la hausse des prix à la consommation⁴ s'élève à + 0,9 %, en fort ralentissement par rapport à 2012 (+ 2,0 %). Le glissement annuel de l'inflation s'est même replié de 1,8 point entre décembre 2011 et décembre 2013.

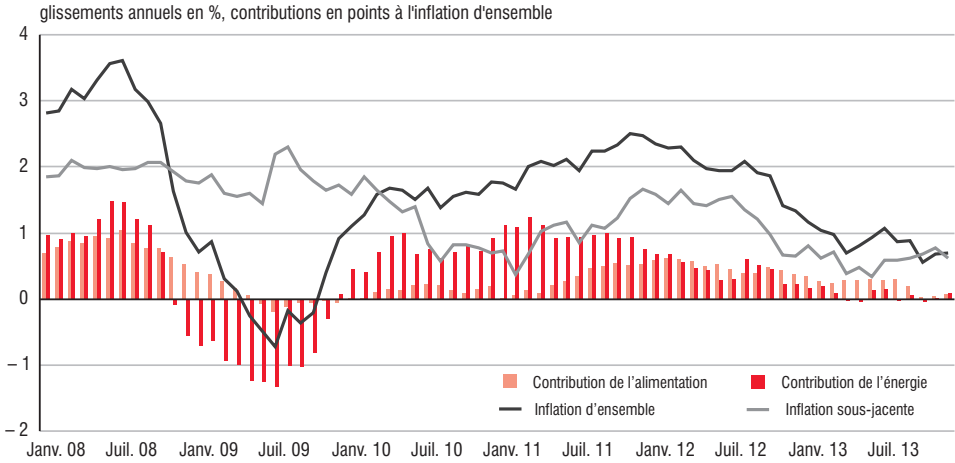
Le recul de l'inflation d'ensemble est en partie imputable à celui de l'inflation sous-jacente. En moyenne annuelle, celle-ci recule de 0,7 point, passant de 1,3 % à 0,6 %. Ce mouvement est principalement lié à la baisse continue de l'inflation sous-jacente au deuxième semestre de 2012 : depuis la fin 2012, le glissement annuel de l'inflation

3. Ce que l'on nomme en comptabilité nationale excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages purs correspond aux loyers que les particuliers propriétaires de logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location (dits alors « loyers imputés »), déduction faite des consommations intermédiaires et de la taxe foncière.

4. L'indice des prix à la consommation commenté ici diffère quelque peu du déflateur de la consommation, principalement à cause de différences de champs couverts. Le déflateur progresse de + 0,6 % en 2013 contre + 0,9 % pour l'indice des prix à la consommation. C'est le déflateur de la consommation qui est utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat.

sous-jacente est quasi stable (+ 0,6 % en décembre 2013 contre + 0,7 % en décembre 2012). De plus, l'inflation énergétique ralentit fortement en 2013, elle passe en moyenne annuelle de + 5,2 % en 2012 à + 0,8 %. Le ralentissement des prix de l'énergie se poursuit donc depuis presque trois ans, le glissement annuel ayant baissé de 14,3 points entre le pic de mars 2011 (+ 15,3 %) et décembre 2013 (+ 1,0 %). L'encadré 3 revient plus en détail sur cette évolution de l'inflation (figure 8).

8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Champ : France.

Lecture : en décembre 2013, l'inflation d'ensemble s'est élevée à + 0,7 %, dont 0,1 point de pourcentage dû à la hausse des prix des produits alimentaires et 0,1 point à la hausse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, élevée à + 0,6 %.

Source : Insee.

Encadré 3

L'inflation baisse en France comme dans les principales économies de la zone euro

Kevin Milin*

En 2013, l'inflation baisse dans les principales économies de la zone euro. En France, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisés (IPCH) s'établit à + 1,0 % en moyenne annuelle en 2013, après + 2,2 % en 2012. Un ralentissement est également observé en Allemagne (où l'inflation baisse de 0,5 point), en Espagne (baisse de 0,9 point) et en Italie (baisse de 2,0 points) : il provient essentiellement des produits manufacturés, des services de télécommunication et de l'énergie.

En particulier, la dépréciation de l'énergie a contribué pour tous les pays à la baisse de l'inflation, même si la contribution est moindre en France, de - 0,1 en 2013, que dans les principales économies de la zone euro. Ce fléchissement est imputable à celui du prix du baril de Brent (81,9 euros en 2013 contre 86,9 euros en 2012), lié notamment à la hausse du taux de change en

2013 (1,33 dollar en 2013 contre 1,28 dollar en 2012) qui diminue l'inflation importée.

Dans le secteur de l'alimentation, les trajectoires convergent. L'inflation ralentit dans les principales économies de la zone euro. En France, en Allemagne, en Italie, le fléchissement du prix des produits frais en 2013 contribue à la baisse de l'inflation alimentaire, respectivement à hauteur de 1,0 point, 0,9 point et 0,5 point. En Espagne, c'est le prix de la viande qui est le premier contributeur du ralentissement des prix alimentaires.

Les prix des produits manufacturés augmentent également moins en 2013 qu'en 2012 en France, en Allemagne, et en Italie, notamment sous l'effet de la baisse des prix des matières premières industrielles importées en 2013. L'Espagne fait figure d'exception : en raison de la hausse de la TVA en septembre 2012, l'inflation est restée élevée jusqu'en octobre 2013.

* Kevin Milin, Insee.

Encadré 3 (suite)

L'inflation dans le secteur des services est également plus faible en 2013 qu'en 2012 en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne, car le prix des télécommunications baisse fortement en 2013.

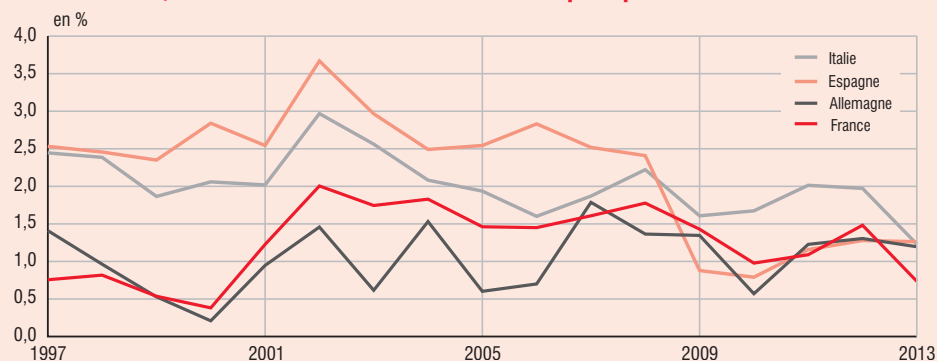
Comme l'inflation d'ensemble, l'inflation sous-jacente¹ recule en 2013 en France (-0,7 point) et en Italie (-0,7 point), se retourne en Espagne (-0,2 % en 2013, à taux de taxation constante, après +0,5 % en 2012), et reste stable en Allemagne (-0,1 point entre 2012 et 2013) (figure 1).

Ce ralentissement peut s'expliquer par le ralentissement des coûts salariaux unitaires² (figure 2) et la baisse de l'inflation importée. Les coûts salariaux unitaires, mesurés comme le rapport entre salaire moyen par tête et productivité des salariés, continuent de baisser en Espagne (-3,8 % en 2013 après -3,1 % en 2012) et ralentissent en France (+1,7 % après +2,1 %), en Italie (+1,5 % après +2,7 %) et en Allemagne (+2,0 % après +3,3 %). Ce ralentissement est

attribuable en Italie à une contribution négative des gains de productivité, pesant pour -2,6 points dans l'évolution observée entre 2012 et 2013. En France et en Allemagne, c'est le ralentissement de la contribution du salaire moyen par tête (-0,9 point en Allemagne, -0,3 point en France entre 2012 et 2013) qui entraîne celui du coût salarial unitaire. En Espagne, la forte baisse de la contribution de la productivité est plus que compensée par une accélération des salaires moyens par tête. Par ailleurs, la baisse du prix des importations en 2013 a également contribué à ralentir l'inflation sous-jacente par rapport aux prix de valeur ajoutée.

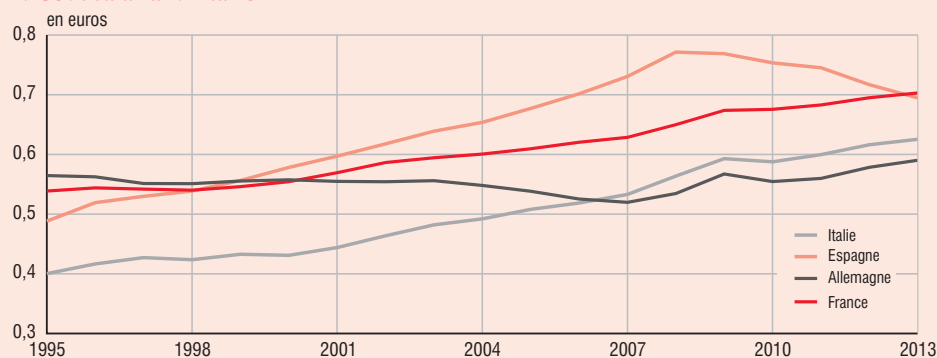
La baisse de l'inflation sous-jacente est cependant modérée, en Espagne et en Italie, par la progression des marges des sociétés non financières en 2013, alors qu'elles sont stables en Allemagne et en France, ne contribuant donc pas aux évolutions de l'inflation sous-jacente.

1. Inflation sous-jacente annuelle au sens de l'IPCH dans les principales économies de la zone euro



Source : Eurostat.

2. Coût salarial unitaire



Source : Eurostat.

1. L'inflation sous-jacente exclut les produits à prix volatils : l'alimentation et l'énergie.

2. Afin de garantir la comparabilité des données, celles-ci sont présentées en base 2005.

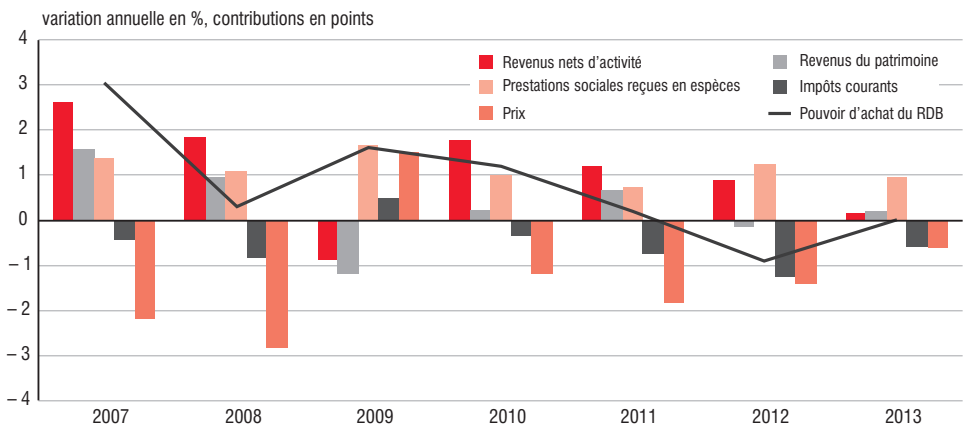
Le pouvoir d'achat se stabilise

La progression des revenus nominaux des ménages est égale à celle du déflateur de la consommation des ménages (+ 0,6 %). Le pouvoir d'achat se stabilise donc après avoir baissé de 0,9 % en 2012 (*figure 9*).

Si l'on compare les évolutions des composantes du pouvoir d'achat en 2013 à leur évolution moyenne entre 2000 et 2012 (*figure 10*), on constate, comme en 2012, que les revenus réels d'activité et du patrimoine contribuent peu aux gains de pouvoir d'achat, comparativement à la moyenne 2000-2012. De plus, les prestations en espèces évoluent à un rythme de progression en termes réels similaire à celui des années 2000-2012. À l'inverse, les impôts contribuent moins qu'en 2012 à faire baisser le pouvoir d'achat.

Par unité de consommation, c'est-à-dire une fois ramené à un niveau individuel moyen, le pouvoir d'achat baisse de nouveau en 2013 (- 0,6 %).

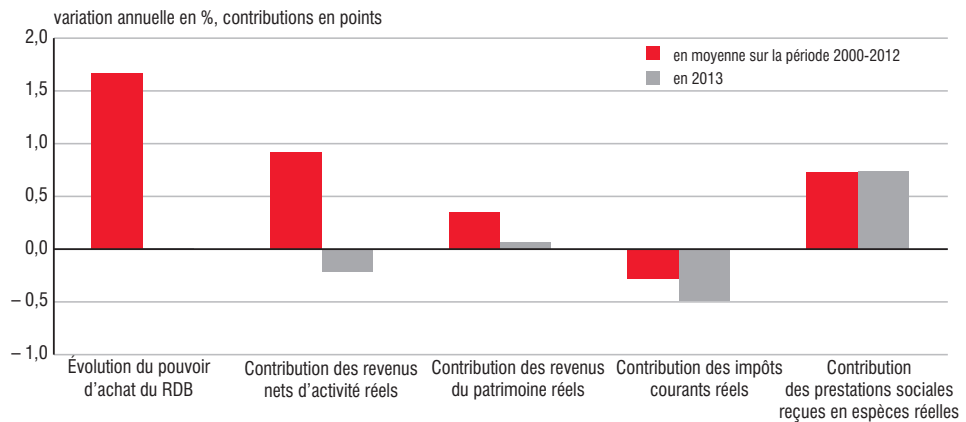
9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2013 et comparaison à la moyenne 2000-2012



Champ : France.

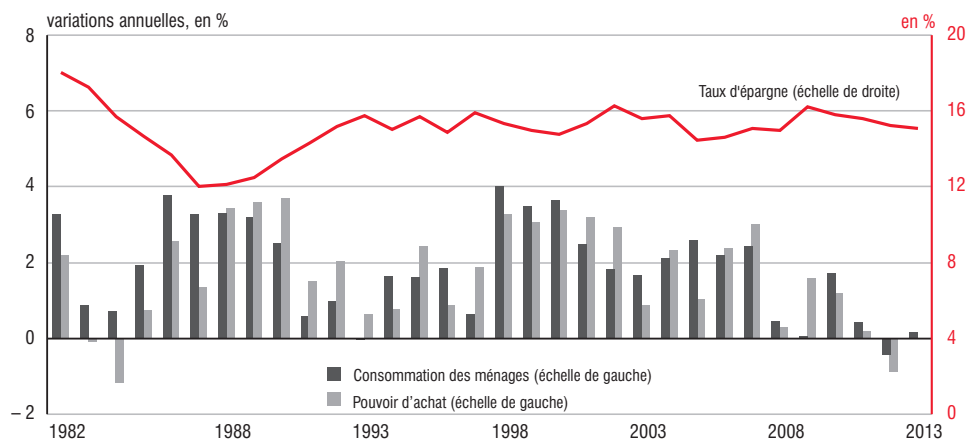
Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette figure montre donc, par exemple, que la contribution des revenus nets d'activité réels à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à - 0,2 point en 2013, alors qu'elle était de + 0,9 point en moyenne sur la période 2000-2012.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La consommation progresse légèrement, mais le pouvoir d'achat stagne

La stabilisation du pouvoir d'achat du revenu des ménages permet une légère progression de la consommation des ménages : + 0,2 % en volume après - 0,5 % en 2012. Le taux d'épargne agrégé diminue en effet légèrement à 15,1 % après 15,2 % en 2012 (*figure 11*). Le niveau d'épargne resterait ainsi à un taux proche de son niveau moyen des vingt dernières années (15,4 %).

11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les dépenses en biens manufacturés continuent de se replier (- 0,8 %) après la forte chute de 2012 (- 1,5 %). D'une part, la dégradation se poursuit mais à un rythme moins marqué dans les matériels de transport, essentiellement l'automobile (- 5,7 % après - 8,0 %), et dans les autres produits industriels (- 0,7 % après - 1,5 %). D'autre part, la consommation de biens d'équipement continue de progresser (+ 4,6 % après + 4,9 %). La consommation de cokéfaction-raffinage, en recul chaque année depuis 2003, diminue de nouveau légèrement en 2013 (- 0,5 %) de même que la consommation de produits agroalimentaires (- 0,3 % après + 0,0 % en 2012).

La consommation d'énergie-eau-déchets augmente (+ 2,1 %) : les températures moyennes en 2013 ont été légèrement plus basses qu'en 2012. La consommation énergétique avait toutefois progressé plus fortement encore en 2012 (+ 6,6 %) avec le retour à la normale des températures après une année 2011 exceptionnellement douce.

La consommation de services marchands reste en légère progression (+ 0,5 % après + 0,4 %). La consommation d'autres services aux ménages⁵, qui contient notamment les activités récréatives et artistiques ainsi que les services domestiques, voit son repli s'accroître (- 1,4 % après - 0,2 %). La consommation de services d'hébergement-restauration diminue également (- 1,4 % après - 1,8 %). En revanche, la consommation de services financiers accélère (+ 1,2 % après + 0,6 % en 2012) ainsi que celle en information-communication (+ 3,2 % après + 2,4 %) et la consommation de services de transport (+ 0,5 % après une stabilisation en 2012). Le taux de croissance des autres postes de consommation de services est relativement stable de 2012 à 2013.

Enfin, le solde des échanges touristiques (consommation des étrangers en France nette des consommations des Français à l'étranger) se dégrade légèrement tout en restant positif. La correction territoriale contribue donc positivement à la consommation totale en 2013 (+ 0,1 point) après avoir contribué négativement en 2012 (- 0,4 point).

5. Poste RU de la nomenclature NAF rev. 2.

L'investissement des ménages se replie nettement (- 3,1 % après - 2,2 %) ; notamment, dans la construction, les mises en chantier individuelles baissent fortement pour la deuxième année consécutive.

Au total, le taux d'épargne financière des ménages progresse légèrement à 5,8 %, après 5,6 % en 2012. Il est 0,2 point au-dessus de sa moyenne 2000-2012 (*encadré 4*).

Encadré 4

Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation

*Sébastien Durier, Nathalie Morer**

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes : le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale a le mérite d'en fournir une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux¹. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Toutefois, cette mesure macroéconomique peut différer de la perception que peuvent avoir les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Ceux-ci peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, parce que celles-ci doivent de toute façon être payées : les ménages peuvent alors se focaliser sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour mieux appréhender cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitral »², c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un

ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française* sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés²), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés³ - Sifim).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,3 % de leur revenu disponible en 1959, à 29,1 % en 2013,

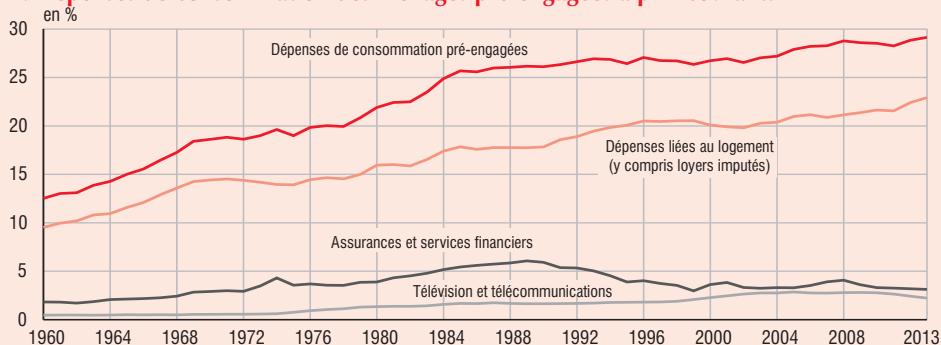
* Sébastien Durier, Nathalie Morer, Insee.

1. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activités (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts et loyers), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

2. La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché du parc privé. Ce loyer vient rehausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

3. Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

1. Dépenses de consommation des ménages pré-engagées à prix courants



Champ : France.

Note : les dépenses d'assurances et services financiers ne comprennent pas les dépenses liées à l'assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

soit une hausse de près de 17 points sur une cinquantaine d'années (figure 1).

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de cette hausse : leur part dans le revenu des ménages augmente de 9,3 % en 1959 à 22,9 % en 2013. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 1,9 % en 1959 à 6,1 % en 1989, avant de revenir à 3,1 % en 2013 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications ont vu leur part passer de 0,5 % en 1959 à 2,1 % en 1999, puis nettement progresser au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,8 % en 2009, avant de diminuer nettement sous l'effet notamment de la baisse des prix pour revenir à 2,2 % en 2013.

L'alourdissement des dépenses « pré-engagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Toutefois, il faut garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance a accompagné la diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, en lien avec l'élévation générale du niveau de vie.

Pouvoirs d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitral » par unité de consommation se replient en 2013

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu « arbitral ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ».

Revenu disponible et revenu « arbitral » sont des grandeurs macroéconomiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, on peut rapporter leur progression à la croissance démographique : compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie ; la croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, parce que la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population (en raison du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation) ; mais, en définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre, mais aussi de la composition des ménages⁴.

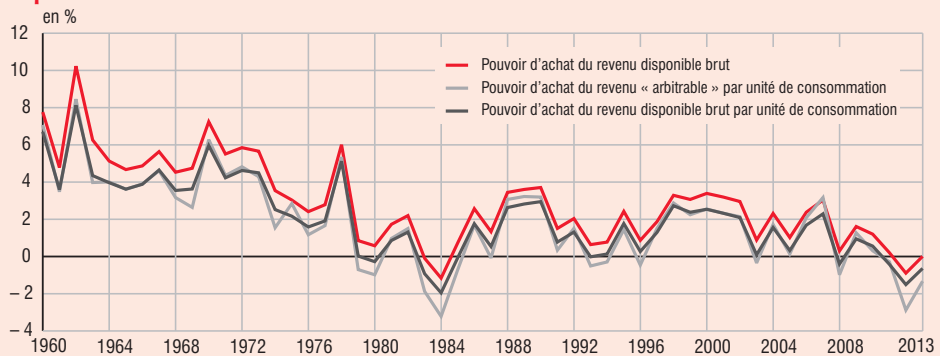
4. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Encadré 4 (suite)

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation sont très proches. Néanmoins, depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat « arbitrage » par unité de consommation sont légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils s'établissent à + 0,9 % l'an en moyenne, contre + 1,1 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). En 2013, l'écart

entre les deux mesures est plus important : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible recule de 0,6 % et celui du revenu « arbitrage » de 1,3 %. En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont beaucoup plus dynamiques que le revenu disponible brut des ménages (+ 1,7 % contre + 0,6 %), notamment du fait de l'augmentation des dépenses de chauffage liée en partie à l'accélération des prix de l'électricité et de la croissance des dépenses de loyers.

2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu « arbitrage » par unité de consommation



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

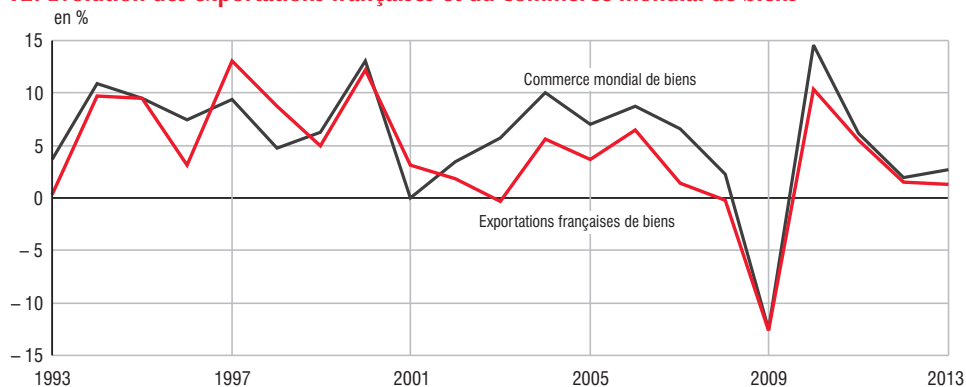
Les échanges extérieurs ne soutiennent plus l'activité

Grâce à la reprise du commerce mondial, les exportations françaises accélèrent

En 2013, le commerce mondial de biens accélère (+ 2,7 % en volume après + 1,9 %), en ligne avec la légère amélioration de l'activité dans les économies avancées. La demande mondiale adressée à la France accélère ainsi nettement, en raison de l'orientation géographique de nos échanges. Cette accélération est due principalement à la demande accrue en importations provenant d'Espagne (+ 0,4 % après - 5,7 % en 2012) et au moindre recul des importations provenant d'Italie (- 2,9 % en 2013 après - 7,1 % en 2012) tandis que celles provenant d'autres partenaires se maintiennent.

Les exportations de biens et services de la France accélèrent en 2013, progressant de 2,2 % en volume après + 1,1 % en 2012. Cette croissance reste inférieure à celle du commerce mondial de biens (figure 12), mais légèrement supérieure à la demande adressée à la France, traduisant de légers gains de part de marché. Les exportations pâtissent cependant de l'appréciation de l'euro depuis mi-2012 et tout au long de l'année 2013.

12. Évolution des exportations françaises et du commerce mondial de biens



Sources : Insee, Centraal Planbureau.

Les exportations de biens manufacturés ralentissent

Les exportations de produits manufacturés, qui représentent environ les trois quarts des ventes, ralentissent (+ 1,3 % après + 2,1 %). Ce ralentissement tient à la faible progression des exportations de biens d'équipement (+ 0,3 % après + 2,1 %), des autres produits industriels (+ 1,1 % après + 1,7 %) et des matériels de transport (+ 3,4 % après + 5,4 %) ainsi qu'au repli des exportations de produits agroalimentaires, qui progressaient en 2012 (- 0,5 % après + 1,1 %). À l'inverse, les exportations de cokéfaction-raffinage rebondissent (+ 0,7 % après - 7,1 %).

Les exportations d'énergie, eau, déchets continuent de se replier (- 7,4 % après - 5,5 %). À l'inverse, les exportations de produits agricoles progressent alors qu'elles baissaient en 2012 (+ 9,1 % après - 6,9 % en 2012). Au total, les exportations de biens ralentissent légèrement (+ 1,3 % après + 1,6 %) alors que les exportations de services rebondissent fortement (+ 6,4 % après - 2,2 %).

Les importations progressent

En 2013, les importations de la France progressent de 1,7 % en volume, après - 1,3 % en 2012, tirées par la progression de la demande intérieure hors stocks.

Les importations de produits manufacturés rebondissent (+ 1,1 % après - 0,2 %). Les importations de biens d'équipements (+ 2,8 % après - 1,3 %) et des matériels de transport (+ 2,2 % après - 0,7 %) rebondissent, tandis que celles de produits agroalimentaires accélèrent (+ 2,7 % après + 1,7 %). Les importations d'autres produits manufacturés se stabilisent (- 0,1 % après - 1,1 %) alors que les importations chutent dans la cokéfaction-raffinage (- 1,5 % après + 9,0 %). Les importations d'énergie-eau-déchets, incluant les produits pétroliers, continuent de baisser (- 3,1 % après - 6,3 % en 2012).

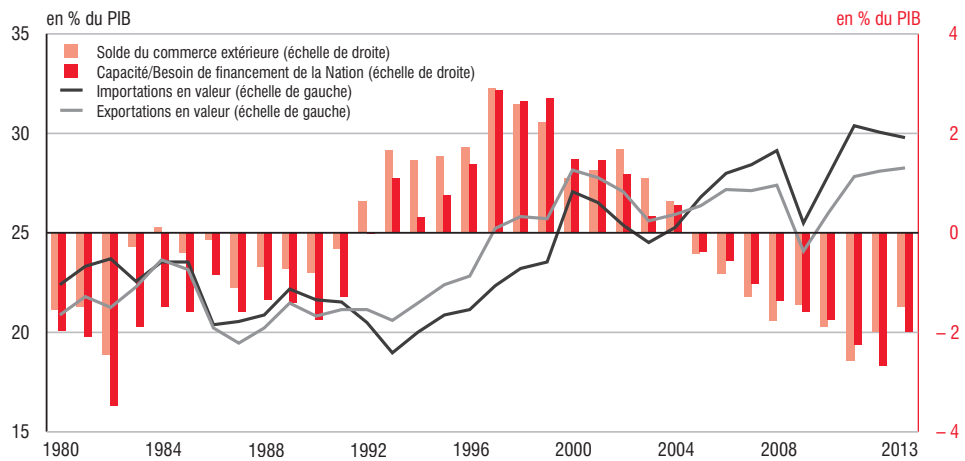
En revanche, les importations de services marchands rebondissent fortement (+ 5,6 % après - 1,1 % en 2012). En particulier, les importations accélèrent fortement dans les services aux entreprises et dans l'information-communication, et progressent dans les services de transport.

Au total, les dynamiques des exportations et des importations en volume sont très similaires. La contribution comptable des échanges extérieurs à la croissance du PIB est de + 0,1 point, alors qu'elle était de + 0,7 point en 2012.

Le besoin de financement de la nation se redresse

Au total, les exportations de biens et services croissent plus vite en valeur que les importations en 2013 (+ 1,8 % contre + 0,7 %). Même s'il reste largement déficitaire, le solde des échanges extérieurs s'améliore donc de + 9,8 milliards d'euros et s'établit dorénavant à - 31,3 milliards d'euros. Par ailleurs, après une année 2012 marquée par un fort repli du solde des revenus de la propriété (- 15,4 milliards d'euros), les revenus versés au reste du monde reculent de - 3,7 milliards d'euros quand, dans le même temps, les revenus reçus sont quasi stables. La diminution des remises de dettes accordées aux États étrangers participent aussi du redressement du solde des opérations de répartition qui s'améliore de + 4,3 milliards d'euros. Au total, le besoin de financement de la France remonte de + 14,1 milliards d'euros et revient à 2,0 % du PIB contre 2,7 % l'année précédente (*figure 13*).

13. Solde extérieur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

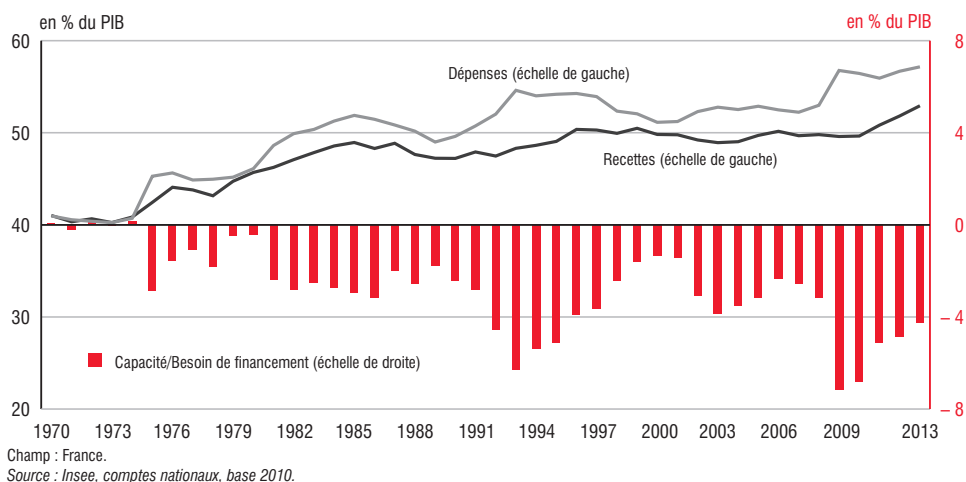
Le déficit public se réduit pour la quatrième année consécutive

En 2013, le déficit public atteint 4,2 % du PIB

En 2013, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 4,2 % du produit intérieur brut (PIB), après 4,8 % en 2012 (*figure 14*). Après sa forte dégradation en 2009 suite à la crise financière, le déficit public se réduit ainsi pour la quatrième année consécutive, grâce à une hausse des recettes plus rapide que celle des dépenses. Les recettes publiques progressent moins rapidement qu'en 2012 (+ 3,2 % après + 3,5 % en 2012), mais elles demeurent nettement plus dynamiques que le PIB (+ 1,1 % en valeur). Le ralentissement des dépenses publiques est plus marqué (+ 1,9 % après + 2,9 %). En particulier, malgré la hausse de l'encours de dette, les intérêts versés diminuent, du fait de la baisse des taux d'intérêt nominaux et de l'inflation. Parallèlement, les prestations sociales ralentissent, la croissance des dépenses de fonctionnement se stabilise et les transferts vers l'Union européenne (UE) accélèrent.

La réduction du déficit public de 12,2 milliards d'euros est imputable essentiellement aux administrations publiques centrales (- 17,2 milliards d'euros). Dans le même temps, le déficit des administrations publiques locales s'accroît de 5,5 milliards d'euros en cette année

14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



préélectorale dans les communes. Celui des administrations de sécurité sociale s'amointrit légèrement (- 0,5 milliard d'euros).

Le taux de prélèvements obligatoires augmente de 1,0 point

En 2013, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques s'établit à 44,7 % du PIB, en hausse de 1,0 point par rapport à 2012. Cette augmentation provient de la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales et sociales (+ 1,4 point de PIB) : il s'agit principalement des mesures votées dans les lois de finances initiale et de financement de la Sécurité sociale pour 2013 (+ 0,9 point) ainsi que de celles votées dans la loi de finances rectificative d'août 2012 (+ 0,3 point). En l'absence de mesures nouvelles, le poids des prélèvements obligatoires aurait diminué (- 0,5 point de PIB). Les impôts et taxes croissent en effet spontanément moins vite que le PIB en valeur, du fait notamment du ralentissement de la masse salariale privée, ainsi que de la faiblesse des résultats des entreprises.

Les administrations publiques centrales réduisent leur déficit

En 2013, le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et organismes divers d'administration centrale (Odac), s'élève à 67,9 milliards d'euros, après 85,2 milliards d'euros en 2012. Les recettes progressent de 4,7 %, alors que les dépenses n'augmentent que de 0,3 %.

Du côté des dépenses, les consommations intermédiaires s'accroissent de 3,5 %, tirées notamment par les dépenses d'entretien de matériel militaire de l'État. Les dépenses de personnel, y compris les dépenses de pensions non couvertes par des cotisations des agents en activité, ralentissent (+ 0,7 %, après + 1,3 %, la réforme des retraites retardant l'âge moyen des départs). Les dépenses d'intérêts reculent fortement (- 9,9 % après - 2,4 % en 2012), sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt nominaux et de celle de l'inflation, qui amoindrit la charge sur les titres indexés. Les prestations sociales continuent à croître mais de manière plus modérée (+ 2,7 % après + 3,4 % en 2012).

Le versement au titre des ressources propres de l'UE reste très dynamique (+ 2,2 milliards d'euros, dont un versement exceptionnel de 1,8 milliard d'euros lié à la fin de

la programmation européenne 2007-2013). Les dépenses d'investissement de l'État baissent de 9,6 % (soit – 1,0 milliard d'euros), en raison principalement de moindres livraisons de matériels militaires. Elles augmentent en revanche de 4,5 % (soit + 0,7 milliard d'euros) pour les Odac, du fait de la hausse des dépenses en recherche et développement.

Du côté des recettes des administrations publiques centrales, leur dynamisme (+ 4,7 %) provient essentiellement de l'effet des mesures nouvelles. Les impôts sur la production et les importations augmentent de 5,6 milliards d'euros, dont + 2,9 milliards d'euros de TVA et + 1,5 milliard d'euros au titre de la contribution au service public de l'électricité. Ce sont les impôts sur le revenu qui enregistrent la plus forte progression (+ 9,5 %, soit + 12,1 milliards d'euros). Près des trois quarts de la hausse proviennent des impôts acquittés par les ménages, notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'impôt sur les sociétés est en hausse de 3,3 milliards d'euros : en particulier, la nouvelle contribution additionnelle portant sur les montants de dividendes distribués rapporte 1,8 milliard d'euros. Les autres impôts courants sont en baisse, notamment l'impôt de solidarité sur la fortune (– 0,7 milliard d'euros par contrecoup de la contribution exceptionnelle de 2012). Enfin, les impôts en capital progressent autant qu'en 2012 (+ 0,8 milliard d'euros après + 0,9 milliard d'euros). Après avoir accusé une forte baisse en 2012, les revenus de la propriété sont en moindre repli (– 4,1 %).

Les finances publiques locales se dégradent

En 2013, le besoin de financement des administrations publiques locales se creuse pour atteindre 9,2 milliards d'euros, après 3,7 milliards d'euros en 2012. Les dépenses décélèrent à peine (+ 3,4 % après + 3,6 % en 2012), alors que les recettes ralentissent plus nettement (+ 1,1 % après + 2,3 % en 2012).

Du côté des dépenses, l'investissement local reste dynamique en cette année préélectorale (+ 5,1 % en 2013 après + 5,8 %). Les rémunérations versées continuent d'augmenter de manière soutenue (+ 3,2 % après + 3,1 % en 2012), en dépit de la poursuite du gel du point de la fonction publique. Les consommations intermédiaires décélèrent (+ 2,9 % après + 3,5 % en 2012) dans un contexte de faible inflation. La charge d'intérêts hors Sifim (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) ralentit significativement en raison de la baisse des taux d'intérêt (+ 1,6 % après + 4,0 % en 2012). En revanche, les dépenses des collectivités locales au titre des prestations et transferts sociaux accélèrent (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2012), portées notamment par les dépenses du revenu de solidarité active « socle » (+ 8,9 % après + 4,6 % en 2012) en lien avec la situation dégradée du marché du travail.

Les recettes d'impôts sur les produits et la production ralentissent significativement (+ 0,6 % soit + 0,6 milliard d'euros, après + 4,7 % en 2012). La faiblesse des transactions sur le marché immobilier pèse sur les droits de mutation à titre onéreux (– 0,9 milliard d'euros après – 0,4 milliard d'euros en 2012) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises recule également (– 0,6 milliard d'euros après + 1,0 milliard d'euros). Inversement, la taxe foncière, la cotisation foncière sur les entreprises et le versement transport progressent (respectivement + 1,2 milliard d'euros, + 0,6 milliard d'euros et + 0,3 milliard d'euros en 2013). Parallèlement, la taxe d'habitation augmente de 0,7 milliard d'euros. Le gel des concours financiers de l'État ainsi que les moindres recettes de production (+ 2,2 % après + 2,8 % en 2012), contribuent également au ralentissement des recettes.

Les comptes sociaux restent déficitaires

En 2013, le besoin de financement des administrations de sécurité sociale se réduit très légèrement à – 12,5 milliards d'euros, après – 12,8 milliards d'euros en 2012. La croissance des dépenses est en effet un peu plus faible que celle des recettes.

La décélération des recettes des administrations de sécurité sociale se poursuit (+ 2,6 % après + 3,4 % en 2012). Le ralentissement de la masse salariale privée (+ 1,1 % après + 2,1 % en 2012) pèse sur la croissance des cotisations sociales et les prélèvements sociaux sur les revenus sont peu dynamiques. Ce fléchissement des recettes est néanmoins limité par d'importantes mesures nouvelles (encadré 5).

Encadré 5

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2013

Fabien Gonguet, Claire Jolly, Alexis Loublier*

En 2013, les mesures fiscales et sociales contribuent à accroître le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques de 29,4 milliards d'euros.

Ménages : les prélèvements obligatoires sont accrus de 15,1 milliards d'euros par des mesures nouvelles

En 2013, plusieurs mesures augmentent les prélèvements obligatoires acquittés par les ménages. Les principales d'entre elles sont la suppression de l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires (+ 2,3 Md€) ; la hausse de deux points du prélèvement social sur les revenus du patrimoine et les produits de placement (+ 1,8 Md€) ; la désindexation des barèmes de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de solidarité sur la fortune et des droits de mutation à titre gratuit (+ 1,6 Md€) ; la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,5 Md€) ; l'imposition au barème des revenus du capital (+ 1,3 Md€) ; la réforme des allègements des droits de succession (+ 1,1 Md€) ; la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (+ 1,0 Md€) ; la réforme du régime social des travailleurs indépendants (+ 1,0 Md€) ; la baisse du plafond du quotient familial à 2 000 € (+ 0,6 Md€) ; la limitation du bénéfice de la demi-part supplémentaire aux seuls contribuables vivant seuls ayant eu à charge un enfant pendant au moins cinq ans (+ 0,5 Md€) ; la

hausse des droits sur la bière (+ 0,5 Md€) et l'assujettissement des retraites à la contribution de solidarité sur l'autonomie (+ 0,5 Md€). En revanche, la fin de la contribution exceptionnelle sur la fortune (- 2,3 Md€) a réduit les prélèvements obligatoires pesant sur les ménages.

Entreprises : les prélèvements obligatoires sont accrus de 13,5 milliards d'euros par des mesures nouvelles

En 2013, plusieurs mesures augmentent les prélèvements obligatoires acquittés par les entreprises, notamment la limitation de la déductibilité des charges financières (+ 3,7 Md€), l'application de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme et la hausse de celle-ci de 10 % à 12 % (+ 2,7 Md€), la création d'une contribution de 3 % sur le versement des dividendes (+ 1,8 Md€), la limitation des niches sociales sur l'épargne salariale (+ 1,7 Md€), la mise en place de mesures anti-abus en matière de fiscalité des entreprises (+ 1,2 Md€), l'instauration d'un impôt minimal par limitation de l'imputation des déficits (+ 1,0 Md€), la mise en œuvre de mesures sectorielles sur la fiscalité des entreprises d'assurance (+ 0,9 Md€).

Enfin, les prélèvements des employeurs publics sont accrus de 0,8 milliard d'euros par des mesures nouvelles, notamment du relèvement du taux de cotisation CNRACL (+ 0,6 Md€).

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales en 2013

en milliards d'euros

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales	29,4
<i>dont : ménages</i>	15,1
Mesures sur l'impôt sur le revenu	8,0
Mesures sur la TVA et autres taxes indirectes (alcools, tabacs, TICPE...)	2,7
Autres (ISF, donations et successions, prélèvements sociaux, cotisations payées par les ménages...)	4,3
<i>dont : entreprises</i>	13,5
Mesures sur l'impôt sur les sociétés	7,8
Cotisations payées par les entreprises et forfait social	3,4
Autres (dont contribution exceptionnelle assurance)	2,3
<i>dont : autres</i>	0,8
Cotisations payées par les employeurs publics	0,8

Champ : France. Source : direction générale du Trésor.

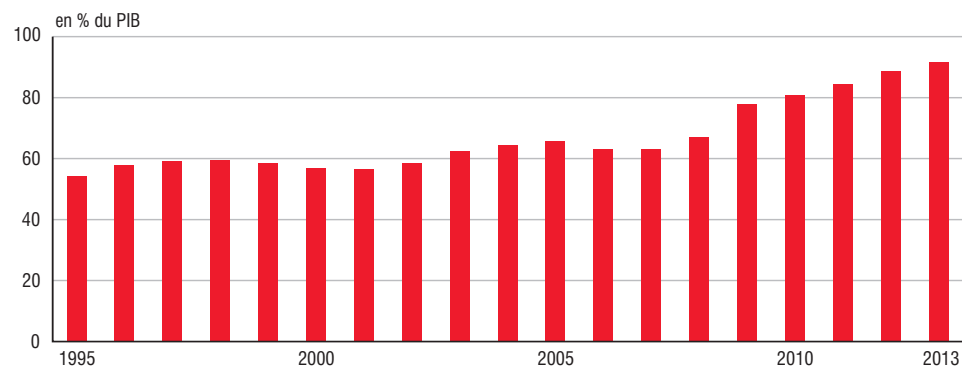
* Fabien Gonguet, Claire Jolly, Alexis Loublier, direction générale du Trésor.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale ralentissent (+ 2,4 % après + 3,3 % en 2012). La progression des dépenses d'assurance maladie est contenue, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) inférieure de 1,4 milliard d'euros à celui voté *ab initio*, et la réforme des retraites de 2010 monte en charge. Les prestations familiales ralentissent (+ 1,2 %) après avoir augmenté de 3,0 % en raison de la revalorisation exceptionnelle de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire en 2012. À l'inverse, la croissance des prestations chômage reste soutenue en raison d'une conjoncture peu favorable sur le marché de l'emploi (+ 4,5 % après + 5,9 %).

La dette publique augmente de 3,1 points à 91,8 %

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 1 939,7 milliards d'euros après 1 855,4 milliards d'euros un an plus tôt. Elle représente 91,8 % du PIB, contre 88,7 % fin 2012 (*figure 15*).

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 533,2 milliards d'euros, en hausse de 78,5 milliards d'euros, soit une variation supérieure à son besoin de financement (- 69,2 milliards d'euros). Parmi les éléments expliquant cette différence, l'effet de consolidation lié à la diminution des passifs de l'État détenus par d'autres administrations publiques joue à hauteur de 6,8 milliards d'euros.

La contribution à la dette des Odac s'établit à 12,4 milliards d'euros, en diminution de 1,3 milliard d'euros par rapport à la fin 2012. La reprise par l'État de la dette de l'établissement public de financement et de restructuration (EPFR, en charge de la défaisance des actifs du Crédit lyonnais) ainsi que l'amortissement d'une partie de la dette du service annexe d'amortissement de la dette (SAAD) de la SNCF jouent à la baisse respectivement pour - 4,5 milliards d'euros et - 1,1 milliard d'euros. Inversement, le reclassement au sein de la dette de Maastricht du passif lié à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE) et l'augmentation de la dette de la société anonyme de gestion des stocks de sécurité (Sagess) jouent à la hausse pour respectivement + 3,9 milliards d'euros et + 0,4 milliard d'euros.

La contribution à la dette des administrations publiques locales atteint 182,3 milliards d'euros, soit une hausse de 6,2 milliards d'euros par rapport à 2012, un peu inférieure à leur besoin de financement (- 9,2 milliards d'euros) du fait de la diminution de leurs dépôts au Trésor (- 2,6 milliards d'euros).

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 0,8 milliard d'euros pour s'établir à 211,7 milliards d'euros. Le besoin de financement (- 12,5 milliards d'euros), nettement plus important que la variation de la dette, est financé par une diminution de la trésorerie et d'importantes cessions d'actifs, notamment de la part de certains régimes de retraite.

Fin 2013, la dette publique nette s'élève pour l'ensemble des administrations publiques à 1 773,0 milliards d'euros (soit 83,9 % du PIB), en augmentation de 88,2 milliards d'euros par rapport à 2012. La dette publique notifiée, brute, croît dans le même temps de 84,3 milliards d'euros. Ces évolutions similaires masquent des variations d'actifs importantes : la trésorerie des administrations publiques se contracte ainsi de 11,5 milliards d'euros dont - 8,5 milliards d'euros pour l'État, alors que ce dernier prête 8,2 milliards d'euros aux pays de la zone euro dans le cadre du fonds européen de stabilité financière (FESF) (*encadré 6*). ■

Encadré 6

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2011 et 2012

*Anne-Juliette Bessone, Marie Leclair, Ronan Mahieu**

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2013, les comptes annuels définitif 2011 et semi-définitif 2012 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2011 et provisoire 2012 publiés en 2013.

Principales révisions sur le compte 2011

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 2,1 % dans le compte définitif 2011, contre + 2,0 % dans le compte semi-définitif, publié en base 2005. La progression du PIB en valeur est revue en revanche en baisse (+ 3,0 % contre + 3,3 %). Le partage volume / prix du PIB a en effet été modifié, du fait principalement de changements concernant la consommation en assurance-vie et en télécommunication.

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en très légère baisse à + 1,0 point : la contribution de la FBCF est revue à la baisse (- 0,2 point), du fait de la révision de la FBCF des ménages (+ 1,0 % contre + 2,4 %). La FBCF des administrations publiques est également révisée en baisse (- 4,4 % contre + 0,2 %) en raison du nouveau traitement des matériels militaires en base 2010, ces dépenses étant désormais traitées en FBCF. L'année 2011 faisant suite à une année au cours de laquelle d'importantes livraisons militaires avaient eu lieu, la FBCF en matériel militaire, et en conséquence celle des administrations publiques, recule en 2011. La FBCF des entreprises non financières est en revanche

légèrement plus dynamique que lors du compte semi-définitif (+ 3,9 % contre + 3,1 %).

Les dépenses de consommation des ménages sont revues en très légère baisse en volume (+ 0,4 % contre + 0,5 %), mais plus fortement en valeur (+ 2,3 % contre + 2,6 %) du fait principalement des assurances et des télécommunications, cette révision se reportant principalement sur les prix. La contribution du commerce extérieur à la croissance en volume est nulle, comme au compte semi-définitif. Les importations ont en effet été revues en hausse dans des proportions similaires aux exportations, du fait essentiellement des révisions de la balance des paiements. Après le mouvement de fort déstockage en 2009, les entreprises reconstituent leurs stocks en 2011 : la contribution des stocks à la croissance du PIB en volume est positive, identique à celle du compte semi-définitif (+ 1,1 point).

Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée (VA) des SNF est revue de + 0,4 point à la hausse (+ 3,6 % au lieu de + 3,2 %) et la croissance des rémunérations versées par celles-ci de - 0,3 point, à + 3,4 %. L'excédent brut d'exploitation (EBE) marque donc une progression (+ 2,3 %) alors qu'il était estimé stable précédemment. En outre, le solde des revenus de la propriété est revu favorablement. L'épargne brute des SNF en ressort quasi stable (+ 0,1 %), alors qu'elle reculait de 8,5 % dans le compte semi-définitif. La FBCF est un peu révisée en hausse (+ 0,9 point, à + 6,7 %).

* Anne-Juliette Bessone, Marie Leclair, Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 6 (suite)

Les taux de marge, d'investissement et d'autofinancement sont structurellement relevés en base 2010 du fait du passage en investissement des dépenses de R&D. En 2011, ils sont revus respectivement de + 2,1, + 2,9 et + 7,7 points (à 31,2 %, 22,7 % et 80,3 %).

Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages est amoindrie de 0,7 point (à + 2,0 %), la dynamique des revenus d'activité et de ceux du patrimoine étant atténuée. Compte tenu de la révision à la baisse du prix de la dépense de consommation finale, l'évolution du pouvoir d'achat est revue de - 0,4 point (à + 0,2 %). La progression de la dépense de consommation finale des ménages en valeur est également infléchie (- 0,4 point à + 2,3 %). Le taux d'épargne s'en trouve abaissé (- 0,4 point à 15,6 %). L'investissement étant relevé, le taux d'épargne financière est davantage revu (- 0,6 point, à 6,1 %).

Principales révisions sur le compte 2012

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 0,3 % dans le compte semi-définitif 2012, contre + 0,0 % dans le compte provisoire, publié en base 2005. La progression du PIB en valeur n'est pas revue (+ 1,5 %) mais le partage volume / prix du PIB a été modifié, comme pour le compte définitif 2011 en lien avec les changements de partage volume / prix de la consommation en assurance-vie, en télécommunication et en santé et éducation non marchandes.

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en légère hausse à + 0,3 point au lieu de - 0,1 point précédemment : la contribution de la FBCF est en effet revue à la hausse, du fait de la révision de la FBCF des entreprises non financières (+ 0,1 % contre - 2,1 %). La FBCF des administrations publiques est révisée en hausse (+ 1,6 % contre - 0,5 %) sous l'effet du nouveau traitement des matériels militaires en base 2010, l'année 2012 étant une année d'importantes livraisons militaires. Les dépenses de consommation des ménages sont revues en très légère baisse en volume (- 0,5 % contre - 0,4 %), mais plus fortement en valeur (+ 1,0 % contre + 1,4 %) du fait principalement des assurances et des télécommunications, cette révision se reportant sur les prix. La révision en baisse plus marquée sur les

exportations que sur les importations se traduit par une révision à la baisse de la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB en volume (+ 0,7 point contre + 1,0 point). Les entreprises continuent de reconstituer leurs stocks en 2012 alors qu'on enregistrait un léger déstockage au compte provisoire. Toutefois, comme en 2011 la reconstitution des stocks était nettement plus forte, la contribution des stocks à la croissance du PIB en volume reste négative, à - 0,6 point contre - 0,9 point précédemment.

Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2012, la croissance de la VA des SNF s'établit à + 1,6 % au lieu de + 1,2 % dans le compte provisoire. Parallèlement, l'évolution des rémunérations est révisée en hausse (+ 0,2 point, à + 2,2 %). Le repli de l'EBE est ainsi moins marqué (- 0,4 %, contre - 1,5 % précédemment). Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété est relevé, si bien que la baisse de l'épargne brute des SNF est atténuée : - 3,5 % au lieu de - 9,7 % précédemment. La FBCF est désormais orientée en hausse (+ 1,6 %), alors qu'elle se repliait légèrement dans le compte provisoire (- 0,8 %).

En 2012 comme en 2011, le passage en investissement des dépenses de R&D relève globalement les ratios du compte des SNF ; les profils sont toutefois légèrement modifiés. Ainsi, la dégradation du taux de marge entre 2011 et 2012 est moins marquée en base 2010 (- 0,6 point contre - 0,8 précédemment). Le taux d'investissement se stabilise, alors qu'il baissait légèrement en base 2005 (- 0,4 point). Enfin, la baisse du taux d'autofinancement entre les deux années est moins marquée : - 4,0 points contre - 6,5 points précédemment.

Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de + 0,5 % en valeur en 2012, soit 0,4 point de moins qu'en base 2005. Le principal facteur de révision porte sur les revenus de la propriété reçus, qui sont moins dynamiques. L'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages étant également révisé de - 0,4 point, la baisse du pouvoir d'achat du RDB est maintenue à - 0,9 %. La dépense de consommation des ménages en valeur étant moins dynamique qu'au compte provisoire, le taux d'épargne des ménages est abaissé de 0,4 point, à 15,2 %. De manière similaire, le taux d'épargne financière est révisé de - 0,5 point, à 5,6 %.

Encadré 6 (suite)

Des révisions liées aux délais de disponibilité des sources d'information statistique, et pour certaines aux innovations de la base 2010

Pour un compte semi-définitif, les révisions par rapport au compte provisoire proviennent principalement des révisions des sources d'information sur les comptes des administrations publiques et des sociétés financières, de la disponibilité d'informations fines relatives à la consommation des ménages et de la disponibilité des données des statistiques annuelles d'entreprises dans leur version semi-définitive. Ces statistiques annuelles d'entreprises font la synthèse d'informations statistiques et administratives sur les entreprises non financières (déclarations fiscales, enquêtes annuelles de production et enquêtes sectorielles annuelles) qui ne sont pas disponibles au moment de la confection du compte provisoire.

Pour un compte définitif, la principale source de révision par rapport au compte semi-définitif provient de la disponibilité des données de statistiques annuelles d'entreprises dans leur version

définitive. En particulier, la valeur ajoutée des entreprises non financières est calée sur ces données d'entreprises.

À ces sources usuelles de révision s'ajoutent cette année celles liées aux innovations de la base 2010. La plupart de ces innovations jouent davantage sur les niveaux que sur les taux de croissance : les principaux ratios du compte des SNF font ainsi l'objet de fortes révisions à la hausse. Toutefois, les évolutions de quelques agrégats sont également sensiblement revues : c'est vrai en particulier de l'investissement public (en raison de l'impact des livraisons de matériel militaire) ou de la consommation des ménages en raison de la modification de certaines méthodes de partage volume-prix (assurances et services de télécommunication).

Pour plus de précisions, voir la note sur Internet : www.insee.fr, thèmes Comptes nationaux - Finances publiques, Comptes nationaux annuels, publications, « Les principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2011, 2012 et 2013 ».

Tableaux des principales révisions

Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes (évolutions, en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Produit intérieur brut	2,0	0,0	2,1	0,3
Importations	5,1	-1,1	6,3	-1,3
Dépenses de consommation des ménages	0,5	-0,4	0,4	-0,5
Dépenses de consommation des administrations publiques	0,4	1,4	1,0	1,7
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	2,9	-1,2	2,1	0,3
<i>dont : ménages</i>	<i>2,4</i>	<i>-0,3</i>	<i>1,0</i>	<i>-2,2</i>
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	<i>3,1</i>	<i>-2,1</i>	<i>3,9</i>	<i>0,1</i>
<i>administrations publiques (APU)</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,5</i>	<i>-4,4</i>	<i>1,6</i>
Exportations	5,4	2,4	6,9	1,1
Stocks (contribution au PIB)	1,1	-0,8	1,1	-0,6

Tableau B : fiche de PIB en valeur, données brutes (évolutions, en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Produit intérieur brut	3,3	1,5	3,0	1,5
Importations	11,0	0,8	12,0	0,5
Dépenses de consommation des ménages	2,6	1,4	2,3	1,0
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,7	2,6	2,1	2,4
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	6,0	0,5	4,6	1,8
<i>dont : ménages</i>	<i>6,5</i>	<i>2,1</i>	<i>4,4</i>	<i>-0,7</i>
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	<i>5,6</i>	<i>-0,8</i>	<i>6,1</i>	<i>1,5</i>
<i>administrations publiques (APU)</i>	<i>3,8</i>	<i>1,7</i>	<i>-1,6</i>	<i>3,5</i>
Exportations	8,8	3,6	10,0	2,6
Stocks (contribution au PIB)	1,0	-0,7	1,0	-0,6

Tableaux des principales révisions (suite)

Tableau C : fiche de PIB en prix, données brutes (évolutions, en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Produit intérieur brut	1,3	1,5	0,9	1,2
Importations	5,6	1,9	5,4	1,8
Dépenses de consommation des ménages	2,1	1,9	1,8	1,4
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,2	1,2	1,0	0,7
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	3,0	1,7	2,5	1,5
<i>dont : ménages</i>	4,0	2,3	3,4	1,6
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	2,5	1,3	2,1	1,4
<i>administrations publiques (APU)</i>	3,6	2,2	3,0	1,8
Exportations	3,3	1,2	2,9	1,5
Stocks (contribution au PIB)	0,1	-0,1	0,1	-0,1

Tableau D : éléments du compte des sociétés non financières, évolutions et taux, en %

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Valeur ajoutée (VA)	3,2	1,2	3,6	1,6
Rémunération des salariés	3,8	2,0	3,4	2,2
Excédent brut d'exploitation (EBE)	0,0	-1,5	2,3	-0,4
Épargne brute	-8,5	-9,7	0,1	-3,5
FBCF	5,7	-0,8	6,7	1,6
Taux de marge (EBE/VA)	29,1	28,4	31,2	30,6
Taux d'investissement (FBCF/VA)	19,8	19,4	22,7	22,7
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	72,6	66,0	80,3	76,3

Tableau E : éléments du compte des ménages, évolutions et taux, en %

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Revenu disponible brut (RDB)	2,7	0,9	2,0	0,5
Dépense de consommation	2,6	1,4	2,3	1,0
Pouvoir d'achat du RDB	0,7	-0,9	0,2	-0,9
Taux d'épargne (épargne/RDB)	16,0	15,6	15,6	15,2
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	6,7	6,1	6,1	5,6

Champ : France.

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2013 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2014.

Source : Insee, comptes nationaux, bases 2005 et 2010.

Dossiers

Les comptes nationaux passent en base 2010

*Anne-Juliette Bessone, Myriam Broin, Marie Hassan, Marie Leclair, Ronan Mahieu**

Chaque année, l'estimation de la croissance des agrégats macroéconomiques est actualisée sur les trois dernières années pour tenir compte des nouvelles informations arrivées depuis la précédente publication.

Depuis le 15 mai 2014, ce sont l'ensemble des agrégats depuis 1949 qui sont modifiés. Les comptes nationaux changent en effet de « base » : ils passent en base 2010 notamment pour mettre en œuvre la nouvelle version du Système européen de comptes, le SEC 2010. Ce règlement introduit d'importantes innovations conceptuelles portant principalement sur le périmètre de l'investissement (notamment immatériel), la comptabilisation des échanges extérieurs ou la description de l'activité des entreprises d'assurance. Il s'applique à l'ensemble des pays européens à partir de septembre 2014.

Mais changer de base, c'est revoir également les méthodes, les nomenclatures et les sources statistiques utilisées par la comptabilité nationale afin qu'elle continue de refléter au mieux la réalité économique.

Ce dossier présente les principales modifications introduites et leur répercussion sur les comptes nationaux. L'agrégat phare de la comptabilité nationale, le produit intérieur brut (PIB), est ainsi fortement relevé, notamment en raison du traitement en investissement des dépenses de recherche-développement (R&D).

Le niveau du PIB est révisé à la hausse de 3,2 %

Le SEC 2010 succède au SEC 1995 qui gouvernait la confection des comptes nationaux par l'Insee comme par l'ensemble des pays européens. Il précise au niveau européen, afin de garantir la plus grande comparabilité des estimations entre les pays de l'Union, la manière dont doivent être prises en compte les innovations conceptuelles introduites par le Système de comptes nationaux (SCN 2008) adopté au niveau international sous l'égide de l'Organisation des Nations unies. Le souci d'une comparabilité la plus poussée possible entre pays de l'Union européenne (UE) est motivé par des raisons à la fois d'efficacité – définir et suivre les politiques économiques et sociales menées par l'UE – et d'équité : les données des comptes nationaux servent en effet au calcul de la contribution des pays membres au budget de l'Union ou du montant des subventions octroyées aux régions. La mise en œuvre du SEC 2010 constitue le fait le plus marquant de la base 2010.

L'ensemble des travaux effectués dans le cadre du passage à la base 2010 conduit à réviser le niveau des grands agrégats économiques et dans une moindre mesure leur évolution. Le PIB, qui mesure l'activité économique sur le territoire national, s'élève maintenant à 1 998 milliards d'euros en 2010, soit une révision à la hausse de 3,2 % par rapport à la base 2005. Le traitement en investissement des dépenses en recherche-développement, qui augmente le PIB de 41,5 milliards d'euros, représente les deux tiers de la révision totale (+ 61,8 milliards d'euros).

* Ont contribué à ce dossier :

Coordination : Myriam Broin.

Contribution : Anne-Juliette Bessone, Marie Hassan, Marie Leclair, Ronan Mahieu ainsi que toutes les équipes du département des comptes nationaux et les sections comptes du département des synthèses sectorielles.

Le revenu national brut (RNB), qui tient compte des revenus primaires reçus par les seuls résidents, que ces revenus soient générés en France ou à l'étranger (*lexique*), est relevé en 2010 de 63,2 milliards d'euros par rapport à la base 2005. L'essentiel de ce rehaussement découle de celui du PIB. S'y ajoutent des révisions apportées par la balance des paiements : les salaires nets reçus du reste du monde sont accrus de 3,1 milliards d'euros tandis que le solde des revenus financiers avec le reste du monde est abaissé de 4,1 milliards d'euros. Par ailleurs, les impôts perçus par le reste du monde sont abaissés (- 2,4 milliards d'euros) : la TVA prélevée au profit de l'Union européenne est désormais enregistrée dans une nouvelle opération de transferts courants (*figure 1*).

1. Du produit intérieur brut au revenu national brut en 2010

	en milliards d'euros		
	Base 2005	Base 2010	Révision
Produit intérieur brut	1 936,7	1 998,5	61,8
Solde des revenus primaires reçus et versés au reste du monde	39,4	40,8	1,4
Rémunérations des salariés reçues nettes des rémunérations versées	9,3	12,4	3,1
Subventions reçues nettes des impôts versés	4,6	7,0	2,4
Revenus financiers reçus nets des revenus financiers versés	25,5	21,4	- 4,1
Revenu national brut	1 976,1	2 039,3	63,2

Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux*.

Ce qui change avec la base 2010 : SEC 2010 et autres facteurs

Une définition élargie des actifs et de l'investissement en SEC 2010

La comptabilité nationale distingue la consommation intermédiaire et la formation brute de capital fixe (FBCF). La consommation intermédiaire correspond aux biens et services consommés comme *inputs* dans le processus de production. Les biens et services consommés intermédiairement excluent les actifs fixes, lesquels sont utilisés dans le processus de production pendant des durées longues (supérieures à un an). La perte de valeur des actifs fixes résultant de leur utilisation normale et de leur obsolescence est enregistrée en consommation de capital fixe (CCF), tandis que les flux d'investissement (FBCF) accroissent le stock d'actifs fixes.

Avec le SEC 2010, le périmètre des actifs fixes est étendu pour inclure notamment le résultat de l'activité de R&D, les bases de données et les systèmes d'armes militaires (véhicules, sous-marins, blindés, missiles balistiques à fort pouvoir de destruction censés rendre un service de dissuasion permanent, etc.). Les dépenses correspondantes (acquisition de matériels militaires, achat ou production pour compte propre de bases de données ou de services de R&D) consenties par les entreprises ou les administrations publiques (APU) sont donc désormais comptabilisées en FBCF et non plus en consommation intermédiaire (on parle alors de « capitalisation » des dépenses de R&D).

Pour les unités marchandes, la valeur ajoutée (VA) est obtenue en soustrayant à la production les consommations intermédiaires : le reclassement d'une consommation intermédiaire en FBCF relève donc leur VA du même montant. Pour les unités non marchandes, la VA est conventionnellement calculée comme la somme des rémunérations versées, des impôts nets des subventions sur la production et de la CCF : en cas de reclassement d'une consommation intermédiaire en FBCF, leur VA est donc relevée du montant additionnel de CCF correspondant aux nouveaux actifs fixes. L'extension du périmètre des actifs fixes en SEC 2010 se traduit donc par un relèvement du PIB. En revanche, le produit intérieur net (PIN), obtenu en retranchant la CCF au PIB, n'est guère modifié par la mise en œuvre du SEC 2010.

Compte tenu de l'impact de ces innovations sur la CCF des APU, cette dernière a dû être intégralement réestimée. Pour ce faire, les séries de dépenses d'investissement par produit, branche d'activité et sous-secteur institutionnel sur longue période (voir *infra*, § *Le compte de patrimoine*) ont aussi été révisées.

Le nouveau traitement des dépenses de R&D aboutit à lui seul à relever le niveau du PIB de 2,1 % en 2010 (41,5 milliards d'euros) : les deux tiers (27,7 milliards d'euros) proviennent des sociétés non financières (SNF) et un tiers (13,8 milliards d'euros) des APU. La comptabilisation des bases de données comme un actif à part entière, qui traduit le rôle croissant des technologies de l'information et de la communication dans les processus de production, rehausse quant à lui le PIB généré par les SNF de 1,2 milliard d'euros en 2010. Enfin, la comptabilisation en FBCF des dépenses en systèmes d'armes militaires rehausse uniquement la valeur ajoutée des administrations publiques : en 2010, les livraisons de matériels militaires ont été importantes, ce qui relève la FBCF des APU de 6,7 milliards d'euros, mais leur VA de seulement 3,3 milliards d'euros.

Le SEC 2010 impose aussi d'ajouter à la production pour emploi final propre (PEFP) des producteurs marchands une rémunération du capital fixe mis en œuvre, lorsque cette production est évaluée par la somme des coûts de production. La PEFP étant intégralement investie, la prise en compte de ce « service du capital » conduit à réévaluer la VA et la FBCF des SNF de 0,5 milliard d'euros en 2010.

Une meilleure description en SEC 2010 de l'activité des sociétés financières, notamment des entreprises d'assurance

Le SEC 2010 introduit deux innovations importantes dans le traitement des entreprises d'assurance. L'activité des entreprises de réassurance, jusqu'alors consolidée avec celle des assureurs directs, est désormais décrite séparément. Il en résulte une révision à la hausse de la production globale des entreprises d'assurance, en soi sans impact sur le PIB car la production ainsi introduite pour les réassureurs a pour contrepartie une nouvelle consommation intermédiaire des assureurs directs.

La mesure de la production de services d'assurance dommages change elle aussi. Conceptuellement, cette production correspond pour l'essentiel à la marge dégagée par les assureurs. Avec le SEC 1995, cette marge était calculée en soustrayant chaque année les indemnités versées des primes collectées et des revenus qu'ils tirent du placement de leurs provisions techniques. Ce calcul conduisait au résultat quelque peu paradoxal qu'une sinistralité exceptionnellement forte (par exemple, à cause de catastrophes naturelles) se traduisait par une production de services d'assurance anormalement faible voire négative. Aussi, le SEC 2010 demande de substituer dans le calcul de la production les indemnités attendues aux indemnités effectivement versées. Ce nouveau traitement se justifie conceptuellement par le fait que ce que produit l'assureur, c'est la garantie *ex ante* de dédommager l'assuré en cas de sinistre, quelle que soit la sinistralité qui sera constatée *ex post*. Ce nouveau traitement, qui a nécessité la mise en place d'une méthode d'estimation des indemnités attendues, a un impact en moyenne très réduit sur la valeur ajoutée des assureurs et le PIB, mais variable d'une année sur l'autre en fonction de la sinistralité (+ 0,3 milliard d'euros en 2010, + 2,1 milliards d'euros en 2009).

Les sociétés financières (SF) incluent désormais toutes les *holdings* dans un nouveau sous-secteur institutionnel spécifique, alors que celles-ci étaient jusqu'alors classées pour une part en sociétés non financières. Le reclassement a été effectué avec la Banque de France, de façon cohérente avec les concepts utilisés dans les répertoires d'entreprises, notamment en matière de profilage des groupes de sociétés. Il affecte peu les comptes non financiers parce que les unités concernées, dont le rôle est confiné à la détention d'actifs, ne dégagent qu'une très faible valeur ajoutée : environ 0,1 milliard d'euros de VA passe en 2010 du secteur

des SNF à celui des SF, sans impact sur la VA totale. L'impact devrait être plus sensible sur l'estimation des stocks d'actifs et de passifs financiers effectuée par la Banque de France dans les comptes financiers, qu'elle publiera à l'été 2014.

Des échanges extérieurs modifiés par l'application du critère de transfert de propriété

Un autre changement conceptuel important, en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements qui doit être mise en œuvre en 2014, porte sur les échanges extérieurs de biens dont la description n'est plus seulement fondée sur l'observation de flux physiques à la frontière des pays par la douane, mais sur la notion de transfert de propriété. Le traitement du travail à façon à l'étranger et du négoce international est ainsi modifié¹.

Il y a travail à façon lorsqu'une entreprise, agissant en tant que donneur d'ordre, fait confectionner un bien par une autre entreprise, dite sous-traitante, en lui fournissant les intrants nécessaires. Lorsque les entreprises sont situées dans des pays différents, on observe des flux physiques d'intrants et de biens finis entre les pays concernés. En SEC 2010, compte tenu du fait que les intrants comme le bien fini restent à tout moment la propriété de l'entreprise donneuse d'ordre, aucun échange de bien entre les deux pays n'est enregistré (contrairement au SEC 1995). En revanche, une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants, est comptabilisée. Conceptuellement, ce nouveau traitement ne modifie pas le solde total des échanges extérieurs ; mais il diminue les exportations et les importations de biens industriels, et introduit une importation de service industriel. En pratique, le constat de divergences entre les sources de données utilisées (douane et balance des paiements) amène à réviser davantage à la baisse les exportations (- 9,9 milliards d'euros) que les importations (- 8,6 milliards d'euros), induisant une légère dégradation du solde extérieur (- 1,3 milliard d'euros), sans impact sur le niveau du PIB.

Il y a négoce international lorsqu'une entreprise d'un pays A achète un bien dans un pays B pour le revendre sans transformation, et sans que le bien franchisse la frontière du pays A (que le bien soit revendu dans le pays B ou dans un pays tiers). En SEC 1995, on n'enregistrait aucun échange de biens pour le pays A car le produit ne pénétrait pas sur son territoire : était seulement comptabilisée une exportation de service de négoce, pour un montant égal à la marge du négociant (différence entre le prix de revente et le prix d'achat). En SEC 2010, considérant que le bien, lorsqu'il est acheté au pays B, devient la propriété d'une entreprise du pays A, on enregistre une exportation de bien du pays A égale à la marge du négociant. Ce nouveau traitement n'a d'impact ni sur le PIB ni sur le total des échanges extérieurs, mais diminue d'une dizaine de milliards d'euros les exportations de services au profit des exportations de biens.

Quelques modifications du SEC 2010 affectent le compte des administrations publiques

Plusieurs dispositions du SEC 2010 affectent le compte des administrations publiques (APU), notamment le nouveau traitement des soultes ou des crédits d'impôt.

Le SEC 2010 modifie le traitement des soultes que les entreprises publiques versent aux APU, en cas de transfert à celles-ci de leurs engagements vis-à-vis de leurs salariés en matière de retraite. Plusieurs versements de soultes ont eu lieu en France depuis 1997 (soultes France Telecom, EDF-GDF et La Poste). Les soultes étaient jusqu'à présent intégralement comptabilisées en recette publique l'année du versement, améliorant, cette année-là, le déficit des APU ;

1. L'impact de ce nouveau traitement du travail à façon et du négoce international a été évalué par l'Insee sur la base de données préliminaires de la Banque de France : il ne préjuge donc pas des soldes de la balance des paiements en BPM6 qui seront publiés fin juin 2014 par la Banque de France.

elles sont désormais considérées comme une avance financière au titre des futures pensions de retraite, et leur comptabilisation comme recette publique est étalée sur la durée de versement des pensions. Ce traitement dégrade le déficit public les années de versement d'une soulte (avec un impact maximal de - 7,1 milliards d'euros en 2005, année de versement de la soulte des industries électriques et gazières) et l'améliore légèrement les années suivantes.

Les crédits d'impôt restituables étaient généralement enregistrés sous forme de moindres recettes d'impôt ; ils sont comptabilisés aujourd'hui intégralement en dépenses (que le contribuable en bénéficie sous la forme d'un remboursement par l'administration fiscale ou bien d'une réduction d'impôt). En outre, ils sont désormais enregistrés intégralement au moment où le bénéficiaire fait reconnaître sa créance par le fisc, quel que soit le moment où le versement sera effectivement effectué. Ce nouveau traitement relève donc à la fois les dépenses et les recettes publiques, mais pas nécessairement du même montant si la créance créée par le crédit d'impôt n'est pas immédiatement recouvrée. Plus de vingt-cinq crédits d'impôt portant sur l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu ont été recensés et pris en compte : le crédit d'impôt recherche (CIR) s'inscrit par exemple en aide à l'investissement, la prime pour l'emploi (PPE) en prestation sociale en espèces, etc. Seul le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile affecte le PIB, en l'abaissant de 1,8 milliard d'euros. En effet, lorsque le ménage est employeur direct, la valeur ajoutée des ménages est réduite (- 1,2 milliard d'euros) : ce crédit d'impôt est une subvention à la production qui diminue la production, celle-ci étant évaluée par la somme des coûts. Quand il a recours à un service prestataire, le crédit d'impôt est comptabilisé en subvention sur les produits et vient diminuer le PIB (- 0,6 milliard d'euros) sans affecter la valeur ajoutée des différents secteurs institutionnels.

Le périmètre des APU est modifié à la marge par le SEC 2010 du fait de l'inclusion du coût du capital dans l'évaluation des coûts de production. En effet, seules les unités pour lesquelles la part des recettes marchandes dans le total des coûts de production est durablement supérieure à 50 % peuvent être considérées comme hors du périmètre des APU et le relèvement des coûts de production fait passer certaines unités en dessous de ce seuil. L'impact quantitatif de cette modification est toutefois marginal.

Autres causes de révision du PIB non liées au SEC 2010

Le passage à la base 2010 ne se limite pas à l'adoption des préconisations du nouveau SEC : de nombreuses améliorations méthodologiques ou de sources ont été introduites, qui ont elles aussi un impact sur les niveaux des agrégats économiques.

La valeur ajoutée des entreprises non financières est déterminée par la statistique d'entreprise (Ésane). L'actualisation des données Ésane pour l'année 2010 rehausse la VA des entreprises non financières (ENF) de 7,3 milliards d'euros, et la VA des auxiliaires financiers (classés parmi les sociétés financières) de 1,3 milliard d'euros. Outre le calcul de la valeur ajoutée, des travaux nouveaux ont mobilisé le dispositif Ésane pour la base 2010 : l'information qui ressort d'Ésane concernant la FBCF corporelle des entreprises non financières (ENF) entre désormais dans le processus de mise en cohérence des données d'offre et de demande, comme celle de la FBCF en logiciel ou en construction dont la méthode a par ailleurs été revue. C'est le cas également de l'information qu'apportent les données des entreprises du commerce tirées d'Ésane concernant la consommation finale des ménages.

Des travaux ont été menés, hors SEC 2010, pour améliorer l'évaluation du compte du secteur des assurances. Le passage des états comptables, transmis à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) par les assureurs, aux données de comptabilité nationale a été revu en profondeur. Des données comptables ont par ailleurs pu être mobilisées pour mieux estimer l'activité des mutuelles et des institutions de prévoyance. Il en résulte au total une révision à la hausse de la VA de + 0,4 milliard d'euros en 2010. Par ailleurs, la refonte

du compte des sociétés d'assurance a amené à revoir en hausse l'estimation des consommations intermédiaires en services d'assurance par les ENF, avec un impact négatif sur la valeur ajoutée de ces dernières (- 1,6 milliard d'euros). De même, au sein des SF, l'examen des données disponibles sur les organismes de placement collectif (OPC) a conduit à revoir en forte hausse leur production. Ce changement est neutre sur la valeur ajoutée des SF (les OPC qui n'ont pas d'activité immobilière ne dégagent en comptabilité nationale aucune valeur ajoutée), mais entraîne une révision en forte hausse des consommations intermédiaires des SNF en services d'OPC, avec un impact fortement négatif sur leur valeur ajoutée (- 1,2 milliard d'euros).

L'exploitation des données du compte satellite du logement (CSL) a permis d'améliorer l'évaluation de la production des ménages en service de location : la production des ménages augmente de 10,6 milliards d'euros. En contrepartie, la consommation intermédiaire des ménages en location a été revue à la hausse (+ 4,8 milliards d'euros) ce qui diminue d'autant la VA. En outre, la clarification du traitement des gardiens d'immeubles entraîne une baisse de la valeur ajoutée des ménages de 0,5 milliard d'euros. Au total, la révision des estimations sur le logement augmente la VA des ménages et le PIB d'environ 5 milliards d'euros.

Les échanges extérieurs sont également révisés à la suite de la mise en place de l'enquête complémentaire de la Banque de France sur les échanges internationaux de services (ECEIS), qui se substitue aux déclarations des banques pour compte de tiers dans les estimations de la balance des paiements : à hauteur de + 35,5 milliards d'euros sur les exportations, et + 27,3 milliards d'euros sur les importations, soit + 8,2 milliards d'euros en 2010 sur le solde des échanges extérieurs. L'intégration des données ECEIS ne modifie pas le niveau du PIB qui, dans les comptes nationaux français, est déterminé par l'approche revenus (comptes des secteurs institutionnels) : les révisions sur les échanges extérieurs induites par l'ECEIS sont donc compensées sur d'autres emplois finals. En revanche, la révision à la hausse du solde des échanges de services de réassurance par la balance des paiements augmente la valeur ajoutée des entreprises d'assurance de 1,2 milliard d'euros, ce qui se répercute sur le PIB.

Mayotte, devenu le 101^e département français en 2011, est, pour respecter la cohérence temporelle des comptes, intégré dans les comptes dès le début des séries et ajoute ainsi 1,2 milliard d'euros au PIB en 2010 ; les dépenses de l'État concernant ce territoire étaient déjà enregistrées dans les comptes en base 2005 mais apparaissaient comme versées au reste du monde. Enfin, des améliorations apportées à l'évaluation de la FBCF des APU par produit et branche sur longue période diminuent la CCF des APU et donc leur valeur ajoutée en 2010 (- 3,0 milliards d'euros hors nouveaux actifs liés à la R&D, aux bases de données et aux systèmes d'armes). Les autres révisions touchant la VA des APU sont marginales : prise en compte de Mayotte, ajout de nouveaux organismes divers d'administration centrale (ODAC).

Enfin, la révision de la méthode de calcul de la production pour emploi final propre des SNF au titre des logiciels diminue la VA de 1,4 milliard d'euros.

La valeur ajoutée des SNF et des APU revue en forte hausse

La VA de l'ensemble de l'économie augmente de 60,0 milliards d'euros (*figure 2*). De plus, le solde des impôts et des subventions sur les produits est accru de 1,7 milliard d'euros : la taxe sur les certificats d'immatriculation (cartes grises) est reclassée dans les impôts sur les produits tandis que le crédit d'impôt sur l'emploi d'un salarié à domicile *via* un prestataire est à présent enregistré en subvention. Au total, le PIB est relevé de 61,8 milliards d'euros.

Ce sont les SNF et les APU qui voient leur VA revue le plus fortement. Le nouveau traitement de la R&D explique l'essentiel de la révision de la VA des APU (+ 15,1 milliards d'euros) et près des deux tiers de la révision de la VA des SNF (+ 36,3 milliards d'euros), la nouvelle version de la statistique structurelle d'entreprises (Ésane) explique près du tiers restant.

2. Révision de la valeur ajoutée brute des secteurs institutionnels et du PIB

en milliards d'euros

	Année 2010			
	Base 2005	Base 2010	Révision en niveau	Révision (en %)
Sociétés non financières	975,8	1 012,0	36,3	3,7
Sociétés financières	88,2	90,3	2,1	2,4
Administrations publiques	319,4	334,4	15,1	4,7
Ménages	328,0	334,1	6,1	1,8
Entrepreneurs individuels	132,8	135,2	2,4	1,8
Ménages purs	195,2	198,9	3,7	1,9
Institutions sans but lucratif au service des ménages	29,6	30,1	0,6	1,9
Ensemble des secteurs institutionnels	1 741,0	1 801,0	60,0	3,4
Impôts nets de subventions sur les produits	195,8	197,5	1,7	0,9
Produit intérieur brut	1 936,7	1 998,5	61,8	3,2

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

Malgré la refonte complète du compte des assurances, la VA des sociétés financières n'est que légèrement rehaussée en 2010. La nouvelle version de la statistique structurelle d'entreprises pour les entrepreneurs individuels ainsi que l'actualisation des estimations en matière de logement et le nouveau traitement des crédits d'impôt pour les ménages purs augmentent la VA des ménages de 6,1 milliards d'euros.

L'équilibre entre les ressources et les emplois

Avec les changements apportés pour la base 2010, la part dans le PIB des différents postes de demande change un peu : le poids de l'investissement (FBCF) est accru, tandis que celui de la dépense de consommation, principale composante de la demande, se réduit (*figure 3*).

3. Révision de l'équilibre ressources-emplois du PIB en valeur entre la base 2010 et la base 2005

en milliards d'euros

	Niveau 2010, en valeur		Révision
	Base 2005	Base 2010	
Produit intérieur brut (PIB)	1 936,7	1 998,5	61,8
Importations	538,3	558,1	19,7
Dépenses de consommation	1 606,9	1 598,2	- 8,7
Ménages	1 085,3	1 082,4	- 2,9
APU ¹	481,8	476,2	- 5,6
ISBLSM ²	39,8	39,6	- 0,2
FBCF	377,2	441,1	63,9
Ménages	101,6	107,1	5,5
ENF ³	198,9	234,0	35,1
IFEA ⁴	12,3	13,1	0,7
APU	60,4	82,9	22,5
ISBLSM	3,9	4,0	0,1
Exportations	494,5	520,5	25,9
Variation de stocks	- 3,5	- 3,2	0,3

1. Administrations publiques.

2. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

3. Entreprises non financières.

4. Institutions financières et entreprises d'assurance.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

L'investissement est augmenté des dépenses en recherche et développement, en matériel militaire et en bases de données

La formation brute de capital fixe (FBCF) est rehaussée de 63,9 milliards d'euros en 2010 : 43,5 milliards d'euros de dépenses en R&D, 6,7 milliards d'euros de matériels militaires, 3,4 milliards d'euros de bases de données.

En dehors des révisions imposées par le SEC, la FBCF des entreprises non financières a fait l'objet d'un examen approfondi. Tout d'abord, la FBCF corporelle a été évaluée à partir de deux sources réunies dans le système d'information É sane (immobilisations déclarées dans les liasses fiscales et les enquêtes sectorielles annuelles auprès des entreprises), via un retraitement corrigeant des différences de concepts et de mode de valorisation entre comptes d'entreprises et comptabilité nationale. Puis, elle a été si nécessaire ajustée dans le cadre de l'exercice de mise en cohérence au niveau fin entre l'offre et la demande. Au total, la FBCF corporelle des ENF baisse de 4,6 milliards d'euros en 2010.

Ensuite, la FBCF de l'ensemble des secteurs institutionnels en logiciels (qui sont des actifs incorporels) est relevée de 8,3 milliards d'euros, après analyse du chiffre d'affaires détaillé en activités informatiques. La production de logiciels pour compte propre a été réévaluée à partir des salaires versés aux équipes informatiques internes et autres coûts, selon une méthode proposée par l'OCDE, également appliquée pour estimer la production de bases de données pour compte propre.

Enfin, l'analyse des autres produits faisant l'objet de production pour emploi final propre a conduit à revoir sensiblement les montants de FBCF par produit, notamment en réparation et installation de machines et en construction.

La FBCF des ENF est ainsi révisée à la hausse de 35,1 milliards d'euros en 2010, du fait essentiellement de la capitalisation de la R&D et des bases de données et de la nouvelle estimation de la FBCF en logiciels. La FBCF des APU est quant à elle révisée de + 22,5 milliards d'euros du fait de la R&D et des matériels militaires. Quant aux ménages, leur FBCF est rehaussée de 5,5 milliards d'euros au total : leur FBCF en construction est relevée de 8,1 milliards d'euros, conséquence d'une exploitation approfondie des enquêtes annuelles auprès des entreprises de la construction, tandis qu'en sens inverse, les frais liés à l'acquisition de biens immobiliers ont été revus à la baisse (*figure 4*).

4. Révision de la FBCF en valeur sur 2010 entre la base 2010 et la base 2005

en milliards d'euros

	Valeur en 2010
Montant total de FBCF, base 2010	441,1
Montant total de FBCF, base 2005	377,2
Écart entre la base 2005 et la base 2010	63,9
Impact du changement de SEC	54,1
R&D	43,5
Matériel militaire	6,7
Bases de données	3,4
Revalorisation de la PEPF	0,5
Impact des autres modifications	9,8
dont : FBCF corporelle des ENF	- 4,6
logiciels	8,3
FBCF en construction des ménages	8,1

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

Dépenses de consommation revues en baisse

Les dépenses de consommation des ménages sont abaissées de 2,9 milliards d'euros en 2010 : la mobilisation de sources externes et de données d'entreprises à un niveau détaillé amène à les diminuer de 12,4 milliards d'euros tandis que les changements méthodologiques les augmentent de 10,0 milliards d'euros et que les changements conceptuels les réduisent de 0,9 milliard d'euros.

La prise en compte des panels de consommateurs, des comptes satellites, du logement en particulier, diminue les dépenses de consommation de 5,2 milliards d'euros ; les données des enquêtes annuelles d'entreprise qui fournissent les ventes du commerce de détail par produit fin et celles des entreprises des services et de la construction par type de clientèle amènent à abaisser les dépenses de consommation de 7,2 milliards d'euros (*figure 5*).

5. Révision des dépenses de consommation finale des ménages en valeur sur 2010 entre la base 2010 et la base 2005

	en milliards d'euros
	Valeur en 2010
Montant de la dépense de consommation finale des ménages, base 2010	1 082,4
Montant de la dépense de consommation finale des ménages, base 2005	1 085,3
Écart entre la base 2005 et la base 2000	- 2,9
Impact des changements conceptuels	- 0,9
Crédit d'impôt (SEC)	- 2,7
Assurance (SEC)	0,2
Certificats d'immatriculation	1,5
Impact des changements méthodologiques	10,0
Assurance (autres)	6,3
Organismes de placement collectif	1,4
Prise en compte des Dom pour les dépenses en automobile	1,3
Prestations sociales en nature (matrice D631)	1,1
Impact de l'actualisation des sources statistiques	- 12,4
Prise en compte des données d'entreprise	- 7,2
Prise en compte des sources externes	- 5,2
Impact de la prise en compte de Mayotte	0,8
Autres	- 0,4

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

La refonte totale du compte des assurances augmente la consommation des ménages de 6,3 milliards d'euros en 2010. La consommation en OPC augmente de 1,4 milliard d'euros en 2010, du fait d'une nouvelle estimation des frais de transaction et d'un champ élargi. La nouvelle estimation des prestations sociales en nature augmente le reste à charge des ménages de 1,1 milliard d'euros. Par ailleurs, la consommation des ménages intègre désormais les jeux de hasard en ligne et l'estimation de la consommation d'automobiles dans les Dom a été fortement revue, tandis que les méthodologies de prise en compte des dépenses en gardiennage d'immeuble et de calcul du coût des téléphones portables achetés dans le cadre d'offres liées ont été améliorées.

Les changements conceptuels diminuent la consommation des ménages de 0,9 milliard d'euros en 2010. Ainsi, le nouveau traitement du crédit d'impôt pour l'emploi salarié à domicile et pour la garde d'enfant de moins de 6 ans la diminue de 2,7 milliards d'euros : on considère que les ménages reçoivent une subvention ou une prestation sociale en nature, qui abaisse ce qui reste à leur charge et donc leur consommation. La consommation des ménages en assurance est aussi modifiée par le SEC : celle-ci se définit désormais comme les primes ôtées des indemnités dues lissées dans le temps ; cela en modifie la temporalité et l'augmente de 0,2 milliard d'euros en 2010.

Les dépenses des ménages en carte grise acquittées lors de l'acquisition d'un véhicule sont désormais comptabilisées comme un impôt sur les produits et non plus sur le revenu ou le patrimoine ; la dépense de consommation augmente en conséquence de 1,5 milliard d'euros.

La structure des dépenses de consommation des ménages est peu modifiée par rapport à la base 2005 : le poids de l'alimentation est abaissé (13,0 % du total en 2010, soit - 0,6 point) ainsi que celui des hôtels, cafés, restaurants (6,5 %, soit - 0,6 point) et des transports (13,5 %, soit - 0,5 point). En revanche, le poids des biens et services divers est accru (11,7 %, soit + 0,6 point principalement du fait des assurances) ainsi que celui des loisirs et de la culture (8,9 %, soit + 0,4 point). Le plus gros poste reste le logement et les dépenses associées (eau, énergie) qui représente plus du quart des dépenses totales par fonction (25,7 %, + 0,2 point).

Les dépenses de consommation des administrations publiques sont revues en baisse de 5,6 milliards d'euros, principalement en raison du classement en FBCF des dépenses de R&D et en systèmes d'armes. En SEC 1995, ces dépenses entraient (comme toutes les consommations intermédiaires) dans le calcul de la production des APU et avaient pour contrepartie une dépense de consommation des APU. En base 2010, elles sont classées en FBCF, mais la CCF qui résulte de l'usure et de l'obsolescence de ces nouveaux actifs entre dans le calcul de la production non marchande des APU, avec là aussi en contrepartie une dépense de consommation des APU. La dépense de consommation des APU est donc révisée d'un montant égal à la différence entre la CCF apparue et les dépenses reclassées en FBCF. Or, la CCF est inférieure en 2010 à la FBCF correspondante : l'écart est de - 2,0 milliards d'euros pour la R&D et même de - 3,4 milliards d'euros pour les systèmes d'armes, les livraisons de matériels militaires ayant été particulièrement importantes en 2010. Par ailleurs, le traitement des dépenses de R&D en FBCF induit un transfert de 0,8 milliard d'euros de la consommation individualisable vers la consommation collective : l'activité de recherche des enseignants-chercheurs des universités était en effet en base 2005 regroupée avec les activités d'enseignement, dont la production a pour contrepartie une consommation individualisable. Elle est maintenant reclassée en activité de R&D, qui a pour contrepartie une consommation collective.

La révision de la consommation des APU s'explique également par la réestimation complète de la consommation de capital fixe des autres actifs (- 2,5 milliards d'euros, avec un effet plus marqué sur la consommation individualisable des APU, - 4,0 milliards d'euros) et, dans une moindre mesure, par une redéfinition de la frontière des prestations sociales en nature (- 0,7 milliard d'euros). La révision des données sources et du champ des APU rehausse en revanche la consommation des administrations publiques (+ 3,0 milliards d'euros). Au total, les dépenses individualisables des APU sont revues de - 4,9 milliards d'euros et leurs dépenses collectives de - 0,7 milliard d'euros.

Par ailleurs, la prise en compte des dernières données disponibles diminue marginalement la dépense de consommation des ISBLSM de 0,2 milliard d'euros. *In fine*, la consommation effective des ménages est revue en baisse de 8,0 milliards d'euros.

Les échanges extérieurs : effets SEC 2010 et recalage sur les données de la douane et de la balance des paiements

Le solde extérieur est accru de 6,2 milliards d'euros en 2010 : les importations de 19,7 milliards d'euros et les exportations de 25,9 milliards d'euros.

Ce sont les flux de services qui augmentent le plus : de 27,0 milliards d'euros pour les importations et de 24,1 milliards d'euros pour les exportations.

Le recalage sur les données de la balance des paiements, en particulier sur l'enquête complémentaire sur les échanges internationaux des services (ECEIS), rehausse à lui seul de 35,5 milliards d'euros les exportations et de 27,3 milliards d'euros les importations, soit + 8,2 milliards d'euros sur le solde total. Par ailleurs, les importations de transport routier sont accrues de 2,6 milliards d'euros ; la traduction des importations et exportations de fret mesurées par la balance des paiements en concepts de comptabilité nationale a en effet changé (*figure 6*).

6. Révision des échanges extérieurs en valeur sur 2010 entre la base 2010 et la base 2005

en milliards d'euros

	Exportations	Importations	Solde
Base 2010	520,5	558,1	- 37,6
Base 2005	494,5	538,3	- 43,8
Révision	25,9	19,7	6,2
Biens	1,8	- 7,3	9,1
Services	24,1	27,0	- 2,9
Impact prise en compte ECEIS	35,5	27,3	8,2
Impact autres révisions et recalage sur données sources	1,0	- 1,7	2,7
Impact travail à façon	- 9,9	- 8,6	- 1,3
Impact négoce international	0,0	0,0	0,0
Impact correction transport	- 0,5	2,6	- 3,1
Autres impacts (Mayotte, brevet, contrebande)	- 0,2	0,1	- 0,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

L'évaluation des échanges extérieurs est toutefois aussi fortement affectée par les innovations introduites par le SEC 2010 en matière de travail à façon et de négoce international (voir *supra*). L'introduction du SEC 2010 diminue les importations de 8,6 milliards d'euros par rapport à la base 2005 en raison du nouveau traitement du travail à façon : cette correction porte uniquement sur les biens. La mise en œuvre du SEC 2010 amène également à revoir en baisse le total des exportations, mais principalement sur les services si bien que les exportations de biens sont revues en légère hausse (+ 1,8 milliard d'euros) : en effet, l'impact défavorable sur les exportations de biens du nouveau traitement du travail à façon est compensé par la comptabilisation en exportations de biens plutôt que de services des activités de négoce international. *In fine*, le solde des échanges de biens est donc revu en forte hausse (+ 9,1 milliards d'euros) tandis que celui des échanges de services est un peu dégradé (- 2,9 milliards d'euros).

Valeur ajoutée des branches : poids accru de l'industrie

La répartition de la valeur ajoutée entre les branches est modifiée. En base 2010, l'industrie représente 13,5 % de la valeur ajoutée totale en 2010, soit 0,7 point de plus qu'en base 2005. Les branches industrielles ayant le plus recours à la recherche-développement, en particulier les branches fabriquant des matériels de transport, des équipements électriques, électroniques, informatiques et l'industrie pharmaceutique, pèsent davantage en termes de valeur ajoutée : en effet, leurs dépenses de R&D ne sont plus considérées comme des consommations intermédiaires mais comme un investissement (*figure 7*).

Le poids dans la valeur ajoutée des activités scientifiques et techniques (qui incluent notamment la R&D, marchande comme non marchande) s'accroît (+ 0,7 point), notamment du fait du nouveau traitement de la R&D non marchande. Par ailleurs, la capitalisation de la R&D et des matériels militaires ainsi que la modification des données sources, entre autres, ont certes accru en niveau la valeur ajoutée des services principalement non marchands

7. Valeur ajoutée par grande branche en 2010, en base 2005 et en base 2010

en milliards d'euros

	Base 2005		Base 2010	
	Niveau	Part (en %)	Niveau	Part (en %)
Agriculture	31,8	1,8	32,1	1,8
Industrie	222,7	12,8	243,8	13,5
Construction	106,2	6,1	109,2	6,1
Services principalement marchands	987,0	56,7	1 010,2	56,1
Services principalement non marchands	393,3	22,6	405,7	22,5
Ensemble	1 741,0	100,0	1 801,0	100,0

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

(+ 12,4 milliards d'euros) mais leur poids dans la valeur ajoutée totale recule très légèrement (- 0,1 point). Les services principalement marchands, s'ils restent prédominants, représentent désormais une plus faible part de la valeur ajoutée totale (56,1 % en 2010, soit - 0,6 point).

Outre l'impact de la mise en œuvre du SEC 2010, l'actualisation de la statistique d'entreprise dont dérivent les valeurs ajoutées par branche explique certaines révisions en niveau, notamment pour la construction (+ 3,0 milliards d'euros en 2010) et les branches commerciales (- 4,8 milliards d'euros). Enfin, les consommations intermédiaires des branches, déduites de la statistique d'entreprise, ont été mises en cohérence avec les consommations intermédiaires des produits issues des équilibres ressources-emplois. Ceci conduit à revoir la valeur ajoutée de certaines branches, notamment de l'industrie agroalimentaire (+ 8,7 milliards d'euros) et de l'hébergement-restauration (+ 5,3 milliards d'euros).

Des méthodes de partage volume-prix améliorées sur certains produits

Le PIB est modifié en niveau plus qu'en évolution par le changement de SEC comme par le recalage sur les données sources (Ésane, balance des paiements, etc.) : sa croissance en valeur entre 2009 et 2010 passe ainsi de + 2,7 % en base 2005 à + 3,1 % en base 2010. En volume, l'impact est un peu plus faible : le taux de croissance passe de 1,7 % à 2,0 %. En effet, les méthodes de partage volume-prix ont été revues sur certains produits : les évolutions de l'assurance-vie et des services de télécommunications, par exemple, ont été significativement affectées.

La production de services d'assurance-vie et sa contrepartie en dépense de consommation des ménages sont volatiles en valeur. En effet, le taux de distribution des revenus aux assurés peut fluctuer sensiblement d'une année sur l'autre en fonction des performances des placements des assureurs-vie, comme au moment de la crise bancaire de 2008 puis lors de la crise des dettes souveraines en 2011-2012. Cette volatilité était en base 2005 reportée intégralement sur les volumes parce que le déflateur des services d'assurance-vie était l'indice global des prix à la consommation (IPC). En base 2010, l'évolution en volume est déterminée par l'évolution des encours de provisions techniques d'assurance-vie déflatés par l'IPC : la volatilité du volume de la production d'assurance-vie et donc celle du PIB en volume s'en trouvent réduites.

S'agissant des services de télécommunication, l'utilisation en base 2005 comme déflateur de l'IPC spécifique à ce produit débouchait spontanément sur une consommation en volume de services de téléphonie mobile stagnante, voire décroissante en 2012 lors de l'arrivée d'un nouvel opérateur sur le marché, alors même que les données disponibles sur les durées de communication ou les SMS suggéraient une croissance toujours soutenue. En base 2010, la consommation en volume de services de téléphonie mobile évolue en fonction des données disponibles sur les durées de communication et le nombre de SMS émis.

Les comptes des grands secteurs institutionnels

Sociétés non financières : relèvement du taux de marge et moindre besoin de financement

La FBCF des SNF est relevée de 35,0 milliards d'euros en 2010, dont 27,7 milliards d'euros au titre de la R&D. Cette augmentation est la raison essentielle du changement des principaux soldes comptables des SNF et des ratios qui en sont tirés.

La valeur ajoutée est révisée de + 36,3 milliards d'euros mais l'EBE de seulement + 26,5 milliards d'euros parce que les rémunérations des salariés sont accrues de 9,7 milliards d'euros du fait du calage sur les nouvelles données issues d'Ésane. Le taux de marge (EBE/VA) passe de 30,0 % à 31,6 %. Le taux d'investissement des SNF (FBCF/VA) passe de 19,3 % à 22,1 %.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété passe de – 85,8 milliards d'euros à – 76,1 milliards d'euros : le solde des flux de revenus de la propriété avec le reste du monde mesurés par la balance des paiements est revu à la hausse, de même que les dividendes reçus (estimés à partir notamment de données issues d'Ésane). De plus, les aides à l'investissement sont accrues de 4,8 milliards d'euros : les montants du crédit d'impôt recherche en font désormais partie (avec en contrepartie une révision à la hausse des impôts versés). L'épargne brute passe donc de 157,8 milliards d'euros à 191,0 milliards d'euros. Le taux d'autofinancement des SNF (Épargne brute/FBCF) passe de 83,8 % à 85,6 %. *In fine*, le besoin de financement des SNF s'atténue légèrement, de 13,4 milliards d'euros à 11,3 milliards d'euros (figure 8).

8. Compte des sociétés non financières en 2010

en milliards d'euros

	Base 2005	Base 2010	Révision en niveau	Révision (en %)
Valeur ajoutée	975,8	1 012,0	36,3	3,7
Rémunération des salariés	652,0	661,6	9,7	1,5
<i>dont : salaires et traitements bruts</i>	<i>495,2</i>	<i>504,2</i>	<i>9,0</i>	<i>1,8</i>
Impôts liés à la production	49,3	49,2	0,0	– 0,1
Subvention d'exploitation	– 18,6	– 18,5	0,1	– 0,5
Excédent brut d'exploitation	293,1	319,6	26,5	9,0
Solde des revenus de la propriété (reçus - versés)	– 85,8	– 76,1	9,6	– 11,2
Impôts sur le revenu et le patrimoine	26,5	32,2	5,7	21,5
Transferts courants versés (nets des reçus)	– 23,2	– 20,5	2,7	– 11,6
Épargne brute	157,8	191,0	33,1	21,0
Formation brute de capital fixe	188,3	223,2	35,0	18,6
Variations de stocks	– 4,2	– 4,1	0,2	– 3,6
Aides à l'investissement	7,0	11,9	4,8	68,6
Capacité/besoin de financement	– 13,4	– 11,3	2,1	– 15,8
Taux de marge des SNF (EBE / VA, %, rév. en points)	30,0	31,6	1,5	///
Taux d'investissement (FBCF / VA)	19,3	22,1	2,8	///
Taux d'autofinancement (Épargne / FBCF)	83,8	85,6	1,7	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

Sociétés financières : capacité de financement revue en hausse

La capacité de financement des sociétés financières en 2010 augmente de 3,1 milliards d'euros. Alors que la valeur ajoutée augmente de 2,1 milliards d'euros, les rémunérations baissent de 3,0 milliards d'euros, du fait de l'intégration des nouvelles données sur les mutuelles et institutions de prévoyance. Le solde des revenus de la propriété est réduit de 1,7 milliard d'euros. Une exploitation plus complète des états comptables des assureurs et une meilleure prise en compte de l'assurance sociale augmentent de 2,0 milliards d'euros les revenus de la propriété attribués aux assurés.

Le niveau des primes nettes et des indemnités d'assurance dommage est nettement rehaussé (respectivement + 4,3 et + 4,5 milliards d'euros), parce que le champ des indemnités comprend désormais l'activité d'assurance dommage des assureurs-vie.

Ménages : capacité de financement revue à la baisse mais taux d'épargne peu modifié

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages diminue de 5,5 milliards d'euros en 2010 par rapport à la base 2005.

Les revenus d'activité sont relevés de 11,6 milliards d'euros et les salaires reçus de 10,1 milliards d'euros, surtout du fait de la révision des salaires versés par les entreprises non financières. En revanche, les revenus du patrimoine diminuent de 4,8 milliards d'euros malgré le relèvement de l'EBE des ménages purs de 7,7 milliards d'euros, suite au recalage sur le compte satellite du logement et au nouvel enregistrement des crédits d'impôt liés au logement dans les subventions reçues. En effet, bien que les revenus de la propriété attribués aux assurés dans le cadre de contrats d'assurance-vie augmentent de 1,3 milliard d'euros, les revenus de la propriété reçus par les ménages sont globalement diminués de 11,5 milliards d'euros. L'estimation de ce poste demeure toutefois fragile.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine augmentent de 9,3 milliards d'euros en 2010, à cause du nouveau traitement des crédits d'impôt : ces sommes sont inscrites à la fois en impôts et, selon les cas, en subventions d'exploitation, prestations sociales en espèces, aide à l'investissement, etc. Ce traitement affecte l'épargne des ménages mais pas leur capacité de financement (*figure 9*).

Les transferts courants baissent de 8,2 milliards d'euros, du fait de la révision apportée aux transferts reçus du reste du monde dans les données de la balance des paiements et, dans une moindre mesure, du nouveau calcul des primes nettes d'assurance.

La dépense de consommation finale baisse par ailleurs de 2,9 milliards d'euros (voir *supra* « Dépenses de consommation revues en baisse »), mais moins fortement que le revenu disponible brut. Il en résulte une baisse de l'épargne des ménages de 2,6 milliards d'euros. Cependant, leur taux d'épargne, à 15,8 %, n'est que faiblement revu (- 0,1 point).

9. Compte des ménages en 2010

	en milliards d'euros		
	Base 2005	Base 2010	Révision en niveau
Revenus d'activité nets de cotisations APU	781,9	793,5	11,6
Revenu mixte	93,0	94,5	1,5
Salaires reçus	688,9	698,9	10,1
Revenus du patrimoine	276,2	271,5	- 4,8
EBE des ménages purs	152,8	160,5	7,7
Revenus de la propriété reçus	144,5	133,0	- 11,5
Revenus de la propriété versés	21,1	22,0	0,9
Impôts courants (revenu et patrimoine)	164,3	173,5	9,3
Transferts courants nets	10,1	2,0	- 8,2
Revenu disponible brut	1 290,9	1 285,4	- 5,5
Dépenses de consommation finale	1 085,3	1 082,4	- 2,9
Épargne brute	205,6	203,0	- 2,6
Formation brute de capital fixe	112,3	117,9	5,6
Entrepreneurs individuels	10,7	10,8	0,1
Ménages purs	101,6	107,1	5,5
Aides à l'investissement	2,1	4,7	2,6
Capacité de financement	90,1	83,5	- 6,6
Taux d'épargne : épargne / RDB (en %)	15,9	15,8	- 0,1

Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux*.

Enfin, la FBCF des ménages est fortement rehaussée du fait d'une nouvelle estimation de leur investissement en logement (+ 5,5 milliards d'euros). Ce phénomène n'est que partiellement compensé par la révision à la hausse des aides à l'investissement (majorées des crédits d'impôt accordés au titre des économies d'énergie et du développement durable) si bien que la capacité de financement des ménages baisse de 6,6 milliards d'euros.

APU - déficit et dette publique

Les ratios usuels du compte des administrations publiques (déficit public, dette publique, dépenses publiques, recettes publiques, prélèvements obligatoires exprimés en points de PIB) sont plutôt tirés vers le bas par le relèvement du niveau du PIB. La révision du ratio déficit/PIB est toutefois variable selon les années car l'effet du nouveau traitement des soultes et des crédits d'impôt est fluctuant. En 2010, le besoin de financement des administrations publiques est plus faible de 1,5 milliard d'euros comparé à la base 2005. Avec la hausse du PIB, le déficit public au sens de Maastricht passe de 7,1 % à 6,8 %.

Le surcroît de la valeur ajoutée des APU dû au nouveau traitement de la R&D et du matériel militaire est compensé sur les emplois finals (FBCF et consommation finale collective) : le besoin de financement n'en est pas affecté. En revanche, d'autres modifications ont un effet sur le déficit public, en redéfinissant le mode d'enregistrement et l'étalement dans le temps de certaines opérations : les soultes (effet de + 0,7 milliard d'euros en 2010) et les crédits d'impôt reportables sur plusieurs années (- 0,2 milliard d'euros en 2010, figure 10).

10. Les ratios de finances publiques pour l'année 2010

	en milliards d'euros		
	Base 2005	Base 2010	Révision en niveau
Capacité ou besoin de financement	- 137,3	- 135,8	1,5
Administrations publiques centrales	- 112,7	- 110,9	1,8
État	- 121,8	- 121,7	0,0
Organismes divers d'administration centrale	9,1	10,9	1,8
Administrations publiques locales	- 1,4	- 1,7	- 0,4
Administrations de sécurité sociale	- 23,3	- 23,2	0,1
Déficit / PIB (en %)	- 7,1	- 6,8	0,3
Taux de prélèvements obligatoires des APU, y c. crédits d'impôt (en %)	42,5	42,2	- 0,3
Taux de prélèvements obligatoires des APU, hors crédits d'impôt (en %)	42,5	41,3	- 1,2
Dette publique	1 595,0	1 615,3	20,4
Administrations publiques centrales	1 258,9	1 277,0	18,1
État	1 244,8	1 260,4	15,6
Organismes divers d'administration centrale	14,1	16,6	2,6
Administrations publiques locales	161,1	163,3	2,2
Administrations de sécurité sociale	175,0	175,1	0,1
Dette publique / PIB (en %)	82,4	80,8	- 1,5

Champ : France.

Note : les chiffres de la base 2005 correspondent à la notification de septembre 2013.

Source : Insee, comptes nationaux.

Indépendamment du SEC 2010, la méthode de réconciliation entre le compte de l'État et ceux des organismes divers d'administration centrale (Odac) a été renouvelée. Le partage des transferts revenant aux Odac ou aux entreprises est mieux identifié, d'où un allègement du besoin de financement de 1,3 milliard d'euros en 2010. Par ailleurs, le champ a été élargi à Mayotte et le périmètre des différents sous-secteurs des APU a été amendé à l'occasion du changement de base, avec un impact total limité sur le déficit public (- 0,2 milliard d'euros).

Les dépenses publiques augmentent de 32,4 milliards d'euros, dont 17,6 en raison du nouveau traitement des crédits d'impôt et 12,1 en lien avec la capitalisation de la R&D. Avec le relèvement du PIB, le taux de dépenses publiques baisse de 0,1 point en 2010 (56,4 % du PIB). Hors crédits d'impôt, la baisse est plus nette : - 1,0 point par rapport à la base 2005, avec un taux de dépenses à 55,6 % du PIB.

Les recettes publiques augmentent de 34,0 milliards d'euros dont 17,4 au titre du nouveau traitement des crédits d'impôt et 12,1 en lien avec les dépenses en R&D qui majorent la production pour emploi final propre. Le taux de recettes global est légèrement rehaussé de 0,2 point, à 49,6 % du PIB. Si l'on exclut les crédits d'impôt, il est abaissé de 0,7 point à 48,8 % du PIB.

Les prélèvements obligatoires sont relevés de 18,7 milliards d'euros dont 17,4 pour les crédits d'impôt, le reste de la révision provenant du reclassement d'impôts et de la modification du champ des sous-secteurs des administrations publiques. Ils représentent 42,2 % du PIB, 0,4 point de moins par rapport à la base précédente. Hors crédits d'impôt, ce taux est réduit de 1,3 point à 41,3 % du PIB contre 42,5 % en base 2005.

La dette des APU au sens de Maastricht est révisée de + 20,4 milliards d'euros en 2010. En particulier, une fraction de la dette de Réseau ferré de France (RFF) s'impute désormais sur la dette de l'État (impact de + 10,8 milliards d'euros) car l'analyse des comptes de l'entreprise montre que ses recettes marchandes ne financent qu'une partie des investissements qu'elle effectue (*fiche Internet*). Autre facteur de révision, les contreparties des dépôts effectués au Trésor par les autres administrations (lesquels constituent un passif de l'État) sont mieux identifiées en base 2010, avec un effet de + 5,4 milliards d'euros sur la dette de l'État en 2010. Par ailleurs, la couverture des encours de dette des organismes divers d'administration locale (ODAL) est plus complète (+ 1,7 milliard d'euros en 2010), ce qui explique l'essentiel de la révision de la dette des administrations publiques locales (+ 2,2 milliards d'euros). Enfin, la contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) est relevée du fait de l'intégration de la Sagess (Société anonyme de gestion des stocks de sécurité), qui gère les stocks stratégiques de pétrole pour le compte de l'État et finance ses achats de produits pétroliers par emprunt (impact de + 2,6 milliards d'euros).

Avec le relèvement du PIB, la dette au sens de Maastricht représente 80,8 % du PIB en 2010, en baisse de 1,7 point.

Moindre besoin de financement de la Nation

Le besoin de financement de la Nation est moins important de 0,6 milliard d'euros et atteint - 34,8 milliards d'euros en 2010. Le solde commercial augmente de 6,2 milliards d'euros (voir *supra* « Les échanges extérieurs »), le solde de l'ensemble des opérations de répartition baisse de 5,6 milliards d'euros. Ces révisions se fondent essentiellement sur les nouvelles données de balance des paiements, exploitant des sources supplémentaires.

Les rémunérations des salariés versées par le reste du monde sont réévaluées de 3,1 milliards d'euros, en lien avec une nouvelle estimation du nombre des travailleurs frontaliers. Le solde des revenus de la propriété baisse de 4,1 milliards d'euros : en particulier le solde des intérêts et des flux d'OPC baisse de 3,2 milliards d'euros, du fait de la prise en compte de nouvelles informations sur les caractéristiques des titres. Le solde des autres transferts courants diminue de 6,2 milliards d'euros, surtout sur les transferts courants entre ménages. Les subventions nettes des impôts augmentent de 2,4 milliards d'euros, en raison du changement de mode de comptabilisation de la TVA prélevée au profit de l'Union européenne (*figure 11*).

11. Opérations avec le reste du monde en 2010

en milliards d'euros

	Base 2005	Base 2010	Révision en niveau
Solde des échanges extérieurs	- 43,8	- 37,6	6,2
Exportations	494,5	520,5	25,9
<i>dont : exportations de biens</i>	388,8	390,6	1,8
Importations	538,3	558,1	19,7
<i>dont : importations de biens</i>	438,5	431,2	- 7,3
Solde des opérations de répartition	8,4	2,8	- 5,6
Rémunérations des salariés	9,3	12,4	3,1
Impôts nets de subventions	4,6	7,0	2,4
IDE et dividendes	29,7	28,8	- 0,9
Intérêts et OPC	- 4,2	- 7,4	- 3,2
Cotisations et prestations sociales	- 8,4	- 8,7	- 0,2
Autres transferts courants	- 23,2	- 29,4	- 6,2
Transferts en capital	0,7	0,1	- 0,6
Capacité (+) / Besoin (-) de financement de la Nation	- 35,4	- 34,8	0,6
En % du PIB	- 1,8	- 1,7	0,1

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux.

Un compte de patrimoine non financier remanié

Le SEC 2010 introduit une nomenclature d'actifs rénovée. De nouveaux postes apparaissent, comme les systèmes d'armes et la recherche-développement. L'ancien poste « logiciels » est éclaté pour isoler les bases de données ; certains postes sont redéfinis et les actifs fixes incorporels sont renommés « droits de propriété intellectuelle ».

La consommation de capital fixe, qui mesure la dépréciation des actifs liée à l'usage et à leur obsolescence, a été révisée pour tous les secteurs institutionnels. Cela requiert des séries longues de formation brute de capital fixe, par secteur institutionnel, branche et produit ; elles ont été entièrement revues, à partir de données issues de la statistique d'entreprise en ce qui concerne les ENF. Dans la construction, le partage entre le logement et les autres bâtiments est amélioré dans le compte de patrimoine.

Les frais liés à l'acquisition d'actifs fixes font partie de la FBCF. Conformément aux dispositions du SCN 2008, les frais liés à l'acquisition de logements et de bâtiments non résidentiels sont désormais amortis selon la durée de détention moyenne de l'actif ; pour les autres actifs (ouvrages de génie civil, équipements, etc.), la durée d'amortissement des coûts de transfert demeure égale à la durée de vie de l'actif concerné : on suppose qu'en pratique ces actifs changent rarement de propriétaire.

Les réserves en eau sont désormais valorisées, à hauteur de 12 milliards d'euros dans le patrimoine de l'État, à partir des redevances perçues pour le prélèvement d'eaux souterraines et de surface.

L'évaluation des terrains, poste le plus important du patrimoine, a été revue grâce à la reconstitution des séries longues sur l'utilisation des sols.

Des séries établies en base 2010 depuis 1949

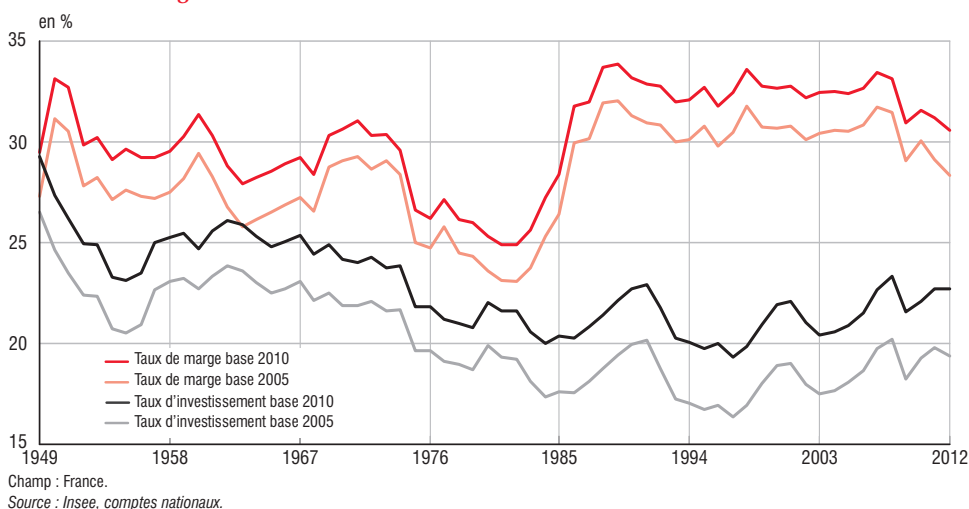
Sur longue période, des révisions substantielles en niveau et faibles en évolution

Avec la comptabilisation d'un certain nombre de dépenses (notamment R&D et matériel militaire) en investissement et non plus en consommations intermédiaires, le niveau du PIB est

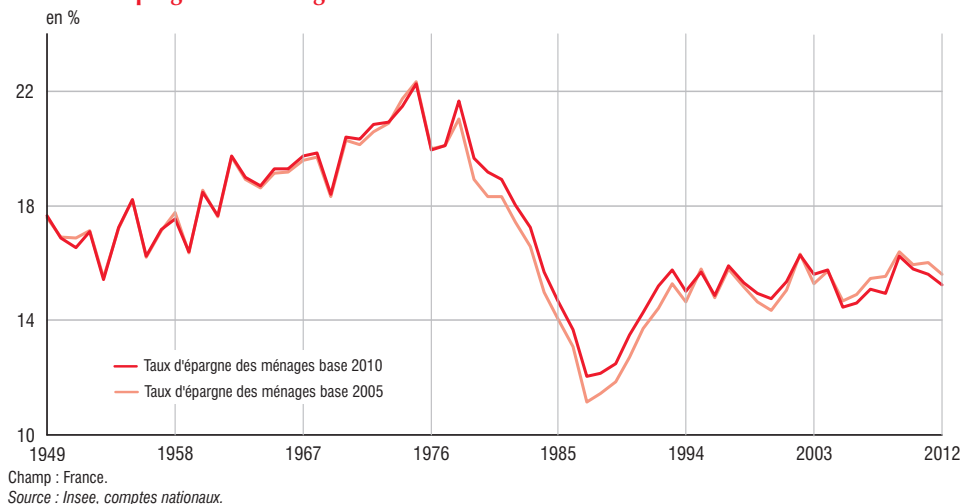
revenu à la hausse de 2 % en moyenne et en valeur sur l'ensemble de la période 1949-2010, pour un impact faible sur les taux d'évolution.

Le profil du taux de marge des sociétés non financières est très proche de celui de la base précédente, mais à un niveau supérieur d'environ 1,5 à 2 points. En effet, l'augmentation de la valeur ajoutée des entreprises liée principalement à la R&D se traduit par une augmentation des marges à masse salariale (salaires nets et cotisations sociales) constante. Le taux d'investissement est également révisé à la hausse de 2,5 points en moyenne sur l'ensemble de la période 1949-2010, avec un profil d'évolution proche de celui de la base 2005. Les révisions du déficit public, en pourcentage du PIB, sont marginales. Les plus importantes d'entre elles, en 1997 et 2005, sont inférieures à un demi-point de PIB. Elles sont liées au changement de traitement des soultes (*figures 12 et 13*). ■

12. Taux de marge et taux d'investissement des sociétés non financières



13. Taux d'épargne des ménages



Une reconstitution des comptes en séries longues

À chaque changement de base, la reconstitution des comptes du passé en séries longues, appelée « rétopolation », est nécessaire pour rendre celles-ci homogènes aux nouvelles évaluations des années de base. De façon schématique, la rétopolation des comptes a été menée selon les étapes suivantes :

- en raison des changements conceptuels, les évolutions de certaines séries en ancienne base ont été modifiées (par exemple, le traitement des dépenses de R&D en investissement) ;
- les évolutions annuelles modifiées en ancienne base sont alors appliquées aux niveaux des années de base, en remontant le temps ;
- cette dernière opération, nécessaire pour supprimer les ruptures de séries, détruit cependant les équilibres comptables. Leur restauration est réalisée avec la volonté de minimiser de façon raisonnée la distorsion des évolutions des grands agrégats macroéconomiques ou de certains ratios comptables (comme le taux de marge des entreprises) ;
- en outre, afin de tirer parti des améliorations intervenues dans les sources exploitées pour élaborer les comptes, un certain nombre de

nouvelles séries ont été introduites en lieu et place des séries équivalentes de l'ancienne base. Il s'agit principalement d'agrégats ayant fait l'objet, à l'occasion du changement de base, d'une évaluation qui modifie non seulement le niveau des années de base mais aussi les évolutions passées : par exemple, la production de services de logement (loyers réels et imputés) ou le compte des échanges extérieurs.

Comme par le passé, le niveau de détail des séries fournies en termes d'activités et de produits n'est pas le même sur l'ensemble de la période couverte. L'établissement des séries à un certain niveau de la nomenclature suppose en effet que l'on dispose comme matériau de départ des séries en ancienne base présentant un degré de finesse au moins comparable. En définitive, les séries sont au mieux disponibles sur la période 1949-2013, la partie rétopolée couvrant les années 1949 à 2008 (ou 2009 pour les volumes). Pour les agrégats relatifs aux activités ou aux produits, le niveau en 138 postes est disponible à partir de 1999, celui en 38 postes l'est à partir de 1959, et celui en 17 postes à partir de 1949.

Pour en savoir plus

En complément de ce dossier, le site www.insee.fr propose un ensemble complet d'informations sur la base 2010 des comptes nationaux. La rubrique thématique « Comptes nationaux Finances publiques » met à disposition des internautes :

- des tableaux et des séries longues depuis 1949, pour les comptes nationaux annuels et trimestriels ;
- une présentation synthétique, des fiches méthodologiques et un dossier détaillé en rubrique « Méthodologie des comptes nationaux annuels ». Le dossier complet comprend des annexes détaillant les principaux points de changement relevant du nouveau Système européen de comptes (SEC 2010) ou de l'amélioration des méthodes ou des sources utilisées. Elles concernent le nouveau traitement de la recherche et développement et des dépenses militaires, l'assurance, les échanges extérieurs, le secteur des administrations publiques, mais aussi l'évaluation macroéconomique de l'économie non observée, la consommation finale des ménages, les loyers, les comptes d'emploi.

Les données des bases 1995, 2000 et 2005 sont rassemblées en rubrique « Archives » des comptes nationaux annuels. La documentation méthodologique relative aux bases passées reste consultable dans les rubriques « Méthodologie » des comptes nationaux annuels et trimestriels.

La consommation des ménages français depuis 2009 : rôle du système fiscal-social

*José Bardaji, Matthieu Lequien, Aurélien Poissonnier**

De 2008 à 2013, la consommation des ménages français a crû très faiblement : + 0,4 % en moyenne par an contre + 2,4 % sur les années 2000. Ce net ralentissement est lié à celui du pouvoir d'achat du revenu des ménages, qui a fortement ralenti entre les deux périodes : de 2,4 % en moyenne par an à 0,4 % également. Pour autant, depuis la grande récession, la croissance de la consommation s'est écartée assez sensiblement de celle du revenu, d'abord à la baisse en 2009 puis à la hausse entre 2010 et 2013 et cet écart ne s'explique que partiellement par ses déterminants habituellement mis en avant que sont l'inflation, le taux de chômage et les taux d'intérêt. Comment peut-on expliquer ces évolutions de la consommation ?

Deux facteurs sont examinés, liés au contexte économique de cette période marquée par la grande récession de 2009 et par la crise des dettes souveraines. Le premier facteur correspond à la composition du revenu des ménages qui a connu des changements importants, notamment une baisse de la part des revenus d'activité non salariaux et une hausse de celle des prestations. Or les ménages épargnent probablement davantage des revenus non salariaux que salariaux ; les ménages recevant des prestations peuvent même désépargner, s'ils font face à une situation de baisse temporaire des revenus. Néanmoins, les changements dans la composition des revenus ne permettent pas d'expliquer l'évolution de la consommation sur la période récente.

Le second facteur est l'influence de la politique budgétaire, au-delà de son impact direct sur le revenu au travers d'une hausse des impôts, par exemple. La très forte dégradation pendant la crise suivie du rétablissement progressif des finances publiques à partir de 2011 aurait légèrement influé sur le comportement d'épargne des ménages, d'abord à la hausse puis à la baisse. Cette influence peut provenir de la perspective pour les ménages d'une future hausse (puis baisse) des impôts, mais pourrait capter aussi l'ajustement de l'épargne de précaution à la situation économique particulière de cette période et surtout aux fortes incertitudes.

Le revenu des ménages est le principal déterminant de la consommation, mais pas le seul

Le revenu et la richesse des ménages constituent les premiers déterminants de la consommation mis en avant par la littérature théorique comme empirique. Dans une perspective de « cycle de vie », les ménages déterminent en effet leur consommation en fonction de la chronique de revenus qu'ils anticipent percevoir au cours des années à venir, ramenée à la valeur d'aujourd'hui à l'aide du taux d'intérêt. Les ménages épargnent lorsqu'ils anticipent une perte de revenu future (par exemple en prévision de la retraite) et à l'inverse désépargnent lorsque le revenu est temporairement faible. La consommation est ainsi déterminée par la somme actualisée par le taux d'intérêt des revenus du travail anticipés par le ménage et des revenus qu'il tirera de ses actifs financiers, nets des dettes qu'il peut avoir contractées. La valeur des actifs étant en théorie égale à la

* José Bardaji, Matthieu Lequien, Aurélien Poissonnier, Insee.

somme des revenus financiers actualisée, la richesse détenue par les ménages est aussi un déterminant théorique de la consommation. De fait, les estimations menées sur données américaines ou britanniques font ressortir l'impact du revenu et de la richesse sur la consommation des ménages. Les effets de richesse semblent toutefois beaucoup moins présents en France qu'aux États-Unis : Bonnet et Dubois (1995) ainsi que plus récemment Bonnet et Poncet (2004) ou Aviat, Bricongne et Pionnier (2007) échouent à mettre en évidence une relation solide entre consommation et richesse sur données françaises. Les estimations menées dans ce dossier ignoreront donc cet effet.

Par ailleurs, Carroll, Hall et Zeldes (1992) proposent l'idée d'un consommateur prudent, épargnant en prévision des aléas futurs, mais aussi impatient. Cela le conduit ainsi à consommer selon son revenu courant une fois qu'il s'est constitué un volant minimal d'épargne de précaution, lui permettant d'éviter de se trouver sans ressource en cas de perte d'emploi. Cette épargne est malgré tout insuffisante pour lisser complètement sa consommation sur son cycle de vie. Une telle approche rend compte du lien fort entre consommation et revenu courant largement établi dans la littérature empirique¹. Carroll (1994) trouve ainsi sur données américaines que la consommation courante est liée au revenu courant, mais ne l'est pas à l'évolution prévisible des revenus futurs, ce qui signale l'impatience des ménages. Lollivier (1999a) trouve également ce résultat sur données françaises.

Sur données macroéconomiques françaises, le revenu courant ressort en général comme un déterminant essentiel de la consommation, mais également les revenus passés, ce qui traduit le fait que les ménages construisent leurs anticipations de revenu en extrapolant leurs revenus passés, ou une certaine inertie des comportements de consommation face à une variation imprévue de leur revenu.

La consommation réagit aussi à l'inflation et au taux d'intérêt...

L'inflation joue également un rôle sur la consommation en érodant le revenu et la richesse, ce qui pousse souvent à considérer toutes ces grandeurs en termes réels, c'est-à-dire hors inflation. Cette dernière peut influencer sur la consommation *via* deux effets supplémentaires et opposés : d'un côté, les anticipations d'inflation peuvent inciter à anticiper certains achats (comportement dit de fuite devant la monnaie) ; de l'autre, l'inflation réduit le pouvoir d'achat des liquidités disponibles, ce qui pousse les ménages à épargner davantage. Empiriquement, le second effet, appelé « effet Pigou » ou d'encaisses réelles, domine (sur données françaises Bonnet et Dubois, 1995).

Le taux d'intérêt affecte la consommation de manière ambivalente. D'abord, une montée des taux d'intérêt réduit le prix actualisé de la consommation future par rapport à la consommation courante, cet effet de substitution poussant l'épargne à la hausse. En outre, elle peut réduire la valeur de certains actifs détenus par les ménages, ce qui déprimerait la consommation par un effet richesse. En revanche, elle augmente les revenus futurs du patrimoine des ménages, ce qui les pousse à consommer plus aujourd'hui et dans le futur. Cet effet revenu découle du fait qu'en moyenne, les ménages ont une richesse nette positive (la hausse des revenus sur leurs actifs l'emporte sur celle du service de leur dette). Toutefois, raisonner à un niveau agrégé peut masquer l'hétérogénéité des comportements² : un ménage avec de forts revenus du capital est en moyenne plus aisé et sa propension à consommer est donc en général plus faible³.

1. Ce parallélisme entre revenu et consommation peut aussi s'expliquer par une certaine myopie des consommateurs, qui adapteraient leur consommation à leur revenu disponible courant.

2. Une hausse des taux d'intérêt pèse sur la consommation des ménages en renchérissant le coût des nouveaux crédits et n'augmente que faiblement la consommation des épargnants les plus riches, du fait de leur faible propension à consommer, si bien que cet effet revenu peut être assez faible en définitive.

3. La propension à consommer un type de revenu est la part de ce revenu dédiée à la consommation. D'après Accardo (2009) et Insee (2013), les ménages avec les revenus les plus élevés, appartenant au 5^e quintile, disposent de plus de revenus de capital et épargnent 35 % de leurs revenus, soit nettement plus que la moyenne des ménages. Ils ont donc une propension plus faible à consommer leur revenu.

La consommation peut aussi répondre à d'autres déterminants. Le chômage, au-delà de son effet sur le revenu courant qui est capturé par la variable de revenu, réduit les anticipations de revenu futur et augmente l'incertitude sur celui-ci (Lollivier, 1999b ; Bonnet et Poncet, 2004). Par conséquent, une hausse du chômage devrait pénaliser la consommation via une hausse de l'épargne de précaution. Cet effet pourrait toutefois être limité à long terme si la réduction de leurs revenus conduit les ménages touchés par le chômage à consommer une part très importante de leur revenu courant, conduisant ainsi à faire baisser le taux d'épargne agrégé. La confiance des ménages peut renseigner directement sur l'état d'esprit des ménages et leur envie de consommer et permettre de capter la part des anticipations qui ne se déduit pas de la valeur de ses déterminants mesurables tels que le revenu (Lollivier, 1999b). Finalement, d'autres variables ou des indicatrices peuvent capter des mesures ponctuelles de politique économique, comme une prime à la casse ou la mise en place d'un bonus/malus écologique qui joue sur les achats automobiles, ou des événements climatiques, comme un hiver plus ou moins rigoureux. Ces deux derniers effets peuvent être particulièrement importants dans une analyse infra-annuelle de la consommation ; autrement, ils restent plus marginaux.

...et potentiellement à l'évolution des finances publiques

La relation entre consommation et revenu courant est aussi souvent étudiée en lien avec la politique budgétaire, puisque cette dernière est une source majeure de chocs sur le revenu, visibles à l'échelle macroéconomique. Jusqu'à présent, les ménages ont été supposés ajuster leur consommation en fonction du revenu courant, ou d'une extrapolation de leurs revenus passés. Par conséquent, une baisse des impôts payés par les ménages est supposée augmenter leur consommation. *A contrario*, comme l'a montré Barro (1974), si les ménages sont parfaitement rationnels et se soucient des besoins futurs de leur descendance, une baisse des impôts ne doit pas affecter leurs dépenses de consommation. En effet, dans ce cadre, les ménages sont conscients que les dépenses publiques passées et futures sont exactement payées par les impôts passés et futurs. Tant que le chemin de dépenses n'est pas modifié, ils savent que la somme actualisée des impôts dont ils doivent s'acquitter restera la même et ils ajustent donc leur épargne, par exemple à la hausse en prévision de la hausse future des taxes : c'est l'équivalence ricardienne. Dans ce cadre, une baisse permanente des dépenses publiques, en réduisant implicitement les impôts à acquitter dans le futur, est exactement compensée par une hausse équivalente de la consommation privée, si bien que l'activité n'en est pas affectée. Finalement, le multiplicateur budgétaire serait théoriquement nul dans ce cadre d'analyse.

Des modélisations plus récentes ont été développées pour rendre compte de consolidations budgétaires qui ont été accompagnées par une hausse de l'activité, c'est-à-dire un multiplicateur budgétaire négatif. C'est l'existence de non-linéarités dans la réaction des agents qui expliquerait alors le plus souvent ce comportement qualifié d'« anti-keynésien ». Le modèle néoclassique peut être enrichi avec le niveau permanent des dépenses publiques, qui détermine le comportement d'offre des entreprises à travers le niveau induit de la taxation. Selon cette modélisation, une baisse pérenne des dépenses réduit la pression fiscale et les distorsions associées, ce qui entraîne une hausse de la production à long terme. La consommation augmente, quant à elle, dès que les ménages anticipent cette baisse des dépenses. Bertola et Drazen (1993) et Sutherland (1997) ont enrichi le modèle néokeynésien de non-linéarités provenant du niveau de la dette publique : au-delà d'un certain niveau d'endettement public, les agents en attendent des conséquences néfastes sur l'activité. Dans ce modèle, un engagement crédible à diminuer cet endettement pourrait alors relancer la consommation.

Quelques études ont testé le comportement ricardien des ménages français et ont obtenu des résultats contrastés. De Serres et Pelgrin (2003) estiment que la hausse du déficit public est compensée pour un tiers par une hausse de l'épargne privée. Pour Fraise (2004), la hausse du

déficit public est compensée par une hausse d'épargne privée pour un quart à court terme mais n'est pas compensée à long terme. Ces estimations de la réponse de l'épargne privée, puisqu'elles sont plus proches de 0 que de 1, indiqueraient un comportement keynésien. Au contraire, Röhn (2010) aboutit plutôt à un comportement ricardien à court terme puisque l'épargne privée augmente d'autant que le déficit public (issu d'une baisse d'impôts). À long terme, l'épargne privée augmente de la moitié de la hausse du déficit public. Sur le panel de 16 pays de l'OCDE qu'il étudie, il trouve même en moyenne une hausse d'épargne privée qui fait un peu plus que compenser la hausse du déficit public à court et long terme.

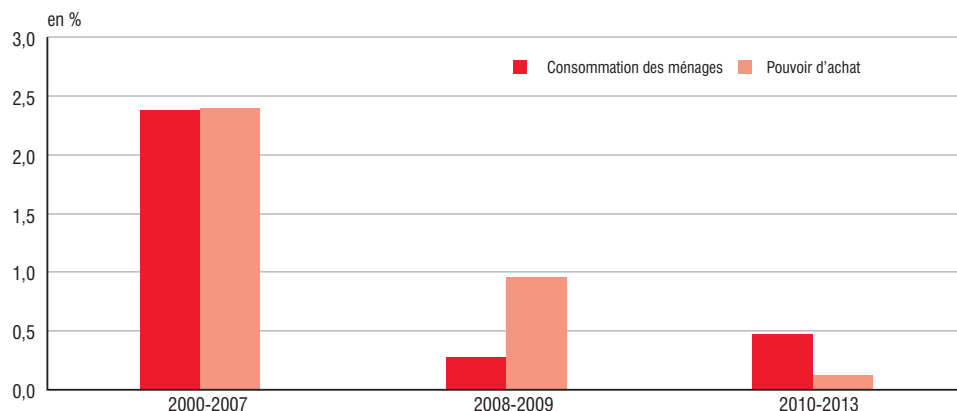
Depuis la grande récession, les évolutions de la consommation des ménages sont-elles en partie expliquées par les modifications du revenu ? par un comportement ricardien ?

De 2008 à 2013, la consommation des ménages français a crû très faiblement : + 0,4 % en moyenne par an contre + 2,4 % sur les années 2000. Ce net ralentissement est lié à celui du pouvoir d'achat du revenu des ménages, qui a fortement ralenti entre les deux périodes : de 2,4 % en moyenne par an à 0,4 % également. Depuis la grande récession, la croissance de la consommation s'est en revanche écartée assez sensiblement de celle du revenu, d'abord à la baisse en 2009 puis à la hausse entre 2010 et 2013 (*figure 1*).

Comme vu précédemment, la consommation des ménages peut être reliée à un ensemble large de déterminants. Une modélisation macroéconométrique permet d'en comprendre l'évolution, en quantifiant la contribution de chacun des déterminants. Il n'en restera pas moins une partie inexpliquée que nous chercherons à analyser, notamment depuis 2007.

La première modélisation présentée vise donc à déterminer le comportement de consommation des ménages uniquement à partir des principaux déterminants usuels que sont le revenu, l'inflation, les taux d'intérêt et le taux de chômage (*encadré 1.2*). Pour prendre en compte le fait que certaines de ces séries présentent une tendance, une modélisation dite à correction d'erreur s'impose (*encadré 1.1*).

1. Consommation et pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Lecture : entre 2000 et 2007, la consommation des ménages a crû de 2,4% en moyenne par an comme le pouvoir d'achat.

Source : Insee, *comptes nationaux annuels*.

Modélisation du comportement de consommation des ménages

1. Introduction des modèles à correction d'erreur

La théorie économique fournit des déterminants *a priori* de la consommation des ménages que l'on souhaite vérifier à travers une représentation empirique. Au même titre que les principaux comportements économiques des agents (salaires, dépenses d'investissement, exportations, etc.), cette représentation doit tenir compte des propriétés stochastiques des grandeurs macroéconomiques, et notamment de leur caractère tendanciel qui justifie l'écriture de modèles à correction d'erreur.

S'il s'agit bien d'une relation pertinente, l'écart entre la consommation et ses déterminants de long terme doit être un processus dont la moyenne et la variance sont indépendantes du temps (on parle de processus stationnaire). Il existe alors une combinaison linéaire de ces variables, appelée « relation de cointégration » ou « relation d'équilibre ». Cette relation n'est toutefois vérifiée qu'à long terme, c'est-à-dire lorsque toutes les grandeurs macroéconomiques sont sur leur sentier de croissance. Or des chocs ponctuels peuvent écarter la consommation de sa cible de façon temporaire : la force de rappel vers le comportement de long terme ne comble l'écart qu'en plusieurs périodes, traduisant les délais d'ajustement dans l'économie. De fait, l'évolution de la consommation sera non seulement gouvernée par son écart à sa cible de long terme, mais également par des fluctuations de court terme.

En conclusion, un modèle à correction d'erreur décrit les variations de court terme de la consommation en fonction de celles du revenu et d'autres variables, tout en prenant en compte le fait que la consommation doit se rapprocher d'un niveau cible.

2. Formulation de l'équation macroéconomique de consommation standard - spécification 1

La modélisation standard d'une équation de consommation prend la forme suivante :

$$\Delta c = \alpha_0 + \alpha_1 \Delta c_{-1} + \beta \{ (\Delta \text{CRETRES}) / \text{RDB} \}_{-1} + \sum_{i=0}^{\infty} \gamma_i \Delta rdb_{-i} + \delta_i \Delta \pi_{-i} \\ - \mu [c - rdb]_{-1}$$

où toutes les variables en minuscule sont exprimées en logarithme et Δx représente la différence première de la variable x .

- c représente la consommation des ménages en volume aux prix de l'année précédente chaînés ;
- CRETRES l'encours de crédit à la consommation des ménages ;
- $rdb(r)$ le revenu disponible brut (réel, déflaté par le prix de la consommation) ;
- π l'inflation.

À noter que d'autres déterminants théoriques usuels ont également été testés à court terme et à long terme, comme le taux de chômage et les taux réels à court terme (euribor à trois mois) et à long terme (OAT à 10 ans), mais ne sont pas significatifs.

Les termes de la première ligne correspondent à la dynamique de court terme, la seconde reprend l'équation de long terme : c'est la « correction d'erreur ». Le coefficient μ correspond à la force de rappel : il est positif, compris entre 0 et 1, et exprime le degré avec lequel la consommation sera « rappelée » vers la cible de long terme. Pour un mésajustement de 1 %, la force de rappel contribuera pour μ % à la variation de la consommation. Dit autrement, plus le coefficient est grand, plus l'écart entre la consommation et sa cible de long terme sera comblé rapidement.

L'estimation est menée sur données annuelles entre 1971 et 2011. Pour des raisons statistiques liées à la taille de notre échantillon et au nombre de variables, le modèle est estimé en une seule étape (*figure*).

3. Enrichissement de la spécification par les différentes composantes du revenu des ménages – spécification 2

La relation précédente est enrichie en distinguant deux composantes Y_1 et Y_2 du revenu ($\text{RDB} = Y_1 + Y_2$) à l'image de Bonnet et Dubois (1995) : $C = \theta_1 Y_1 + \theta_2 Y_2 = \theta_1 \text{RDB} + (\theta_2 - \theta_1) Y_2 = \theta_1 \text{RDB} \times (1 + (\theta_2 - \theta_1)/\theta_1) Y_2/\text{RDB}$

soit, après passage au logarithme¹ : $c = rdb + \log(1 + (\theta_2 - \theta_1)/\theta_1) Y_2/\text{RDB} + \log(\theta_1)$

soit, après linéarisation et sous l'hypothèse que $\theta_1 \approx \theta_2$: $c = rdb + (\theta_2 - \theta_1)/\theta_1 Y_2/\text{RDB} + \log(\theta_1)$

1. La relation $\log(C) - \log(\text{RDB}) = c - rdb$ provient du fait que le déflateur utilisé au numérateur et au dénominateur est le même.

Encadré 1 (suite)

Sous cette nouvelle forme, la propension à consommer Y_2 s'écarte de celle à consommer les autres revenus : elle lui est supérieure (ou inférieure) d'un facteur θ_2/θ_1 si celui-ci est supérieur (ou inférieur) à 1.

Pour Y_2 , on considère :

- Re : rémunération (masse salariale super-brute) versée aux ménages ;
- $B2$ et $B3$: excédent brut d'exploitation (EBE) et revenus mixtes dégagés par les ménages productifs respectivement ;
- $D4$: revenus nets de la propriété ;
- $Prel$: prélèvements obligatoires (cotisations sociales employeur et employé, impôts sur le revenu, CSG, CRDS, ...) ;
- $Prest$: prestations sociales (pensions retraites, assurance chômage, allocations familiales)².

4. Enrichissement de la spécification par des variables budgétaires – spécifications 3

La première spécification est enrichie en introduisant des variables budgétaires à court et à long terme de la manière suivante :

$$\Delta c = \alpha_0 + \alpha_1 \Delta c_{-1} + \beta \{ (\Delta CRETRES) / RDB \}_{-1} + \sum_{i=0,1} \left\{ \gamma_i \Delta rdb_{-i} + \delta_i \Delta \pi_{-i} + \eta \Delta Tcho_{-i} \right\} + \sigma \Delta fisca - \mu [c - rdb - m_\pi \pi - m_{fisca} fisca]_{-1}$$

où $fisca$ représente soit le solde public structurel primaire exprimé en point de RDB (SSP / RDB , spécifications 3.a et 3.c) soit est découpé en deux termes, les recettes structurelles et les dépenses structurelles hors investissement exprimées en point de RDB également (respectivement $RECs / RDB$ et DEP_hivts / RDB spécification 3b). Dans le cadre de la spécification à seuil, deux variables budgétaires sont introduites à court terme uniquement, suivant que la variation d'une année sur l'autre du solde structurel rapporté au RDB est supérieure ou égale à 1 point (la variable seuil vaut alors 1, et elle vaut 0 sinon).

Estimation du comportement de consommation des ménages

	1. Standard		2. Avec effet de composition		3a. Avec le solde public structurel primaire		3b. Avec les recettes et dépenses structurelles		3c. Avec des effets de seuil	
	Coef.	Student	Coef.	Student	Coef.	Student	Coef.	Student	Coef.	Student
CT : constante	0,95	(5,5)	1,18	(4,2)	0,84	(4,9)	0,91	(3,3)	0,86	(5,5)
Δrdb	0,55	(7,0)	0,57	(6,6)	0,62	(7,4)	0,65	(5,5)	0,64	(8,4)
$(\Delta CRETRES / RDB)_{-1}$	1,20	(4,0)	1,11	(3,8)	0,94	(2,9)	0,83	(2,5)	1,12	(4,0)
$\Delta_2 \pi$	-0,16	(-3,0)	-0,15	(-2,9)	-0,16	(-3,1)	-0,17	(-3,3)	-0,15	(-3,2)
$\Delta (SSP / RDB)$	///	///	///	///	0,24	(2,4)	///	///	///	///
$\Delta (RECs / RDB)$	///	///	///	///	///	///	0,29	(2,3)	///	///
$\Delta (DEP_hivts / RDB)$	///	///	///	///	///	///	-0,34	(-2,9)	///	///
$\Delta (SSP / RDB) \times \text{seuil}$	///	///	///	///	///	///	///	///	0,29	(3,2)
$\Delta (SSP / RDB) \times (1 - \text{seuil})$	///	///	///	///	///	///	///	///	-0,33	(-1,4)
LT : $c_{-1} - rdb_{-1}$	-0,21	(-5,4)	-0,31	(-4,3)	-0,19	(-4,9)	-0,21	(-3,1)	-0,19	(-5,4)
$(Prest / RDB)_{-1}$	///	///	0,46	(2,4)	///	///	///	///	///	///
$(B3 / RDB)_{-1}$	///	///	0,43	(2,3)	///	///	///	///	///	///
$(SSP / RDB)_{-1}$	///	///	///	///	0,05	(0,5)	///	///	///	///
$(RECs / RDB)_{-1}$	///	///	///	///	///	///	0,05	(0,5)	///	///
$(DEP_hivts / RDB)_{-1}$	///	///	///	///	///	///	-0,05	(-0,4)	///	///
Statistiques										
R^2_{adj} (en %)	76,2		78,5		78,7		79,9		81,7	
SER (en %)	0,71		0,67		0,67		0,65		0,62	
DW	2,50		2,50		2,55		2,51		2,45	

Champ : France.

Lecture : les statistiques de Student sont données entre parenthèses, le coefficient est significativement différent de 0 dès lors que la statistique de Student est supérieure en valeur absolue à 2. Par exemple, l'écriture de la spécification 2 est la suivante :

$$\Delta c = 1,18 + 0,57 \Delta rdb + 1,11 \{ (\Delta CRETRES) / RDB \}_{-1} - 0,15 (\pi - \pi_{-2}) - 0,31 [c - rdb]_{-1} + 0,46 (Prest / RDB)_{-1} + 0,43 (B3 / RDB)_{-1}$$

Source : Insee, comptes nationaux, calculs auteurs.

2. N'inclut pas les remboursements de l'assurance maladie ou les aides au logement qui sont des aides en « nature ».

La dynamique de long terme est résumée par une cible de taux d'épargne supposée constante. Dit autrement, une hausse de 1 % du revenu occasionnera à terme une hausse de la consommation de 1 % également. À court terme cependant, ce supplément de revenu n'est pas intégralement consommé, près de la moitié est épargnée (*encadré 1.2 - figure*). La consommation des ménages réagit avec un certain délai. Un choc positif de revenu occasionnera donc une hausse temporaire du taux d'épargne, lequel reviendra progressivement sur sa cible de long terme.

Le comportement de consommation des ménages est également enrichi de déterminants qui peuvent expliquer une modification temporaire de l'arbitrage consommation-épargne. La consommation dépend ainsi de l'inflation et, de manière plus structurelle, de l'accès au crédit. L'inflation pèse sur la consommation, confirmant la prédominance de l'effet d'encaisses réelles sur celui de fuite devant la monnaie. Au-delà de son impact direct *via* le pouvoir d'achat du revenu des ménages, un choc inflationniste d'un point pèsera à hauteur de 0,2 point sur la consommation la première année. Cependant, la désinflation des années 1980 ne permet pas à elle seule d'expliquer la baisse du taux d'épargne sur cette période. Le processus de libéralisation financière a également joué et la modélisation retenue intègre cette modification structurelle de l'économie en introduisant un indicateur, en l'occurrence une variable de crédit (plus précisément les flux, approchés par la variation des encours de crédits à la consommation, et rapportés au revenu disponible brut). Enfin, les taux d'intérêt réels (à court et à long terme) ainsi que le taux de chômage ne sont pas significatifs dans cette spécification.

En France, la consommation des ménages semble un peu plus faible qu'escompté par ses principaux déterminants pendant la grande récession

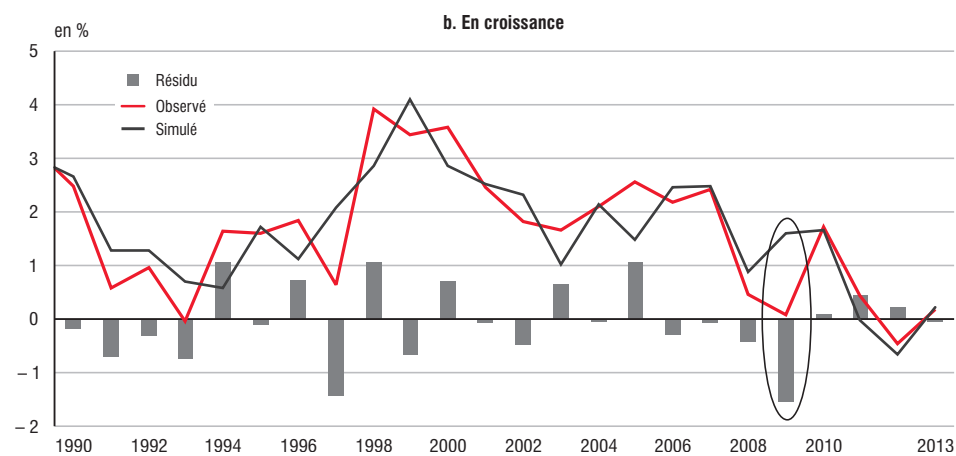
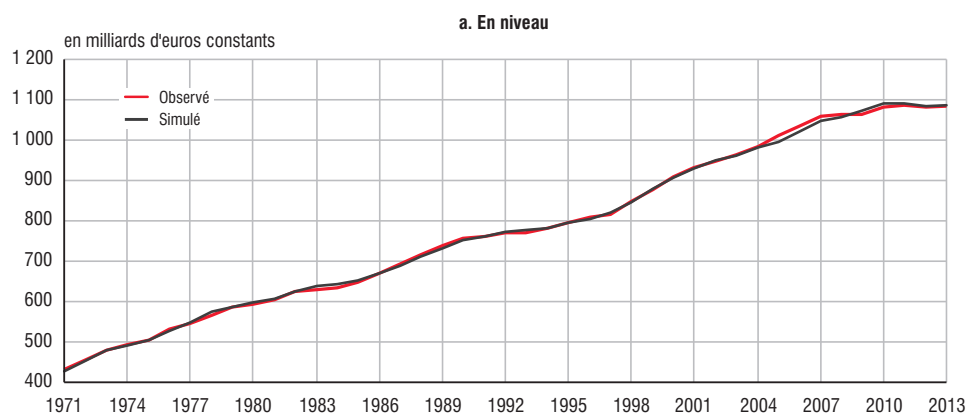
La spécification rend globalement compte de la consommation des ménages depuis 40 ans (*figure 2*). Plus récemment, la moindre croissance de la consommation pendant les années 2008-2009 par rapport aux années 2000-2007 (+ 0,3 % contre + 2,4 % auparavant) provient en premier lieu du pouvoir d'achat du revenu, avec une contribution annuelle moyenne en recul de 0,9 point ; ce recul reste inférieur à celui de la croissance du pouvoir d'achat, illustrant une fois encore les délais d'ajustement de la consommation à un choc de revenu. L'inflation et la variable de crédit n'ont pas eu de grande influence. Une partie du ralentissement de la consommation sur la période 2008-2009 reste finalement inexpliquée par ces déterminants (1,2 point).

De fait, la consommation a été plus faible qu'attendu par ses principaux déterminants au moment des épisodes récessifs, et notamment en 2009⁴ où sa croissance a été inférieure de 1,5 point à celle prévue, occasionnant une déconnexion en niveau résorbée sur les années suivantes. Cette partie inexpliquée de la consommation peut venir de l'omission de certains déterminants de la consommation.

Deux pistes directement liées à la grande récession sont donc examinées ici : (i) la modification de la composition du revenu des ménages induite par la crise et (ii) le caractère ricardien des ménages suite aux plans de relance puis à la consolidation.

4. En 2009, le résidu est important, représentant 1,5 point de pourcentage de la croissance de la consommation pour un écart-type moyen sur la période de 0,7 %, ce qui représente moins d'une occurrence sur 30. D'ailleurs, ce résidu est le plus important depuis 1971.

2. Consommation observée et simulée, modélisation usuelle



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux annuels.

Cette faiblesse de la consommation n'est pas liée à la modification du revenu sur la période

La grande récession suivie d'un rebond de l'activité en 2010-2011 puis d'une période de croissance atone en 2012-2013 a engendré des modifications de la part de chaque type de revenu dans le total du revenu des ménages. Cette modification est aussi en partie liée à la consolidation budgétaire menée depuis 2010, qui a principalement porté sur les recettes et en particulier sur les impôts affectant les revenus des ménages les plus aisés. La partie qui suit cherche ainsi à analyser comment cette modification des différents types de revenu a pu orienter le taux d'épargne des ménages, du fait de pensions différentes à consommer chaque type de revenu.

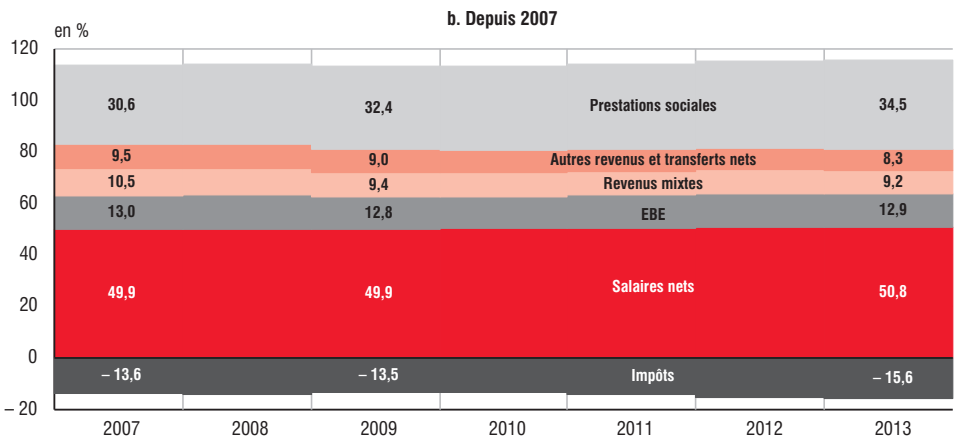
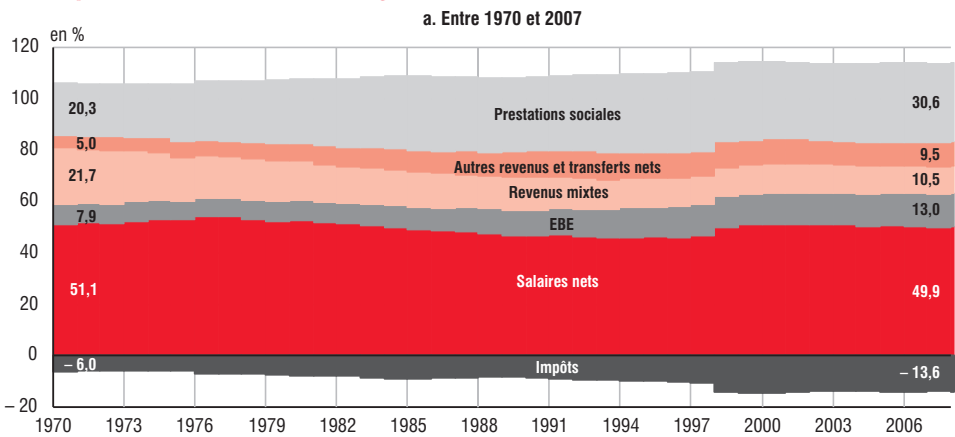
Une modification substantielle de la composition du revenu des ménages depuis 40 ans et sur la période récente...

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres secteurs institutionnels et les prestations

sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs (impôt sur le revenu, CSG et CRDS, taxe d'habitation, ISF).

De 1970 à 2007, la composition du revenu des ménages s'est profondément transformée. Si les salaires nets en représentent une part stable à environ 50 % (figure 3a), la part du revenu mixte des ménages (revenu d'activité des ménages non salariés) a baissé, passant de 22 % à 11 %. Cette modification tient à la « salarisation » croissante de l'économie. En miroir, sur la même période, les autres revenus nets (revenus de la propriété, notamment financiers) ont doublé en part du revenu, passant de 5 à 10 %, tout comme l'EBE des ménages⁵ passant de 8 % à 13 %. Les prestations sociales ont également progressé (de 20 à 31 % du revenu), en miroir des cotisations sociales, reflétant la forte montée en charge de la protection sociale en France. Par ailleurs, la part des impôts directs dans le revenu a plus que doublé puisqu'ils représentent une ponction de 14 % en 2007 contre 6 % en 1970.

3. Composition du revenu des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux annuels.

5. L'EBE des ménages correspond principalement aux revenus fonciers et aux loyers dits imputés (opération comptable qui consiste à estimer les loyers que se verseraient les propriétaires occupants).

Depuis 2007, la part des salaires nets a légèrement progressé (*figure 3b*). En revanche, celle correspondant au revenu des non-salariés a reculé de plus d'un point, signalant en creux un impact plus important de la crise sur cette population. Les prestations sociales ont nettement progressé en part du revenu (+ 4 points), notamment du fait de la hausse des indemnités chômage sur la période. Enfin, les impôts ont également progressé, surtout depuis 2010 (+ 2 points de revenu en trois ans).

...a pu jouer sur le taux d'épargne macroéconomique des ménages

Les revenus d'activité non salariaux correspondent au revenu d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, de professions libérales, etc. dont le taux d'épargne est très élevé (46 % en 2003 pour les indépendants hors agriculteurs et 19 % pour les agriculteurs-exploitants contre 17 % en moyenne sur l'ensemble de la population - Accardo *et al.*, 2009). Cette différence s'explique notamment par l'utilisation de cette épargne pour financer les investissements professionnels de ces ménages producteurs mais aussi par des différences dans leurs régimes de retraite.

Les revenus de la propriété, notamment financiers, sont susceptibles d'être plus systématiquement ré-épargnés pour deux raisons. C'est d'abord souvent la solution par défaut et la moins coûteuse d'utilisation de ce revenu du fait d'incitations fiscales attachées à ce type de produit, notamment les plans d'épargne en actions et assurances-vie. Ensuite, ces revenus sont aussi concentrés sur les plus hauts déciles de revenus (Accardo *et al.*, 2009) dont la propension à consommer est plus faible. Les prestations et cotisations sociales correspondent à une redistribution de revenu vers des ménages *a priori* plus contraints, c'est-à-dire ayant une capacité d'épargne plus faible.

Les modélisations testées ne permettent toutefois pas de mettre en exergue un tel effet

Introduites séparément dans la modélisation de la consommation, les parts de chaque type de revenu dans le RDB n'améliorent pas la qualité du modèle (*encadré 1.3*). En revanche, dans des spécifications un peu plus complexes, intégrant plusieurs ratios simultanément, un résultat distingue le revenu mixte et les prestations sociales des autres revenus (*encadré 1, figure*) :

– la propension à consommer le revenu mixte serait 2,4 fois supérieure à celle des autres revenus, notamment salariaux. Ce résultat, déjà mis en évidence par Bonnet et Poncet (2004), est difficile à interpréter. Il semble indiquer que les entrepreneurs individuels ont une propension à consommer leurs revenus plus élevée que les autres ménages alors que les données individuelles concluent plutôt à l'inverse (*supra*). Il peut également refléter un changement de population : si en période de récession, les revenus mixtes baissent en même temps que le nombre de non-salariés, le coefficient peut refléter un mouvement vers un taux d'épargne plus faible, lié à une salarisation temporaire de l'économie ;

– la propension à consommer les prestations sociales serait 2,5 fois supérieure. Là encore, ce coefficient reflète l'hétérogénéité des agents, ce revenu étant perçu par des ménages moins aisés dont l'épargne est faible.

Ces résultats reflètent donc en partie l'hétérogénéité des agents, davantage que des propensions à consommer différentes selon le type de revenu. Les coefficients peuvent alors être instables lorsque la structure de la population change dans le temps. En outre, la validité de la relation repose en grande partie sur les dernières années d'étude. Finalement, cette analyse ne permet pas de conclure à un effet probant de la composition du revenu sur la dynamique inexpliquée de la consommation.

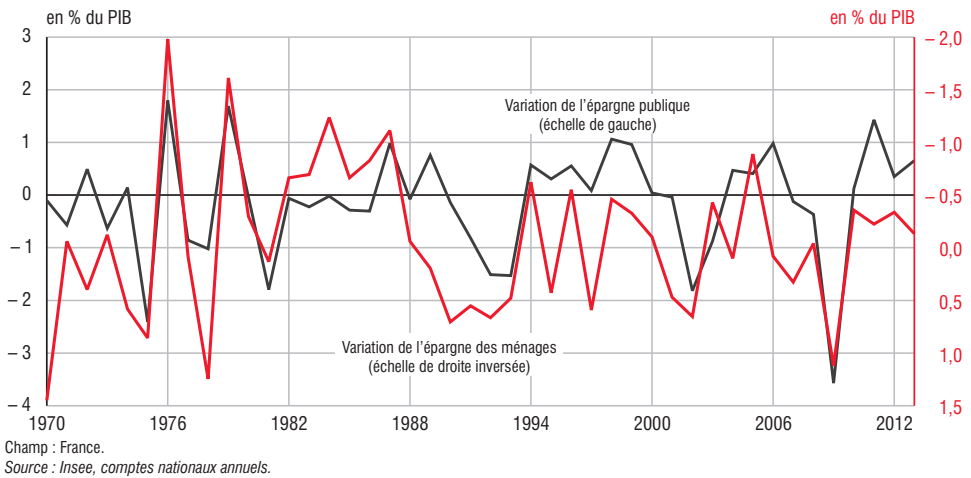
La présence d'un lien négatif entre épargnes publique et privée invite à tester le comportement éventuellement ricardien des ménages français

La période post-2007 est également caractérisée par des variations majeures du solde public : il a baissé les trois premières années de crise, à cause d'une baisse des recettes et d'une hausse des dépenses, et a remonté ensuite avec le processus de rétablissement des finances publiques. Si certains ménages adoptaient un comportement ricardien, ces mouvements seraient à même d'expliquer aussi une partie de l'évolution de la consommation.

Les épargnes publique et privée sont corrélées négativement...

De fait, les épargnes privée et publique (exprimées en point de PIB) présentent une corrélation négative (figure 4). Cette dernière pourrait signaler une causalité de l'épargne publique vers l'épargne des ménages qui reste toutefois à vérifier. Cette partie propose donc de voir comment le comportement de consommation des ménages peut s'expliquer en partie par la politique budgétaire. Plusieurs nouvelles modélisations de la consommation des ménages sont successivement proposées, s'inspirant des travaux de Cour *et al.* (1996).

4. Épargne publique et des ménages



...mais cela ne suffit pas pour conclure à des effets ricardiens

Les modélisations sont donc désormais enrichies de variables budgétaires (encadré 1.4). En raison des problèmes d'endogénéité présentés en détail en encadré 2, il est important de corriger le lien de causalité de la consommation vers le solde public. Ce lien est simple : une hausse de la consommation se traduit mécaniquement par un supplément de recettes, de TVA notamment, et *in fine* par une amélioration du solde public. De manière générale, une hausse de la consommation induit une hausse de la production qui en retour se matérialise par plus d'emploi, plus de revenu et *in fine* plus de recettes et moins de dépenses publiques. Enfin, il est possible que ce soit en réaction à une consommation annoncée en berne que les autorités budgétaires décident de relancer l'activité. Cela induirait des baisses simultanées de la consommation et du solde public qui passeraient par le canal de la politique économique. En définitive, la forte corrélation entre consommation et solde public traduit (du moins en partie)

une causalité de la consommation vers le solde public. Qu'en est-il de la causalité dans l'autre sens, qui est celle qui nous intéresse ici ? Pour répondre à cette question, les variables budgétaires introduites dans les spécifications sont toutes corrigées du cycle (*encadré 3*). En outre, la robustesse des résultats est testée au travers d'une estimation alternative par la technique des variables instrumentales⁶.

Encadré 2

L'équivalence ricardienne, une théorie économique difficile à tester

Quelle variable budgétaire considérer ?

L'équivalence ricardienne veut que la consommation ne dépende que de la richesse actuelle, des revenus futurs anticipés et du coût anticipé des dépenses publiques. Ainsi, la consommation ne doit pas dépendre du calendrier de la taxation, à dépenses publiques anticipées inchangées. Gale et Orszag (2004) expliquent que la réponse de la consommation à une variation des dépenses publiques ne renseigne pas sur le comportement ricardien des ménages, puisque la consommation publique peut être un substitut (les dépenses de santé ou d'éducation) ou un complément (les dépenses militaires) à la consommation privée. Plus précisément et avec des ménages ricardiens, une baisse permanente de la dépense publique augmente la consommation dans la mesure où elle signale une baisse permanente de la taxation et donc une hausse de la richesse intertemporelle. Mais cette réponse est brouillée par le type de consommation publique envisagée. En définitive, seule la réaction de la consommation à la taxation permettrait de caractériser un comportement ricardien. Le dossier propose donc différents tests de l'équivalence ricardienne, en retenant d'abord le solde public puis en distinguant les recettes des dépenses publiques.

D'où provient l'endogénéité ou la causalité double entre consommation et finances publiques ?

L'évaluation de l'impact des finances publiques sur la consommation est aussi rendue complexe par la nécessité de distinguer l'effet de causalité qu'on cherche à mesurer, de l'effet inverse qu'on cherche à écarter et qu'a la consommation sur les finances publiques notamment au travers des recettes de TVA. En effet, les impôts dépendent eux-mêmes de la base taxable et donc plus ou moins directement de la consommation : la concomitance d'une hausse de l'épargne et d'une baisse des impôts peut ainsi traduire soit une réaction de nature ricardienne d'une frange de la population au creusement des

déficits publics, soit la réaction des impôts à une baisse de la consommation. Une solution pour distinguer ces deux phénomènes consiste à isoler les véritables impulsions de finances publiques en évaluant la réaction de la consommation aux variations du solde public corrigé du cycle ou solde structurel (*encadré 3*).

Au-delà des incertitudes fortes qui entourent l'évaluation du cycle, cette méthode ne fournit pas toujours une bonne évaluation de l'impulsion budgétaire. En effet, comme le notent par exemple Guajardo *et al.* (2010), l'ajustement du déficit par le cycle peut intégrer à tort des mesures exceptionnelles comme des transferts de capital entre l'État et une entreprise, ou mal capturer une surréaction des recettes au cycle. À titre d'exemple, l'Irlande en 2008 et plus récemment l'Espagne en 2012 et 2013 ont mis en œuvre d'ambitieux plans de consolidation, aux alentours de 3-4 points de PIB, mais le solde budgétaire ajusté du cycle n'a que faiblement progressé en Espagne et s'est même fortement dégradé dans le cas de l'Irlande.

En outre, Romer et Romer (2010) notent que ce sont précisément dans les situations de creux conjoncturel, qui se matérialisent par une relative faiblesse de la consommation, que des politiques de relance sont menées. Les auteurs traitent ce problème par l'approche narrative, en analysant les textes de loi, discours politiques et journaux de l'époque. Ils écartent les mesures fiscales qui affectent l'activité à court ou moyen terme (par exemple parce qu'elles visent explicitement à relancer l'activité) et se restreignent à celles qui peuvent être considérées comme véritablement exogènes et qui ne sont pas systématiquement corrélées à d'autres facteurs impactant l'activité (par exemple parce qu'elles visent à réduire le déficit ou à un objectif de plus grande justice sociale). De fait, les auteurs trouvent qu'une hausse de la taxation a un impact négatif sur le PIB beaucoup plus fort une fois la correction apportée.

6. Cette technique consiste à régresser la variable budgétaire (supposée endogène) sur des variables liées mais indépendantes des résidus (on parle d'instruments) qui sont ici : les retards 1 à 3 de la croissance du revenu réel ; les retards 1 à 2 des variations des taux d'intérêt réels à court et à long terme, de la croissance de la consommation, des variations du taux de chômage et du solde public et le terme de correction d'erreur.

En France, l'équivalence ricardienne est rejetée, les ménages ne réagissant que faiblement et uniquement à court terme à une variation de l'épargne publique

Le comportement de consommation réagirait faiblement à une variation de l'épargne publique (ici approchée par le solde structurel primaire⁷). D'après nos estimations, une hausse de cette épargne d'un point de RDB se traduirait par une hausse légère et temporaire, mais significative, de la consommation (+ 0,2 point, *encadré 1, figure - spécification 3a*). Elle n'aurait pas d'impact à long terme, confirmant l'absence d'équivalence ricardienne.

Pour être en mesure de qualifier ce comportement de ricardien, il est utile de tester la sensibilité de la consommation des ménages à la provenance de l'amélioration (ou de la dégradation) de l'épargne publique. Pour ce faire, les variations du solde structurel sont distinguées en recettes et en dépenses structurelles (hors dépenses d'investissement⁸). Les conclusions précédentes sont réaffirmées avec un impact faible et à court terme uniquement des variables budgétaires sur la consommation des ménages. L'impact est sensiblement le même suivant l'origine de la variation du solde public (*encadré 1, figure - spécification 3b*) : une hausse/baisse d'un point de RDB des recettes/dépenses viendrait accroître la consommation de 0,3 point la première année.

Toutefois, ces conclusions restent fragiles. Si elles sont robustes à la correction de l'endogénéité proposée (les estimations par variables instrumentales corroborent ces premiers résultats)⁹, elles n'en demeurent pas moins sensibles à la période d'estimation. Estimée jusqu'en 2007, soit hors grande récession, l'influence à court terme des variables budgétaires n'est plus détectée au seuil de 5 % habituellement retenu.

Cette réaction dépendrait également de l'ampleur de la variation de l'épargne publique. Les ménages pourraient aussi s'adapter leurs dépenses de consommation que si l'épargne publique connaît de fortes variations. L'idée sous-jacente est simple : lorsque les pouvoirs publics décident de mener des politiques budgétaires d'envergure, la presse s'en fait davantage écho et la prise de conscience par les acteurs économiques devient plus forte. Les faits économiques récents en constituent une parfaite illustration : au lendemain de la grande récession, en partie du fait de la crise des dettes souveraines en Europe, les gouvernements ont inscrit comme priorité le rétablissement des finances publiques. S'en sont suivies des mesures de consolidation qui ont alimenté les débats nationaux et internationaux. Nous cherchons donc à tester la présence de non-linéarités dans le comportement de consommation des ménages suivant l'amplitude de la variation du solde structurel primaire. En France, depuis le début des années 1970, 37 % d'entre elles ont été d'une amplitude supérieure ou égale à 1 point de RDB, à la hausse ou à la baisse (*figure 5*). Effectivement, l'estimation menée suggère la présence de non-linéarités : la réaction des ménages serait plus forte lorsque l'épargne publique connaît des évolutions importantes (*encadré 1 figure – spécification 3c*) ; elle serait non significative dans le cas contraire. La prise en compte de cet effet de seuil aiderait à mieux comprendre le ralentissement marqué de la consommation des ménages pendant les années 2008-2009 (*figure 6*). En 2009 notamment, la croissance presque nulle de la consommation est la résultante d'une contribution positive du revenu contrebalancée fortement par une contribution négative du solde primaire (respectivement + 1,7 point et - 1,1 point). La contribution négative des crédits a été globalement compensée par le soutien de la désinflation. Au

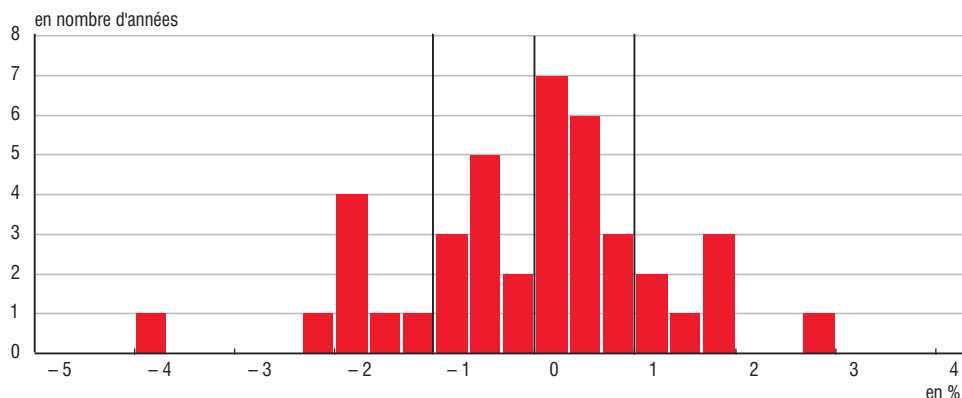
7. Hors charges d'intérêt ou poids de la dette.

8. Celles-ci sont distinguées des autres dépenses dans la mesure où les ménages pourraient réagir différemment en espérant un retour sur investissement. Effectivement, la réaction empirique de la consommation des ménages dépend fortement de la provenance de la variation de la dépense publique. L'élasticité de la consommation à une hausse des investissements publics (exprimés en points de revenu) est positive, ce qui est compréhensible, et nettement supérieure à l'unité, ce qui l'est moins.

9. Dans le premier cas, l'estimation à l'aide de variables instrumentales corrobore l'effet significatif du solde public à court terme uniquement : + 1 point de RDB du solde public occasionnerait une hausse de 0,3 point de la consommation. Dans le second cas, la consommation serait plus sensible à une amélioration du solde public provenant d'une hausse des recettes (+ 0,4 point d'effet à court terme) que d'une baisse des dépenses (+ 0,2 point mais seulement significatif au seuil de 10 %).

total, la croissance de la consommation en 2009 est restée 0,4 point inférieure à ce que ses déterminants laissent attendre, ce qui est faible en comparaison historique¹⁰. De manière générale, cette spécification rend globalement mieux compte de la consommation des ménages sur la période récente.

5. Distribution des variations du solde structurel primaire entre 1971 et 2011

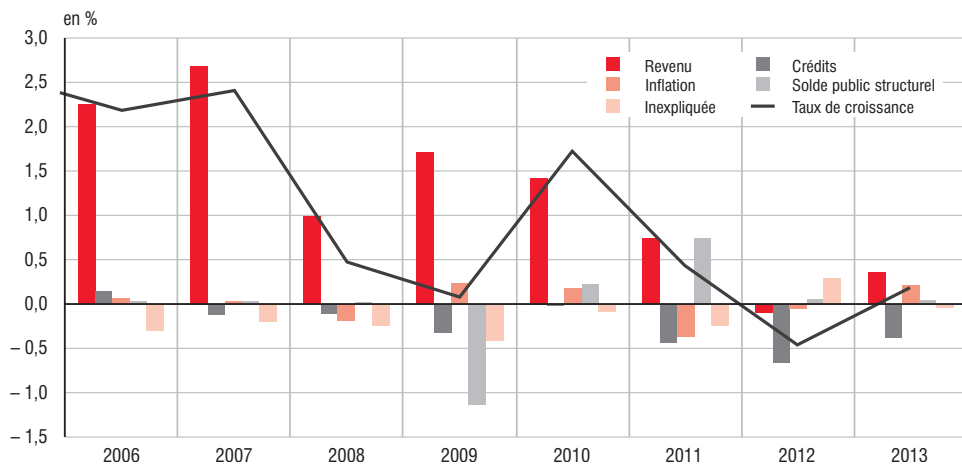


Champ : France.

Lecture : sur cette période, le solde structurel primaire a connu une évolution de - 4 points de RDB une seule année (en 2009).

Source : Insee, comptes nationaux annuels, calculs auteurs.

6. Contribution à la croissance de la consommation



Champ : France.

Lecture : en 2009, la consommation a crû de 0,1 %. La contribution du pouvoir d'achat (+ 1,7 %) a en partie été contrebalancée par celles négatives du solde public structurel (- 1,1 %) et, dans une moindre mesure, de la partie inexpliquée (- 0,4 %).

Source : Insee, comptes nationaux annuels, calculs auteurs.

10. On peut noter que l'ampleur du résidu est peut-être sous-estimé car il comprend l'impact positif de la mise en place de la prime à la casse au cours de cette année.

La faiblesse de la consommation serait donc liée à celle du revenu et à la constitution d'une épargne de précaution au moment de la crise

Depuis 2007, la croissance ténue de la consommation des ménages (0,4 % en moyenne annuelle) est surtout liée à la faiblesse du revenu sur la période, les autres déterminants usuels ayant une moindre influence. Les évolutions annuelles ne sont pourtant pas toujours très bien expliquées.

Jusqu'en 2009, le taux d'épargne a sensiblement augmenté (+ 1,1 point à 16,2 % du revenu), plus qu'attendu. Ce n'est vraisemblablement pas en lien avec la modification de la composition du revenu pendant la crise. En revanche, face à la récession, les ménages ont constitué un surplus d'épargne, soit en réaction à une hausse future des impôts soit par précaution en raison du contexte économique devenu plus incertain. Il est difficile de privilégier l'une de ces deux interprétations même si l'analyse économétrique plaiderait davantage pour la première. En effet, ce comportement particulier d'épargne est mis en évidence par la variation du solde public mais n'est pas expliqué par la hausse du chômage ou par la baisse de la confiance telle que retranscrite dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages¹¹. La politique budgétaire aurait ainsi une légère influence sur la consommation des ménages à court terme venant compenser l'impact direct qu'elle peut avoir sur le revenu.

Sur la période 2010-2013 et en miroir, le taux d'épargne a diminué (- 1,2 point à 15,1 %), également un peu plus qu'escompté par le revenu et par les autres déterminants usuels de la consommation. Ce retour du taux d'épargne à son niveau pré-crise pourrait s'expliquer par une reprise de la confiance et/ou par l'amorce du rétablissement des finances publiques, d'abord lié au retrait des mesures de soutien à l'activité mises en place pendant la crise et ensuite à la consolidation budgétaire entamée à partir de 2011. ■

11. Ces variables ne sont pas significatives (statistiques de Student de - 0,81, 0,15, 0,94 et - 0,44 pour le taux de chômage, les soldes d'opinion sur l'opportunité de faire des achats importants, le niveau de vie futur et l'indicateur synthétique de l'enquête respectivement).

Calcul du solde structurel de la France

L'estimation du solde structurel proposé ici reproduit la méthodologie présentée par Duchène et Levy (2003) et Guyon et Sorbe (2009). Elle corrige les recettes et dépenses publiques de leurs composantes cycliques. En notant S le solde public, R les recettes et D les dépenses, l'indice c (resp. s) renvoyant aux valeurs conjoncturelles (resp. structurelles), l'objet de l'estimation est de déterminer le solde conjoncturel $S_c = R_c - D_c$ ainsi que le solde structurel $S_s = S - S_c$.

Correction cyclique des recettes et des dépenses

Pour chaque recette, la composante cyclique est déterminée par $R_c \approx \alpha R \times OG_d$ où OG représente la composante cyclique du PIB, l'« *output gap* », α l'élasticité de la recette à cette composante cyclique, d l'éventuel décalage entre la base taxable et le recouvrement de l'impôt (ce qui est le cas pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés pour lesquels le recouvrement porte sur le revenu imposable de l'année précédente).

La plupart des dépenses publiques ne sont pas directement affectées par les fluctuations conjoncturelles, hormis les dépenses d'assurance chômage. Pour ces dernières, la composante cyclique est estimée à l'aide d'une loi d'Okun : $D_c \approx \pi D \times OG$ où π représente l'élasticité de ces dépenses à l'*output gap*. π est estimée à $-3,3$ par André et Girouard (2005), i.e. lorsque l'*output gap* augmente d'un point de PIB, les dépenses d'indemnisation du chômage diminuent de $3,3$ %.

Calcul du solde structurel et des composantes recettes et dépenses structurelles

Sous des hypothèses simples (pas de prise en compte du décalage et élasticité unitaire de l'ensemble des recettes à l'*output gap*), l'évolution du solde structurel se déduit de l'évolution de l'*output gap* uniquement :

$\Delta(S_c / Y) = \delta \Delta OG$ où δ représente la part des recettes dans le PIB. L'évolution du solde structurel s'écrit alors :

$$\Delta(S_s / Y) = \Delta(S / Y) - \delta \Delta OG$$

Les estimations d'*output gap* sont celles présentées dans le dossier « Quel potentiel de rebond de l'économie française » de Chantrel, Lequien, Montaut et Sutter, paru dans la *Note de conjoncture* de l'Insee de mars 2014. Le solde structurel est déterminé en appliquant cette règle. Enfin, les dépenses structurelles correspondent au niveau effectif des dépenses (hors assurance chômage) auquel s'ajoutent les dépenses structurelles d'assurance chômage après correction du cycle. Les recettes structurelles s'en déduisent mécaniquement comme étant la somme entre le solde structurel et les dépenses structurelles.

Les limites de la correction cyclique

La première limite tient à la mesure de l'écart de production qui est connue avec une précision relative (voir le dossier cité plus haut de la *Note de conjoncture* pour une discussion). La deuxième porte sur la construction elle-même du solde structurel, comme étant la différence entre le solde public et sa partie conjoncturelle. L'élasticité des recettes au cycle n'est généralement pas constante et varie en fonction de celui-ci. En conséquence, la correction du cycle est imparfaite et appelle à une nouvelle correction de l'endogénéité qui est proposée ici à l'aide d'une estimation par variables instrumentales. Le traitement de l'endogénéité comme dans Romer et Romer (2010) n'est en revanche pas proposé ici.

Pour en savoir plus

Accardo J., Bellamy V. et Consalès G., « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages », in *L'économie française - Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2009.

André C. et Girouard N., « Measuring cyclically-adjusted budget balances for OECD countries », OECD Economics Department Working Paper n° 434, 2005.

Aviat A., Bricongne J.-C. et Pionnier P.-A., « Richesse patrimoniale et consommation : un lien tenu en France, fort aux États-Unis », *Note de Conjoncture*, Insee, décembre 2007.

Barro R.J., « Are government bonds net wealth? », *Journal of Political Economy* 82(6), 1974.

Bertola G. et Drazen A., "Trigger points and budget cuts: explaining the effects of fiscal austerity". *American Economic Review*, 83(March), 1993. <http://www.nber.org/papers/w3844>.

Bonnet X. et Dubois É., « Peut-on comprendre la hausse imprévue du taux d'épargne des ménages depuis 1990 ? », *Économie & Prévision*, 121(5), 1995.

Bonnet X. et Poncet H., « Structures de revenus et propensions différentes à consommer – Vers une équation de consommation des ménages plus robuste en prévision pour la France », Document de travail n° G2004/12, 2004.

Carroll C., Hall R. et Zeldes S., « The buffer-stock theory of saving: Some macroeconomic evidence » *Brookings papers on economic activity*, (2), 1992. <http://www.jstor.org/stable/10.2307/2534582>.

Carroll C., « How does future income affect current consumption? » *The Quarterly Journal of Economics*, 109(1), 1994. <http://qje.oxfordjournals.org/content/109/1/111.short>.

Cour P., Dubois É., Mahfouz S. et Pisani-Ferry J., « The cost of fiscal retrenchment revisited: how strong is the evidence ? », Document de travail n° 96-16, CEPII 1996.

De Serres A. et Pelgrin F., « The Decline in private saving rates in the 1990s in OECD countries: How much can be explained by non-wealth determinants? » *Economic Studies*, n° 36, OECD 2003.

Duchêne S. et Levy D., « Solde "structurel" et "effort structurel" : un essai d'évaluation de la composante "discrétionnaire" de la politique budgétaire », DPAE n° 18, 2003.

Fraisse H., « Du nouveau sur le taux d'épargne des ménages ? » *Bulletin de la Banque de France* n° 130, 2004.

Gale W. et Orszag P., « Budget deficits, national saving, and interest rates », *Brookings Papers on Economic Activity*, 2004. <http://muse.jhu.edu/journals/eca/summary/v2004/2004.2gale.html>.

Guajardo J., Leigh D. et Pescatori A. (2010). « *Will It hurt? Macroeconomic effects of fiscal consolidation* », *IMF World Economic Outlook*, (October), 93-124. Retrieved from <http://www.perjacobsson.org/external/pubs/ft/weo/2010/02/pdf/sum.pdf>

Guyon T. et Sorbe S., « Solde structurel et effort structurel : vers une décomposition par sous-secteur des administrations publiques », Documents de travail de la DGTPE n° 2009/13, 2009.

Les revenus et le patrimoine des ménages, coll « Insee Références », édition 2013.

Lollivier S., « La consommation sensible aux variations de revenu, même sur le court terme » *Économie et statistique*, n° 324-325, 1999.

Lollivier S., « Anticipations des ménages et environnement économique », *Économie et statistique*, n° 324-325, 1999.

Röhn O., « New evidence on the private saving offset and Ricardian equivalence », *Economics Department Working Papers*, n° 762, OECD, 2010. <http://dx.doi.org/10.1787/5kmft7qb5kq3-en>.

Romer C. et Romer D., « The macroeconomic effects of tax changes: estimates based on a new measure of fiscal shocks », *American Economic Review*, 100(June), 2010. <http://www.nber.org/papers/w13264>.

Sutherland A., « Fiscal crises and aggregate demand: can high public debt reverse the effects of fiscal policy? » *Journal of Public Economics*, 1997. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0047272797000273>.

La résistance des salaires depuis la grande récession s'explique-t-elle par des rigidités à la baisse ?

David Audenaert, José Bardaji, Raphaël Lardeux, Michaël Orand, Michaël Sicsic*

À partir de 2009, le ralentissement des salaires réels en France est moins prononcé que celui de la productivité des salariés et le taux de marge des entreprises françaises diminue, descendant à son niveau le plus bas depuis 1985. Comment expliquer cette résilience des salaires ? Le recours à une modélisation économétrique des salaires indique qu'il est usuel qu'un ralentissement de la productivité du travail ne se transmette pas intégralement aux salaires, mais que ce mécanisme ne suffit pas à expliquer la déconnexion récente entre salaires, inflation et productivité. Deux facteurs explicatifs potentiels de cette déconnexion sont parfois avancés : un changement de structure de la population salariée du fait d'une perte plus importante d'emploi pour les salariés à bas salaires et des rigidités nominales à la baisse des salaires pour les salariés qui n'ont pas changé d'entreprise.

Fin 2008 et en 2009, la baisse de l'emploi s'est accompagnée d'un changement de la structure de la population salariée, avec une diminution de la part des moins diplômés. La sortie de l'emploi de personnes touchant des faibles salaires contribue alors à soutenir le salaire moyen de l'ensemble des personnes en emploi, qui sans cela aurait crû de 0,7 point de moins chaque année entre 2009 et 2012. Néanmoins, la hausse de la qualification de la population active contribuait déjà à soutenir les salaires de 0,4 point chaque année avant la récession. L'effet du changement de composition dû à la récession semble donc très faible.

Parallèlement, on n'observe guère de rigidités salariales à la baisse. Pour les personnes restées dans la même entreprise, une proportion significative des salaires a diminué et les gels de salaire ont concerné une très faible proportion de salariés. En outre, les entreprises qui ont connu une chute spécifique de leur activité en 2009 ont ajusté les salaires à la baisse, et ces baisses ont été en moyenne d'ampleur plus importante que les hausses accordées par les entreprises dont l'activité s'est améliorée. Les rigidités nominales ne permettent donc pas d'expliquer l'inertie dans la dynamique des rémunérations, telle qu'elle apparaît dans l'analyse macroéconomique des salaires.

Depuis 2008, les salaires ont ralenti mais beaucoup moins que ce que la productivité aurait laissé attendre

De la fin des années 1980 jusqu'à la récession de 2008-2009, le taux de marge¹ des entreprises françaises est resté remarquablement stable, compris entre 32 % et 34 % de la valeur ajoutée. Depuis, il a diminué de manière presque continue pour atteindre un point bas à 29,7 % en 2013, soit près de 4 points de moins que le pic de 2007 (*figure 1a*). Cette baisse traduit pour l'essentiel la résilience des salaires réels² au cours d'une période où les gains de productivité ont fléchi par rapport à leur moyenne des deux décennies précédentes.

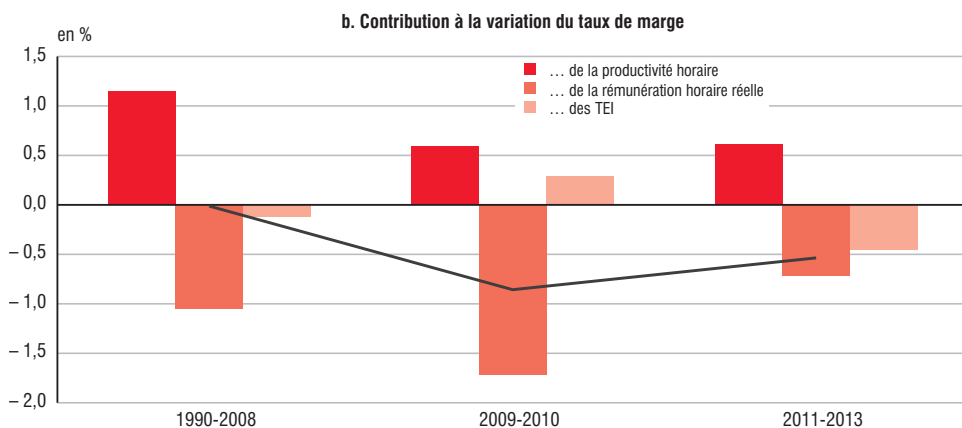
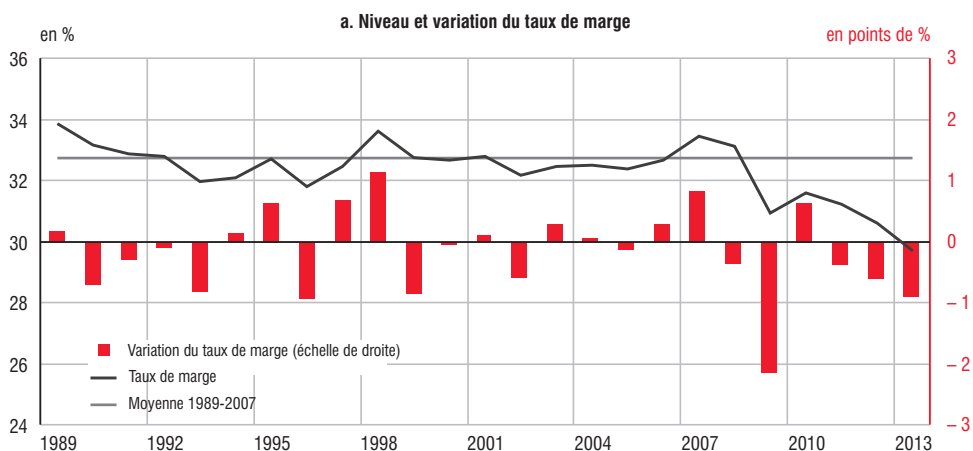
* David Audenaert, José Bardaji, Raphaël Lardeux, Michaël Orand, Michaël Sicsic, Insee.

1. Part de la valeur ajoutée conservée par les entreprises après versement des salaires et paiement des impôts nets des subventions liés à la production.

2. Déflatés par les prix de la consommation.

Trois sous-périodes apparaissent (*figure 1b*). Entre 1990 et 2008, salaires réels et productivité croissent au même rythme et le taux de marge est stable. En 2009-2010, la baisse de l'inflation ne se transmet que partiellement aux salaires nominaux, si bien que les salaires réels accélèrent malgré la dégradation du marché du travail alors même que les gains de productivité fléchissent très fortement. Le taux de marge recule alors nettement – les termes de l'échange intérieur (TEI)³ limitant légèrement ce recul. En 2011-2013, les salaires réels ralentissent nettement, et leur croissance est proche de celle de la productivité. En revanche, les termes de l'échange jouent cette fois défavorablement, si bien que le taux de marge recule de nouveau.

1. Taux de marge des sociétés non financières



Champ : France.

Lecture : taux de marge au coût des facteurs (valeur ajoutée nette des impôts moins subventions d'exploitation sur la production). Une contribution négative de la rémunération horaire réelle s'interprète comme une croissance des salaires super-bruts horaires réels (les évolutions des taux de cotisation ont peu d'effet sur les périodes considérées).

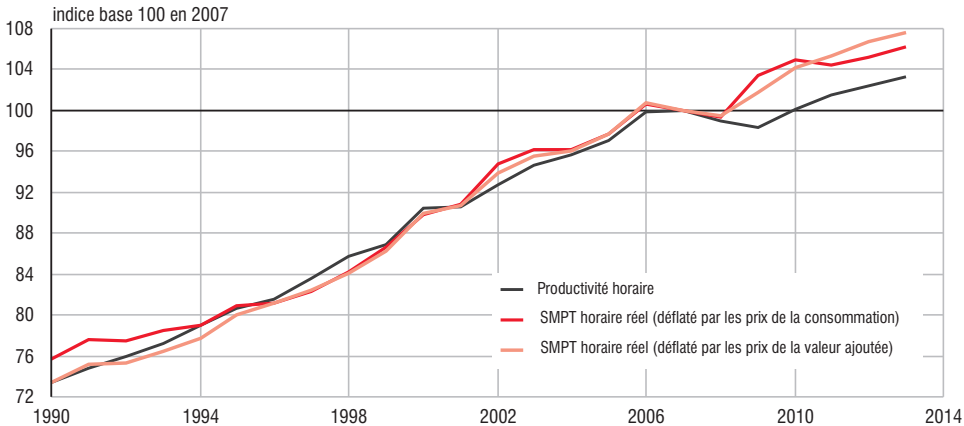
Source : Insee, *comptes nationaux*.

3. La croissance des prix de vente (plus précisément des prix de la valeur ajoutée) a été plus forte que celle des prix à la consommation sur lesquels les salariés s'appuient au moment des négociations salariales afin de maintenir leur pouvoir d'achat.

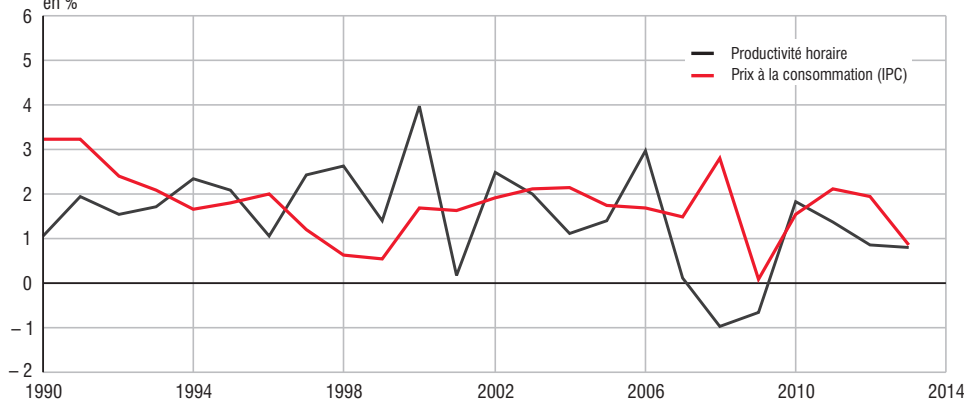
Si salaire réel et productivité horaire évoluent de concert de 1990 à 2008⁴, le décrochage de la productivité en 2009 n'est pas suivi par les salaires. La période de reprise modeste en 2010-2011, puis la stabilisation relative de l'activité en 2012-2013 n'ont pas permis la convergence entre ces deux grandeurs (figure 2a) : la progression du salaire réel depuis 2008 reste supérieure à celle de la productivité. Une relation macroéconométrique avec les principaux déterminants des salaires permet d'éclairer l'origine de cette déconnexion (encadré 1). L'estimation économétrique indique en effet que l'indexation spontanée des salaires sur la productivité se fait avec lenteur et que, même une fois l'ajustement achevé, elle ne serait pas spontanément unitaire : toutes choses égales par ailleurs, un ralentissement de la productivité ne s'accompagne donc pas d'un ralentissement équivalent des salaires. Or, le ralentissement de la productivité est particulièrement marqué en 2009 et 2010, même une fois corrigé de l'effet du cycle.

2. Salaire, productivité et inflation

a. Salaire et productivité en France



b. Évolution de la productivité et inflation



1. Salaire moyen par tête.
 Champ : France, branches marchandes non agricoles.
 Source : Insee, comptes nationaux.

4. Il faut noter que cette relation n'était pas aussi bien vérifiée avant 1990 (voir par exemple le Rapport sur le partage de la valeur ajoutée, Insee, 2009).

Cependant, en 2009 et surtout en 2010, même en tenant compte de ce phénomène, la croissance des salaires observée reste nettement supérieure à celle attendue au vu des déterminants que l'analyse économétrique permet de mettre en avant. Cet écart s'est ensuite maintenu : à partir de 2011, la croissance des salaires réels a de nouveau été globalement en ligne avec celle de ses déterminants mais sans phénomène de rattrapage.

L'année 2009 est d'ailleurs particulière à double titre : pour la première fois depuis 1990, l'inflation a été quasi nulle et la productivité horaire strictement négative depuis deux ans (*figure 2b*). En raison des délais d'ajustement, ces chocs ont pu se répercuter sur 2009 mais également être pris en compte par les entreprises pour les négociations salariales de 2010. Les années 2009-2010 sont donc très particulières, mais le fait que le désajustement ne se soit pas résorbé ensuite incite également à analyser l'ensemble des années qui ont suivi 2009.

Pourquoi cette déconnexion durable entre la productivité et le salaire moyen par tête (SMPT) ? Est-ce le fait des ajustements à l'œuvre sur le marché du travail ? Existe-t-il des rigidités à la baisse des salaires ?

Encadré 1

Une modélisation macroéconométrique des salaires corrobore la déconnexion des salaires sur la période post-grande récession

Pour confirmer la déconnexion entre les salaires et ses principaux déterminants, il est nécessaire d'en établir une relation qui rapporte son évolution à l'ensemble de ses déterminants, ce que permet une modélisation macroéconomique.

Nous choisissons de modéliser le salaire brut des branches marchandes non agricoles en équivalent temps plein (noté W par la suite et WSB pour le salaire super-brut) pour plusieurs raisons. D'abord, il contient l'ensemble des rémunérations des salariés, y compris les primes et les heures supplémentaires. Ensuite, il exclut le salaire des branches non marchandes qui est moins cyclique et reflète moins bien les ajustements/chocs qui peuvent toucher l'économie. Enfin, le salaire en équivalent temps plein permet de corriger en partie l'évolution structurelle du temps de travail, du fait du développement du temps partiel sur la période, et les variations de court terme du fait par exemple d'un recours accru à des mécanismes de flexibilité (activité partielle,...).

Les déterminants traditionnels des salaires sont :

- l'inflation (IPC), qui représente les anticipations de hausse de prix des agents au moment de la fixation des salaires ;
- le taux de chômage (Tcho, au sens du BIT en France métropolitaine), qui reflète le pouvoir de négociation des salariés et le degré de tension sur le marché du travail ;
- la productivité apparente du travail¹ (Π), qui permet de capter les tendances de productivité ainsi que certains effets du cycle (conjointement avec le taux de chômage) ;
- les termes de l'échange intérieur (TEI), ratio entre les déflateurs de la consommation des ménages et de la valeur ajoutée des branches marchandes non agricoles ;
- le taux de cotisation employeur (TCE) ;
- le coup de pouce sur le Smic (CP), pour tenir compte non seulement de l'effet comptable d'une progression réelle du Smic supérieure à sa revalorisation mécanique, mais aussi de ses effets de diffusion au-delà du Smic.

L'introduction d'une indicatrice au 3^e trimestre 1982 (*dB2q3*) reflète une période de désindexation temporaire et une marche d'escalier (*sup832*) permet d'intégrer le changement du mode de formation des salaires à partir du 2^e trimestre 1983.

1. Il s'agit plus précisément, sur le champ des branches marchandes non agricoles, de la productivité en équivalent temps plein correspondant au ratio entre la valeur ajoutée en volume et l'emploi en équivalent temps plein.

Encadré 1 (suite)

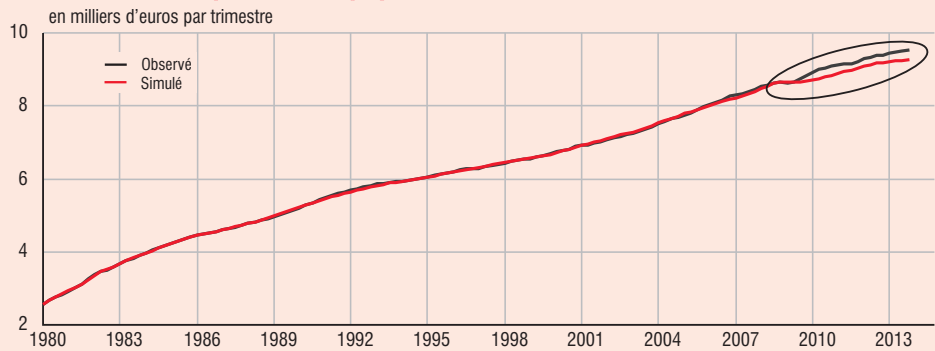
La modélisation comprend enfin un terme de rappel (type Wage Setting) qui impose que les salaires s'indexent de façon unitaire à terme sur les prix mais l'indexation à un choc de productivité n'est en revanche pas unitaire. Une hausse d'un point du taux de chômage dégrade à long terme les salaires de 0,6 % ; une augmentation d'un point de la productivité améliore les salaires de 0,57 %. La force de rappel du terme de correction d'erreur, de 10 % en rythme trimestriel, est significative, validant l'existence d'une relation de co-intégration ; l'estimation est effectuée en une étape (cf. tabulations données dans Banerjee, Dolado et Mestre, 1998).

Équation estimée sur la période 1980T1 – 2008T4, $R^2_{ajusté} = 94,8 \%$ DW = 2,17

$$\begin{aligned} \Delta \ln W = & -0,77 - 0,009 \times d82q3 - 0,005 \times \text{sup}832 + 0,26 \times \Delta \ln W_{-1} + 0,30 \times \Delta_2 \ln IPC \\ & + 0,12 \times (\Delta \ln \Pi + \Delta \ln \Pi_{-5}) - 0,3 \% \times (\Delta Tcho - \Delta Tcho_{-1}) - 0,17 \times \Delta TEI + 0,06 \times \Delta \ln CP \\ & - 0,13 \times \Delta \ln(1 + TCE) + 0,12 \times \Delta_2 \ln(1 + TCE)_{-3} \\ & - 0,09 \times \left[\ln WSB - \left(\ln IPC - 0,59 \ln TEI + 0,46 \ln \Pi - 0,007 Tcho + 0,20 \ln CP \right) \right]_{-1} \end{aligned}$$

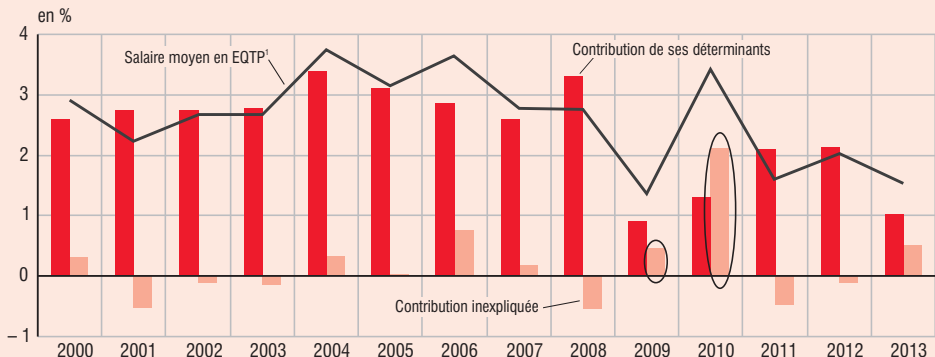
La simulation dynamique des salaires est particulièrement satisfaisante sur la période d'estimation. En revanche, elle confirme bien une résilience des salaires supérieure à ce que ses déterminants usuels laissaient attendre sur la période 2009-2010.

1. Salaire brut en équivalent temps plein observé et simulé en niveau



Champ : France, branches marchandes non agricoles.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels.

2. Contribution à la croissance des salaires



1. Équivalent temps plein.
Champ : France, branches marchandes non agricoles.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels.

Pour bien comprendre cette déconnexion, il peut être éclairant de prendre en compte les ajustements de la masse salariale liés aux flux d'emploi. Le calcul du salaire moyen agrège en effet des populations très hétérogènes, notamment par leur niveau de rémunération et par leur vulnérabilité face à des chocs d'activité. En période de crise, l'éviction du marché du travail des plus bas salaires modifie la structure de la population active occupée et, par conséquent, le salaire moyen : la partie suivante cherche à quantifier cet effet.

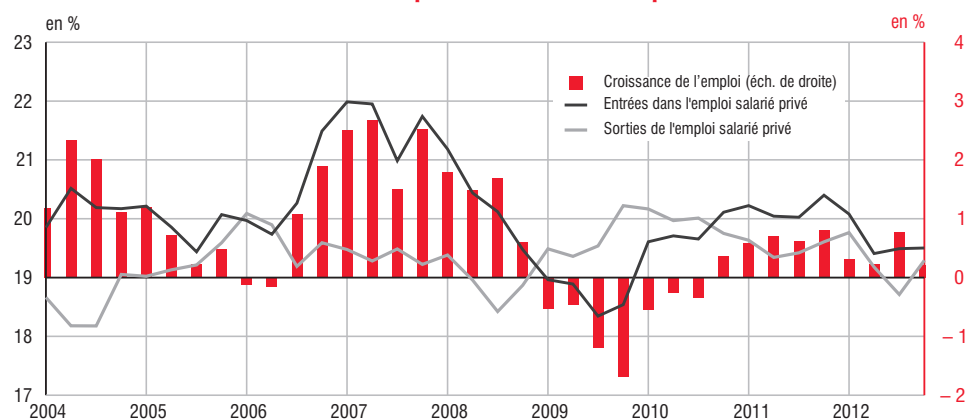
Pour étudier les rigidités salariales, l'analyse se focalisera ensuite sur l'évolution d'une année à l'autre du salaire des actifs qui sont restés en emploi dans la même entreprise, en ayant recours aux données de l'enquête Emploi de l'Insee et aux déclarations administratives de données sociales (DADS). Au sens strict, la rigidité salariale devrait se traduire par une très faible fréquence des baisses de salaires, mais l'analyse sera aussi étendue aux cas où l'ajustement à un choc défavorable à l'entreprise est moins marqué que celui à un choc favorable.

Le ralentissement du salaire moyen a été légèrement freiné par des effets de composition de la population active occupée

Les sorties de l'emploi ont pris de l'importance pendant la période de crise...

Les entreprises confrontées à une baisse de leur activité ajustent leur masse salariale à la fois sur leurs salaires et sur leur volume de main-d'œuvre : d'abord, par une réduction de leurs embauches, puis en procédant à des licenciements. La grande récession n'a pas échappé à la règle : la contraction de l'emploi s'est d'abord opérée par une baisse des entrées dès début 2008, suivie d'une hausse des sorties d'emploi fin 2008 (*figure 3* et Ananian, Debauche et Prost, 2012). Peu après la reprise de mi-2009, le volume d'entrants a convergé vers celui de sortants.

3. Contribution à la croissance de l'emploi salarié du secteur privé des entrants et sortants



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé âgés de 15 à 64 ans.

Note : cumul sur 4 trimestres. Les entrées et les sorties sont exprimées en pourcentage de l'emploi salarié privé du trimestre précédent.

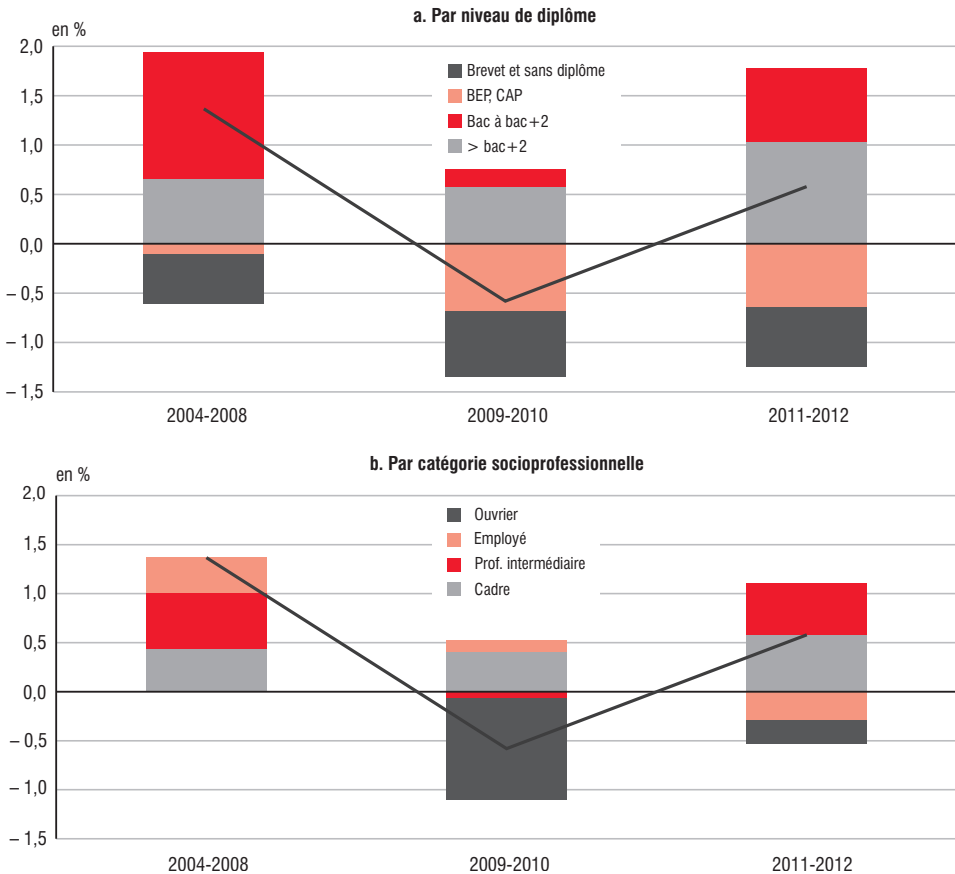
Source : Insee, enquêtes Emploi, calculs auteurs.

...et ont légèrement modifié la composition de la population active occupée...

Le salaire moyen par tête, correspondant au rapport entre la masse salariale et l'emploi, rend compte de changements de structure de la population en emploi. En période de creux conjoncturel, la hausse du chômage porte beaucoup sur les moins diplômés, diminuant la part des bas salaires dans la distribution des salaires, ce qui provoque mécaniquement une hausse du salaire moyen par tête. Ces effets de composition masquent en partie les évolutions réelles du salaire au niveau individuel. Quelle en est l'ampleur durant la grande récession ?

Au tournant de 2009, le nombre de personnes sortant de l'emploi salarié un trimestre donné est supérieur au nombre de personnes trouvant un emploi salarié. Néanmoins, certaines catégories de salariés ont été moins touchées par le retournement conjoncturel ; l'emploi de ces catégories a même augmenté. Cela a été le cas pour les plus diplômés, ayant un baccalauréat ou un diplôme du supérieur, et, au sein des catégories socioprofessionnelles pour les cadres (figure 4). À l'inverse, l'emploi des moins diplômés et des ouvriers a fortement décru en 2009 et 2010.

4. Évolution de l'emploi et contributions selon le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé, âgés de 15 à 64 ans, hors indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Lecture : sur la période 2004-2008, l'emploi salarié privé des 15-64 ans (hors indépendants, etc.) a crû de 1,3 % en moyenne par an. Les diplômés du supérieur (au moins bac+2) ont contribué à hauteur de 0,7 point à cette hausse tandis que les titulaires d'un BEP ou d'un CAP ont pesé à hauteur de 0,1 point.

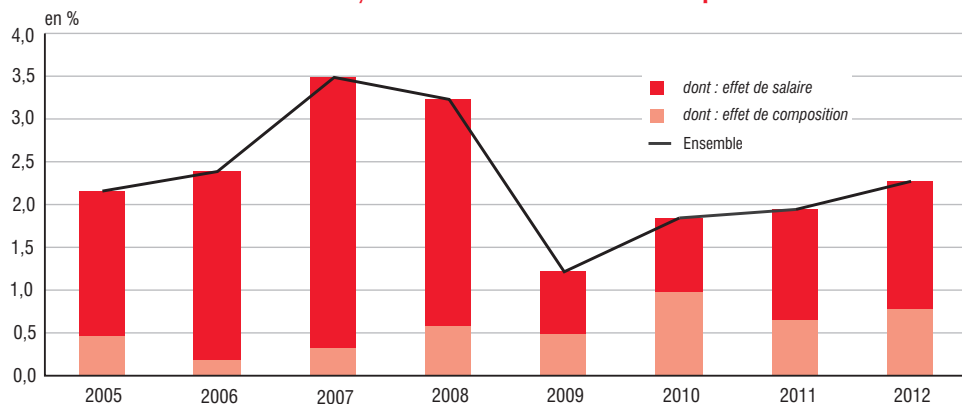
Source : Insee, enquêtes Emploi.

...ce qui a limité le ralentissement des salaires

On cherche à étudier directement les conséquences des effets de structure sur le salaire moyen de l'échantillon. Pour cela, on utilise la décomposition de Oaxaca (1973, encadré 2) qui, à partir d'une année de référence, examine l'évolution du salaire moyen observé et de son contre-factuel, à structure constante de la population active occupée. En effet, la structure des actifs en emploi connaît des dynamiques de long terme et des chocs de court terme qu'il est nécessaire de distinguer. Sur la période 2004-2012, un premier constat s'impose : les changements de composition de la population salariée contribuent chaque année à la hausse des salaires moyens, avant et pendant la crise, du fait de la hausse tendancielle du niveau de qualification des actifs occupés (figure 5). Entre 2005 et 2008, cet effet a contribué à 0,4 point de la croissance annuelle du salaire moyen. Ainsi par exemple, si la structure de la population active occupée en 2005 avait été la même qu'en 2004, le salaire moyen aurait crû de 1,7 % au lieu de 2,2 %.

L'analyse depuis 2009 amène deux conclusions importantes. D'abord, elle signale que les effets de composition sont un peu plus importants : depuis 2009, chaque année, ces effets sont supérieurs à 0,5 point, avec notamment un maximum à 1 point en 2010 (figure 5). Ces effets de composition s'expliquent par une hausse plus forte pendant la grande récession de la part des cadres, des plus diplômés et des seniors (encadré 2, figure). Ensuite, l'analyse confirme le ralentissement du salaire moyen par tête à structure inchangée (croissance annuelle moyenne de 1,1 % sur 2009-2012 contre 2,4 % entre 2005 et 2008). Au total, la croissance du salaire moyen sur la période 2009-2010 atteint 1,5 % selon l'enquête Emploi, dont 0,7 point provient d'effets de structure.

5. Croissance annuelle du salaire moyen et contribution de l'effet de composition à cette croissance



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé, âgés de 15 à 64 ans, hors indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Lecture : entre 2004 et 2005, le salaire moyen a augmenté de 2,2 % dont 0,5 point dû à des effets de composition. En 2010, le changement de composition de la population salariée a contribué à hauteur de 1 point à la croissance du salaire moyen.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

L'estimation de la contribution de l'effet de composition à la croissance des salaires entre 2008 et 2011 est proche de celle de Verdugo (2013), mais l'analyse qui précède montre que la moitié de cet effet est structurelle : elle renvoie à une tendance longue et ne peut donc expliquer la résistance des salaires intervenue depuis 2009⁵. En outre, cette hausse de qualification de la population active devrait en contrepartie avoir soutenu la productivité moyenne.

5. Partant d'une décomposition de la distribution des salaires en France selon des groupes croisant âge et niveau de diplôme, Verdugo (2013) explique la totalité de la hausse du salaire moyen réel par les effets de composition (hausse du salaire réel moyen de 2 % globalement sur 3 ans entre 2008 et 2011 contre - 0,8 % à composition constante de la force de travail). En outre, Verdugo (2013) raisonne en salaire réel et semble faire porter la correction des prix uniquement sur l'effet salaire. D'autres différences, *a priori* de moindre importance, sont également présentes : le champ de l'analyse et la variable de salaire employée ne sont pas exactement les mêmes, tout comme la méthode de décomposition de la structure.

Enfin, si elle traduit un effet de composition usuellement observé lors de dégradations du marché du travail, cet effet est déjà pris en compte dans la modélisation économétrique au travers de l'impact du chômage sur les salaires⁶. Au total, l'effet de composition de la main-d'œuvre ne peut expliquer qu'une part marginale de la résistance inattendue des salaires réels au cours des dernières années.

Encadré 2

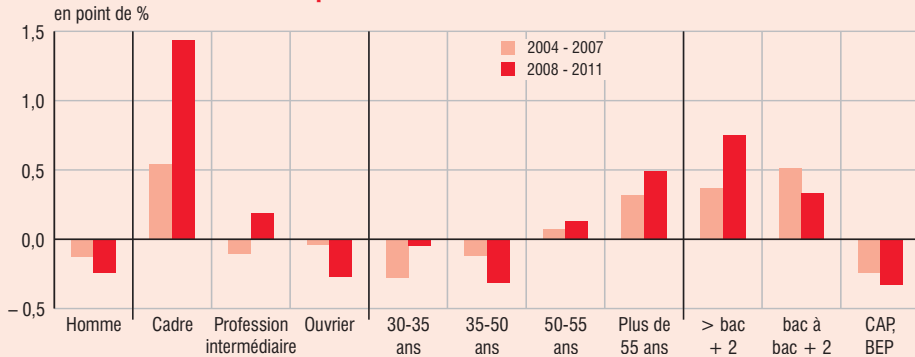
Décomposition de la croissance du salaire moyen d'après la méthode d'Oaxaca

Cette décomposition, initialement développée afin d'expliquer les différences de salaire entre divers groupes (par genre ou par ethnie aux États-Unis,...) peut être adaptée à une décomposition des variations temporelles du salaire. Pour cela, on estime le logarithme du salaire de l'individu i (w_i) à partir des déterminants usuels ($X_{i,k}$) à savoir le sexe, l'âge en 5 catégories (moins de 30 ans, 30 à 35 ans, 35 à 50 ans, 50 à 55 ans et plus de 55 ans), la catégorie socioprofessionnelle (cadre, profession intermédiaire, employé et ouvrier) et le niveau de diplôme (supérieur à baccalauréat + 2, baccalauréat à baccalauréat + 2, BEP et CAP, brevet des collèges et sans diplôme) : $w_i = \beta_o + \sum_k \beta_k X_{i,k} + \varepsilon_i$

L'estimation est menée séparément sur chacune des années. La différence entre deux années A_1 et A_2 permet d'exprimer le taux de croissance du salaire en fonction d'un effet de composition et d'un effet de salaire :

$$\bar{w}_{A_2} - \bar{w}_{A_1} = \underbrace{\hat{\beta}_{0,A_2} - \hat{\beta}_{0,A_1} + \sum_k \bar{X}_{A_1,k} (\hat{\beta}_{A_2,k} - \hat{\beta}_{A_1,k})}_{\text{Effet de salaire}} + \underbrace{\sum_k (\bar{X}_{A_2,k} - \bar{X}_{A_1,k}) \hat{\beta}_{A_2,k}}_{\text{Effet de composition}}$$

Contributions des caractéristiques à la croissance



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé, âgés de 15 à 64 ans, hors indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Lecture : entre 2004 et 2007, sur 1 point de croissance du salaire moyen sur les trois années dû à l'évolution de la structure de la population active occupée, la moitié provient de la hausse de la proportion de cadres. Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les rigidités nominales des salaires à la baisse : une autre explication possible de la résistance des salaires

Une autre explication possible à la résilience des salaires sur la période de grande récession tient à la présence de rigidités nominales, notamment à la baisse. L'étude se concentre désormais sur ce facteur explicatif et cherche d'abord à préciser ce qu'on entend par rigidité des salaires.

6. À noter toutefois que la spécification macroéconomique a été estimée sur une période où la France n'a pas connu d'épisode récessif d'une telle ampleur. De fait, le comportement des entreprises vis-à-vis de leurs effectifs a pu être particulier sur les années récentes.

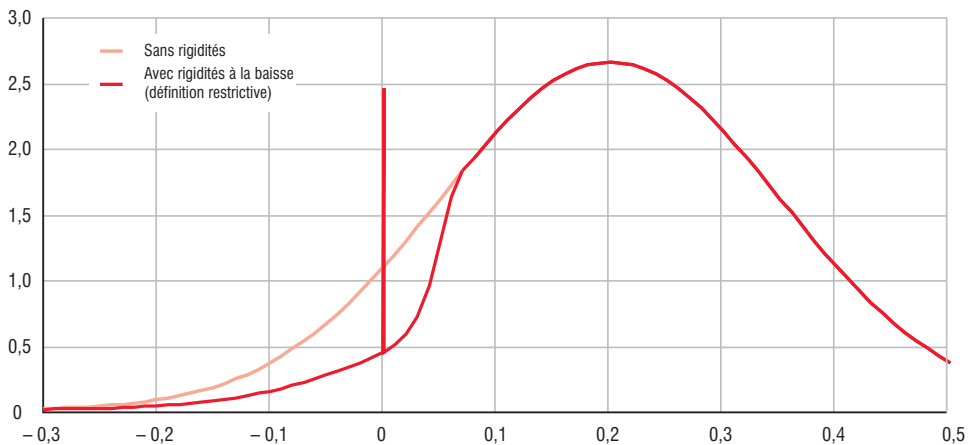
Les salaires présentent des rigidités nominales à la baisse si les évolutions individuelles de salaires ont une proportion importante de valeurs nulles

La théorie économique définit les rigidités salariales comme le résultat de mécanismes impliquant que les salaires évoluent moins qu'ils ne le devraient, à la hausse comme à la baisse. La difficulté consiste alors à déterminer les variations contrefactuelles des salaires, c'est-à-dire celles qui seraient observées en l'absence de rigidités. Deux hypothèses sont traditionnellement posées sur ces variations : elles doivent être égales à la somme de l'inflation et de l'évolution de la productivité du travail et leur distribution doit être symétrique [Card et Hyslop, 1996]. Notons que ces deux hypothèses sont indépendantes : la distribution des variations de salaires peut parfaitement être symétrique autour de sa médiane, tout en conduisant à une valeur moyenne inférieure à la somme de l'inflation et de l'évolution de la productivité. Lorsque l'hypothèse de symétrie n'est pas respectée, on parle plus spécifiquement de rigidités nominales à la baisse ou à la hausse, selon le sens de l'asymétrie. Le cas de rigidités nominales à la baisse est celui que nous cherchons plus particulièrement à identifier.

Les origines possibles des rigidités nominales à la baisse sur les salaires peuvent être nombreuses et ont été abondamment illustrées par la littérature : réglementation, existence d'un salaire minimum, risque d'affecter le moral des salariés, leur motivation et par conséquent leur productivité⁷. Une grande catégorie d'explications de ces rigidités repose sur des modèles comportementaux et sur l'idée que la politique salariale est le fruit de négociations entre un employeur et un employé, dont le résultat dépend de la situation financière de l'entreprise, de la situation globale des salaires dans l'entreprise, voire du niveau de salaire dans l'économie dans son ensemble⁸.

Quelle que soit l'origine de ces rigidités nominales à la baisse, deux définitions plus ou moins restrictives peuvent être distinguées. La première, la plus restrictive, entend les rigidités à la baisse comme les situations où, pour un nombre important d'entreprises, le salaire ne peut pas baisser et connaît à la place une évolution nulle. Dans cette situation, la distribution des évolutions de salaire devrait présenter une concentration en zéro et une asymétrie avec un déficit d'évolutions négatives (figure 6). La seconde définition, plus large, considère qu'il existe des rigidités à la baisse

6. Distribution théorique des évolutions de salaire nominal avec et sans rigidité



Lecture : la présence de rigidités nominales à la baisse (courbe rouge) se caractérise par une concentration en zéro et un déficit d'évolutions négatives des salaires en comparaison à la distribution théorique sans rigidités (courbe rose).

7. Selon la théorie du salaire d'efficacité, du fait d'une asymétrie d'information entre le salarié et l'employeur, un employeur peut avoir intérêt à fixer un salaire à un niveau supérieur au niveau d'équilibre sur le marché du travail afin d'encourager ses employés à être plus efficaces.

8. Voir Askenazy et al. (2013) pour une synthèse sur les origines possibles des rigidités salariales.

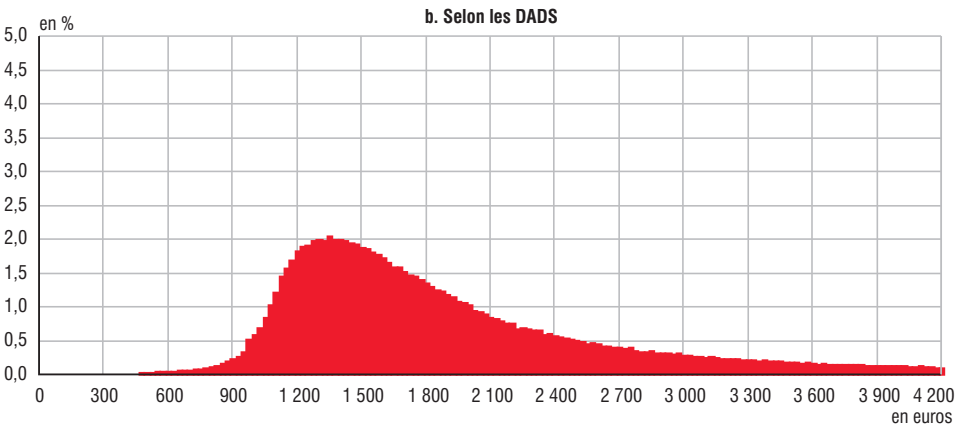
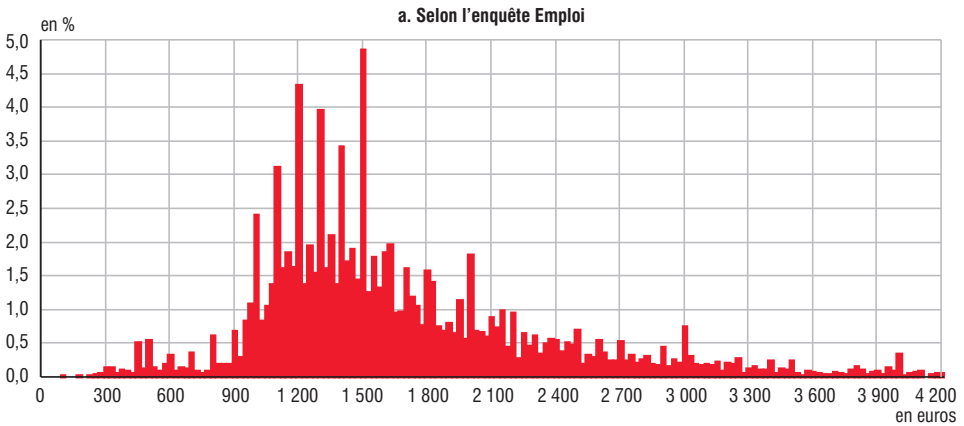
sur les salaires dès lors que les réponses à des chocs de productivité ou d'activité sont asymétriques : la baisse de salaire est moins intense lorsque le choc est négatif. Dans les deux cas, une conjoncture dégradée renforcerait l'effet moyen de telles rigidités sur les salaires.

Biscourp *et al.* (2003) montrent qu'il n'existe pas de rigidités à la baisse en France à la fin des années 1990 dans la première acception du terme, mais qu'en revanche, un moindre ajustement des salaires était observé en conséquence de chocs d'activité négatifs, ce qui correspond à la seconde acception. À l'inverse, Daly *et al.* (2012), sur données américaines, observent une part importante de salaires constants d'une année sur l'autre et donc des rigidités nominales à la baisse, et montrent que cette part de salaires rigides s'accroît pendant les périodes de récession.

Au sens restrictif du terme, il n'y a pas de rigidités nominales à la baisse

En vue d'approfondir l'approche des rigidités à la baisse au sens restrictif du terme, on regarde la proportion de salariés n'ayant connu aucune variation de salaire entre début et fin de période et on en analyse l'évolution au cours du temps. Deux sources de données sont mobilisées par la suite : l'enquête Emploi de l'Insee et les déclarations annuelles de données sociales (DADS, encadré 3) ; on ne considère par la suite que les salariés du secteur privé, travaillant à temps complet, et qui sont restés dans le même établissement entre l'année n-1 et l'année n.

7. Distribution du salaire net mensuel en 2007

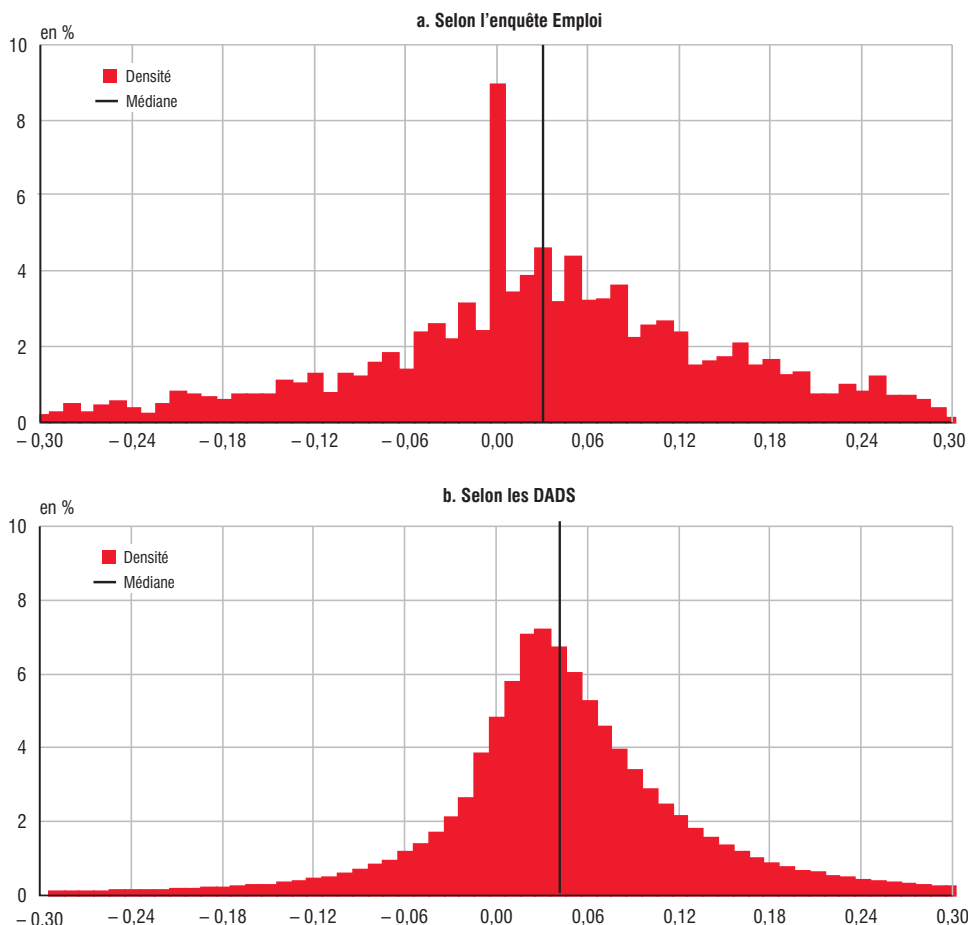


Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé présents deux années de suite dans le même établissement pour les DADS ; salariés du privé, à temps complet, âgés de 15 à 64 ans, hors indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, déclarant une ancienneté de plus de 15 mois au sein de leur entreprise.
Source : Insee, enquête Emploi, DADS.

Les distributions de salaires sont globalement similaires dans les deux sources (*figure 7*). Néanmoins, la distribution des salaires de l'enquête Emploi présente des pics à toutes les centaines d'euros, absents dans la distribution des salaires des DADS. En effet, tandis que les DADS sont des données de nature administrative, faisant l'objet de contrôles, l'enquête Emploi est de nature déclarative. Une des conséquences est une tendance des participants à cette enquête à déclarer des valeurs arrondies de leur salaire.

Ce comportement d'arrondi affecte notamment la mesure des évolutions de salaires dans l'enquête Emploi : si l'évolution est inférieure à la centaine d'euros, il est possible que la personne enquêtée déclare deux fois la même valeur arrondie, auquel cas l'évolution mesurée sera nulle. Une forte proportion d'évolutions de salaire est effectivement nulle dans l'enquête Emploi (*figure 8*), ce qui n'est pas le cas dans les DADS : le phénomène constaté dans l'enquête Emploi ne traduit pas nécessairement l'existence de rigidités nominales à la baisse au sens le plus restrictif.

8. Distribution des croissances du salaire net en 2008



Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé présents deux années de suite dans le même établissement pour les DADS ; salariés du privé, à temps complet, âgés de 15 à 64 ans, hors indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, déclarant une ancienneté de plus de 15 mois au sein de leur entreprise.

Lecture : histogramme des variations de salaire par tranche de 1 %. Variations annuelles pour les DADS et sur quinze mois pour l'enquête Emploi.

Source : Insee, enquête Emploi, DADS.

Sources microéconomiques utilisées dans cette étude

Enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi, disponible trimestriellement du 1^{er} trimestre 2003 au 4^e trimestre 2012, est composée chaque trimestre des réponses de six cohortes d'enquêtés. Chaque cohorte, définie par le trimestre du premier entretien, est interrogée cinq trimestres consécutifs, dont le premier et le dernier font l'objet d'un questionnaire sur le salaire.

Afin d'obtenir des évolutions de salaire nominal net, les réponses des individus d'une même cohorte sont appariées à 15 mois d'intervalle : 35 bases repondérées sont ainsi créées, recouvrant chacune une période allant du trimestre t de l'année n au trimestre $t+1$ de l'année $n+1$ (pour $t = 1, 2$ ou 3 , sinon du 4^e trimestre de l'année n au 1^{er} trimestre de l'année $n+2$). Les pondérations ont été recalculées afin de tenir compte de la non-réponse longitudinale (voir Ananian, Debauche et Prost, 2012).

La population étudiée regroupe les salariés du privé, âgés de 15 à 64 ans, hors indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Dans la 2^e partie de l'étude, elle est restreinte aux individus déclarant une ancienneté supérieure à 15 mois au sein de leur entreprise, qui assure ainsi de rassembler uniquement les personnes n'ayant pas changé d'entreprise au cours de la période considérée.

Le salaire correspond au salaire mensuel net redressé des non-réponses, incluant les primes mensualisées.

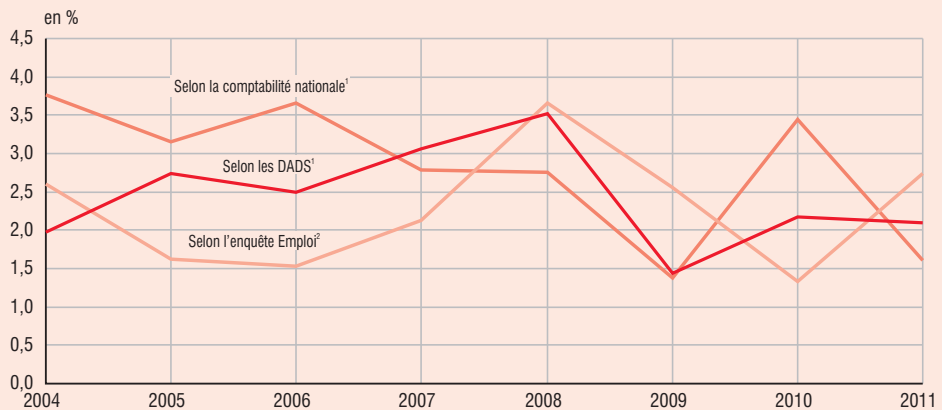
Déclaration annuelle des données sociales (DADS) et liasses fiscales

Nous utilisons les données des DADS appariées avec les liasses fiscales à l'aide du Siren de chaque entreprise sur la période 2003-2011.

La source DADS permet d'avoir des informations précises sur le salaire, les heures travaillées et l'emploi. Les résultats présentés par la suite sont calculés à partir du fichier « Postes » avec un tirage au 12^e. Le panel DADS est utilisé pour les estimations économétriques parce qu'il a l'avantage de permettre une observation continue des salaires.

Les liasses fiscales permettent d'avoir des informations sur les données fiscales, financières et d'activité des entreprises. Plus précisément, nous utilisons la base Ficus puis la base Fare après 2007. Ces données nous permettent d'extraire les variables de valeur ajoutée et de chiffre d'affaires, mais aussi le secteur (au sens de l'APE) de chaque entreprise. En effet, la variable APE de secteur est rétroplée en NAF rev.2 dans Ficus depuis 2003, ce qui n'est pas le cas dans les DADS.

Croissance du salaire moyen



1. En équivalent temps plein.

2. En temps complet.

Champ : salaire moyen brut en équivalent temps plein des branches marchandes non agricoles pour la comptabilité nationale ; salaire moyen net des salariés du secteur privé à temps complet pour l'enquête Emploi ; salaire moyen net des salariés du secteur privé marchand non agricole en équivalent temps plein pour les DADS.

Source : Insee, comptes nationaux, enquêtes Emploi, DADS.

Encadré 3 (suite)

Le champ de l'étude est restreint aux salariés du secteur privé travaillant à temps complet. Notre étude porte sur l'évolution des salaires nets entre deux années. Nous observons pour cela uniquement les personnes qui sont restées dans le même établissement entre l'année $n-1$ et l'année n , et qui ont travaillé toute l'année dans cet établissement, pour assurer la comparabilité des salaires, mesurés annuellement.

La variable de salaire étudiée est une variable de salaire net, c'est-à-dire après déduction des cotisations de sécurité sociale, des régimes de retraite et prévoyance complémentaire, des contributions d'assurance chômage et des CSG et CRDS déductibles et non déductibles. En d'autres termes, la rémunération nette dans les DADS correspond au net fiscal auquel sont soustraites les CSG et CRDS non déductibles. Concernant l'épargne salariale, elle ne comprend pas la participation mais comprend l'intéressement dès lors qu'il n'est pas placé sur un plan d'épargne entreprise.

Évolution des salaires selon les sources

La croissance du salaire moyen est sensiblement différente selon ces deux sources de données et en comparaison avec le salaire moyen en équivalent temps plein des comptes nationaux (*figure*). Ces différences peuvent parfois atteindre 2 points de pourcentage, pour diverses raisons dont les principales sont :

- la façon d'apprécier les effectifs : pour la comptabilité nationale, le SMPT correspond au rapport entre la masse salariale brute et l'effectif moyen sur l'année ; pour les DADS et l'enquête Emploi, le revenu salarial correspond au rapport entre la masse salariale et l'effectif salarié total sur la période, c'est-à-dire l'ensemble des individus ayant travaillé sur la période, fût-ce une heure ;
- pour la comptabilité nationale, le salaire est brut tandis qu'il est net des cotisations sociales salariés pour les DADS et l'enquête Emploi ;
- la prise en compte de l'épargne salariale uniquement par la comptabilité nationale.

Une analyse plus détaillée de l'évolution des salaires dans les DADS valide l'absence de rigidités salariales : comme Biscourp *et al.* (2003) avant 2000, on constate sur la période 2003-2010 que la part d'évolutions quasi nulles est très faible (*figure 9*), avec chaque année moins de 1 % des salariés ayant un salaire strictement stable et environ 6 % des salaires qui connaissent une évolution inférieure à 0,5 % en valeur absolue. La proportion des salaires qui diminuent est toujours supérieure à 20 %. Cette proportion est identique quelle que soit la taille de l'entreprise. Par exemple, en 2008, la part de salaires ayant diminué était de 22 % dans les entreprises de moins de 20 salariés, et de 21 % dans celles de plus de 250 salariés. Par ailleurs, les années 2009 et 2010 sont celles qui connaissent la part d'évolutions négatives de salaire la plus importante, proche d'un tiers. Cela indique une sensibilité des salaires à la situation économique des entreprises, vérifiée par la suite.

9. Distribution de l'évolution des salaires entre 2003 et 2010

	en %		
	Évolution quasi nulle ($ \text{taux} < 0,5\%$)	Évolution négative (taux < 0 %)	Forte baisse (taux < - 5 %)
2003	7	28	11
2004	7	26	11
2005	6	23	9
2006	6	26	11
2007	6	22	9
2008	5	21	10
2009	7	33	15
2010	7	30	13

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé présents deux années de suite dans le même établissement.

Lecture : en 2010, 7 % des salariés ont connu une évolution quasi nulle de leur salaire net, 30 % une évolution négative et 13 % une forte baisse.

Source : Insee, DADS.

Une proportion significative de salaires baisse chaque année sans qu'il y ait nécessairement une modification des conditions de travail

Une proportion de salaires diminue bel et bien chaque année en France⁹ ; les salaires ne sont donc pas rigides à la baisse au sens le plus restrictif du terme. Il convient cependant d'analyser si les baisses de salaires mesurées correspondent à des changements dans les conditions de travail des salariés (baisse du nombre d'heures habituellement travaillées, arrêt du travail de nuit ou du dimanche, etc.), auquel cas on ne pourrait pas conclure à l'absence de rigidités.

L'enquête Emploi possède un très riche répertoire de variables concernant les conditions de travail, absentes des DADS, qui permet de tester cette hypothèse (figure 10). Au cours des années 2000, y compris sur les années de récession ou de croissance atone, près de 15 % seulement des baisses de salaire s'expliquent par une modification des conditions de travail. En particulier, seuls 6 % des salariés déclarant une diminution de salaire ont vu leur horaire hebdomadaire réduit. Il semble donc qu'une part importante des baisses de salaires s'effectue sans changements de conditions de travail, probablement en diminuant la partie variable des rémunérations.

10. Baisse de salaire et changements de conditions de travail

	en %	
	2005-2008	2009-2012
Proportion de salariés dont le salaire nominal baisse	33,2	37,7
<i>parmi lesquels : le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a diminué</i>	5,7	5,8
<i>ne travaillent plus (ou moins) le samedi</i>	2,7	2,5
<i>ne travaillent plus (ou moins) le dimanche</i>	1,6	1,8
<i>ne travaillent plus (ou moins) la nuit</i>	1,5	1,3
<i>hausse du nombre de jours de RTT auxquels le salarié a droit</i>	3,6	2,4
<i>hausse du nombre de semaines de congés par an auxquelles le salarié a droit</i>	2,6	2,1
<i>changement de poste ou de fonction par rapport à la dernière enquête</i>	0,6	0,4
<i>changement de lieu de travail par rapport à la dernière enquête</i>	0,2	0,5
<i>changement de profession</i>	2,8	4,2
au moins un de ces changements	14,2	13,1

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé, à temps complet, de 15 à 64 ans, en CDD ou en CDI, déclarant une ancienneté de plus de 15 mois au sein de leur entreprise.

Lecture : en moyenne, entre 2005 et 2008, 33,2 % des salariés ont connu une baisse de salaire. Parmi ceux-là, une baisse sur sept est justifiée par au moins une évolution des conditions de travail.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Pendant la grande récession, les salaires se sont ajustés aussi bien à la hausse qu'à la baisse selon le choc d'activité spécifique à chaque entreprise

Dans cette partie, nous nous intéressons à la définition plus large des rigidités : il y a rigidité à la baisse dès lors que les salaires réagissent relativement moins à un choc négatif qu'à un choc positif de l'activité de l'entreprise. Pour cela, nous mesurons la sensibilité du salaire à l'activité de l'entreprise, suivant qu'elle diminue ou augmente.

Les estimations sont menées à un niveau individuel sur la période 2003-2011 selon un modèle présenté dans l'encadré 4 qui explique la croissance des salaires en fonction des différentes caractéristiques du salarié et de l'entreprise. L'impact de l'activité de l'entreprise sur les salaires est analysé, afin de tester l'existence éventuelle d'une asymétrie de réponse des salaires.

9. L'information sur la partie variable de la rémunération des salaires n'est pas disponible dans les DADS. Les baisses observées reflètent très vraisemblablement les ajustements sur cette partie variable qui peut prendre des formes multiples (primes, 13^e mois, épargne salariale, etc.).

L'analyse porte sur des chocs d'activité spécifiques, hors chocs d'activité communs à l'ensemble de l'économie.

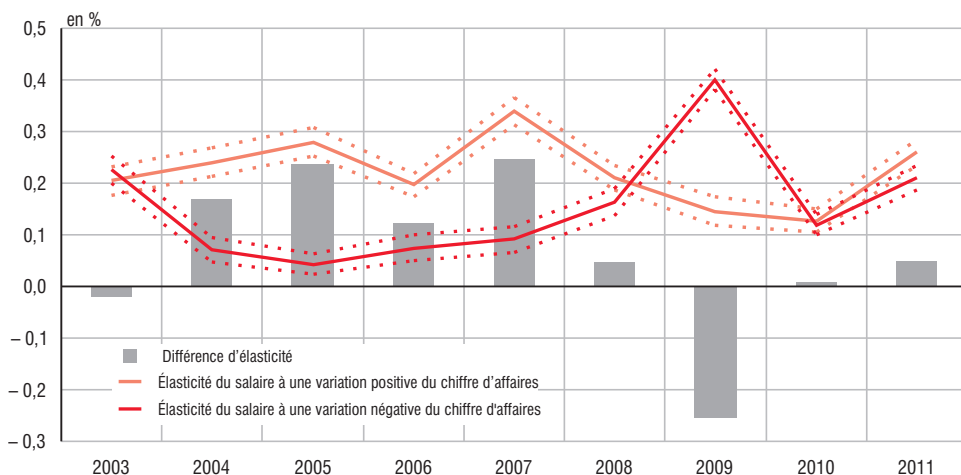
Trois principales conclusions apparaissent (figure 11) :

– **D'abord, la réponse des salaires à un choc d'activité spécifique est toujours très faible** : un choc de 10 % sur l'activité d'une entreprise se répercute en moyenne à hauteur de 0,2 % sur les salaires de ses employés la même année¹⁰ ;

– **Ensuite, en période de croissance moyenne ou forte, les salaires augmentent significativement plus vite quand l'activité de l'entreprise s'accroît qu'ils ne baissent quand celle-ci diminue**. On retrouve ainsi l'asymétrie en faveur de la réaction à un choc positif d'activité qui caractérise des rigidités relativement plus forte à la baisse des salaires, et qui avait déjà été mise en avant par les travaux de Biscourp et Fourcade sur la fin des années 1990.

– **En revanche, en période de croissance faible, l'asymétrie disparaît et s'inverse même en 2009, année de forte récession** : cette année-là, les salaires diminuent significativement plus vite quand l'entreprise connaît un choc d'activité négatif qu'ils n'augmentent quand l'entreprise connaît un choc d'activité positif. Par ailleurs, l'asymétrie de réponse des salaires à un choc d'activité disparaît en 2003 et en 2008, années de faible croissance, ainsi qu'en 2010, année qui a suivi la grande récession. Elle réapparaît furtivement en 2011.

11. Variation des salaires suite à un choc d'activité positif ou négatif de 10 %



Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé présents deux années de suite dans le même établissement.

Lecture : en 2009, les entreprises ayant connu une baisse (respectivement une hausse) de leur chiffre d'affaires de 10 % ont baissé les salaires de 0,4 % (resp. augmenté les salaires de 0,15 %), toutes choses égales par ailleurs.

Note : coefficients a^+ (en orange) et a^- (en rouge) obtenus par l'estimation du modèle sur les données du panel DADS 2003-2011. Les courbes en pointillés représentent l'intervalle de confiance à 95 %.

Source : Insee, DADS, Ficus, Fare.

10. Cette faible réponse des salaires à un choc d'activité est déjà présente dans les travaux de Biscourp et Fourcade (2003) et est confirmée par d'autres spécifications du modèle estimé, notamment en utilisant les chocs d'activité des années précédentes (encadré 4).

Modèle théorique et estimation

Nous cherchons à estimer l'évolution du salaire des individus qui étaient employés deux années de suite dans le même établissement, en utilisant la méthodologie développée par Biscourp et Fourcade (2003). Plus particulièrement, l'asymétrie de réponse de l'évolution des salaires face à un choc d'activité (mesuré par le chiffre d'affaires) est étudiée. L'intérêt porté sur l'année 2009, principalement marquée par un choc de demande [Cabannes *et al.*, 2013], justifie le choix de cette méthode, qui ne tient pas compte des éventuels chocs d'offre. Ce modèle revêt une dimension comportementale : comment les chocs d'activité, à la hausse ou à la baisse, vont-ils influencer les négociations salariales, et donc les évolutions de salaire ? Enfin, notons que la présence d'un biais de simultanéité entre variation de salaire et de chiffre d'affaires est toujours possible, mais il n'a pas de raison d'affecter la relation plus à la hausse qu'à la baisse [Biscourp et Fourcade, 2003].

Pour prendre en compte l'hétérogénéité non observée des entreprises qui pourrait biaiser les résultats, nous utilisons les données du Panel DADS qui permettent d'estimer un modèle à effets fixes individuels (par la méthode « *Within* »). Le panel permet aussi de croiser l'effet année avec les coefficients α^+ et α^- pour prendre en compte des différences par année sur le coefficient d'intérêt.

Le modèle présenté relie les variations de salaires aux évolutions du chiffre d'affaires de la même année. Or, une partie des négociations salariales a lieu chaque année, sur la base des résultats de l'entreprise de l'année précédente. Néanmoins, le modèle a aussi été testé avec le chiffre d'affaires retardé d'une année et les résultats sont équivalents, mais avec une significativité moindre. Il semble donc qu'une grande partie des ajustements soit très rapide, dans l'année courante.

Le modèle estimé est le suivant :

$$\Delta \log(w_{ijt}) = (\alpha_t^+ 1_{\Delta \log(ca_{jt}) > 0} + \alpha_t^- 1_{\Delta \log(ca_{jt}) < 0}) \cdot 1_t \cdot \Delta \log(ca_{jt}) + \delta x_{ijt} + \eta 1_t + e_i + \varepsilon_{ijt}$$

où :

- i représente le salarié, j l'entreprise et t l'année ;
- w représente le salaire annuel net ;
- ca représente le chiffre d'affaires total de l'entreprise ;
- x représente les autres variables explicatives, à savoir : la variation du nombre d'heures travaillées, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle (5 modalités), l'âge, la taille de l'entreprise (4 modalités), le taux de chômage de la zone d'emploi où se trouve l'entreprise, des indicatrices sectorielles suivant la NAF rév. 2 (22 catégories) ;
- 1_t les indicatrices temporelles ;
- e_i les effets fixes individuels ;
- ε_{ijt} représente le résidu de l'équation.

L'hypothèse de rigidité des salaires revient à tester la différence entre les deux coefficients α^+ et α^- . En effet, ceux-ci captent respectivement l'effet d'un choc positif ou négatif de l'activité de l'entreprise sur la variation de salaire. Le cas $\alpha^+ > \alpha^-$ correspond bien à une rigidité relativement plus forte des salaires à la baisse. Les estimations réalisées par Biscourp et Fourcade (2003) sur la période 1994-2000 montraient une telle situation, avec une différence significative entre ces deux paramètres.

Nous testons par la suite si une situation équivalente s'observe sur la période 2003-2011, et en particulier sur les années 2009 et 2010, celles où le choc de productivité n'explique pas l'évolution observée du salaire moyen par tête.

Plusieurs tests de robustesse ont été effectués et confortent les résultats obtenus [Audenaert *et alii*, 2014] :

- des estimations année par année pour vérifier que les coefficients des variables de contrôle sont stables dans le temps ;
- l'utilisation d'une autre variable de cycle économique à la place du chiffre d'affaires : la valeur ajoutée ;
- effets de seuils : on teste la réaction à des chocs d'intensité supérieurs ou inférieurs à l'inflation de l'année précédente, plutôt qu'à des chocs positifs et négatifs ;
- l'introduction de variables retardées de la variation d'activité des entreprises, pour prendre en compte un ajustement diffus des salaires. En utilisant des variables contemporaines et retardées, les résultats ne sont pas modifiés, et on constate que les chocs d'activité ont un effet sur la détermination des salaires pour l'année suivante, mais dans une moindre intensité que les chocs contemporains.

La faiblesse de la réponse immédiate des salaires à un choc d'activité, positif ou négatif, pourrait toutefois signaler une certaine inertie des salaires

La présente étude montre ainsi une asymétrie des rigidités salariales en fonction de la conjoncture. Une hypothèse pour expliquer la sensibilité de ces rigidités au cycle se trouve dans les modèles comportementaux : avec un contexte économique général qui pèse sur le résultat des négociations salariales, il est possible qu'une dégradation importante de ce contexte renforce la position de négociation des employeurs plutôt que celle des employés, du fait notamment de la hausse du chômage. Dans une situation conjoncturelle inverse, les mêmes canaux de transmission expliqueraient une asymétrie de réaction des salaires en sens opposé.

Néanmoins, la réponse contemporaine des salaires à un choc d'activité spécifique est particulièrement faible, et ce quelle que soit l'année. Il est possible qu'une partie des évolutions de salaires ne se décide pas au niveau de l'entreprise, mais au niveau du groupe, sur la base de résultats parfois assez différents du chiffre d'affaires de l'entreprise. L'analyse mérite alors d'être poursuivie pour comprendre le bon niveau d'analyse des négociations salariales. La faiblesse de la réaction des salaires à des chocs d'activité macroéconomiques sur une année donnée pourrait en outre s'expliquer par la durée de l'ajustement des salaires, qui peut être particulièrement longue, ou encore par des contraintes liées à des accords de branche sur la formation des salaires [Avouyi-Dovi *et al.*, 2013]. ■

Pour en savoir plus

Ananian S., Debauche E. et C. Prost, « L'ajustement du marché du travail français pendant la crise de 2008-2009 », *Dares Analyses*, n° 040, juin 2012.

Askenazy P., Bozio A. et C. García-Peñalosa, « Dynamique des salaires par temps de crise », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 5, avril 2013.

Audenaert D., Bardaji J., Lardeux R., Orand M. et M. Sicsic, « La résilience des salaires en France à partir de la grande récession », *Document de travail de l'Insee*, à paraître.

Avouyi-Dovi S., Fougère D. et E. Gautier, « Wage rigidity, collective bargaining and the minimum wage : evidence from French agreement data », *IZA Discussion Paper*, n° 5835, juillet 2011.

Banerjee A., Dolado J.-J. et R. Mestre, « Error-correction mechanism tests for cointegration in a single equation framework », *Journal of Time Series Analysis*, Vol. 19, Issue 3, 1998.

Biscourp P. et N. Fourcade, « Peut-on mettre en évidence l'existence de rigidités à la baisse des salaires à partir de données individuelles », *Document de travail de l'Insee* n° G 2003/09, 2003.

Cabannes P.-Y., Cottet V., Dubois Y., Lelarge C. et M. Sicsic, « Les ajustements des entreprises françaises pendant la crise de 2008/2009 », in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Card D. et D. Hyslop, « Does inflation "grease the wheels of the labor market"? », *NBER Working Paper* n° 5538, avril 1996.

Daly M.C., Hobijn B. et T.S. Wiles, « Dissecting aggregate real wage fluctuations: individual wage growth and the composition effect », *Federal Reserve Bank of San Francisco Working Paper Series* 2011-23, mai 2012.

« Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France », *Rapport au Président de la République*, Insee, mai 2009.

Oaxaca R., « Male-female wage differentials in urban labor markets », *International economic review* n° 14, 1973.

Verdugo G., « Les salaires réels ont-ils été affectés par les évolutions du chômage en France avant et pendant la crise ? », *Bulletin de la Banque de France* n° 192, 2^e trimestre 2013.

Fiches thématiques

1 Emploi

En 2013, 27 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** s'établit à 25,4 millions en moyenne annuelle.

En lien avec le ralentissement de l'activité, l'emploi en **personnes physiques** recule de 48 000 en 2013 après avoir augmenté de 29 000 en 2012 et de 186 000 en 2011. Si l'on prend en compte le temps partiel et la multi-activité, l'emploi EQTP se replie de 55 000, soit un rythme proche de celui enregistré en 2012 (- 36 000 EQTP). Ce recul est imputable au repli de l'emploi salarié : - 82 000 EQTP (- 0,4 %) après - 53 000 EQTP (- 0,2 %) en 2012. Dans le même temps, la hausse de l'emploi non salarié se poursuit (+ 26 000 EQTP après + 18 000 EQTP en 2012) mais demeure en deçà du pic de progression enregistré en 2011 (+ 61 000 EQTP).

Dans l'industrie, l'emploi se contracte de 35 000 EQTP (- 1,2 %). Pour les seules branches manufacturières, le recul de l'emploi s'établit dans l'ensemble à 38 000 EQTP (- 1,4 %). De plus, l'emploi se replie dans chacune de ces branches : la baisse atteint notamment 26 000 EQTP (- 1,7 %) dans les « autres branches industrielles » (industries du textile, du bois, de la pharmacie, de la métallurgie). L'emploi manufacturier poursuit ainsi son recul amorcé en 2002. Par rapport à son niveau de 2001, il se contracte d'un peu plus d'un cinquième (23 %). Dans les branches des services principalement marchands, l'emploi se replie de 30 000 EQTP (- 0,2 %) en 2013 après avoir déjà nettement ralenti en 2012 (+ 0,2 % après + 1,6 % en 2011). Ce repli provient en premier des branches du commerce (- 16 000 EQTP, soit - 0,5 %) et des services aux entreprises (- 9 000 EQTP, soit - 0,3 %) en lien avec l'emploi intérimaire. L'emploi dans la

construction recule de 23 000 EQTP (- 1,2 %) en 2013 ce qui porte son recul depuis 2009 à 71 000 EQTP (- 3,8 %). Au total, l'emploi dans l'ensemble des branches marchandes non agricoles - 17,1 millions d'EQTP, soit les deux tiers de l'emploi intérieur - se contracte de 88 000 EQTP (- 0,5 %) en 2013. Il était resté quasiment stable en 2012 (- 4 000 EQTP) après une hausse de 160 000 EQTP (+ 0,9 %) en 2011.

Hors branches marchandes non agricoles, l'emploi se redresse dans le tertiaire principalement non marchand en 2013, augmentant de 24 000 EQTP (+ 0,3 %), alors qu'il avait reculé de 64 000 EQTP (- 0,9 %) entre 2009 et 2012. Ce redressement résulte pour partie de ceux de l'emploi des administrations publiques et des emplois aidés non marchands. Dans les branches agricoles, l'emploi s'accroît de 9 000 EQTP (+ 1,1 %) après un repli de 10 000 EQTP (- 1,2 %) en 2012.

L'emploi des entreprises privées - 71 % de l'emploi intérieur total en équivalent temps plein, soit 18,1 millions d'EQTP en 2013 - recule de 52 000 EQTP (- 0,3 %). Il fléchit ainsi après une quasi-stabilité en 2012 (+ 1 000 EQTP) et une hausse de 191 000 EQTP (+ 1,1 %) en 2011. Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM, lesquelles incluent notamment les associations) emploient 7 % de l'ensemble des effectifs en équivalent temps plein (1,8 million d'EQTP). Ces emplois se replient en 2013 (- 11 000 EQTP après - 3 000 EQTP en 2012), en lien avec le recul des services à la personne. Les administrations regroupent 22 % de l'emploi total (5,5 millions d'EQTP employés par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). L'emploi dans les administrations augmente de 8 000 EQTP (+ 0,1 %) après quatre années de repli (- 34 000 EQTP en 2012, soit - 0,6 %). ■

Définitions

Emploi : en comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

1. Emploi intérieur total : déclinaison par branche d'activité

en EQTP

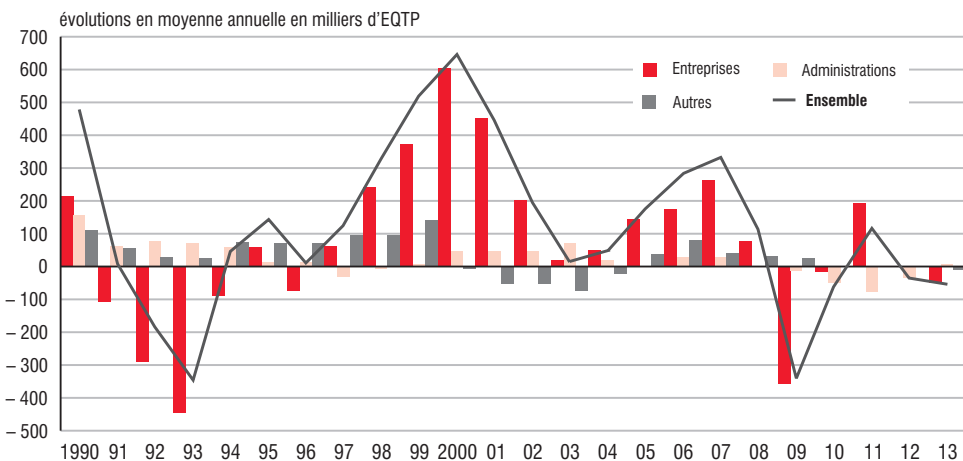
	Évolutions en moyenne annuelle (en %)						Effectifs en 2013	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	(en milliers)	(en % du total)
AZ Agriculture	-2,3	-2,9	-1,9	-1,5	-1,2	1,1	845,2	3,3
DE Énergie, eau, déchets	-2,1	5,0	2,2	0,0	1,0	0,8	300,4	1,2
C1 Industrie agroalimentaire	-0,6	-2,2	-0,4	1,4	0,2	-0,6	591,7	2,3
C2 Cokéfaction et raffinage	-1,0	-8,4	1,2	-2,8	-2,6	-4,1	8,0	0,0
C3 Biens d'équipement	-0,4	-9,6	-5,6	-3,4	-0,5	-1,6	317,2	1,2
C4 Matériels de transport	-2,8	-7,0	-5,7	-4,5	0,2	-1,4	195,8	0,8
C5 Autres branches industrielles	-1,6	-4,5	-5,4	-0,9	-1,5	-1,7	1 492,4	5,9
FZ Construction	2,6	0,1	-1,9	-0,3	-0,4	-1,2	1 822,3	7,2
GZ Commerce	0,6	-0,3	0,5	0,0	0,4	-0,5	3 369,4	13,2
HZ Transport	1,1	-3,2	-0,2	1,2	0,1	-0,2	1 314,1	5,2
IZ Hébergement-restauration	1,0	-0,1	4,0	2,3	1,2	-0,1	1 019,6	4,0
JZ Information-communication	2,1	-1,7	-0,2	0,4	0,8	0,4	769,7	3,0
KZ Services financiers	-0,1	0,8	-0,7	1,6	1,0	0,3	762,4	3,0
LZ Services immobiliers	0,4	-8,3	-0,4	2,8	-0,2	-0,9	331,4	1,3
MN Services aux entreprises	0,3	-4,4	1,8	3,8	-0,3	-0,3	3 506,6	13,8
OQ Services principalement non marchands	0,4	0,5	-0,2	-0,4	-0,3	0,3	7 454,8	29,3
RU Services aux ménages	2,5	1,9	1,2	0,2	-0,3	-0,2	1 338,8	5,3
Ensemble	0,4	-1,3	-0,2	0,5	-0,1	-0,2	25 439,9	100,0
DE à C5 Industrie	-1,4	-4,1	-3,8	-0,9	-0,7	-1,2	2 905,6	11,4
C1 à C5 Industrie manufacturière	-1,3	-4,9	-4,4	-1,0	-0,9	-1,4	2 605,2	10,2
GZ à MN Tertiaire principalement marchand et RU	0,9	-1,8	1,0	1,6	0,2	-0,2	12 412,0	48,8
OQ Tertiaire principalement non marchand	0,4	0,5	-0,2	-0,4	-0,3	0,3	7 454,8	29,3
DE à MN Branches marchandes et RU non agricoles	0,6	-2,0	-0,2	0,9	0,0	-0,5	17 139,8	67,4

Champ : France, salariés et non-salariés.

Lecture : en 2013, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) diminue de 0,2 %, pour s'établir à 1 338 800 emplois en EQTP, ce qui représente 5,3 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Emploi intérieur total : déclinaison par secteur institutionnel



Champ : France, effectifs, salariés ou non.

Lecture : en 2013, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française recule de 55 000 emplois en EQTP, celui des entreprises de 52 000 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2 Chômage

Le taux de **chômage au sens du Bureau International du travail (BIT)** s'est stabilisé en 2013. Au quatrième trimestre 2013, il s'établit en France à 10,2 % comme un an auparavant (9,8 % pour la France métropolitaine). En France métropolitaine, le taux de chômage en moyenne en 2013 s'établit à 9,9 % de la population active, soit 0,5 point au-dessus de sa moyenne annuelle de 2012.

Au quatrième trimestre 2013, en France métropolitaine, 2,8 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Par ailleurs, 1,3 million de personnes sont inactives au sens du BIT mais souhaitent travailler, qu'elles soient ou non disponibles dans les deux semaines pour travailler et qu'elles recherchent ou non un emploi.

En 2013, le taux de chômage augmente en moyenne annuelle un peu plus fortement pour les hommes que pour les femmes (respectivement + 0,6 et + 0,4 point). Lors du retournement de la mi-2011 et en 2012, l'emploi des hommes a baissé avant celui des femmes, notamment du fait de l'interim, où les hommes sont plus présents. En 2012, le taux de chômage des femmes a, à son tour, commencé à augmenter ; en 2013, celui des hommes, à 10,0 %, est devenu plus élevé que celui des femmes, de 0,2 point.

En 2013, le taux de chômage augmente de 0,5 point pour les 25-49 ans et les personnes de 50 ans ou plus. Celui des personnes de 25 à 49 ans s'établit à 9,2 % de la population active en 2013, à un niveau proche de 1996. Le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus s'établit à 6,5 % en 2013, à un niveau comparable à celui de 1999 ; chez les jeunes, il est en très légère hausse en 2013, de 0,3 point, à 23,9 %. Cette évolution ne reflète pas la dynamique infra-annuelle : le taux de chômage des jeunes a atteint un pic fin 2012 avec 25,4 % des actifs de moins de 25 ans au chômage, et il a baissé tout au long de l'année 2013 pour revenir à 22,8 % au quatrième trimestre 2013.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure et s'établit à 8,9 % en 2013 (8,8 % en 2012), alors que la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans est de 8,2 %. ■

Définitions

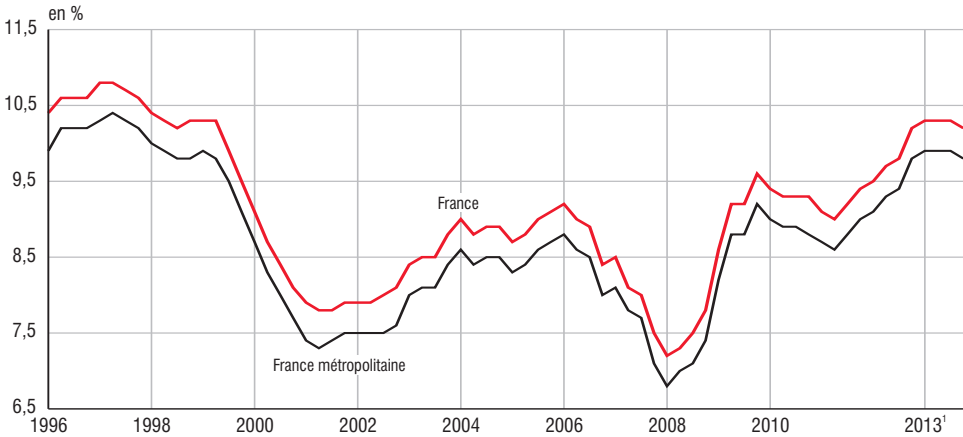
Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

L'**enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 67 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte autour de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

Au 1^{er} trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové, en particulier pour faciliter le déroulement de l'enquête sur le terrain. Certaines questions ont été reformulées de manière plus simple, afin de limiter les reformulations liées à d'éventuelles incompréhensions de la part des personnes interrogées. Ceci a eu des effets sur les réponses d'une partie des personnes enquêtées et a un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs. En particulier, le niveau du taux de chômage calculé avec le nouveau questionnaire ressort plus bas de 0,5 point que le taux calculé avec l'ancien questionnaire. Pour cette publication, les séries fondées sur le questionnaire rénové ont été rétrolées et l'impact du changement de questionnaire y a été neutralisé.

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail



1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre 2013 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1990	1996	1999	2002	2005	2008	2010	2011	2012	2013 ¹ p
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	1 890	2 597	2 477	2 011	2 322	1 972	2 515	2 481	2 678	2 825
Hommes	842	1 255	1 192	982	1 134	988	1 293	1 258	1 408	1 492
Femmes	1 048	1 342	1 285	1 029	1 188	984	1 221	1 223	1 270	1 333
Taux de chômage² (en %)										
Ensemble	7,6	10,1	9,6	7,5	8,5	7,1	8,9	8,8	9,4	9,9
De 15 à 24 ans	15,1	21,3	20,2	16,2	20,3	18,3	22,6	21,8	23,6	23,9
De 25 à 49 ans	6,6	9,3	8,8	7,0	7,8	6,3	8,1	8,1	8,7	9,2
50 ans ou plus	5,0	6,4	6,6	4,9	5,0	4,3	5,5	5,5	6,0	6,5
Hommes	6,0	9,0	8,5	6,8	7,8	6,7	8,7	8,5	9,4	10,0
De 15 à 24 ans	13,0	19,0	19,2	16,2	19,5	18,5	22,2	21,2	24,0	23,6
De 25 à 49 ans	5,0	8,0	7,4	6,0	6,9	5,6	7,8	7,7	8,5	9,2
50 ans ou plus	4,3	6,3	6,4	4,8	4,9	4,4	5,5	5,5	6,2	6,7
Femmes	9,7	11,6	10,8	8,4	9,3	7,4	9,1	9,1	9,4	9,8
De 15 à 24 ans	17,6	24,1	21,5	16,2	21,3	18,1	23,0	22,5	23,1	24,3
De 25 à 49 ans	8,7	10,8	10,4	8,1	8,8	7,0	8,4	8,5	8,9	9,1
50 ans ou plus	6,0	6,5	6,7	5,2	5,2	4,2	5,5	5,6	5,8	6,4

1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre 2013 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

2. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2013, 2 825 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,9 % de la population active.

Note : les données présentées ici sont cohérentes avec les résultats de l'enquête Emploi renouvelée en 2013 et la nouvelle série de taux de chômage publiée en mars 2014 (impact de la rénovation du questionnaire sur le taux de chômage : - 0,5 point).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3 Revenu et épargne des ménages

En 2013, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 0,6 % en valeur, soit un rythme très proche de celui de 2012 (+ 0,5 %). Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale décélère (+ 0,6 % après + 1,4 % en 2012). Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible est stable (+ 0,0 %) après un net recul en 2012 (- 0,9 %). Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) se replie encore de 0,6 % (après - 1,5 % en 2012).

La contribution à la croissance du RDB des revenus nets d'activité, qui ralentissent nettement, n'est que de + 0,2 point. Les prestations sociales en espèces restent le principal contributeur à la croissance du RDB (+1,0 point). La contribution des revenus du patrimoine est légèrement positive (+ 0,2 point) tandis que les impôts courants (- 0,6 point) pèsent moins sur le RDB qu'en 2012.

La masse salariale nette reçue par les ménages ralentit (+ 0,5 % après + 1,6 % en 2012). D'une part, les salaires et traitements progressent moins (+ 1,0 % après + 1,8 %). D'autre part, les cotisations sociales versées par les salariés accélèrent (+ 5,0 % après + 3,3 %), en lien avec la fin de l'exonération des heures supplémentaires, ainsi qu'avec la hausse des taux de cotisations vieillesse. La décélération des salaires et traitements reflète le recul de l'emploi (- 0,3 % après 0,0 %) et un fort ralentissement du salaire moyen par tête (+ 1,2 % après + 1,9 %). Le revenu mixte des entrepreneurs individuels est en outre atone (- 0,1 %) et les cotisations versées par les non-salariés (+ 6,3 %) sont majorées par des mesures nouvelles : déplaçonnement de la cotisation maladie, fin de la double déduction des frais professionnels et hausse des taux de cotisation vieillesse.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages décélèrent (+ 2,8 % après + 3,8 %). Certes, elles restent portées par la branche vieillesse, qui accélère un peu (+ 3,8 %

en 2013, après + 3,6 % en 2012), mais les prestations de la branche famille ralentissent (+ 1,2 %, après + 3,0 % en 2012). De plus, les prestations de l'Unedic continuent de progresser, du fait de la situation dégradée du marché du travail, cependant de manière un peu moins soutenue qu'en 2012 (+ 4,5 % en 2013, après + 5,9 %).

À l'inverse, les revenus du patrimoine se redressent (+ 0,9 % après - 0,7 % en 2012). Les intérêts reçus et versés par les ménages se replient sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt : leur solde (reçus moins versés) se stabilise, alors qu'il soutenait le revenu en 2012. Les revenus de la propriété attribués aux ménages dans le cadre de leurs placements en assurance-vie baissent légèrement (- 0,3 % après - 2,5 %).

Après avoir fortement augmenté en 2012 sous l'effet de nouvelles mesures fiscales, les impôts courants sur le revenu et le patrimoine croissent plus modérément (+ 3,9 %, après + 9,0 %). C'est le cas notamment de l'impôt sur le revenu, de la contribution sociale généralisée et de la taxe d'habitation.

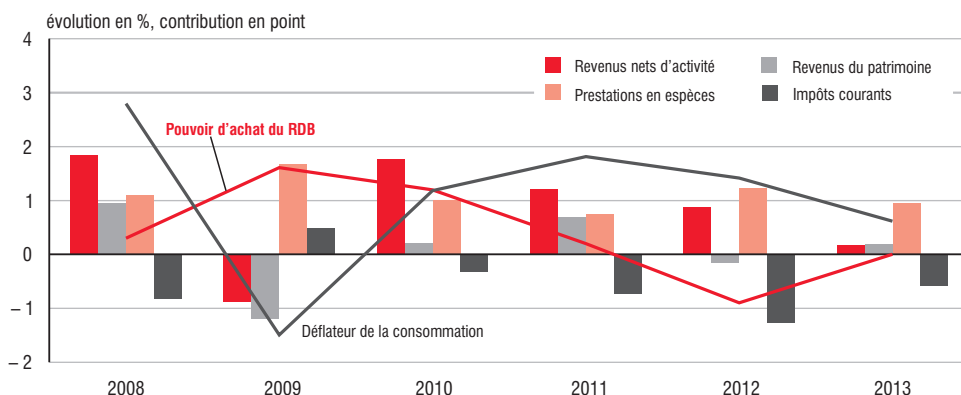
Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 0,6 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 0,8 % en valeur. Leur taux d'épargne perd ainsi 0,1 point en moyenne annuelle, pour s'établir à 15,1 %.

Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, est plus dynamique que le revenu disponible brut (+ 1,1 % contre + 0,6 %). Il bénéficie de l'accélération des prestations sociales en nature (+ 2,6 %, après + 2,2 % en 2012), portée à la fois par la partie marchande, notamment les remboursements de médicaments et le logement, et non marchande (santé, éducation). ■

Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Revenu disponible brut des ménages

	2013 (milliards d'euros)	Évolutions						
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération des salariés	1 119,8	4,0	3,2	0,3	2,7	2,9	2,1	1,3
Salaires et traitements bruts	817,7	4,1	3,2	0,1	2,9	2,3	1,8	1,0
Cotisations employeurs	302,1	3,8	3,1	0,9	2,3	4,5	2,8	2,1
Revenu mixte brut	121,5	3,7	1,1	-8,4	1,8	-0,0	0,9	0,1
Excédent brut d'exploitation	170,6	7,1	5,8	-4,1	-0,0	3,6	1,8	0,8
Revenus nets de la propriété	110,1	7,2	2,2	-7,0	2,5	2,8	-4,4	1,0
dont : consommation finale de Sifim	5,9	40,9	18,5	-37,4	-30,3	4,1	-24,4	-11,9
Revenus primaires	1 522,0	4,6	3,2	-1,6	2,3	2,7	1,5	1,1
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	207,2	3,0	6,0	-3,5	2,5	5,4	9,0	3,9
Cotisations	446,5	3,6	2,9	1,1	2,3	3,3	3,2	2,9
dont : cotisations salariales	87,9	3,6	0,9	-0,4	1,4	3,5	3,3	5,0
Prestations sociales en espèce	457,6	4,5	3,6	5,4	3,1	2,3	3,8	2,8
Transferts divers nets reçus	0,4	564,9	66,2	33,6	-53,2	-7,3	-46,0	-58,2
Revenu disponible brut	1 326,3	5,2	3,1	0,1	2,4	2,0	0,5	0,6
Prestations sociales en nature	372,0	4,3	3,2	3,6	3,2	2,1	2,2	2,6
Revenu disponible brut ajusté	1 698,3	5,0	3,1	0,8	2,6	2,0	0,9	1,1
Consommation effective des ménages	1 498,4	4,5	3,3	-0,2	3,0	2,2	1,3	1,2
Épargne brute	199,9	8,8	2,2	8,7	-0,4	0,7	-1,9	-0,4
Formation brute de capital fixe	118,1	7,1	2,0	-13,5	2,9	3,6	-0,6	-2,7
Impôts en capital	9,6	6,8	-11,4	-5,5	3,7	12,0	4,6	5,8
Autres opérations	4,6	18,6	-36,0	27,1	-9,4	7,6	-43,7	23,9
Capacité de financement	76,8	14,9	-1,1	68,5	-5,7	-3,8	-8,1	4,0

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios

	en %						
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération nette / RDB - avant impôts	47,4	47,4	47,6	47,9	47,8	47,8	47,6
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,5	11,7	11,3	11,0	11,1	11,1	11,1
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,2	9,0	8,3	8,3	8,1	8,0	7,9
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,2	8,1	7,6	7,6	7,6	7,2	7,2
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	27,0	27,0	28,6	28,7	28,7	29,3	29,8
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	12,0	12,3	11,9	11,9	12,2	13,1	13,5
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,1	15,0	16,2	15,8	15,6	15,2	15,1
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,0	11,9	12,8	12,4	12,3	11,9	11,8
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	4,4	4,2	7,1	6,5	6,1	5,6	5,8

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4 Consommation des ménages

En 2013, la dépense de consommation des ménages repart légèrement à la hausse après s'être repliée en 2012 pour la première fois depuis 1993 (+ 0,2 % en volume en 2013 après - 0,5 %). Compte tenu du ralentissement de l'inflation (+ 0,6 % en 2013 après + 1,4 % en 2012), la dépense de consommation des ménages en valeur décélère : + 0,8 % après + 1,0 % en 2012.

Les achats de véhicules chutent encore fortement, mais de façon un peu moins prononcée qu'en 2012 (- 7,8 % en volume après - 10,0 %). Ce mouvement retrace celui du marché du neuf, qui se replie pour la 4^e année consécutive (- 9,7 % après - 15,1 % en 2012). Les ménages se détournent des voitures à motorisation diesel (- 19 % en nombre d'immatriculations) ; au contraire, les immatriculations de voiture essence bondissent de 11 %. La part des petites voitures économes (cinq chevaux fiscaux et moins) dans les immatriculations augmente nettement à 57 % (53 % en 2012). Les achats de voitures d'occasion sont également orientés à la baisse en 2013 (- 3,8 % en volume après + 1,6 %).

En 2013, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information se contracte en valeur, comme chaque année depuis 2009 (- 4,9 % après - 5,1 % en 2012), en raison de la baisse marquée et ininterrompue des prix (- 8,7 % en 2013). La dépense en volume reste en revanche dynamique (+ 4,2 % après + 3,5 %). Le secteur est toujours porté par le marché des téléphones mobiles (+ 42,6 % en volume), en lien avec l'essor des *smartphones*, et par les services de télécommunications (+ 9,9 % en volume) dont les prix se replient toujours fortement. À l'inverse, les achats de produits de l'électronique grand public reculent (- 3,7 % en volume après - 6,5 %) : le développement des « *action camera* » ne suffit pas à enrayer la baisse des achats de téléviseurs. Après avoir atteint des records en 2010 et 2011, la fréquentation des salles de cinéma se replie de nouveau (193 millions d'entrées après 203 millions en 2012).

Les dépenses en loyers progressent de 2,3 % en 2013 en valeur après + 2,8 % en 2012. Ce ralentissement reflète à la fois la hausse plus vive des aides au logement (+ 4,4 % en valeur) que celle des loyers, et le

ralentissement des prix, après un rebond en 2012 (+ 1,3 % après + 1,6 % en 2012).

En 2013, les dépenses des ménages en produits énergétiques augmentent en volume de 1,1 % après une hausse de 2,8 % en 2012. Les dépenses de chauffage et d'éclairage ralentissent (+ 2,9 % après + 7,6 %), la forte croissance observée en 2012 s'expliquant par un retour à des températures habituelles après une année 2011 particulièrement douce. La consommation en carburants et lubrifiants continue de décroître (- 1,2 % en volume). Le prix des dépenses en produits énergétiques est moins dynamique qu'en 2012 (+ 1,3 % après + 5,3 %) du fait du recul du prix des produits pétroliers (- 2,2 %) et du ralentissement du prix du gaz (+ 4,4 % après + 7,9 %). En revanche, le prix de l'électricité augmente vivement (+ 6,5 % après + 3,1 %).

La consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) se maintient en volume (+ 0,8 % après + 0,6 %), dans un contexte de ralentissement des prix (+ 1,2 % après + 3,1 %). Elle est soutenue par la consommation de légumes qui rebondit en 2013 (+ 4,0 % en volume après - 1,9 %) alors que leur prix décélère nettement (+ 2,3 % après + 6,7 %). Au contraire, la consommation de fruits se contracte de 0,8 % en volume : elle pâtit de l'accélération des prix (+ 6,0 % après + 4,4 %) et de la pénurie de l'offre de certains fruits. Les achats de poissons et fruits de mer et de viande se replient (respectivement - 1,5 % et - 1,4 % en volume).

La consommation de tabac décroît de 5,8 % en volume, en raison notamment du développement des cigarettes électroniques et de la hausse des prix, soutenue depuis 2010 et encore plus vive en 2013 (+ 6,8 % après + 6,2 % en 2012).

La consommation des ménages en assurances accélère en 2013 (+ 1,8 % en volume après + 0,3 %), dans le sillage de l'assurance-vie (+ 3,0 % après - 1,3 % en 2012). L'assurance automobile ralentit pour la 2^e année consécutive (+ 3,0 % après + 4,0 %), à l'opposé des dépenses liées à l'assurance santé (+ 1,4 % après + 0,1 %). Seule l'assurance logement se contracte (- 2,7 % en volume après + 3,6 % en 2012) ; son prix reste très dynamique (+ 5,5 % après + 6,7 %). ■

Consommation des ménages 4

1. Consommation des ménages par fonction

en évolution en volume au prix de l'année précédente

	2010	2011	2012	2013	Coefficients budgétaires ¹ (en %)
Alimentation et boissons non alcoolisées	2,1	1,1	0,6	0,8	10,2
Boissons alcoolisées et tabac	1,1	0,2	-2,7	-3,3	2,7
Articles d'habillement et chaussures	0,0	-0,7	-2,3	-0,9	3,2
Logement, chauffage, éclairage	1,7	-0,8	1,9	1,0	20,3
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,1	1,2	1,2	1,0	14,4
<i>chauffage, éclairage</i>	5,5	-10,3	7,6	2,9	3,6
Équipement du logement	2,5	1,3	-1,3	-2,0	4,0
Santé	2,5	3,8	2,4	2,7	3,2
Transport	-0,7	0,2	-4,3	-2,5	9,9
<i>dont : achats de véhicules</i>	-1,2	0,6	-10,0	-7,8	2,6
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,6	-1,4	-2,6	-1,2	2,6
Communications ⁴	5,6	3,6	10,8	11,6	1,9
Loisirs et culture ⁴	2,5	1,3	-2,1	-1,2	6,2
Éducation	1,4	-0,5	1,3	1,3	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	1,7	1,3	-1,8	-1,4	4,9
Autres biens et services	1,1	0,3	0,5	0,6	8,7
<i>dont : assurances</i>	0,4	0,4	0,3	1,8	3,0
Correction territoriale ²	-26,0	11,4	56,7	-8,6	-0,7
Dépense de consommation des ménages	1,7	0,4	-0,5	0,2	75,2
Dépense de consommation des ISBLSM³	4,7	1,5	2,1	1,1	2,9
Dépense de consommation individualisable des APU	2,0	1,4	1,8	2,1	21,9
<i>dont : logement</i>	0,8	1,3	0,9	2,8	1,0
<i>santé</i>	2,6	2,4	2,8	3,2	9,7
<i>éducation</i>	0,4	0,3	0,4	0,4	6,2
Consommation effective des ménages	1,9	0,7	0,1	0,6	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

3. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

4. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

en évolution en volume au prix de l'année précédente

	2010	2011	2012	2013	Coefficients budgétaires ³ (en %)
Biens durables importants ¹	2,0	2,5	-3,6	-2,2	6,7
Biens semi-durables ²	0,8	-0,2	-2,5	-1,1	5,6
Biens non durables	2,1	-0,7	0,7	0,4	25,2
Services	1,9	1,1	0,5	1,2	62,5
Ensemble	1,9	0,7	0,1	0,6	100,0

1. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

2. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

3. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le produit intérieur brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages, qui inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses bénéficiant aux ménages à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui évalue la valeur ajoutée sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (puisque des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et, à l'inverse, versés par des agents résidents à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile d'effectuer des comparaisons de **revenu national brut** (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en **standards de pouvoir d'achat** » (SPA), unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2012, le Luxembourg occupe le premier rang avec un PIB par habitant exprimé en SPA 2,6 fois plus élevé que celui de l'Union européenne. Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène, comprenant les pays germaniques et scandinaves, les Pays-Bas, la Belgique, et l'Irlande, dont le PIB par tête est supérieur de 15 % à 30 % à celui de l'Union européenne. Avec un PIB par tête supérieur de 9 % à celui de l'Union européenne, la France occupe la tête d'un ensemble intermédiaire (PIB par tête ne s'écartant pas de plus de 15 %, à la hausse ou à la baisse, de celui de l'Union européenne) comprenant le Royaume-Uni et plusieurs pays méditerranéens (dont l'Italie et l'Espagne). Le Portugal et la Grèce ainsi que la totalité des pays d'Europe centrale et orientale ont un PIB par habitant inférieur de plus de 15 %

à la moyenne de l'Union européenne : parmi ces derniers, les pays balkaniques ferment la marche avec un PIB par tête inférieur d'environ 50 % à la moyenne européenne.

Le classement en termes de RNB par tête diffère peu du précédent. L'avance du Luxembourg sur les autres pays se réduit, et l'Irlande repasse dans la zone intermédiaire, derrière la France : au Luxembourg, les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi tandis qu'en Irlande la forte présence d'entreprises détenues par des étrangers contribue à un volume important de revenus distribués à l'extérieur.

Bien que très corrélé aux deux classements précédents, le positionnement en fonction des indices de volume de consommation par habitant en diffère, notamment parce que la part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut varier d'un pays à l'autre (entre 38 % au Luxembourg et 81 % en Grèce, cette part se situant à 76 % pour la France). Les écarts s'en trouvent encore réduits, mais demeurent importants : en 2012, le niveau de consommation par habitant était 2,8 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France, dont la consommation effective par tête varie entre 110 % et 115 % de la moyenne de l'Union européenne comme le Danemark, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique, occupe le 8^e rang. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situe au 1^{er} rang des pays de l'Union européenne, *ex-æquo* avec le Luxembourg et la Lituanie.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'Union européenne à 100) de 45 pour la Bulgarie à 137 au Danemark. La France (112) possède un niveau supérieur à la moyenne de l'Union européenne. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de 2 % pour les transports à 19 % pour les services liés à l'éducation. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat** (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 représentant la moyenne de l'Union européenne à 28.

Revenu national brut (RNB) : il mesure l'ensemble des revenus perçus par les agents résidant sur le territoire national tandis que le PIB mesure la richesse produite sur le territoire national. Il est obtenu en ajoutant au PIB le solde (positif ou négatif) des revenus du travail et de la propriété reçus du reste du monde.

1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2012

indice base 100 pour l'UE28

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat				Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Revenu national brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	263	179	138	116	120	136	116
Autriche	130	129	120	89	110	110	120
Irlande	129	105	98	74	109	120	118
Pays-Bas	128	129	111	105	110	111	96
Suède	126	129	117	105	133	136	124
Danemark	126	130	114	87	137	145	143
Allemagne	123	126	123	103	103	101	106
Belgique	120	120	113	113	111	113	110
Finlande	115	115	116	107	121	123	119
France	109	111	114	116	112	109	109
Royaume-Uni	106	106	114	90	113	117	104
Italie	101	100	100	107	100	102	112
Espagne	96	95	92	111	91	94	93
Chypre	92	89	97	98	88	89	109
Malte	86	81	85	90	75	75	98
Slovénie	84	83	79	84	80	82	97
République tchèque	81	75	72	74	70	68	84
Slovaquie	76	74	73	82	68	65	87
Portugal	76	74	77	111	81	83	90
Grèce	75	75	85	107	89	89	104
Lituanie	72	70	75	116	60	59	77
Estonie	71	68	62	79	71	71	87
Pologne	67	64	73	95	58	53	62
Hongrie	67	63	63	63	58	55	81
Lettonie	64	64	63	78	67	66	87
Croatie	62	60	60	81	65	66	92
Roumanie	50	50	50	81	48	49	67
Bulgarie	47	46	49	56	45	43	68

Sources : Eurostat, calculs Insee pour le RNB.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2012

indice base 100 pour l'UE28

	Luxembourg	Belgique	France	Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Espagne
Consommation individuelle effective	136	113	109	102	117	101	94
Alimentation et boissons non alcoolisées	116	110	109	112	104	106	93
Boissons alcoolisées et tabac	86	95	106	100	165	91	86
Vêtements et chaussures	102	111	104	107	92	103	89
Logement, eau, électricité, gaz	162	110	112	99	142	105	96
Ameublement, équipement ménager et entretien	107	105	111	102	110	97	97
Santé	171	127	115	110	114	98	103
Transport	93	101	102	97	108	104	94
Communication	90	124	110	106	109	82	147
Loisirs et culture	106	102	106	103	108	102	98
Éducation	299	144	119	97	141	105	90
Hôtels, cafés et restaurants	107	113	103	106	113	101	92
Autres biens et services	125	114	110	101	105	98	88

Sources : Eurostat, calculs Insee.

6 Branches d'activité

Après une croissance de 1,6 % en 2012, la valeur ajoutée (VA) de l'ensemble des branches de l'économie progresse en 2013 de 1,0 % en valeur. Elle est évaluée à 1 897 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la VA augmente de 0,3 % en volume en 2013, après 0,6 % en 2012.

Le ralentissement de l'activité résulte d'une contraction de l'activité des branches industrielles : la VA diminue de 0,4 % en volume après une reprise limitée en 2012. Ce repli est notamment imputable à l'industrie agroalimentaire, dont l'activité recule de 1,6 % après quatre années de croissance, et à la branche matériels de transport (- 2,2 % après + 3,3 %) : en particulier, la VA dans la branche automobile diminue de 9,8 %. Par ailleurs, l'activité des autres branches industrielles (industries textiles, du bois, de la pharmacie et de la métallurgie) reste orientée à la baisse comme en 2012.

L'activité des services principalement marchands contribue également au ralentissement avec une croissance de 0,4 % après 0,6 % en 2012. Notamment, la VA des activités d'hébergement et de restauration diminue de 3,2 % en 2013, après - 1,3 % en 2012, à cause du recul de la consommation sur ces postes. Néanmoins, le ralentissement des activités des services marchands est atténué par l'activité des assurances. Celle-ci augmente fortement en volume en 2013 (+ 4,1 % après + 1,1 % en 2012), particulièrement pour l'activité d'assurance-vie. Enfin, la VA des activités de transport croît de 1,4 % après une baisse en 2012.

Après une forte baisse en 2012, la VA de l'agriculture diminue moins fortement (- 1,4 % en volume). En particulier, les activités de sylviculture et de pêche renouent avec la croissance en 2013 (+ 0,7 % après - 2,8 % en 2012).

Enfin, les services principalement non marchands progressent de 1,2 % après + 1,6 % en 2012 du fait d'une légère diminution des activités pour la santé, l'administration publique et l'enseignement.

Le ralentissement de l'activité s'accompagne d'une baisse de l'emploi : exprimé en équivalent temps plein (EQTP), l'emploi diminue de 0,2 % après - 0,1 % en 2012. La productivité apparente du travail ralentit : sa croissance s'établit à + 0,5 % après + 0,7 % en 2012.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente augmente à un rythme proche de celui de 2012 (+ 0,6 %). Elle connaît un ralentissement dans l'industrie (+ 0,8 % après + 1,6 % en 2012). En particulier, dans la branche matériel de transport, la productivité diminue de 0,8 % après + 3,1 % en 2012 : la baisse de l'emploi (- 1,4 %) a été plus faible que celle de la VA. Dans la branche cokéfaction et raffinage, la productivité progresse pour la première fois depuis 2007 (+ 6,3 %). Cette augmentation résulte de la hausse de la VA et d'une baisse de l'emploi de 4,1 % en 2013 dans les raffineries après - 2,6 % en 2012.

Dans les services marchands, la productivité accélère légèrement (+ 0,7 % après + 0,4 % en 2012) sous l'effet d'une baisse modérée de l'emploi (- 0,2 %). Cependant, les évolutions sont contrastées par branche. Dans les services aux entreprises, la productivité, stable en 2012, progresse de 0,7 % en 2013. Dans les services immobiliers, la productivité accélère, passant à + 1,9 % en 2013 après + 1,0 % en 2012 du fait d'une accentuation en 2013 de la baisse de l'emploi. *A contrario*, dans les services d'hébergement et de restauration, la productivité apparente recule (- 3,1 %) sous l'effet de la baisse de l'activité, l'emploi étant quasi stable après trois années de croissance.

Enfin, pour les branches agricoles, la productivité apparente recule de manière moins marquée qu'en 2012 (- 2,5 % après - 7,1 % en 2012) malgré une hausse de l'emploi de 1,1 %, après plusieurs années de baisse. La contraction de l'activité agricole a été en effet beaucoup moins forte qu'en 2012. ■

1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)					Niveaux 2013 en valeur		
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	4,4	6,3	-3,4	3,9	-8,2	-1,4	32,1	1,7
DE	Energie, eau, déchets	-5,9	-7,3	-0,7	-3,2	2,8	1,7	47,0	2,5
C1	Industrie agroalimentaire	-8,2	1,0	4,7	4,1	2,5	-1,6	44,3	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-40,0	-30,3	-12,2	-5,2	-11,8	1,9	2,5	0,1
C3	Biens d'équipement	0,0	-15,2	9,0	4,9	1,2	1,3	30,6	1,6
C4	Matériels de transport	-3,1	-14,4	9,2	-1,3	3,3	-2,2	23,1	1,2
C5	Autres branches industrielles	-1,6	-3,6	-1,0	4,8	-0,7	-0,8	114,6	6,0
FZ	Construction	-1,6	-6,0	-2,3	-2,0	-1,3	-2,1	113,9	6,0
GZ	Commerce	2,7	-5,8	-0,1	3,1	0,3	0,1	199,2	10,5
HZ	Transport	-0,4	-6,4	8,4	2,1	-0,4	1,4	87,1	4,6
IZ	Hébergement-restauration	0,2	-2,1	3,6	5,3	-1,3	-3,2	50,9	2,7
JZ	Information-communication	3,4	-4,2	3,8	6,2	3,3	0,1	88,7	4,7
KZ	Services financiers	1,2	6,5	0,4	6,5	2,0	1,7	84,3	4,4
LZ	Services immobiliers	-0,2	0,8	1,6	-0,6	0,8	1,0	242,5	12,8
MN	Services aux entreprises	1,7	-7,3	3,8	3,3	-0,3	0,4	242,3	12,8
OQ	Services non marchands	1,1	1,3	0,9	1,4	1,6	1,2	436,1	23,0
RU	Services aux ménages	3,1	-0,4	3,0	-1,7	2,1	0,0	57,6	3,0
AZ à RU	Ensemble	0,4	-2,7	1,8	2,1	0,6	0,3	1 896,9	100,0
DE à C5	Industrie	-3,6	-6,0	1,9	2,7	0,9	-0,4	262,1	13,8
C1 à C5	Industrie manufacturière	-3,2	-5,8	2,5	3,9	0,5	-0,8	215,1	11,3
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,4	-3,3	2,6	2,6	0,6	0,4	1 052,6	55,5
OQ	Tertiaire principalement non marchand	1,1	1,3	0,9	1,4	1,6	1,2	436,1	23,0
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	0,2	-4,0	2,1	2,3	0,5	0,1	1 428,7	75,3

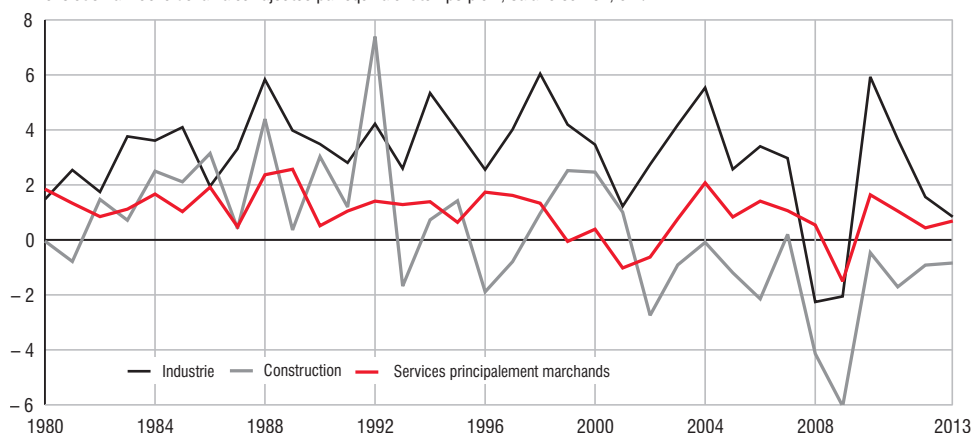
Champ : France.

Lecture : en 2013, la valeur ajoutée en volume dans la branche agricole diminue de 1,4 % par rapport à 2012. Elle s'établit à 32,1 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 1,7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche

évolution annuelle de la valeur ajoutée par équivalent temps plein, salarié ou non, en %



Champ : France.

Lecture : en 2013, la productivité des branches industrielles augmente de 0,8 % par rapport à 2012.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salariés ou non.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

7 Investissement

En 2013, l'investissement de l'ensemble de l'économie baisse (- 1,0 % en volume et - 0,6 % en valeur après respectivement + 0,3 % et + 1,8 % en 2012). Ce repli provient principalement des ménages, bien que leur investissement représente moins du quart de celui de l'ensemble de l'économie. L'investissement des entreprises non financières, qui réalisent plus de la moitié de l'investissement total, recule également mais dans une moindre mesure. C'est aussi le cas pour les sociétés financières.

L'investissement des ménages continue de diminuer (- 2,9 % en valeur après - 0,7 % en 2012), alors que leur revenu disponible brut s'accroît légèrement en valeur comme en 2012. Leurs dépenses en travaux de construction se contractent encore (- 2,2 % après - 0,2 %) tandis que les dépenses liées aux transactions immobilières (commissions d'agences, émoluments des notaires et droits de mutation à titre onéreux principalement), liées à l'activité dans l'immobilier neuf comme ancien, reculent de 7,0 %.

L'investissement des entreprises non financières baisse de 0,4 % en valeur après + 1,5 % en 2012. D'une part, les perspectives de demande, telles que retracées par les enquêtes de conjoncture, restent moroses, notamment dans les services. D'autre part, l'importance des capacités de production inemployées, dont atteste notamment l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie, permet de faire face à cette demande sans effort accru d'investissement.

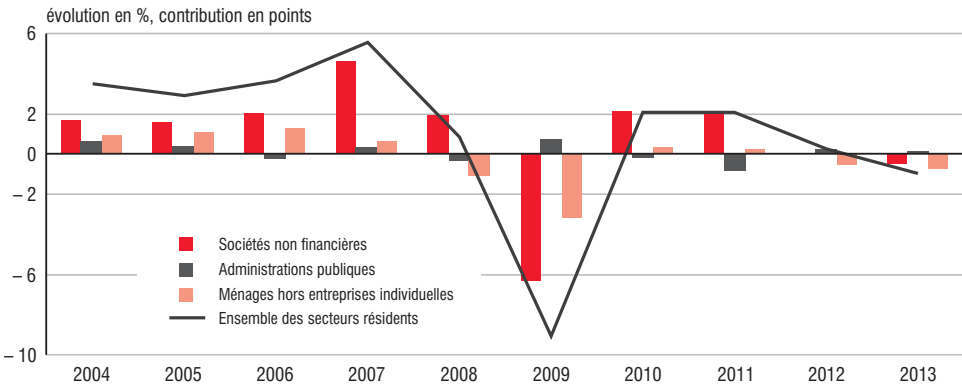
Comme pour les ménages, le léger recul de l'investissement des entreprises non financières provient principalement de la construction de bâtiments et de la promotion immobilière (- 2,0 %, comme en 2012). À cela s'ajoute une baisse de l'investissement

en véhicules automobiles, cependant moins marquée qu'en 2012 (- 1,2 % en valeur, après - 8,2 %). En 2012, l'investissement des entreprises non financières restait soutenu par les dépenses en informatique et en services d'information notamment. En revanche, en 2013, la progression de l'investissement en services principalement marchands (+ 0,7 %) ne compense plus les dégradations observées dans les produits manufacturés (- 0,7 %) ou dans la construction (- 1,9 %). Au total, le taux d'investissement des entreprises non financières s'établit à 22,5 %, légèrement plus bas qu'en 2012 (22,7 %).

L'investissement des administrations publiques, qui représente près de 20 % de celui de l'ensemble de l'économie, ralentit (+ 1,4 % en valeur, après + 3,5 %) du fait de la baisse de l'investissement en matériels de transport (- 4,9 % après + 36,4 %). Inversement, il est soutenu par les dépenses en recherche et développement scientifique : ces dernières, qui représentent 20 % de l'investissement des administrations publiques, s'accroissent nettement (+ 4,4 % en valeur après - 1,6 %). L'investissement dans la construction est en hausse également (+ 1,8 %), contrairement à ce qui est observé pour les autres secteurs institutionnels.

L'investissement de l'État recule de 9,6 % (après + 14,2 % en 2012 et - 32,8 % en 2011), tandis que celui des collectivités locales croît pour la troisième année consécutive (+ 5,4 % après + 6,2 % en 2012 et + 2,6 % en 2011), à l'approche des élections municipales de 2014. L'investissement des administrations de sécurité sociale baisse d'un milliard d'euro, soit un recul de 10,4 %, après une forte hausse en 2011 (+ 21,5 %) et une stagnation en 2012 (- 0,4 %). ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. L'investissement des secteurs institutionnels en valeur

	2013 (en milliards d'euros)	Évolution						
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Entreprises non financières	251,2	11,2	5,8	-11,5	4,8	6,1	1,5	-0,4
Sociétés financières	17,9	-4,0	11,6	-11,5	-8,2	19,9	14,7	-0,3
Administrations publiques	85,6	5,5	2,6	4,8	0,6	-1,6	3,5	1,4
Ménages (hors entreprises individuelles)	107,9	6,9	2,1	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-2,9
ISBLSM	4,4	3,7	3,5	5,1	4,1	4,4	1,5	4,5
Ensemble	467,0	8,5	4,5	-9,1	3,2	4,6	1,8	-0,6

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume par produit

	2013 (en milliards d'euros)	Évolution						
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Agriculture, sylviculture et pêche	1,0	12,6	-23,2	2,3	0,0	-9,1	7,4	8,9
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	97,6	8,2	3,2	-17,0	7,6	1,5	0,8	-1,4
Fabrication équipements électriques, électronique, informatiq. fab. machines	36,0	9,6	3,6	-21,9	4,1	10,2	0,3	1,4
Fabrication de matériels de transport	28,1	6,0	7,4	-23,8	25,9	-9,1	0,9	-3,8
Fabrication d'autres produits industriels	33,4	8,6	-1,0	-4,5	-3,0	2,8	1,3	-2,3
Construction	218,1	4,4	-1,5	-6,6	-2,4	1,0	-1,7	-1,6
Génie civil	34,0	3,2	-3,6	-6,7	-4,3	-0,3	-1,7	-0,3
Construction de bâtiments et promotion immobilière	184,1	4,6	-1,1	-6,6	-2,1	1,2	-1,7	-1,9
Services principalement marchands	148,4	5,3	3,1	-7,1	5,8	4,3	2,9	0,2
Information et communication	57,8	5,6	8,4	-6,9	4,8	3,3	6,6	0,1
Activités immobilières	4,5	0,5	-12,6	-34,1	18,1	-6,3	-2,9	-2,9
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	83,7	5,7	1,1	-4,8	6,3	5,7	0,6	0,4
Autres activités de services	2,4	0,8	1,1	-11,2	-9,0	0,6	7,1	1,3
Ensemble	465,2	5,5	0,9	-9,1	2,1	2,1	0,3	-1,0

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

8 Compétitivité et parts de marché

En 2013, la compétitivité-prix de la France se dégrade sous l'effet principalement des mouvements de change, tandis que la part de marché en volume de la France par rapport aux pays de l'OCDE reste stable. Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE s'est en effet apprécié en 2013, de 2,2 % en moyenne annuelle, après s'être déprécié en 2012 (-2,9 %). Cette hausse en termes réels reflète avant tout celle du taux de change effectif nominal (+2,9 % en 2013) : la devise européenne s'est nettement appréciée en 2013 face au dollar (+3,3 % en moyenne annuelle), ainsi que face au yen (+26,2 %) et à la livre sterling (+4,7 %). Toutefois, le taux de change effectif de la France progresse moins que ne le suggèrent ces variations en raison de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total de ses échanges. La progression relativement plus faible en France des prix à la consommation explique de son côté l'écart entre les évolutions des taux de change effectifs nominal et réel.

Dans ce contexte de change réel défavorable, la compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE, recule en 2013 (-2,7 % en moyenne annuelle), après avoir rebondi en 2012 (+2,7 %). Entre 2008 et 2013, elle progresse toutefois de 2,4 %.

La compétitivité-prix de la France se dégrade également, avec une baisse de 2,1 % après +2,6 % en 2012. Elle progresse cependant de près de 5 % depuis 2008. La dégradation en 2013 est un peu moindre que celle de la compétitivité-coût. Ainsi, l'année 2013 marque le retour à la tendance observée dans les années 2000 d'une performance relativement meilleure en termes de compétitivité-prix qu'en

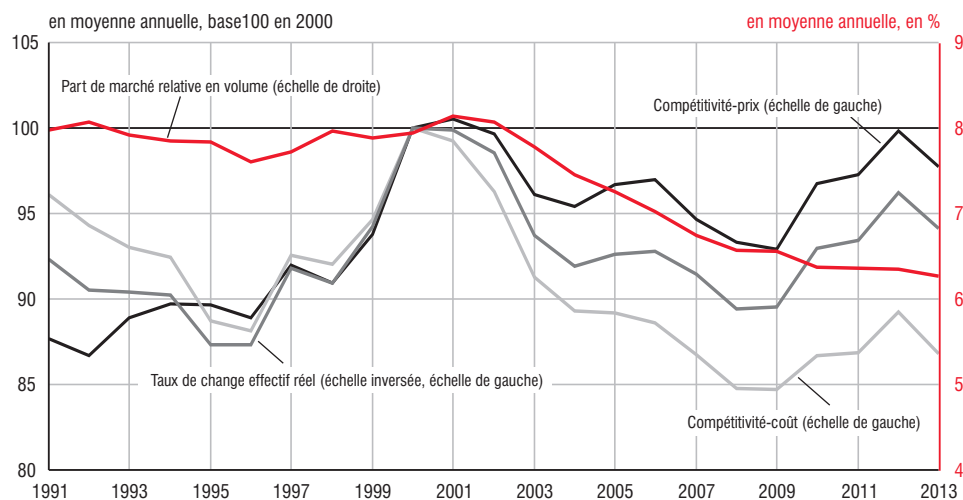
termes de compétitivité-coût, se traduisant par une évolution moins favorable des marges à l'exportation que pour les principaux partenaires commerciaux de la France dont, en premier lieu, l'Allemagne.

En valeur, la part de marché de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, augmente légèrement en 2013 (5,9 % après 5,8 %).

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influencent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit-elle s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

En volume, la part de marché relative de la France s'est stabilisée à environ 6,3 % depuis 2010 ce qui marque un coup d'arrêt à l'érosion observée dans les années 2000. Elle reste inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont été notamment handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Sources : OCDE, direction générale du Trésor.

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE, y compris la France. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Ces derniers, considérés pour les indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui de coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies des 24 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-coût et prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays de l'OCDE. Elle est calculée en volume en base 1995 en déflétant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix à l'exportation.

9 Relations avec le reste du monde

Après un ralentissement en 2012, les échanges extérieurs de biens et services accélèrent à nouveau. Les exportations françaises progressent en volume (mesurées aux prix de l'année précédente chaînés) de 2,2 % (après + 1,1 % en 2012), un peu moins vite que le commerce mondial de biens (+ 2,7 % en 2012 après + 1,9 % selon le *Centraal Planbureau*). Les importations rebondissent : + 1,7 % après - 1,3 %. Leur profil amplifie celui de la demande intérieure française (+ 0,3 % après - 0,2 %).

En valeur, la croissance en 2013 est moins forte qu'en volume (+ 1,8 % pour les exportations et + 0,1 % pour les importations), du fait d'une diminution des prix. Que ce soit pour les exportations (- 0,4 % en 2013 après + 1,5 % en 2012) ou les importations (- 1,6 % après + 1,8 %), ce recul est principalement imputable à la baisse des prix de l'énergie.

Au total, après un déficit record en 2011 (52,8 Md€) et une réduction en 2012 (41,1 Md€), le déficit extérieur des biens et services en valeur baisse de nouveau en 2013 pour s'établir à 31,3 Md€. Cette amélioration traduit une baisse similaire du déficit commercial : celui-ci se réduit de 9,7 Md€ pour atteindre 40,8 Md€ (mesuré **Fab-Fab**). Le **taux de couverture** des biens en valeur augmente ainsi de nouveau en 2013 de 1,9 point, à 91,6 %, et retrouve presque son niveau de 2009.

Deux postes voient leur excédent progresser en 2013. Le solde des matériels de transport atteint un nouveau record (+ 27,6 Md€), en hausse de 2,9 Md€ par rapport à 2012, poussé principalement par les livraisons d'Airbus. En outre, le solde des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche revient à son niveau de 2011 avec un excédent de 5,0 Md€ en 2013 après

+ 4,1 Md€ en 2012. Par ailleurs, la facture énergétique se réduit en 2013 : le déficit des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz) se réduit de 2,7 Md€, à 47,4 Md€ et celui des produits raffinés de 1,4 Md€, à 13,8 Md€. Enfin, le déficit des « autres produits industriels », comme en 2012, se réduit (de 3,9 Md€, à - 14,3 Md€), notamment du fait de la chimie et des produits pharmaceutiques.

En revanche, le solde se dégrade pour deux grands postes : l'excédent des industries agroalimentaires diminue un peu (- 0,6 Md€, à + 6,7 Md€ en 2013) et le déficit des biens d'équipement s'alourdit de 1,5 Md€, à - 20,8 Md€.

Le solde des échanges de services hors tourisme s'améliore en 2013 pour s'établir à - 0,9 Md€, après - 2,0 Md€ en 2012. L'amélioration porte sur l'ensemble des services, à l'exception des transports et des services aux entreprises. Le solde des échanges touristiques se réduit de 0,9 Md€ en 2013 et s'établit à + 10,3 Md€. La hausse des dépenses des résidents français à l'étranger (+ 1,5 Md€) est en effet plus forte que celle des étrangers en France (+ 0,6 Md€).

Après une forte dégradation en 2012 (- 21,4 Md€), le déficit des opérations de répartition se réduit de 4,3 Md€ en 2013, à - 10,4 Md€, grâce notamment à l'amélioration du solde des dividendes (de 19,2 Md€ à 23,7 Md€), tandis que le solde des intérêts reste très déficitaire (- 14,4 Md€ après - 15,1 Md€), et que l'excédent des autres revenus de la propriété se réduit (de + 6,9 Md€ à + 5,6 Md€). Au total, le besoin de financement de la Nation diminue nettement : il passe de 55,9 Md€ à 41,8 Md€ en 2013. Il reste toutefois à un niveau historiquement élevé, le plus important depuis l'après-guerre après ceux de 2012 et 2011. ■

Définitions

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée estimée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

	CAF-FAB en milliards d'euros courants				
	2009	2010	2011	2012	2013
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche					
Exportations	11 629	13 615	16 355	15 603	17 238
Importations	9 918	11 040	11 492	11 509	12 278
Solde Caf-Fab	1 711	2 575	4 863	4 094	4 960
Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	7 034	9 240	12 252	11 798	10 698
Importations	40 028	46 664	60 960	61 958	58 140
Solde Caf-Fab	-32 994	-37 424	-48 708	-50 160	-47 442
Produits des Industries agroalimentaires					
Exportations	33 579	37 006	41 984	43 427	44 305
Importations	29 603	30 885	34 760	36 074	37 562
Solde Caf-Fab	3 976	6 121	7 224	7 353	6 743
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	11 549	13 836	17 810	18 738	17 262
Importations	15 574	21 697	28 130	33 988	31 068
Solde Caf-Fab	-4 025	-7 861	-10 320	-15 250	-13 806
Biens d'équipement					
Exportations	67 550	75 752	81 602	83 052	81 729
Importations	83 447	96 471	104 511	102 358	102 566
Solde Caf-Fab	-15 897	-20 719	-22 909	-19 306	-20 837
Matériels de transport					
Exportations	73 156	82 427	85 936	92 554	96 315
Importations	59 114	62 420	68 658	67 807	68 669
Solde Caf-Fab	14 042	20 007	17 278	24 747	27 646
Autres produits industriels					
Exportations	142 297	158 707	171 463	175 822	176 374
Importations	152 999	176 304	194 287	194 041	190 657
Solde Caf-Fab	-10 702	-17 597	-22 824	-18 219	-14 283
Ensemble exportations	346 794	390 583	427 402	440 994	443 921
Ensemble importations CAF	390 683	445 481	502 798	507 735	500 940
Ensemble importations FAB	377 959	431 221	486 688	491 451	484 695
Ensemble solde CAF-FAB	-43 889	-54 898	-75 396	-66 741	-57 019
Ensemble solde FAB-FAB	-31 165	-40 638	-59 286	-50 457	-40 774
Taux de couverture (en %)	91,8	90,6	87,8	89,7	91,6

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Compte des relations avec le reste du monde

	soldes, en millions d'euros courants				
	2009	2010	2011	2012	2013
Échanges de biens FAB	(1) -31 165	-40 638	-59 286	-50 457	-40 774
Échanges de services hors tourisme	(2) -4 774	-3 194	-548	-1 963	-897
Services commerciaux	-2 958	-2 337	-1 772	-1 566	-770
Transports	-6 919	-7 579	-9 715	-7 697	-9 361
Services d'information et communication	-2 180	-512	-1 523	-2 666	-2 442
Assurance	647	535	2 097	1 868	2 698
Services financiers, y compris Sifim	2 991	5 217	5 082	4 892	6 033
Services aux entreprises	2 658	215	3 902	1 578	1 061
Services aux ménages et services de santé	987	1 267	1 381	1 628	1 884
Tourisme	(3) 8 316	6 221	7 075	11 276	10 349
Solde des échanges extérieurs	(1+2+3) -27 623	-37 611	-52 759	-41 144	-31 322
Opérations de répartition	(4) -3 211	2 794	6 613	-14 758	-10 477
Rémunération des salariés	11 526	12 407	14 198	14 989	15 323
Impôts sur la production et les importations	-1 681	-1 972	-2 085	-2 106	-2 074
Subventions	9 023	8 930	8 961	8 808	8 664
Intérêts	-5 523	-7 227	-4 943	-15 108	-14 469
Dividendes	7 827	14 648	22 689	19 233	23 665
Autres revenus de la propriété	13 458	14 008	8 599	6 860	5 576
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	3 398	3 665	4 270	4 978	4 864
Cotisations et prestations sociales	-8 328	-8 684	-9 552	-10 025	-10 474
Coopération internationale courante	-5 927	-6 297	-6 229	-5 657	-5 959
Ressources de l'UE	-18 328	-17 598	-18 231	-19 631	-21 876
Autres transferts courants	-8 974	-9 201	-10 896	-13 719	-13 791
Transferts en capital	318	115	-168	-3 380	74
Capacité de financement de la Nation	(1+2+3+4) -30 834	-34 817	-46 146	-55 902	-41 799

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfices réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2013 par des entrées nettes de capitaux de 5 milliards d'euros, après des sorties nettes de 14 milliards d'euros en 2011 et 2012. Cette situation atypique résulte de désinvestissements de sociétés résidentes françaises à l'étranger, alors que les opérations en capital de sociétés non résidentes en France ressortent en 2013 à un niveau supérieur à celui de 2012.

Toutefois, après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements

français à l'étranger s'élèvent à 8 milliards d'euros (26 en 2012) et les investissements étrangers en France à 13 milliards d'euros (12 en 2012). Ces soldes globaux comprennent les bénéfices réinvestis localement, pour 7 milliards d'euros en montant net.

Les investissements nets « en portefeuille », c'est-à-dire l'achat ou la vente de titres obligataires pour l'essentiel, et les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, équilibrent, aux erreurs et omissions près, le déficit des transactions courantes et les sorties nettes dues aux investissements directs.

En 2013, les investissements nets en portefeuille s'établissent à - 70 milliards d'euros : les résidents achètent pour 66 milliards de titres étrangers tandis que les non-résidents acquièrent 136 milliards de titres français.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts (« autres investissements ») se traduisent par des sorties nettes de capitaux de 79 milliards d'euros, reflétant pour l'essentiel une réduction des engagements nets. ■

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2011	2012	2013
Investissements directs	14,0	14,1	- 5,1
Français à l'étranger	46,0	37,7	- 0,2
Après retraitement ¹	38,1	26,4	7,5
Capital social	29,2	34,8	- 1,5
Bénéfices réinvestis	7,7	11,1	10,6
Prêts intragroupe et crédits commerciaux	9,1	- 8,2	- 9,3
Étrangers en France	32,1	23,6	4,9
Après retraitement ¹	24,1	12,3	12,7
Capital social	22,8	8,8	13,4
Bénéfices réinvestis	- 1,1	3,5	4,1
Autres opérations	10,3	11,3	- 12,6
Investissements de portefeuille	- 240,9	- 26,5	- 69,8
des résidents sur titres émis par les non-résidents	- 167,7	- 1,6	66,3
Actions et titres d'OPCVM	- 40,3	54,3	48,8
Obligations et assimilés	- 83,9	- 79,6	36,3
Titres de créance à court terme	- 43,4	23,7	- 18,8
<i>dont : titres publics</i>	- 49,7	- 65,7	28,0
des non-résidents sur titres émis par les résidents	73,2	24,9	136,1
Actions et titres d'OPCVM	6,1	25,4	26,1
Obligations et assimilés	89,5	36,5	82,0
Titres de créance à court terme	- 22,4	- 36,9	28,0
<i>dont : titres publics</i>	50,4	18,4	81,3
Instruments financiers dérivés	- 13,9	- 14,3	- 16,8
Autres investissements	194,4	1,7	79,0
<i>dont : IFM</i>	239,9	- 46,2	30,5
Avoirs de réserve	- 5,5	4,0	- 1,5
Compte financier	- 52,0	- 21,0	- 14,2
Erreurs et omissions nettes	- 30,8	10,3	14,3

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

Champ : France.

Note : nouvelle convention de signe de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements. S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie à partir de 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements du FMI. Outre une modification de la convention de signe, le changement le plus significatif pour le compte financier concerne les investissements directs qui sont dorénavant publiés en créances et

engagements bruts. Sans impact sur le solde net des opérations, cette nouvelle présentation se traduit par un gonflement des opérations recensées.

Le site Internet de la Banque de France (<https://www.banque-france.fr>) fournit des explications sur cette évolution méthodologique et sur les différences avec l'ancienne présentation.

11 Sociétés non financières

En 2013, l'activité des sociétés non financières continue de ralentir : leur production augmente de 0,2 % en valeur (après + 1,5 % en 2012 et + 5,5 % en 2011). La valeur ajoutée subit un ralentissement de la même ampleur : + 0,3 % après + 1,6 % en 2012.

Quoique plus dynamique que la valeur ajoutée, la rémunération des salariés ralentit (+ 1,2 %, après + 2,2 % en 2012). En effet, la masse salariale décélère nettement (+ 1,0 % en valeur après + 2,0 % en 2012) : l'emploi recule (- 0,4 % après + 0,3 % en 2012) et la croissance du salaire moyen par tête se modère (+ 1,4 % après + 1,7 % en 2012). Les cotisations sociales sont toutefois plus dynamiques (+ 2,0 %) que la masse salariale, soutenues par la réduction des exonérations de cotisations dues sur les heures supplémentaires et la hausse du taux vieillesse finançant le dispositif pour carrières longues, mesures qui jouent en année pleine en 2013.

De plus, les impôts nets des subventions sur la production continuent de peser sur les charges d'exploitation des sociétés non financières. En effet, les impôts sur la production restent dynamiques (+ 5,6 %) du fait de l'accélération des impôts sur les salaires et la main-d'œuvre. Celle-ci s'explique par le relèvement du forfait social à 20 % à l'été 2012, qui joue pour la première fois en année pleine, et la réforme de la taxe sur les salaires (via l'élargissement de l'assiette et la création d'une tranche supérieure supplémentaire). Parallèlement, les subventions d'exploitation reculent (- 1,5 % après + 1,7 %). Ainsi, l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) se

contracte (- 2,6 %), et le **taux de marge** recule de nouveau (- 0,9 point) pour s'établir à 29,7 %, son niveau le plus bas depuis 1985.

L'épargne des sociétés non financières se replie de nouveau (- 1,4 % après - 3,5 % en 2012). Elle pâtit non seulement du recul de l'excédent brut d'exploitation mais aussi de l'accélération de l'impôt sur les sociétés (+ 10,1 % après + 0,5 %). Cette hausse rapide est due à des mesures nouvelles telles que la réforme du cinquième acompte de l'impôt sur les sociétés et la limitation à 50 % (et non plus 60 %) de l'imputation des déficits en report. Inversement, le solde des revenus financiers s'améliore (- 68,5 milliards d'euros en 2013 après - 78,5 milliards d'euros) : la baisse des taux d'intérêt allège la charge nette d'intérêts et les dividendes versés reculent davantage que ceux reçus. L'évolution favorable du solde des revenus financiers des entreprises ne compense cependant que partiellement la dégradation de l'EBE et le poids accru de la fiscalité.

Les sociétés restreignent leurs dépenses d'investissement (- 0,4 % après + 1,6 % en 2012). Le recul de l'épargne étant plus important que celui de l'**investissement**, le **taux d'autofinancement** diminue de nouveau : ce dernier perd 0,8 point (après - 4,0 points en 2012) pour s'établir à 75,5 %. Malgré le recul de leur épargne, le besoin de financement des sociétés non financières s'améliore de 9,0 milliards d'euros et s'élève à - 35,7 milliards d'euros en 2013, grâce notamment au déstockage : les stocks diminuent de 3,7 milliards d'euros en 2013, après une hausse de 2,7 milliards d'euros en 2012. ■

Définitions

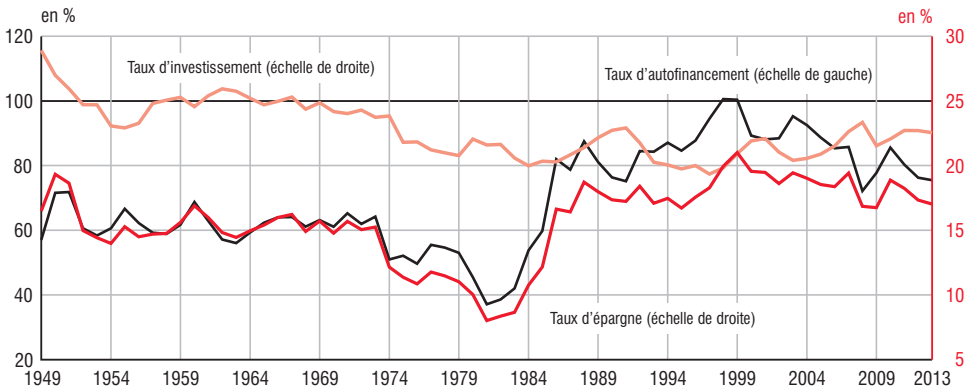
Excédent brut d'exploitation : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de marge : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Taux d'investissement : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	en %			
	2013 (en milliards d'euros)	2010/2011	Évolution 2011/2012	2012/2013
Production	2 601,6	5,5	1,5	0,2
Consommations intermédiaires	1 532,8	6,8	1,4	0,1
Valeur ajoutée	1 068,8	3,6	1,6	0,3
Rémunération des salariés	708,1	3,4	2,2	1,2
Impôts sur la production	59,9	8,2	6,4	5,6
Subventions	- 16,7	- 10,0	1,7	- 1,5
Excédent brut d'exploitation	317,4	2,3	- 0,4	- 2,6
Revenus de la propriété versés	265,0	1,6	- 3,5	- 7,1
Revenus de la propriété reçus	196,5	3,3	- 6,9	- 4,9
Impôts courants sur le revenu	40,9	14,7	0,5	10,1
Épargne brute	181,9	0,1	- 3,5	- 1,4
Formation brute de capital fixe	241,0	6,7	1,6	- 0,4
Variation de stocks	- 3,7	///	///	///
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 35,7	///	///	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	en %			
	2010	2011	2012	2013
Taux de valeur ajoutée	41,7	41,0	41,0	41,1
Partage de la valeur ajoutée (VA)				
Rémunération des salariés / VA	65,4	65,3	65,7	66,3
Taux de marge	31,6	31,2	30,6	29,7
Poids (en % de la VA)				
des intérêts versés	6,7	7,6	6,8	5,6
des dividendes versés (nets)	5,7	5,4	5,2	4,8
des impôts courants sur le revenu de l'épargne brute	3,2	3,5	3,5	3,8
Taux d'investissement	18,9	18,2	17,3	17,0
Taux d'autofinancement	22,1	22,7	22,7	22,5
	85,6	80,3	76,3	75,5

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

12 Prélèvements obligatoires

En 2013, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 1,0 point par rapport à 2012, pour atteindre 44,7 points de PIB. Cette hausse est exclusivement imputable aux mesures fiscales et sociales votées, notamment dans la loi de Finances initiale et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013, ainsi que la loi de Finances rectificative d'août 2012 (+ 1,4 point, soit 29,4 Md€ de prélèvements nouveaux). Plusieurs mesures ont un rendement élevé : la limitation de la déductibilité des charges financières (+ 3,7 Md€), la suppression de l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires (+ 2,6 Md€), l'application de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme et la hausse du taux de celle-ci de 10 % à 12 % (+ 2,7 Md€), la création d'une contribution de 3 % sur le versement des dividendes (+ 1,8 Md€), la hausse de deux points du prélèvement social sur les revenus du patrimoine et les produits de placement (+ 1,8 Md€), la limitation des niches sociales sur l'épargne salariale (+ 1,7 Md€), la désindexation des barèmes de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de solidarité sur la fortune et des droits de mutation à titre gratuit (+ 1,6 Md€), la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,5 Md€), l'imposition au barème des revenus du capital (+ 1,3 Md€), la mise en place de mesures anti-abus en matière de fiscalité des entreprises (+ 1,2 Md€), le retour sur les allègements des droits de succession (+ 1,1 Md€), la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (+ 1,0 Md€), la réforme du régime social des travailleurs indépendants (+ 1,0 Md€), ou encore l'instauration d'un impôt minimal par limitation de l'imputation des déficits (+ 1,0 Md€). Dans un contexte de croissance atone deux années consécutives, l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires joue en revanche à la baisse sur le taux de prélèvements obligatoires (- 0,4 point). En l'absence de mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires ne progresseraient en effet que de 0,3 %, soit un rythme inférieur à l'évolution du PIB en valeur (+ 1,1 %).

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions différentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 14,1 points de PIB, en hausse de 0,6 point. Les mesures nouvelles contribuent à la hausse à hauteur de 0,7 point. Elles concernent en particulier les recettes d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur le revenu (respectivement + 7,8 Md€ et + 8,0 Md€). L'État bénéficie également de transferts supplémentaires de recettes fiscales provenant d'autres sous-secteurs (contribution de + 0,1 point), en particulier dans le cadre du retour à l'État des taxes du panier de recettes affectées jusqu'alors aux organismes de sécurité sociale en compensation de l'exonération des heures supplémentaires. En l'absence de mesures nouvelles et de mesures de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires aurait baissé de 0,3 point. Ceci reflète en particulier le recul spontané de l'impôt sur les sociétés et une évolution spontanée de l'impôt sur le revenu quasi nulle.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales est stable par rapport à 2012, à 5,9 points de PIB. Les mesures nouvelles, en particulier la hausse des taux d'imposition directs locaux, tout comme l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires contribuent marginalement à l'évolution des recettes.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale augmente de 0,4 point en 2013, atteignant 24,0 points de PIB. Cette hausse s'explique pour 0,6 point par l'impact positif des mesures nouvelles (+ 11,9 Md€), les mesures de transfert vers les autres sous-secteurs, en particulier vers l'État, jouant en revanche à la baisse (contribution de - 0,1 point). En l'absence de mesures nouvelles et de mesures de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale serait stable. Hors mesures nouvelles, les prélèvements obligatoires perçus par les administrations de sécurité sociale progresseraient quasiment au même rythme (+ 0,9 %) que le PIB en valeur (+ 1,1 %). ■

Prélèvements obligatoires 12

1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en milliards d'euros)					
Administrations publiques centrales	234,9	283,7	278,7	295,1	311,8
<i>dont : État</i>	225,4	272,6	266,4	282,5	297,5
Administrations publiques locales	116,9	89,3	119,2	123,7	124,5
Administrations de sécurité sociale	442,4	450,1	476,7	493,0	507,2
<i>dont : cotisations sociales</i>	306,5	312,9	325,7	334,7	345,0
Institutions de l'Union européenne	1,7	2,0	2,1	2,1	2,1
Ensemble	795,8	825,1	876,7	913,9	945,6
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en % du PIB)					
Administrations publiques centrales	12,1	14,2	13,5	14,1	14,8
<i>dont : État</i>	11,6	13,6	12,9	13,5	14,1
Administrations publiques locales	6,0	4,5	5,8	5,9	5,9
Administrations de sécurité sociale	22,8	22,5	23,2	23,6	24,0
<i>dont : cotisations sociales</i>	15,8	15,7	15,8	16,0	16,3
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	41,0	41,3	42,6	43,7	44,7

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû, et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans ce tableau, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Comparaison internationale de 2000 à 2012

	2000			2011			2012		
	Taux de prélèvements obligatoires ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales
France	44,4	28,4	16,0	44,1	27,4	16,7	45,3	28,3	17,0
Allemagne	37,5	22,8	14,6	36,9	22,7	14,2	37,6	23,2	14,4
Royaume-Uni	36,4	30,2	6,2	35,7	29,1	6,7	35,2	28,5	6,8
Suède	51,4	37,9	13,6	44,2	34,1	10,1	44,3	34,0	10,3
États-Unis	28,4	21,8	6,6	24,0	18,5	5,5	24,3	18,9	5,4
Japon	26,6	17,3	9,4	28,6	16,8	11,9

1. Le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2013, le déficit public au sens du Traité de Maastricht s'établit à 88,8 milliards d'euros : il passe de 4,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012 à 4,2 % du PIB.

Le besoin de financement des administrations publiques centrales (État et organismes divers d'administration centrale – Odac) se réduit (– 67,9 Md€, après – 85,2 Md€ en 2012). Cette baisse du déficit résulte de l'augmentation plus forte des recettes (+ 4,7 %) que des dépenses (+ 0,3 %), et provient essentiellement de l'État : l'amélioration apparente du solde des Odac est en effet entièrement imputable à la reprise de la dette de l'EFPR (entité en charge de la défaisance des actifs du Crédit Lyonnais) par l'État. La hausse des dépenses est portée par les consommations intermédiaires hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (+ 3,5 %), les prestations sociales (+ 2,7 %) et par la contribution de la France à l'UE (+ 11,4 % soit + 2,2 Md€). Les dépenses de personnel (y compris pensions versées aux fonctionnaires retraités) progressent faiblement (+ 0,7 %). Par ailleurs, les dépenses d'investissement diminuent (– 1,1 %) ainsi que la charge d'intérêts de l'État (– 10,2 %) en raison d'une baisse des taux d'intérêt nominaux et d'une inflation contenue. Les recettes sont tirées par les impôts et les cotisations sociales (+ 5,0 %) qui sont soutenus par les mesures nouvelles votées notamment dans la seconde loi de Finances rectificative pour 2012, la loi de Finances initiale et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013. Les recettes de production progressent légèrement (+ 0,5 %) tandis que les revenus de la propriété baissent (– 4,1 %).

Le déficit des administrations publiques locales se creuse à – 9,2 Md€, après – 3,7 Md€ en 2012. Cette augmentation du besoin de financement résulte du fort ralentissement des recettes (+ 1,1 % après + 2,3 % en 2012) alors que les dépenses ne décélèrent que légèrement (+ 3,4 % après + 3,6 % en 2012). Les recettes sont portées par les impôts sur les produits et la production (+ 0,6 Md€), avec notamment le dynamisme de la taxe foncière (+ 1,2 Md€), de la cotisation foncière sur les entreprises (+ 0,6 Md€) et du versement transport (+ 0,3 Md€), en partie compensé par une baisse des droits de mutation à titre onéreux (– 0,9 Md€) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (– 0,6 Md€).

La taxe d'habitation a, elle, connu une augmentation (+ 0,7 Md€). Les recettes marchandes ralentissent (+ 2,2 % après + 2,9 %). La légère décélération des dépenses est imputable à l'investissement (+ 5,1 % après + 5,8 %), aux consommations intermédiaires (+ 2,9 % après + 3,5 %, hors Sifim) et à la charge d'intérêts (+ 1,6 % après + 4,0 %). Les dépenses de personnel progressent quasiment au même rythme qu'en 2012 (+ 3,2 % après + 3,1 %) malgré un ralentissement marqué de la masse salariale (+ 2,3 % après + 3,1 %) : les cotisations accélèrent sous l'effet des hausses de taux de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités territoriales (CNRACL) (+ 5,6 % après + 3,1 %). En revanche, les prestations sociales accélèrent (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2012), portées notamment par le RSA socle.

Le solde des administrations de sécurité sociale s'améliore légèrement en 2013 mais elles restent déficitaires avec un besoin de financement de 12,5 Md€ après 12,8 Md€ en 2012. Les dépenses des administrations de sécurité sociale ralentissent (+ 2,4 % après + 3,3 % en 2012). Cette modération résulte principalement de la maîtrise des dépenses d'assurance maladie, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) inférieure de 1,4 Md€ à l'objectif voté en LFSS 2013, et de la montée en charge des effets de la réforme des retraites de 2010. La croissance des prestations familiales et de logement ralentit en 2013 (+ 2,4 % contre + 3,0 % en 2012). La progression des prestations chômage se poursuit en raison d'une conjoncture peu favorable sur le marché de l'emploi (+ 4,5 % en 2013 après + 5,9 %). Les recettes ralentissent (+ 2,6 % en 2013, après + 3,4 %) sous l'effet de la décélération de la masse salariale. Elles sont toutefois soutenues par d'importantes mesures nouvelles, avec notamment la suppression de l'exonération de cotisations salariées sur les heures supplémentaires (+ 2,0 Md€), la hausse du taux de cotisations vieillesse finançant le dispositif pour carrières longues (+ 0,9 Md€), et, pour les cotisations des non-salariées, le déplafonnement de la cotisation maladie, la moindre déduction des frais professionnels et la hausse des taux de cotisation vieillesse (+ 1,7 Md€ au total). ■

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013
Solde public notifié (en % du PIB)¹	- 7,1	- 6,8	- 5,1	- 4,8	- 4,2
Solde public notifié (en milliards d'euros)¹	- 138,5	- 135,2	- 104,5	- 101,0	- 88,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	- 138,9	- 135,8	- 105,0	- 101,6	- 89,5
État	- 116,9	- 121,7	- 91,2	- 82,6	- 69,2
Organismes divers d'administration centrale	- 1,3	10,9	- 0,2	- 2,6	1,3
Administrations publiques locales	- 6,0	- 1,7	- 0,7	- 3,7	- 9,2
Administrations de sécurité sociale	- 14,6	- 23,2	- 12,9	- 12,8	- 12,5
Recettes publiques (en % du PIB)	49,6	49,6	50,8	51,8	52,9
Dépenses publiques (en % du PIB)	56,8	56,4	55,9	56,7	57,2
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	4,1	1,0	0,0	1,1	1,2
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	41,0	41,3	42,6	43,7	44,7

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

	en milliards d'euros					Évolution 2013/2012 (en %)
	2009	2010	2011	2012	2013	
Dépenses de fonctionnement ¹	360,5	368,1	374,8	382,7	390,7	2,1
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	97,3	98,9	101,5	104,2	107,2	2,9
<i>rémunérations</i>	254,1	259,8	263,6	268,6	273,3	1,7
Intérêts ¹	48,3	51,2	56,3	56,1	51,1	- 8,9
Prestations sociales en espèces et en nature	483,5	498,6	512,8	529,8	545,4	2,9
Autres transferts et subventions	122,2	124,9	124,3	131,6	132,1	0,4
Acquisition nette d'actifs non financiers	86,1	85,1	83,3	85,2	88,9	4,3
<i>dont : investissement</i>	82,4	82,9	81,6	84,4	85,6	1,4
Ensemble des dépenses	1 100,6	1 128,0	1 151,5	1 185,4	1 208,2	1,9
Ventes et autres recettes de production	77,2	80,0	81,4	82,9	83,9	1,2
Revenus de la propriété	16,5	16,1	17,1	14,3	13,7	- 4,2
Impôts	495,1	516,8	552,9	580,0	600,8	3,6
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	289,3	293,2	310,7	319,2	328,2	2,8
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	204,0	220,6	238,2	256,5	269,5	5,1
Cotisations sociales effectives	317,6	323,8	336,6	346,0	356,8	3,1
Autres recettes ²	55,3	55,5	58,5	60,5	63,4	4,8
Total des recettes	961,7	992,2	1 046,6	1 083,7	1 118,7	3,2
Besoin de financement	- 138,9	- 135,8	- 105,0	- 101,6	- 89,5	- 11,9

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

14 Dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht s'élève à 1 939,7 milliards d'euros fin 2013 après 1 855,4 milliards d'euros un an plus tôt. Elle représente 91,8 % du PIB, contre 88,7 % fin 2012.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 533,2 milliards d'euros, en hausse de 78,5 milliards d'euros, soit une variation un peu supérieure à son besoin de financement (- 69,2 milliards d'euros). Parmi les éléments expliquant cette différence, les effets de consolidation liés à la diminution des montants de dette de l'État détenus par d'autres administrations publiques contribuent à hauteur de 6,8 milliards d'euros (dont 4 milliards d'euros pour les **dépôts au Trésor**). L'accroissement de la dette passe par son endettement en titres de créance : les obligations assimilables du Trésor (OAT) et les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) progressent de 62,6 milliards d'euros et constituent 82,7 % de la dette de l'État, tandis que l'encours de titres de créance à court terme (BTF) augmente de 9,6 milliards d'euros et représente désormais 11,2 % de la dette de l'État.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale s'établit à 12,4 milliards d'euros, en diminution de 1,3 milliard par rapport à la fin 2012. La reprise de la dette de l'EPFR par l'État (- 4,5 milliards d'euros) et l'amortissement d'une partie de la dette du Service annexe d'amortissement de la dette de la SNCF (SAAD) (- 1,1 milliard d'euros) jouent à la baisse, alors que le reclassement du passif lié à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE) au sein de la dette de Maastricht (+ 3,9 milliards d'euros) et l'augmentation de la dette de la Sagess (+ 0,4 milliard d'euros) compensent en partie les effets précédents.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, constituée principalement

de crédits à long terme, atteint 182,3 milliards d'euros, en hausse de 6,2 milliards d'euros par rapport à fin 2012, soit une progression moins forte que celle constatée en 2012 (+ 7,2 milliards d'euros), en dépit de la forte dégradation de leur besoin de financement (- 9,2 milliards d'euros contre - 3,7 milliards d'euros en 2012). En effet, les administrations publiques locales ont retiré pour 2,6 milliards d'euros de dépôts au Trésor alors qu'elles avaient déposé 6,7 milliards d'euros en 2012.

La contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente de 0,8 milliard d'euros pour s'établir à 211,7 milliards d'euros. Le besoin de financement (- 12,5 milliards d'euros), significativement plus important que la variation de la dette, est financé par une diminution de la trésorerie et d'importantes cessions d'actifs, notamment de la part de certains régimes de retraites.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 84,3 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la **dette nette** : celle-ci augmente de 88,2 milliards d'euros par rapport à la fin 2012 pour atteindre 1 773,0 milliards d'euros, soit 83,9 % du PIB. Ces évolutions similaires masquent des variations d'actifs importantes : la trésorerie des administrations publiques se contracte ainsi de 11,5 milliards d'euros dont - 8,5 milliards d'euros pour l'État, alors que ce dernier prête 8,2 milliards d'euros aux pays de la zone euro dans le cadre du Fonds européen de stabilité financière (FESF).

Dans l'ensemble de l'UE à 28, la dette des administrations publiques atteint 87,1 % du PIB de l'Union européenne, en augmentation de 1,9 point par rapport à fin 2012. ■

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dépôts au Trésor : l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

Dette nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Dette des administrations publiques 14

1. Dette publique au sens du traité de Maastricht

	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013	
	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)
État	1 352,1	65,7	1 454,7	69,6	1 533,2	72,5
Organismes divers d'administration centrale	12,9	0,6	13,7	0,7	12,4	0,6
Administrations locales	168,9	8,2	176,1	8,4	182,3	8,6
Administrations de sécurité sociale	204,6	9,9	210,9	10,1	211,7	10,0
Ensemble administrations publiques	1 738,5	84,4	1 855,4	88,7	1 939,7	91,8

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dette publique nette

	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013	
	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)	(en milliards d'euros)	(en % du PIB)
État	1 277,1	62,0	1 352,4	64,7	1 431,9	67,7
Organismes divers d'administration centrale	6,1	0,3	5,6	0,3	4,4	0,2
Administrations locales	156,5	7,6	163,7	7,8	170,0	8,0
Administrations de sécurité sociale	143,7	7,0	163,1	7,8	166,7	7,9
Ensemble administrations publiques	1 583,4	76,9	1 684,8	80,6	1 773,0	83,9

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Dette publique au sens du traité de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

	en % du PIB			
	2010	2011	2012	2013
Allemagne	82,5	80,0	81,0	78,4
Autriche	72,5	73,1	74,4	74,5
Belgique	96,6	99,2	101,1	101,5
Danemark	42,8	46,4	45,4	44,5
Espagne	61,7	70,5	86,0	93,9
Finlande	48,8	49,3	53,6	57,0
France¹	80,8	84,4	88,7	91,8
Grèce	148,3	170,3	157,2	175,1
Irlande	91,2	104,1	117,4	123,7
Italie	119,3	120,7	127,0	132,6
Luxembourg	19,5	18,7	21,7	23,1
Pays-Bas	63,4	65,7	71,3	73,5
Pologne	54,9	56,2	55,6	57,0
Portugal	94,0	108,2	124,1	129,0
Royaume-Uni	78,4	84,3	89,1	90,6
Suède	39,4	38,6	38,3	40,6
Union européenne à 27	80,1	82,5	85,3	87,1
Zone euro à 18	85,5	87,4	90,7	92,6

1. Données publiées par l'Insee le 15 Mai 2014.

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 Mars 2014.

15 Intermédiaires financiers

Les intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placements collectifs monétaires, non monétaires et assimilés). La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : la production facturée, c'est-à-dire essentiellement les commissions, et les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

En 2013, la valeur ajoutée des IF progresse sensiblement (+ 6,4 % dont + 7,9 % pour les établissements de crédit). Cette reprise provient principalement de la production de Sifim (+ 6,5 %) : la marge d'intermédiation augmente de 17 points de base sur les crédits et baisse de façon symétrique sur les dépôts, mais l'encours des crédits (2 440 milliards d'euros) est supérieur à celui des dépôts (1 765 milliards d'euros). Dans un contexte de baisse des taux (la Banque centrale européenne a diminué par deux fois son taux directeur en 2013), les établissements n'ont répercuté que partiellement ou avec retard la diminution de leur taux de refinancement aux taux appliqués à la clientèle : les taux d'intérêt moyens sur dépôts et sur crédits diminuent l'un et l'autre de 25 points de base, alors que la baisse du coût moyen du refinancement est de 42 points de base par rapport à l'exercice précédent.

La progression de la production facturée est plus modeste (+ 0,6 %), mais les consommations intermédiaires diminuent légèrement (- 0,7 %) et les frais de personnel se replient,

de 1,5 %, pour la première fois depuis 2008. Au total, le taux de marge se renforce de 4,7 points, à 42,2 % en 2013.

Les flux d'intérêts, ajustés des Sifim, diminuent de - 18,6 % pour les intérêts reçus et de - 13,4 % pour les intérêts versés, en lien avec la baisse des taux.

Les impôts courants continuent d'augmenter, et la formation brute de capital fixe est inchangée. La capacité de financement diminue mais demeure positive, à 7,6 milliards d'euros après 14,5 milliards d'euros en 2012.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale ne coïncide pas avec le produit net bancaire calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit (secteur S122 de la comptabilité nationale, couvrant les établissements agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution pour réaliser des opérations de crédits). En particulier, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrées en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution (revenus de la propriété) ou dans les comptes de réévaluation patrimoniale, (plus ou moins-values).

En 2013, ces deux indicateurs évoluent en sens inverse. La valeur ajoutée des comptes nationaux progresse (+ 7,9 %) tandis que le produit net bancaire se contracte (- 6,4 %) du fait de la diminution des revenus issus des opérations de change et sur produits dérivés et de la détérioration du solde des intérêts. ■

1. Compte non financier des intermédiaires financiers

		en milliards d'euros				
		2010	2011	2012	2013	Évolution 2012 / 2013 (en %)
Production	a	126,9	123,5	125,8	129,3	2,8
SIFIM	a1	50,3	45,6	47,1	50,1	6,5
Production facturée	a2	75,5	76,7	77,4	77,9	0,6
Production pour compte propre	a3	1,1	1,2	1,3	1,3	0,5
Consommation intermédiaire	b	63,5	63,0	63,7	63,3	- 0,7
Valeur ajoutée brute	c = a - b	63,4	60,4	62,0	66,0	6,4
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	33,3	33,5	34,4	33,8	- 1,5
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	4,0	4,4	4,4	4,4	- 1,8
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	26,1	22,5	23,2	27,8	19,8
Intérêts reçus	f	151,4	180,5	170,8	139,0	- 18,6
Dividendes reçus	g	25,8	31,7	28,2	27,6	- 2,0
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	4,1	1,5	1,4	1,5	4,4
Intérêts versés	i	129,4	155,5	150,6	130,4	- 13,4
Dividendes versés	j	14,5	19,1	12,4	13,0	5,0
Solde des revenus primaires	m	39,3	35,9	37,3	31,5	- 15,5
Impôts courants	n	7,0	8,8	9,6	11,0	14,2
Formation brute de capital fixe	q	10,0	12,5	14,5	14,5	0,4
Capacité de financement	s	22,8	15,7	14,5	7,6	- 47,5
Ratios (en %)						
Taux de valeur ajoutée	c / a	50,0	49,0	49,3	51,1	...
Part des SIFIM dans la production	a1 / a	39,6	36,9	37,4	38,8	...
Part des services facturés dans la production	a2 / a	59,5	62,1	61,5	60,2	...
Taux de marge	e / c	41,2	37,2	37,5	42,2	...
Taux d'investissement	q / c	15,8	20,6	23,3	22,0	...

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

		en milliards d'euros			
		2010	2011	2012	2013
Valeur ajoutée		59,9	57,0	57,9	62,5
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB		18,7	19,0	18,2	18,3
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire		13,2	21,8	12,7	8,0
Intérêts nets (ajustés du Sifim)		- 3,4	0,7	- 5,7	- 10,9
Dividendes nets		16,6	21,1	18,4	18,9
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation		4,2	- 0,7	17,7	10,9
Contribution nette des plus et moins values sur titres		20,1	- 6,7	16,1	18,7
Contribution nette des instruments financiers dérivés		- 15,5	10,9	- 7,9	- 9,6
Dotations aux provisions sur titres		- 1,0	- 4,8	7,6	2,6
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage		0,7	- 0,2	1,9	- 0,7
Produit net bancaire		96,0	97,1	106,6	99,7

Champ : France.

Sources : Insee, Banque de France.

16 Sociétés d'assurance

En 2013, la production des sociétés d'**assurance** repart à la hausse (+ 4,0 %) en valeur après deux années de baisse. Cette progression est portée par toutes les activités : vie, dommages et réassurance.

L'assurance-vie, qui a enregistré pour la première fois de son histoire en 2012 une collecte nette négative, retrouve des couleurs en 2013. Les primes collectées sont en hausse de 5,6 % par rapport à 2012, dans un contexte où la baisse des taux d'épargne réglementée (livret A notamment) et la faible inflation renforcent l'attractivité de l'assurance-vie, et les indemnités versées reculent de 8,9 % sous l'effet principal de la baisse des rachats de contrats. Les encours d'assurance-vie, qui représentent la composante principale du patrimoine financier des ménages, progressent de 4,3 % pour atteindre 1 493 milliards d'euros. Pour autant, le montant des revenus de la propriété attribués aux assurés pâtit d'une légère baisse des taux de rendement et diminue légèrement (- 0,3 %).

La production d'assurance dommages progresse de 2,1 % grâce à une augmentation des primes collectées (+ 2,2 %) plus importante que celle des indemnités attendues (+ 1,7 %). Les primes au titre des risques liés à l'habitation augmentent davantage (+ 4,0 %) que celles en lien avec la responsabilité civile générale et l'automobile (respectivement + 1,0 % et + 1,5 %). La baisse des immatriculations de véhicules neufs pour la deuxième année consécutive, ravivant la concurrence sur ce marché, a contribué à ce ralentissement (+ 2,9 % en 2012).

La production de services de réassurance, consistant à assurer les assureurs, progresse de 13,9 % en 2013. C'est la réassurance des assureurs-vie, en lien avec la reprise de l'activité de ces derniers, qui tire vers le haut la réassurance. Par ailleurs, la France reste exportatrice nette de services de réassurance à hauteur de 1,9 milliard d'euros.

Les consommations intermédiaires des entreprises d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, sont en hausse de 2,2 %. Au total, la valeur ajoutée dégagée par les sociétés d'assurance progresse de 9,7 %, après un recul de 12,9 % en 2012. Les salaires et les cotisations sociales versées ralentissent (+ 1,2 % après + 2,2 % en 2012). Par conséquent, l'excédent brut d'exploitation est en nette hausse (+ 33,5 %).

En lien avec la baisse des taux d'intérêt sur les marchés financiers, les revenus des placements des assureurs reculent, notamment ceux issus des fonds d'investissements (- 8,2 %). Les revenus versés baissent également, en particulier les intérêts (- 15,8 %). Cependant, le solde des revenus de la propriété reste favorable aux assureurs, ce qui augmente le solde de leurs revenus primaires.

Malgré cette évolution favorable des revenus primaires, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 1,1 milliard d'euros en raison de la hausse des prélèvements : l'impôt sur les sociétés payé accélère (+ 4,2 % après + 1,7 % en 2012) et les sociétés d'assurance versent 0,9 milliard d'euros au titre de la **taxe sur la réserve de capitalisation**, enregistrée en transfert en capital. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues.

Taxes sur la réserve de capitalisation des assurances : l'article 25 de la loi de Finances pour 2013 institue une contribution complémentaire à la taxe exceptionnelle sur la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance instituée par la loi de Finances pour 2011, au taux de 7 % (dans la limite de 5 % des fonds propres).

1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2012/2013
		(en milliards d'euros)					(en %)
Production	a	56,9	61,6	61,2	60,7	63,2	4,0
Assurance-vie	a1	13,4	17,1	18,0	16,2	17,2	5,7
Assurance dommages	a2	31,8	32,7	30,9	31,7	32,3	2,1
Réassurance	a3	5,0	4,7	5,9	6,3	7,2	13,9
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	6,7	7,1	6,5	6,5	6,5	-0,2
Consommation intermédiaire	b	43,1	45,7	44,3	46,0	47,0	2,2
Valeur ajoutée brute	c = a - b	13,7	15,9	17,0	14,8	16,2	9,7
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,0	9,2	9,5	9,7	9,8	1,2
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	1,1	1,0	1,1	1,2	1,2	0,6
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	3,6	5,6	6,4	3,9	5,2	33,5
Intérêts reçus	f	41,7	44,5	47,2	44,3	44,1	-0,4
Dividendes reçus	g	3,2	3,2	3,8	3,5	3,5	0,0
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	2,7	3,1	2,2	2,7	2,7	0,0
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,3	9,1	9,4	8,9	8,1	-8,2
Intérêts versés	j	2,8	2,8	3,4	3,1	2,6	-15,8
Dividendes versés	k	6,4	5,3	5,0	5,0	5,2	4,7
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	49,6	53,7	49,9	49,1	49,0	-0,3
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	0,9	1,5	0,5	0,5	0,5	4,4
Solde des revenus primaires	n	2,6	5,1	11,3	6,7	7,5	11,7
Impôts courants	o	1,8	2,8	3,8	3,5	3,7	4,2
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	27,8	28,8	26,9	28,8	29,4	2,1
Primes nettes de services d'assurance dommages (affaires directes)	q	37,8	39,3	40,7	41,5	42,2	1,6
Indemnités d'assurance dommages (affaires directes)	r	39,2	39,6	40,0	41,8	43,3	3,5
Formation brute de capital fixe	s	2,3	1,6	2,0	2,3	2,2	-3,9
Capacité/besoin de financement	t	-4,7	-0,5	4,3	-0,1	-1,3	///
Ratios (en %)							
Taux de valeur ajoutée	c/a	22,9	25,8	27,7	24,3	25,6	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	65,8	58,0	55,9	65,6	60,5	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

17 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2013 un total de 48 milliards d'euros, en baisse de 46 % par rapport à 2012. Cette baisse est principalement imputable aux titres de créance (38 milliards d'euros, après 77 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 104 milliards d'euros, en repli de 34 milliards d'euros par rapport à 2012 ; les titres à court terme font l'objet de remboursements pour 65 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées sont en légère baisse, à 9 milliards d'euros après 11 milliards d'euros.

Comme en 2012, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières sont négatives en 2013, à - 61 milliards d'euros après - 52 milliards d'euros. Cela signifie que les remboursements ont excédé les émissions. Les émissions nettes de long terme des établissements de crédit s'établissent à 22 milliards d'euros. Elles sont en progression par rapport aux flux observés en 2012 (+ 8 milliards d'euros en 2012 et - 31 milliards d'euros en tenant compte des remboursements de la SFEF-Société de financement de l'économie française, qui finance les établissements de crédit et qui n'a amorti aucun titre en 2013). Les établissements de crédit accentuent également leurs remboursements sur le compartiment de court terme : 73 milliards

d'euros de certificats de dépôts sont ainsi remboursés en 2013 (32 milliards d'euros en 2012).

Les administrations publiques stabilisent leurs émissions nettes de titres de créance (79 milliards d'euros après 76 milliards d'euros en 2012). Les émissions à long terme s'établissent à 67 milliards d'euros, après 105 milliards d'euros en 2012, revenant ainsi au niveau de 2005. Cette baisse est le fait de l'État, dont les émissions nettes diminuent de 18 milliards d'euros, à 64 milliards d'euros comme des administrations de sécurité sociale qui réduisent leurs émissions à zéro, après 20 milliards d'euros en 2012. Sur le segment de court terme, les émissions nettes des administrations publiques sont positives en 2013 (+ 12 milliards d'euros, après - 29 milliards d'euros).

Les émissions de titres de créance des sociétés non financières s'inscrivent en baisse par rapport au « pic » enregistré en 2012, atteignant 20 milliards d'euros après 52 milliards d'euros en 2012. Cette baisse concerne essentiellement le compartiment de moyen et long terme (obligations) qui enregistre 22 milliards d'euros d'émissions nettes. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) sont négatives (- 2 milliards d'euros). ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans la présente fiche.

Émissions de titres des agents résidents 17

1. Les émissions de titres

en milliards d'euros

	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2013/2012
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	215,4	187,6	222,0	88,6	47,6	-46,3
Titres de créance (valeur nominale)	180,3	180,6	211,5	77,3	38,2	-50,6
par les sociétés non financières	48,7	25,6	28,0	52,2	19,5	-62,6
court terme	-13,3	-1,9	3,5	5,3	-2,1	///
long terme	62,0	27,5	24,5	46,9	21,6	-54,0
par les institutions financières ¹	-27,9	61,6	70,6	-52,0	-61,4	///
court terme	-120,6	5,3	41,4	-37,4	-75,2	///
long terme	92,7	56,3	29,3	-14,6	13,8	///
par les sociétés d'assurance	0,7	-0,2	1,5	0,6	1,4	///
par les administrations publiques	158,8	93,7	111,3	76,4	78,7	3,1
court terme	78,1	-11,9	-6,4	-28,8	12,0	///
long terme	80,8	105,6	117,6	105,2	66,8	-36,5
<i>dont : obligations assimilables du Trésor</i>	<i>40,0</i>	<i>91,7</i>	<i>69,9</i>	<i>60,4</i>	<i>118,4</i>	<i>96,1</i>
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	35,1	7,0	10,5	11,4	9,4	-17,5
par les sociétés non financières	19,3	4,9	7,0	10,0	7,8	-21,5
par les institutions financières	15,8	2,0	3,4	1,0	1,1	9,1
par les sociétés d'assurance	0,0	0,1	0,1	0,4	0,4	0,0

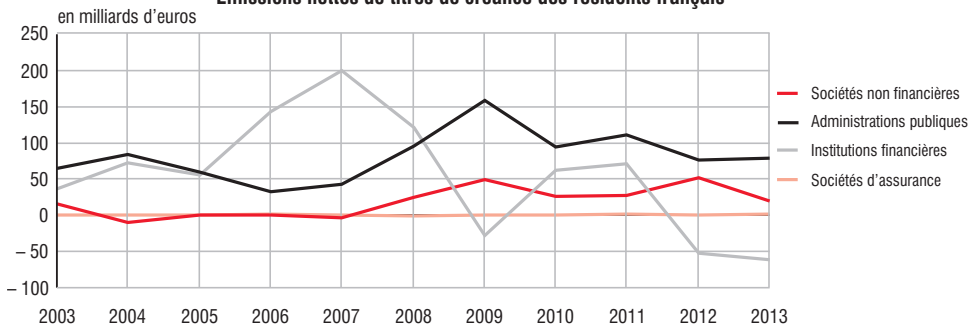
1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

Champ : France.

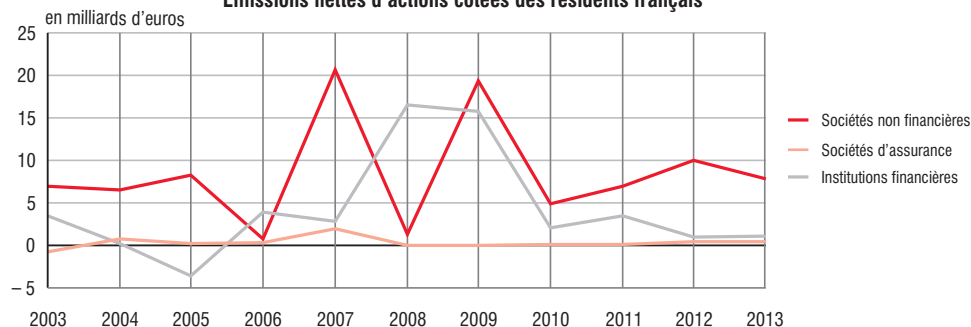
Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créance et d'actions

Émissions nettes de titres de créance des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Source : Banque de France.

18 Endettement des agents non financiers

À la fin 2013, l'**endettement** des **agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 4 450,4 Md€. Il augmente de 2,9 % sur l'année, après 4,1 % en 2012. Cette décélération concerne les administrations publiques (+ 4,5 % après + 6,7 % en 2012) et les sociétés non financières (+ 1,0 % après + 2,2 % en 2012). En revanche, la progression de l'encours de dette des ménages, y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), se renforce un peu (+ 2,4 % après + 2,2 % en 2012).

Apprécié en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** continue d'augmenter pour les ménages (55,0 %, après 54,3 %) comme pour les administrations publiques (APU) dont le ratio de dette au sens de Maastricht s'élève à 91,8 %, contre 88,7 % à fin 2012. Celui des sociétés non financières (SNF) est quasi stable (63,7 % après 63,8 %).

S'agissant des instruments utilisés pour s'endetter, la croissance des encours de **titres de créance émis par les ANF** ralentit (+ 4,4 % après + 6,8 % en 2012) mais reste sensiblement plus rapide que celle des crédits obtenus des institutions financières (+ 1,6 % en 2012 et 2013).

L'évolution du crédit est différente selon les secteurs institutionnels. Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages augmente (+ 2,4 % en 2013 après + 2,2 % en 2012), notamment pour les crédits à l'habitat en lien avec la reprise des transactions sur les

logements anciens. En revanche, dans un contexte de faiblesse de l'investissement, la contraction de l'encours de prêts consentis aux SNF se poursuit en s'atténuant (- 0,4 %, après - 2,5 % en 2012).

La progression des encours de titres de créance émis par les entreprises se modère (+ 3,8 % après + 12,8 %). Cette décélération s'explique principalement par un moindre recours aux titres à long terme (+ 4,5 % après + 12,1 % en 2012). Elle est accentuée par le repli de l'encours de titres à court terme (- 8,0 % en 2013, après + 26,2 % en 2012), dont le montant est faible (23,6 Md€ à la fin 2013) en comparaison de celui des titres longs (443,9 Md€). Au total, l'encours des titres de créance émis par les SNF (467,5 Md€) représente près de 35 % du total de leur endettement.

La croissance de l'endettement bancaire des administrations publiques (APU) est moindre que l'année précédente (+ 5,0 %, après + 15,4 % en 2012), marquée par un accroissement des prêts accordés aux pays en difficulté de la zone euro par le FESF dont les opérations sont enregistrées dans le compte des États membres de la zone euro. La variation annuelle de l'encours des financements par émission de titres de créance revient à + 4,6 %, après + 5,2 % en 2012. Cet encours est principalement constitué de titres à long terme (1 423,1 Md€ sur un total de 16 23,0 Md€). ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année $N-1$.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Endettement des agents non financiers 18

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période		Taux de croissance annuel	
	(valeur nominale, en milliards d'euros)		(en %)	
	2012	2013	2012	2013
Endettement des agents non financiers	4 325,4	4 450,4	4,1	2,9
Ménages et ISBLSM ¹	1 135,5	1 162,7	2,2	2,4
Sociétés non financières	1 334,6	1 348,0	2,2	1,0
Administrations publiques ²	1 855,4	1 939,7	6,7	4,5
Crédits auprès des institutions financières³	2 282,7	2 319,6	1,6	1,6
Ménages et assimilés	1 135,5	1 162,7	2,2	2,4
Sociétés non financières	884,0	880,5	-2,5	-0,4
Administrations publiques	263,2	276,4	15,4	5,0
Dépôts au passif du Trésor⁴	41,2	40,3	14,5	-2,4
Financements de marché	2 001,5	2 090,5	6,8	4,4
Sociétés non financières	450,5	467,5	12,8	3,8
Titres de créance à court terme	25,7	23,6	26,2	-8,0
Titres de créance à long terme	424,8	443,9	12,1	4,5
Administrations publiques	1 551,0	1 623,0	5,2	4,6
Titres de créance à court terme	192,7	199,9	-15,2	3,7
Titres de créance à long terme	1 358,3	1 423,1	8,9	4,8

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

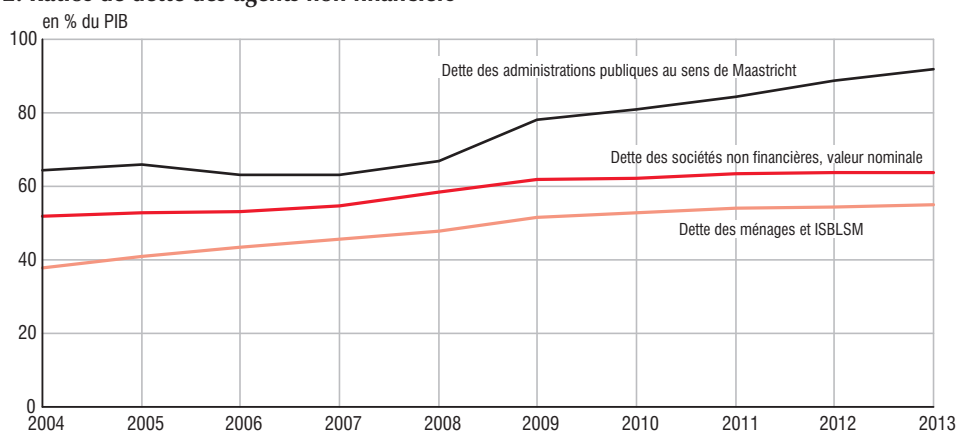
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation...).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

19 Indicateurs de développement durable

La France a adopté en juillet 2010 une stratégie nationale de développement durable pour la période 2010-2013 qui est organisée en neuf défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens et internationaux. Fruit d'une concertation avec des représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et ONG environnementales), quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été choisis pour illustrer les neuf défis. Ils constituent le cœur du tableau de bord retenu pour suivre la mise en œuvre de la stratégie. Une nouvelle stratégie de transition écologique vers le développement durable est en cours d'élaboration pour la période 2014-2020.

Alors que depuis 2000 la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne, une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, notamment en matière d'émissions à effet de serre et de productivité des matières. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique sont inférieures en 2011 de 11,1 % au niveau de 1990, référence du protocole de Kyoto. Le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique, joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (13,4 % de la consommation finale d'énergie en 2012) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en euros) produit avec l'utilisation d'un kilogramme de matières a augmenté de 25 % entre 2000 et 2011. La forte augmentation depuis 2009 résulte essentiellement d'une baisse de la consommation de matière en matériaux de construction du fait du ralentissement économique de ce secteur.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants : la France s'est engagée, au sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En outre, la France reste très en dessous de l'objectif de 23 % fixé par la loi Grenelle 1 pour la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux importations qui s'ajoutent aux émissions depuis le territoire français. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque français, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services nécessaires à la satisfaction de cette demande, s'élève en 2010 à 11,6 tonnes par an lorsque l'on tient compte de l'ensemble des biens et services absorbés par cette demande, qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 7,7 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. De plus, la pression reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2012, les surfaces artificialisées occupent 9,1 % du territoire national. Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les dix ans en moyenne. Elle est défavorable à de nombreuses espèces, en particulier aux oiseaux spécialistes des milieux agricoles, alors que les oiseaux généralistes s'adaptent mieux, voire progressent.

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : le taux d'emploi des seniors continue d'augmenter et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne, mais en hausse. De même, l'espérance de vie en bonne santé ne progresse plus et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation se maintient à un niveau élevé (13,9 % en 2012).

Des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie de l'Europe à l'horizon 2020 et la part des jeunes de 18 à 24 ans sortant sans diplôme de l'enseignement supérieur reste supérieure aux 10 % visés par l'Union européenne en 2020 (11,6 % en 2012).

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,46 % du revenu national brut est consacré en 2011 et 2012 à l'aide publique au développement, niveau en recul après la hausse des trois années précédentes, alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

Indicateurs de développement durable 19

1. Indicateurs de développement durable

	1995	2000	2005	2010	2011	2012
Défi 1 - Consommation et production durable						
1.1 Productivité matières¹ (en euros/kg)						
France	1,74	1,80	2,01	2,27	2,25	...
UE27 <i>e</i>	...	1,33	1,39	1,62	1,58	...
Défi 2 - Société de la connaissance						
2.1 Sorties précoces du système scolaire¹ (en %)						
France	15,4	13,3	12,2	12,6	12,0	11,6
UE27	...	<i>e</i> 17,6	15,8	14,0	13,5	12,8
2.2 Dépense intérieure de recherche et développement (en % dans le PIB)						
France	2,28	2,15 ³	2,11	2,24 ³	2,25	<i>p</i> 2,26
UE27	<i>e</i> 1,81	<i>e</i> 1,86	1,82	<i>e</i> 2,01	<i>e</i> 2,05	<i>e</i> 2,06
Défi 3 - Gouvernance						
3.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance (en % des femmes cadres dirigeant dans le privé)						
France	16,0	20,3	20,1	...
Défi 4 - Changement climatique et énergies						
4.1 Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂, indice base 100 en 1990)						
France	99,4	101,5	101,6	93,9	88,9	...
UE27	93,4	91,8	93,2	85,7	83,0	...
4.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale⁴ (en tonnes par personne)						
France	11,1	11,6	12,1 ⁶	11,6
4.3 Énergies renouvelables (en % dans la consommation finale d'énergie)						
France	9,5	12,7	13,1	13,4
UE27	8,7	12,5	13,0	14,1
Défi 5 - Transports et mobilité durables						
5.1 Consommation totale d'énergie dans les transports en Tep rapportée au PIB (indice base 100 en 1990)						
France	102,3	97,9	92,5	89,1	87,6	87,0
Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles						
6.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (indice base 100 en 1989)						
France, oiseaux généralistes	92	88	114	123	118	115
France, oiseaux habitats agricoles	75	71	70	65	59	57
6.2 Artificialisation des sols (en % du territoire national)						
France	///	7,3	///	8,9	9,0	9,1
Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques						
7.1 Espérance de vie en bonne santé (en années)						
Hommes	60,0	60,1	62,3	61,8	62,7	<i>e</i> 62,6
Femmes	62,4	63,2	64,6	63,4	63,6	<i>e</i> 63,9
Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale						
8.1 Pauvreté monétaire¹ (en %)						
France	14,5 ⁴	13,6	13,3	14,0	14,1	...
UE27	<i>e</i> 16,5	16,9	<i>e</i> 16,9	...
8.2 Taux d'emploi des seniors (travailleurs âgés de 55 à 64 ans, en %)						
France	29,8	29,4	38,5	39,7	41,5	44,5
UE27	36,0	36,9	42,3	46,3	47,4	48,9
8.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation (en %)						
Hommes	11,1	9,7	11,1	13,5	13,0	13,9
Femmes	16,5	13,4	13,5	14,3	14,4	13,8
Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde						
9.1 Aide publique au développement (en % du revenu national brut)						
France	0,55	0,30	0,47	0,50	0,46	0,46
UE27	0,42	0,44	0,42	0,39
Contexte économique et social						
0.11 PIB par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)						
France	///	2,3 ²	1,0	1,2	1,5	-0,5
UE27	///	2,7 ²	1,7	1,8	1,3	-0,7
0.12 Revenu national net par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)						
France	///	2,6 ²	1,1	1,4	1,6	-0,9
0.21 Taux de chômage (en %)						
France métropolitaine	10,1	8,6	8,9	9,4	9,2	9,8
UE27	///	8,8	9,0	9,6	9,6	10,4
0.22 Taux de sous-emploi (en %)						
France métropolitaine	6,2	5,8	5,2	5,9	5,1	5,3
0.3 Distribution des revenus						
France mét. : rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes	6,20 ⁴	6,27	6,53	7,22 ⁵	7,22 ⁵	7,25
France mét. : rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)	3,51 ⁴	3,50	3,35	3,48	3,45	3,56
0.4 Indicateur conjoncturel de fécondité¹ (en nombre d'enfants par femme)						
France	1,73	1,89	1,94	2,03	2,01	2,01
UE27	...	1,48	1,51	1,61	1,58 ³	1,58 ³

1. Voir annexe Lexique.

2. Taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000.

3. Rupture de série.

4. Relatif à 1996.

5. À partir de 2010, les estimations des revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine.

6. Relatif à 2009.

Sources : Insee, SOeS, tableau de bord de la stratégie nationale de développement durable ; Eurostat.

Annexes

Tableaux de référence de la comptabilité nationale

1. Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %)			2013		
	2011	2012	2013	Prix évolution (en %)	Milliards d'euros	Contributions au PIB
Produit Intérieur brut (PIB)	2,1	0,3	0,3	0,8	2 113,7	0,3
Importations de biens et de services	6,3	-1,3	1,7	-1,6	629,1	-0,5
Ensemble des emplois finals	3,0	0,0	0,6	0,2	2 742,8	0,8
Consommation finale effective des ménages	0,7	0,1	0,6	0,6	1 498,4	0,4
<i>dont : dépense de consommation...</i>						
... finale des ménages	0,4	-0,5	0,2	0,6	1 126,4	0,1
... individuelle des administrations	1,4	1,8	2,1	0,4	328,6	0,3
Consommation finale effective des administrations publiques	0,4	1,5	1,6	0,6	181,3	0,1
Formation brute de capital fixe	2,1	0,3	-1,0	0,4	466,9	-0,2
<i>dont : des entreprises non financières</i>	<i>3,9</i>	<i>0,1</i>	<i>-0,9</i>	<i>0,5</i>	<i>251,2</i>	<i>-0,1</i>
<i>des ménages</i>	<i>1,0</i>	<i>-2,2</i>	<i>-3,1</i>	<i>0,2</i>	<i>107,9</i>	<i>-0,2</i>
<i>des administrations publiques</i>	<i>-4,4</i>	<i>1,6</i>	<i>1,0</i>	<i>0,4</i>	<i>85,6</i>	<i>0,0</i>
Variation des stocks ¹	1,1 ²	-0,6 ²	-0,2 ²	///	-1,7	-0,2
Exportations de biens et de services	6,9	1,1	2,2	-0,4	597,8	0,6

1. Y compris les acquisitions moins cessions d'objets de valeur.

2. Contributions à la croissance du PIB.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Valeur ajoutée brute par branche

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %)			2013 (en milliards d'euros courants)
	2011	2012	2013	
Agriculture, sylviculture et pêche	3,9	-8,2	-1,4	32,1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2,7	0,9	-0,4	262,1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-3,2	2,8	1,7	47,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	4,1	2,5	-1,6	44,3
Cokéfaction et raffinage	-5,2	-11,8	1,9	2,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	4,9	1,2	1,3	30,6
Fabrication de matériels de transport	-1,3	3,3	-2,2	23,1
Fabrication d'autres produits industriels	4,8	-0,7	-0,8	114,6
Construction	-2,0	-1,3	-2,1	113,9
Services principalement marchands	2,6	0,6	0,4	1 052,6
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3,2	-0,1	-0,1	337,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3,1	0,3	0,1	199,2
Transports et entreposage	2,1	-0,4	1,4	87,1
Hébergement et restauration	5,3	-1,3	-3,2	50,9
Information et communication	6,2	3,3	0,1	88,7
Activités financières et d'assurance	6,5	2,0	1,7	84,3
Activités immobilières	-0,6	0,8	1,0	242,5
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3,3	-0,3	0,4	242,3
Autres services	-1,7	2,1	0,0	57,6
Services principalement non marchands¹	1,4	1,6	1,2	436,1
Ensemble	2,1	0,6	0,3	1 896,9

1. Les services principalement non marchands regroupent l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Quelques éléments du tableau économique d'ensemble

	Évolution (en %)			prix courants
				2013
	2011	2012	2013	(en Md€)
Produit intérieur brut	3,0	1,5	1,1	2 113,7
Valeur ajoutée au prix de base	2,7	1,6	1,0	1 896,9
Impôts sur les produits nets des subventions sur les produits ¹	6,2	1,4	1,9	216,8
Revenu national brut	3,3	0,8	1,3	2 150,4
Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie	3,2	0,7	1,1	2 103,1
Valeur ajoutée brute des secteurs				
Valeur ajoutée des entreprises	2,7	1,3	0,7	1 296,5
Sociétés non financières	3,6	1,6	0,3	1 068,8
Entreprises individuelles	-0,3	0,4	0,1	135,4
Sociétés financières	-2,4	-0,9	5,7	92,4
Valeur ajoutée des administrations publiques	2,2	2,1	1,7	354,8
Éléments de partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés des entreprises	3,2	2,0	1,1	778,1
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises	0,8	-0,4	-0,7	469,5
Rémunération des salariés des administrations	1,5	1,9	1,7	273,3
Sociétés non financières				
Excédent brut d'exploitation	2,3	-0,4	-2,6	317,4
Revenus de la propriété nets versés	-3,4	6,8	-12,8	68,5
Épargne brute	0,1	-3,5	-1,4	181,9
Formation brute de capital fixe	6,7	1,6	-0,4	241,0
Variation des stocks (évolution en Md€)	19,6	-12,8	-6,4	-3,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-34,0	0,7	9,0	-35,7
Taux de marge ² (évolution en points)	-0,4	-0,6	-0,9	29,7
Taux d'autofinancement ³ (évolution en points)	-5,3	-4,0	-0,8	75,5
Sociétés financières				
Excédent brut d'exploitation	-9,5	-5,8	17,9	36,0
Formation brute de capital fixe	19,9	14,7	-0,3	17,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-4,4	-7,3	-9,7	6,9
Ménages, y compris entreprises individuelles (EI)				
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte hors EI ⁴	3,6	1,8	0,9	176,0
Revenu mixte net des EI	-0,1	-0,3	-2,0	87,5
Salaires nets reçus	2,2	1,6	0,5	729,8
Prestations sociales hors transferts sociaux en nature ⁵	2,3	3,8	2,8	457,6
Revenus de la propriété nets reçus	2,8	-4,4	1,0	110,1
Impôts courants	5,4	9,0	3,9	207,2
Revenu disponible brut	2,0	0,5	0,6	1 326,3
Dépense de consommation finale	2,3	1,0	0,8	1 126,4
Revenu disponible brut ajusté	2,0	0,9	1,1	1 698,3
Consommation effective des ménages	2,2	1,3	1,2	1 498,4
Épargne brute	0,7	-1,9	-0,4	199,9
Formation brute de capital fixe	3,6	-0,6	-2,7	118,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-3,2	-6,5	2,9	76,8
Taux d'épargne ⁶ (évolution en points)	-0,2	-0,4	-0,1	15,1
Taux d'épargne financière ⁷ (évolution en points)	-0,4	-0,5	0,2	5,8
Relations avec le reste du monde				
Exportations de biens (FAB)	9,4	3,2	0,7	443,9
Importations de biens (FAB)	12,9	1,0	-1,4	484,7
Exportations de services – importations de services (en Md€)	3,5	2,8	0,1	9,5
Solde des opérations de répartition en provenance du reste du monde (en Md€)	3,8	-21,4	4,3	-10,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de la Nation (en Md€)	-11,3	-9,8	14,1	-41,8

1. Les impôts sur les produits regroupent la TVA, les impôts sur les importations et d'autres impôts sur les produits (TICPE, taxes sur les tabacs, sur les alcools...).

2. Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée brute.

3. Épargne brute / formation brute de capital fixe.

4. Excédent principalement tiré de la

location de logements, y compris les loyers imputés que les propriétaires se versent à eux-mêmes, et de l'autoconsommation.

5. Principalement des prestations en espèces (retraites, indemnités journalières, allocations familiales, indemnités chômage, RSA).

6. Épargne brute / revenu disponible brut.

7. Capacité de financement / revenu disponible brut.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Chronologie 2013

Janvier

France

- 01 Le Smic est revalorisé de 3 centimes (à 9,43 euros bruts de l'heure) après une revalorisation de 18 centimes au 1^{er} juillet 2012. L'interruption volontaire de grossesse (IVG) ainsi que la pilule pour les 15-18 ans deviennent gratuites.
- 11 Les syndicats CFTD, CFTC et CFE-CGC signent avec le patronat un accord national interprofessionnel sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi qui comporte un volet flexibilité (modulation du temps de travail en fonction de l'activité économique, réduction des délais de saisine de la justice en cas de licenciement, etc.) et un volet sécurisation des parcours professionnels (droits rechargeables à l'assurance chômage, compte de formation transférable, généralisation de la complémentaire santé, etc.).
- 15 Renault annonce la suppression de 7 500 postes en France (sur un total de 45 000) avant fin 2016.

Union européenne hors France

- 01 L'Irlande prend la présidence de l'Union européenne pour six mois. Entrée en vigueur du Pacte budgétaire européen avec la « règle d'or », signé le 2 mars 2012 à Bruxelles par 25 États membres de l'Union européenne sur 27 : il vise à renforcer la discipline commune suite à la crise de la dette, et prévoit des sanctions en cas de dérapage des finances publiques.
- 21 Les 17 ministres des Finances de l'Eurogroupe appellent les directeurs du Fonds européen de stabilité financière à verser 2 milliards d'euros à la Grèce, en complément des 7,2 milliards d'euros destinés au secteur bancaire. Ils élisent leur nouveau président, le ministre néerlandais des Finances, Jeroen Dijsselbloem, qui succède à Jean-Claude Juncker pour deux ans et demi.

- 26 1^{er} sommet de l'Union européenne avec
- 27 la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) à Santiago du Chili consacré à une alliance pour le développement durable et la promotion des investissements de qualité sociale et environnementale. Les chefs d'État et de gouvernement européens invitent les pays d'Amérique latine à ouvrir leurs marchés.

Monde hors Union européenne

- 07 Les banques américaines acceptent de payer plus de 15 milliards d'euros à un fonds public et à des emprunteurs ou des propriétaires spoliés afin de solder la crise des *subprimes*.
- 21 Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique, prête serment pour son second mandat.

Février

France

- 12 Le rapport annuel de la Cour des comptes considère que l'objectif de déficit à 3 % du PIB sera difficile à atteindre et que le redressement est déséquilibré puisqu'il repose à 75 % sur des hausses de prélèvements obligatoires et à 25 % sur la maîtrise des dépenses.
- 14 Le Conseil d'État autorise la vente en ligne des médicaments.

Union européenne hors France

- 07 Un plan européen de cybersécurité pour protéger l'internet ouvert et les libertés en ligne expose les meilleurs moyens de prévenir les attaques visant le cyberspace. Il vise à faire en sorte que l'économie numérique se développe en toute sécurité. Des mesures spécifiques sont prévues pour accroître la résilience des systèmes informatiques, faire reculer la cybercriminalité et renforcer la politique internationale de l'Union européenne en matière de cybersécurité et de cyberdéfense.
- 07-08 Au Conseil européen de Bruxelles, les 27 chefs d'État et de gouvernement

s'accordent sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), qui fixe les priorités budgétaires pour la période 2014-2020. Malgré un budget pour la première fois en baisse, les fonds pour la recherche, l'innovation et l'éducation afin d'améliorer la croissance et l'emploi, et de s'attaquer au chômage des jeunes sont augmentés.

Monde hors Union européenne

- 06** Bruxelles impose 561 millions d'euros d'amende à Microsoft pour non-respect de ses engagements.
- 14** American Airlines et US Airways fusionnent.
- 19** Ryanair commande 175 Boeing 737 pour 12 milliards d'euros.
- 22** L'agence Moody's dégrade la note souveraine britannique d'un cran, de AAA à AA1.
- 28** Renonciation du pape Benoît XVI.

Mars

France

- 01** Promulgation de la loi portant création du contrat de génération avec les principales mesures visant à lutter contre le travail précaire : favoriser l'embauche des jeunes en contrat à durée indéterminée à temps complet et maintenir l'emploi des seniors (Journal officiel du 03).
- 13** Accord entre les partenaires sociaux sur les retraites complémentaires du secteur privé (Agirc et Arrco), qui prévoit une augmentation des taux de cotisation et une moindre revalorisation des pensions sur la période 2013-2015.

Union européenne hors France

- 14-** Le Conseil européen à Bruxelles
- 15** approuve les priorités économiques pour 2013 dont la poursuite d'un assainissement budgétaire « différencié » (préservant notamment les investissements de long terme), le rétablissement de conditions normales d'octroi de crédits à l'économie, la promotion de la croissance et de la compétitivité ainsi que la lutte contre le chômage et la modernisation des administrations publiques.
- 25** Accord entre l'Union européenne, le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement sur les modalités du plan

d'aide à Chypre : 10 milliards d'euros octroyés par le Mécanisme européen de stabilité et le FMI auront pour contrepartie, non pas une taxation des dépôts bancaires, mais une restructuration drastique du secteur bancaire visant à réduire sa taille de moitié.

Monde hors Union européenne

- 01** Entrée en vigueur du gel automatique de 854 milliards de dollars dans les budgets fédéraux faute de compromis budgétaire entre l'administration Obama et les républicains de la chambre des représentants.
- 27-** 5^e sommet des BRICS (Brésil, Russie,
- 28** Inde, Chine, Afrique du Sud) à Durban (Afrique du Sud). Ces cinq grands pays échouent à s'accorder sur les modalités de mise en place d'une banque commune de développement (nécessitant une capitalisation théorique de 50 milliards de dollars et censée jouer le rôle d'alternative à la Banque mondiale), mais des négociations sont lancées pour faire aboutir à terme le projet, qui vise également la mise en commun d'une partie des réserves de change.

Avril

France

- 07** Rejet du référendum du projet de collectivité unique d'Alsace.
- 15** Dans le cadre de la moralisation de la vie publique, les déclarations de patrimoine des 38 membres du gouvernement sont publiées sur le portail du gouvernement. Promulgation de la loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre : le texte prévoit un service public de la performance énergétique de l'habitat afin d'accompagner les consommateurs souhaitant diminuer leur consommation d'énergie.

Union européenne hors France

- 22** Dans le cadre de « l'Acte pour le marché unique », mesures destinées à relancer l'économie européenne et à créer des emplois afin de résoudre les différends entre consommateurs et commerçants de manière rapide et sans recourir à des procédures judiciaires : un nouveau

système fondé sur les modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux (MARC) voit le jour.

Monde hors Union européenne

- 18** Les ministres des Finances du G20, réunis à Washington, proposent que les échanges de renseignements bancaires se fassent automatiquement entre les administrations fiscales des pays.

Mai

France

- 18** Promulgation de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.
- 30** Loi portant sur la réforme de la biologie médicale (Journal officiel du 1^{er} juin) afin de mieux encadrer ce secteur d'activité et réduire les erreurs dans les analyses médicales et freiner les dérives financières.

Union européenne hors France

- 02** La BCE (Banque centrale européenne) réduit son principal taux directeur de 0,75 % à 0,5 %, soit le plus bas niveau historique.
- 13** Plan d'action européen pour revitaliser l'économie marine et maritime dans la région atlantique afin que les États membres de l'Union européenne bordant l'Atlantique puissent contribuer à créer une croissance durable dans les régions côtières et à stimuler « l'économie bleue », en créant 7 millions d'emplois en Europe d'ici 2020. Les mesures sont axées sur le développement du marché du tourisme, la satisfaction de la demande croissante d'installations *offshores*, l'amélioration de l'éducation et de la formation dans les filières maritimes traditionnelles et émergentes et le renforcement de la coopération dans le domaine de la recherche océanique.
- 30** Entrée en vigueur des deux règlements formant le «*two pack*» adoptés le 13 mai par le Conseil de l'Union européenne et visant à améliorer la gouvernance économique de la zone euro. Le premier renforce les pouvoirs européens de tutelle sur les pays en grave déséquilibre financier ; le second resserre le

calendrier du contrôle sur les processus budgétaires nationaux.

Monde hors Union européenne

- 17** Les États-Unis, le Royaume Uni et l'Australie acceptent de communiquer leurs fichiers secrets sur des dizaines de milliers de sociétés *offshores* existant dans les paradis fiscaux.

Juin

Union européenne hors France

- 05** La Commission européenne décide que la Lettonie, remplissant les critères de Maastricht, deviendra le 18^e membre de la zone euro le 1^{er} janvier 2014.
- 11** Signature d'un accord « ciel ouvert » entre l'Union européenne et Israël pour l'ouverture de leurs marchés respectifs.
- 28** Accord entre les 27 chefs d'État et de gouvernement sur le budget européen pour la période 2014-2020 lors du Conseil européen, à Bruxelles. Les concessions obtenues pour reporter d'une année sur l'autre les crédits non consommés permettront d'accroître les dépenses sans dépasser le plafond de 960 milliards d'euros.

Juillet

France

- 08** Loi décrivant les objectifs de la refondation de l'école de la République : élever le niveau de connaissances, réduire les inégalités sociales et améliorer les qualifications. Le texte prévoit la création de 60 000 postes dans l'éducation sur cinq ans.
- Décret supprimant la sanction de suspension de l'accès à Internet prévue par la loi Hadopi en cas de téléchargement illégal.
- 22** Promulgation de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (Journal officiel du 23). La loi vise à donner à l'État le pouvoir d'accréditer les établissements d'enseignement supérieur, et non plus, comme auparavant les diplômes.

Union européenne hors France

- 01 La Lituanie prend la présidence de l'Union européenne pour six mois.
- 02 La Croatie devient le 28^e pays membre de l'Union européenne.
- 26 Promulgation de la loi de séparation et de régularisation des activités bancaires. Le texte crée le Haut conseil de stabilité financière qui fait obligation aux établissements bancaires de publier le nom et la nature de leurs activités, leur produit net bancaire, etc.

Monde hors Union européenne

- 19 Pékin autorise les banques à prêter aux taux d'intérêt qu'elles souhaitent.

Août

France

- 19 Le taux du livret A passe de 1,75 % à 1,25 %.

Union européenne hors France

- 14 La zone euro sort au deuxième trimestre de la plus longue récession de son histoire (18 mois).
- 22 Treize banques britanniques sont condamnées par l'Autorité de conduite financière britannique à rembourser 1,5 milliard d'euros à leurs clients pour ventes abusives d'assurance sur les cartes de crédit.

Monde hors Union européenne

- 20 Le juge des faillites de Manhattan valide le plan de restructuration de Kodak et le sort de la procédure de faillite.

Septembre

France

- 25 Le gouvernement présente son projet de loi de Finances pour 2014, qui prévoit 15 milliards d'euros d'économie sur la dépense publique et 3 milliards de recettes fiscales supplémentaires.

Union européenne hors France

- 12 Le Parlement européen vote la création du Mécanisme de supervision unique des banques (MSU) de la zone euro mis en chantier en juin 2012, visant à

à prévenir de futures défaillances bancaires au sein de l'Union européenne. Le système de surveillance placera, à partir de septembre 2014, environ 150 des plus grandes banques de la zone euro sous la supervision directe de la Banque centrale européenne qui veillera au respect des normes prudentielles par les établissements de crédit.

Monde hors Union européenne

- 05- Lors du sommet du G20 à Saint-Petersbourg
- 06 (Russie), les chefs d'État décident de donner la priorité à la croissance par rapport à l'austérité budgétaire sur le plan économique, en adoptant un plan d'action pour renforcer la reprise économique. Ils prennent également une série d'engagements : commencer notamment fin 2015 à échanger de manière automatique des données fiscales pour enrayer la fraude fiscale, s'attaquer à la régulation du secteur bancaire, celle qui échappe à la régulation du crédit.

Octobre

France

- 11 Rejet par le Conseil constitutionnel d'une question prioritaire de constitutionnalité contestant l'interdiction faite par la loi du 13 juillet 2011 d'utiliser la fracturation hydraulique pour explorer et exploiter les pétroles et gaz de schiste.
- 25 L'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois produit sa dernière voiture avant la fermeture définitive du site.
- 29 Décision du gouvernement de suspendre l'écotaxe poids lourds.

Union européenne hors France

- 18 L'Union européenne et le Canada concluent, pour la première fois, un accord de libre échange.
- 24 Le Conseil européen avalise le programme Eurosur, système de reconnaissance et de transmission de données destiné à surveiller les flux de migrants en Méditerranée après son adoption par le Parlement européen, le 10 octobre.

Monde hors Union européenne

- 08 Pour la 6^e fois, le FMI revoit à la baisse ses prévisions de croissance mondiale : elle

est désormais prévue à + 2,9 % pour 2013.

- 10 LA BCE et la Banque populaire de Chine signent un accord de *swap* de devises, ce qui constitue un pas de plus vers l'internationalisation du yuan.
- 14 Le prix Nobel d'économie est attribué aux Américains Eugène Fama, Lars Peter Hansen et Robert Shiller pour leurs analyses empiriques des prix des actifs. Les lauréats ont posé les bases de la compréhension actuelle des prix des actifs. Celle-ci repose sur les fluctuations du risque, les attitudes envers ce dernier, et sur les biais comportementaux ainsi que les frictions des marchés.

Novembre

France

- 05 Adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi renforçant la lutte contre la fraude fiscale (estimée à environ 70 milliards d'euros).
- 08 L'agence de notation Standard & Poor's abaisse de nouveau d'un cran la note de la France, de AA+ à AA.

Union européenne hors France

- 29 Standard & Poor's abaisse la note souveraine des Pays-Bas de AAA à AA+.

Monde hors Union européenne

- 11 Le conseil de stabilité financière mandaté par le G20 ajoute la Banque chinoise *Industrial and commercial Bank of China* à la liste des établissements d'importance systémique au niveau mondial.
- 15- Lors du sommet du *Commonwealth* à Colombo au Sri Lanka, un certain nombre d'accords portant sur la croissance économique et la lutte contre la pauvreté sont signés par les 27 chefs d'État et de gouvernement présents.

- 17 Les compagnies du Golfe *Emirates*, *Etihad Airways* et *Qatar Airways* achètent pour 112 milliards d'euros au constructeur Boeing et 42 milliards à Airbus européen.

Décembre

France

- 06 Promulgation de la loi relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière.
- 23 Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014 : elle prévoit une réduction du déficit du régime général et du fonds de solidarité vieillesse de 16 milliards d'euros en 2013 à 13 milliards d'euros en 2014.
- 29 Promulgation de la loi de Finances rectificative qui réforme l'assurance-vie, met en place des dispositions de simplification administrative et des mesures de soutien à l'exportation.

Union européenne hors France

- 18 Les ministres européens des Finances s'accordent sur un mécanisme limitant l'appel à l'argent public en cas de faillite d'une banque.

Monde hors Union européenne

- 07 L'Organisation mondiale du commerce (OMC) parvient à un accord signé par les 159 États membres qui concerne trois volets : l'agriculture (stocks publics détenus à des fins de sécurité alimentaire et subventions aux exportations), la facilitation des procédures douanières et l'aide au développement des pays les moins avancés.
- 18 La FED réduit son soutien à l'économie des USA : les injections de liquidités passent de 85 milliards de dollars par mois à 75 milliards.

Agents non financiers résidents : ils sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale. Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Compétitivité-prix à l'exportation : rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de

24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE, y compris la France. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Ces derniers, considérés pour les indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Dépôts au Trésor : l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

Dette nette : dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Dette publique au sens de Maastricht : cohérente avec les comptes nationaux financiers, elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

Empreinte carbone de la demande finale nationale (en tonnes par personne) : émissions de CO₂ associées à l'ensemble des biens et services destinés à satisfaire la demande finale nationale.

Endettement des agents non financiers résidents : il s'agit ici d'un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine.

Chaque trimestre, 67 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte autour de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

Au 1^{er} trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové, en particulier pour faciliter le déroulement de l'enquête sur le terrain. Certaines questions ont été reformulées de manière plus simple, afin de limiter les reformulations liées à d'éventuelles incompréhensions de la part des personnes interrogées. Ceci a eu des effets sur les réponses d'une partie des personnes enquêtées et a un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs. En particulier, le niveau du taux de chômage calculé avec le nouveau questionnaire ressort plus bas de 0,5 point que le taux calculé avec l'ancien questionnaire. Pour cette publication, les séries fondées sur le questionnaire rénové ont été rétopolées et l'impact du changement de questionnaire y a été neutralisé.

Équivalent temps plein : voir **Emploi en comptabilité nationale**.

Excédent brut d'exploitation : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée estimée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations

n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Indicateur conjoncturel de fécondité ou somme des naissances réduites : nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 représentant la moyenne de l'Union européenne à 28.

Part de marché relative de la France : elle rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays de l'OCDE. Elle est calculée en volume en base 1995 en déflétant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix à l'exportation.

Pauvreté monétaire (en %) : part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian.

Productivité matières (en euros/kg) : rapport entre le PIB en volume (base 2000) et la consommation intérieure de matières premières.

Ratios d'endettement : leur suivi permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Revenu disponible ajusté des ménages : revenu disponible augmenté des transferts sociaux en

nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Revenu national brut (RNB) : il mesure l'ensemble des revenus perçus par les agents résidant sur le territoire national tandis que le PIB mesure la richesse produite sur le territoire national. Il est obtenu en ajoutant au PIB le solde (positif ou négatif) des revenus du travail et de la propriété reçus du reste du monde.

Secteur des sociétés d'assurance : il regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues.

Sorties précoces du système scolaire (en %) : part des 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et sans diplôme du supérieur.

Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France : calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies des 24 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité coût et prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-

coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

Taux de croissance annuel : en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année $N-1$.

Taux d'investissement : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

Taux de marge : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Taxes sur la réserve de capitalisation des assurances : l'article 25 de la loi de Finances

pour 2013 institue une contribution complémentaire à la taxe exceptionnelle sur la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance instituée par la loi de finances pour 2011, au taux de 7 % (dans la limite de 5 % des fonds propres).

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créance négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le commercial paper émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans le présent ouvrage.

Dans la même collection

Parus

Formations et emploi, édition 2013

Tableaux de l'économie française, édition 2014

Trente ans de vie économique et sociale

La France dans l'Union européenne, édition 2014

À paraître

Revenus et patrimoine des ménages, édition 2014

Emploi et salaires, édition 2014

Les entreprises en France, édition 2014

France, portrait social, édition 2014

Imprimerie JOUVE – 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Dépôt légal : juin 2014